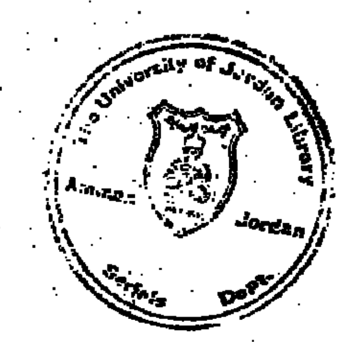
Le Monde



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12510 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 19 AVRIL 1985

« GUERRE DES ÉTOILES » ET TECHNOLOGIE

Paris invite l'Europe à relever le défi américain

Eurêka !

Officiellement, le projet Eurêka que vient de présenter le gouvernement français n'est pas lié à la « guerre des étoiles » chère au président Reagan sous le nom d'Initiative de défense stratégique. Le point de vue qui semble prévaloir à Paris sur cette question aujourd'hui est que, à défaut d'une « Europe de la défense » (y compris spatiale) qui se heurte encore à trop d'obstacles politiques, le plus sage est de mettre ostensiblement l'accent sur les recherches et les technologies civiles, même si celles-ci sont susceptibles d'applications militaires à un stade ultérieur. Les Américains, avec leur IDS, ont inversé l'ordre des facteurs en plaçant au premier plan les objectifs de défense spatiale.

Mais cette différence est plus apparente que réelle. En raison du calendrier d'abord : la lettre que M. Roland Dumas a adressée non seulement à ses neuf collègues européens mais aussi aux ministres des affaires étrangères de l'Espagne et du Portugal, futurs membres de la Communauté, précède de peu le sommet annuel des sept grandes démocraties industrielles prévu à Bonn au début de mai, où l'offre américaine de coopération sur la défense spatiale sera très certainement discutée. Le 26 mars, M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, avait adressé une lettre en ce sens à tous ses collègues de l'alliance atlantique et à quelques autres gouvernements amis, du Japon à l'Australie en passant par Israël et la Corée du Sud.

Depuis lors, il a levé le délai de deux mois qu'il avait quelque peu maladroitement imposé à l'envoi des réponses, mais son attitude sur le fond n'a pas changé : la coopération proposée est conçue de manière bilatérale non seulement entre le Pentagone et tel ou tel gouvernement, mais aussi avec tel ou tel établissement ou laboratoire européen dont les travaux pourraient intéresser l'IDS (plusieurs entreprises françaises et ouest-allemandes ont déjà été contactées directement). Autrement dit, les partenaires des Etats-Unis sont considérés dans cette affaire comme des sous-traitants, avec tous les risques d'émiettage, d'orientation unilatérale, voire de fuite des cerveaux, que cela comporte.

C'est précisément ce que les dirigeants français et leurs principaux partenaires européens ne sont pas disposés à accepter, et c'est sans doute l'autre raison de l'annonce aujourd'hui du programme Eurêka. Les six domaines de la technologie que Paris cherche à organiser « de façon cohérente en Europe » sont comme par hasard les principaux fronts sur lesquels l'IDS américaine va déverser 26 milliards de dollars en cinq ans. Ce sont aussi ceux que le MITI, le ministère japonais de l'industrie et du commerce, a sélectionnés pour le développement de la recherche au Japon jusqu'à la fin du siècle.

Plus que le projet Manhattan, qui a conduit à la bombe atomique, plus même que le programme Apollo de conquête de la Lune, l'Initiative de défense spatiale américaine met en jeu un formidable effort dans des domaines très divers mais qui seront les secteurs de pointe du vingt et unième siècle. A cet effort, les Européens n'ont aucune chance de résister sans une approche concertée et coordonnée. Eurêka peut apparaître aujourd'hui comme un rêve, mais c'est en effet un rêve qu'il fallait opposer à l'IDS, cet autre rêve en voie de réalisation.

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, se rendra la semaine prochaine dans les différentes capitales des pays de la Communauté européenne pour y préciser les propositions récemment faites aux partenaires de la France par M. Mitterrand en faveur d'une « Europe de la technologie » (nos dernières éditions du 18 avril), *propositions regroupées sous le nom de projet Eurêka (Eurêka : « j'ai trouvé », le cri célèbre d'Archimède découvrant dans son bain les lois de la pesanteur).*

A Bonn, le chancelier Kohl s'est félicité de l'analyse française du défi technologique lancé à l'Europe, notamment par l'Initiative de défense spatiale du président Reagan.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – L'Europe de la technologie naîtra-t-elle de la crainte de se retrouver vite fait, bien fait, sur ce terrain essentiel, complètement satellisée par les Etats-Unis ? C'est l'espoir qu'on peut caresser en prenant connaissance de l'initiative française, même si il y a de bonnes raisons de penser qu'elle est très largement improvisée. Une excellente réaction spontanée, intuitive, du président de la République, mais, le déroulement du récent conseil européen invite à le croire, qui n'a d'aucune manière été préparée par la diplomatie européenne de la France, passablement brouillonne et inefficace. M. François Mitterrand jette un pavé dans la mare, amorce au niveau européen un débat que tout le monde, plus ou moins consciemment, ressentait comme nécessaire, sans savoir par quel bout commencer. Ce qui compte, ce qui vient d'être fait, c'était de proclamer que la Communauté n'avait pas l'intention de se laisser mener par le bout du nez, que les techniques nouvelles elle entend les développer sur son propre territoire en organisant la coopération entre ses industriels, ses chercheurs et ses universités, et enfin que, si elle décidait de répondre favorablement à la proposition américaine de participer au programme IDS (Initiative de défense stratégique), ce serait après que les Dix en eurent délibéré et de façon étroitement concertée.

Avec Eurêka, M. Mitterrand et le chancelier Kohl – puisqu'il semble que l'opération soit menée en harmonie avec Bonn – donnent un coup d'arrêt à la démarche cavalière accomplie depuis quelques semaines par l'administration américaine. M. Weinberger, on s'en souvient, a donné soixante jours aux gouvernements européens pour répondre à l'offre faite de se joindre à IDS. L'administration de Washington, qui dans cette affaire a visiblement considéré que prendre quelques formes était tout à fait superflu, voire contre-productif, a précisé, après que le chancelier Kohl eut remarqué qu'il lui semblait nécessaire que les Européens confrontent leurs points de vue, qu'elle ne souhaitait pas une réponse conjointe.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

LIRE PAGE 3

La France prête à répondre par l'arme nucléaire à une attaque chimique

par JACQUES ISNARD

LES PRÉVISIONS DU FMI POUR 1985

L'expansion serait de 3 % dans les pays industrialisés

Le comité intérimaire du Fonds monétaire international a discuté, le mercredi 17 avril, des prévisions économiques présentées par cette institution. Selon les experts du FMI, le monde industrialisé pourrait connaître une expansion de 3 % en 1985 et dans les années suivantes à condition que les déficits budgétaires, notamment celui des États-Unis, soient réduits.

Le comité de développement de la Banque mondiale discute d'autre part, à partir de ce jeudi, des problèmes soulevés par l'endettement du tiers-monde. Il est cependant entendu que les négociations sur le rééchelonnement des dettes continueront à se faire « cas par cas » entre le FMI et les pays débiteurs.

Comme pour faire ressortir la fragilité de la maîtrise des problèmes financiers internationaux, à commencer par celui de l'endettement du tiers-monde, c'est par un événement extérieur au déroulement des travaux du comité intérimaire ministériel du Fonds monétaire réuni mercredi à Washington qu'aura été marquée cette journée. Les vingt-deux délégations (composées par moitié de pays industrialisés, dont les cinq grands : Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Japon, et pour l'autre moitié de pays en voie de développement) ont entamé leur dialogue sur l'endettement alors que le *Washington Post* venait de publier les propos fort peu orthodoxes que lui avait tenus le futur président du Pérou, M. Alan Garcia.

M. Garcia, dont le pays peut être considéré comme virtuellement en défaut, car il a accumulé depuis plusieurs mois les arriérés d'intérêts, n'a pas parlé de répudiation des dettes, mais il a dit qu'il s'efforcerait de résoudre le problème de la dette extérieure de son pays – par quoi il faut sans doute entendre son rééchelonnement – sans traiter avec le FMI. Autrement dit, M. Garcia voudrait s'entendre directement avec ses créanciers auxquels il doit au total quelque 13,3 milliards de dollars.

Les ministres réunis à Washington se sont beaucoup inquiétés d'apprendre que le futur chef de l'Etat avait précisé que son intention était d'*« instaurer un accord avec d'autres pays d'Amérique latine afin de parvenir à des conditions de paiement acceptables par ces Etats »*. M. Fidel Castro, à la radio de La Havane devait aussi parler de la nécessité d'une concertation entre pays débiteurs. Le FMI a récemment suspendu le versement effectif des tranches de crédit prévues à l'Argentine et au Brésil parce qu'il estime que ces pays, où l'inflation s'est formidablement accélérée, n'ont pas rempli leurs obligations en matière de redressement intérieur de leurs économies respectives.

P. F.

(Lire la suite page 35.)

Cote d'alerte dans les prisons

La grave agression dont a été victime mercredi 17 avril à la prison Montluc de Lyon un premier surveillant, M. Charles Pahon, est révélatrice d'un climat qui ne cesse de se dégrader dans les établissements pénitentiaires. Frappé violemment à la tête par deux détenus qui ont tenté sans succès de s'évader, M. Pahon était toujours dans le coma jeudi matin. Les médecins faisaient état d'un *« pronostic réservé »*.

Cette agression a provoqué des arrêts de travail immédiats dans 116 des 168 prisons françaises. Le mouvement de protestation a été particulièrement suivi à Marseille, Rouen, Nantes et Paris ainsi qu'à Lyon, où la directrice de l'administration pénitentiaire, Mme Myriam Ezratty, s'est rendue mercredi, aussitôt la nouvelle de l'agression connue.

Après avoir oscillé jusqu'en 1982 entre 30 et 35 par an, les agressions de gardiens ont atteint le chiffre de 68 en 1983 et de 82 en 1984.

La surpopulation des établissements pénitentiaires et des conditions de détention souvent indignes d'un pays développé expliquent la tension qui règne aujourd'hui dans les prisons. Tandis que les agressions de surveillants se multiplient, le nombre de suicides de détenus a atteint un chiffre record, comme celui des personnes incarcérées 44 654 le 1er avril pour 32 500 places.

(Lire page 12, l'article de BERTRAND LE GENDRE.)

La France des mers du Sud

I. – *Nouméa : comment partir ?*

De notre envoyé spécial THOMAS FERENCZI

Nouméa. – Dans un éditorial publié il y a quelques semaines quand la Nouvelle-Zélande a fait savoir qu'elle refuserait d'accueillir dans ses ports des navires américains porteurs d'armes nucléaires, le journal *The Australian* soulignait avec une certaine anxiété : *« Nous vivons dans une région qui devient de plus en plus dangereuse et imprévisible. »* Le quotidien australien évoquait les sympathies du Vanuatu pour Cuba, s'interrogeait sur l'avenir de l'Indonésie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'inquiétait de l'agressivité du Vietnam et des intentions des régimes du Sud-Est asiatique influencé par le fondamentalisme islamique. Enfin il indiquait : *« Ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie est un autre signe inquiétant de l'instabilité politique croissante dans le Pacifique sud »* (*The Australian*, 6 mars 1985).

Ce rappel permet de mettre l'accent sur une première évidence : s'il est possible et sans doute souhaitable que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie demeure lié à celui de la France, il est certain que son destin est inséparable de celui de la région du monde qui est son cadre naturel et de l'évolution des pays qui l'entourent. Il n'est pas un des acteurs de la crise calédonienne qui ne soit conscient de cette dimension-là et qui, à la recherche d'une solution pour le territoire, ne tourne ses regards vers les Etats voisins – que ce soit pour réfléchir aux incidences économiques d'une éventuelle indépendance ou pour mieux saisir les implications stratégiques.

Incidences économiques ? Des vingt-deux bénéficiaires des prestations de la commission du Pacifique sud, dont le siège est à Nouméa, six ont un revenu par habitant supérieur à 1 000 dollars australiens (1 dollar australien = 6,95 F) : Fidji, Guam, Nauru, les Samoa américaines... et les deux territoires français de la Nouvelle-Calédonie et de Polynésie. De ces six pays, seules les Fidji sont pleinement indépendantes.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Costume

On a parlé chiffons, mercredi, à l'Assemblée nationale. M. Jack Lang s'étant présenté dans l'hémicycle sans cravate visible, vêtu d'un costume genre Mao-chic ou Kadhafi seyant, s'est fait rappeler à l'ordre par des députés de l'opposition vestimentaire.

Le ministre de la culture et de la haute couture réunies n'aurait-il pas le droit de se présenter devant les élus de la nation dans la tenue de son choix, pourvu qu'elle soit décente ?

En vérité, le nœud de cette affaire de cravate, c'est que la droite, qui ne cesse de tailler des costumes au pouvoir, est impatiente. Elle rêve déjà de voir les socialistes s'habiller à la mode prévue pour le printemps 1986 : la belle et ample veste des soirs d'élections.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde DES LIVRES

LIRE

هكذا من الأصل

هكذا صدر الأصل

débats

Procréation artificielle

Du 18 au 22 avril est réunie à Rambouillet une rencontre internationale de haut niveau sur la bioéthique. A cette occasion, Edgar Faure prend parti en faveur des « mères porteuses ». Mme Yvonne Knibiehler et les docteurs René Frydman et Pierre Jouannet expriment leurs réserves devant l'organisation de ces nouvelles libertés.

La maternité sous contrôle

Comment s'explique le développement des nouvelles technologies de la reproduction humaine

par YVONNE KNIBIEHLER (*)

LES nouvelles technologies de la reproduction humaine, qui tiennent tant de place dans les médias, sont toujours considérées ici et maintenant (aux points de vue biologique, juridique, éthique) sans que les gens se soucient des perspectives qu'elles ouvrent à long terme. On discerne mieux ces perspectives pour peu qu'on connaisse l'histoire des idées depuis un siècle. Les nouvelles technologies apparaissent alors portées par trois grands courants socioculturels.

Le premier courant, c'est l'inquiétude démographique. Elle s'exprime, chez nous, au lendemain de la défaite de 1870, si humiliante pour les Français, qui se croyaient invincibles. Les pouvoirs publics prennent alors conscience de notre « dépeuplement », de notre « dénatalité », et mettent en place des mesures de répression et de stimulation. Avec des résultats toujours incertains... Pendant ce temps, les populations du tiers-monde prolifèrent dans la misère et deviennent envahissantes. Comment n'a-t-on pas encore pensé à utiliser les nouvelles technologies de reproduction pour résoudre les deux problèmes à la fois ? FIVETE (1), embryons congelés et mères porteuses offrent, du point de vue économique comme du point de vue démographique, les perspectives les plus attrayantes.

Un label

Pourquoi ne pas implanter nos embryons chez les femmes du tiers-monde ? La grossesse et l'accouchement ne leur font pas peur. Leur payer 50 000 F pour chaque enfantement, ce serait mettre fin à leur misère (il leur faut dix ans et plus pour gagner pareille somme). Et, pour nous, ce serait la fin de nos problèmes d'immigration. Nous exporterions nos embryons congelés et nous recevrions, en retour, des jeunes de notre race, aisément adaptables, aisément assimilables. Quel merveilleux transfert de technologie !

Le second courant qui porte les nouvelles technologies, c'est l'eugénisme. Lui aussi s'est structuré il y a une centaine d'années, comme désir de perfectionner la race humaine, par sélection des meilleurs reproducteurs, à l'image de ce qu'on faisait depuis longtemps dans le monde animal. Le certificat médical prénuptial qui s'est diffusé en Europe à partir des années 20 n'avait pas d'autre but. Hitler a jeté une ombre sinistre sur cet objectif. Mais, ce que les médecins de Hitler n'ont pas pu imposer, nos respectables biologistes le réalisent discrètement, à la demande des parents eux-mêmes.

Soulignons, en effet, que ce souci d'eugénisme, qui était, il y a un siècle, une préoccupation de savants un peu tordus, est devenu à présent une exigence des couples, un désir individuel. Quand on transgresse les lois de la nature, on veut un produit parfait. D'où le triomphe inéluctable de l'eugénisme. On trie les spermatozoïdes, les ovocytes, les embryons, les mères porteuses. Celles-ci seront choisies bien portantes, jolies, sereines ; on leur donnera un label. Eh oui ! Le XIXe siècle avait chanté l'amour maternel comme le sentiment le plus pur, le plus généreux, le plus héroïque ; les poètes l'avaient porté aux nues ; Freud en avait montré l'extrême complexité, l'effrayante ambiguïté. Les nouvelles technologies nous ramènent à la prose de la reproduction, et nous rappellent, mesdames, que nous sommes d'abord des femelles.

Rien de honteux à cela, mais encore beaucoup d'inconvénients. Tant que l'enfant devra passer par le ventre d'une femme, il sera en danger ; car une femme, même sélectionnée, c'est encore un être humain, sujet à des émotions, à des maladies, à des malheurs, c'est une matrice pleine d'aléas et d'incertitudes.

C'est ici que l'on rencontre le troisième courant socioculturel, celui du progrès scientifique et technique. Dès qu'elle se redresse, dès qu'elle s'hominise, notre espèce invente des outils, des instruments, des machines, qui réduisent le travail de notre corps et le relaient dans ses fonctions. La biologie humaine est entrée dans l'âge technique, elle invente des prothèses qui remplacent nos organes, elle inventera (dans cent ans, deux cents ans ?) une matrice artificielle. L'idéal des gynécologues ne peut être que d'écarter cette femme encombrante et d'accéder au plus tôt à la gestation *in vitro*. Ce type de fécondation est déjà banal ; on saura bientôt prolonger la vie de l'embryon *in vitro* jusqu'à gestation complète. Ce n'est nullement de la science-fiction : des équipes de chercheurs sont d'ores et déjà en compétition pour atteindre ce but.

La maternité, qui constituait encore, au XIXe siècle, la spécificité du sexe féminin, son pouvoir propre, sa dignité propre, est en train de se morceler, de s'éparpiller, de tomber tout entière sous le contrôle médical et social. Est-ce dire qu'elle échappe aux femmes ? Peut-être que non, mais il faudra sans doute la réinventer. Et, désormais, le temps presse.

(1) FIVETE : fécondation *in vitro* et transfert d'embryon.

(*) Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Provence.

Qui prendra en charge les nouvelles libertés ?

On n'a pas vraiment évalué les conséquences d'un recours systématique aux pratiques d'avant-garde

par le professeur RENÉ FRYDMAN
et le docteur PIERRE JOUANNET (*)

DEPUIS des années, les médecins et les chercheurs travaillant dans le domaine de la procréation artificielle souhaitaient un débat. Il a lieu aujourd'hui, ne nous en plaignons pas et souhaitons qu'il ne soit pas bloqué par des prises de position gouvernementales. Devant le Conseil de l'Europe, M. Badinter s'est déclaré pour la liberté de tout être humain de choisir les moyens par lesquels il pourra donner la vie. Nous partageons le souci du garde des sceaux de préserver l'intimité et la liberté des individus. Il s'agit d'un principe fondamental qu'il est important de respecter, mais rendre les nouvelles techniques de procréation artificielle accessibles à tous sur simple demande est beaucoup plus complexe qu'il ne peut paraître à première vue.

Dire que « ... *pour procréer, l'homme a besoin de la femme, la femme, elle, pourrait ne plus avoir besoin de l'homme...* » est inexact. En réalité, l'homme a besoin de la femme pour devenir père, tandis que la femme peut devenir mère sans avoir besoin d'homme-père. Par contre, elle ne peut pas et elle ne pourra sans doute jamais procréer sans homme. Le spermatozoïde synthétique n'existe pas et il n'est pas près d'être inventé. A moins de ne considérer le sperme que comme un produit désincarné, négociable et donc commercialisable, on ne peut ignorer la volonté ou les sentiments de celui qui le fabrique et éventuellement le donne.

Commentant ses propres propos, M. Badinter dit :

« ...*Comme il n'est pas aisé de déplorer publiquement cette limitation, même virtuelle, du pouvoir* [de procréation] *de l'homme et cette liberté accrue de la femme...* » Pourquoi opposer le « *pouvoir* » de l'homme à la « *liberté* » de la femme en matière de procréation ? Il serait aisé d'inverser le propos de manière simpliste en soulignant que les techniques artificielles de procréation risquent de donner un pouvoir exorbitant à la femme en supprimant toute liberté à l'homme ! Les femmes ont le privilège d'une liberté unique, celle de pouvoir choisir de devenir mère sans homme-père. Vont-elles se constituer en deux groupes, les intellectuelles et les porteuses d'enfant ?

Nos réticences ne concernent pas les fondements de cette liberté, mais son organisation. Au-delà de la signification qu'implique la reconnaissance sociale d'une reproduction désexuée de l'espèce humaine, il nous semble que les questions principales concernent la prise en charge sociale de ces nouvelles libertés impliquant la médicalisation de la procréation.

Nous sommes déjà étonnés de la facilité avec laquelle ces nouvelles techniques sont envisagées en cas de stérilité sans même essayer de traiter ou de prévenir cette dernière. Mais quelles sont les conséquences d'un recours systématique et sur demande à une procréation artificielle et médicale ?

Responsabilité du service public ?

A juste titre, toute commercialisation est dénoncée, mais comment pourra-t-elle être évitée ? Elle existe déjà, et qui pourra empêcher que l'exploitation de la force productive que deviendra l'utérus féminin soit organisée selon les mêmes lois que celles régissant notre économie de marché ? Le danger est grand de voir fleurir des centres de production de bébés gérés par des « technodocs » en blouse blanche.

Evitera-t-on la commercialisation en réservant la prise en charge de la procréation artificielle au seul service public ? Ce serait peu réaliste, car il faudra beaucoup de moyens pour prendre en charge toutes les demandes, telle celle de cette femme homosexuelle qui voulait que l'on prélève un ovocyte chez elle, qu'on le féconde *in vitro*, puis qu'on le transplante chez sa compagne pour qu'elles soient toutes les deux mères !

Actuellement, des conservations personnalisées de sperme ne sont réalisées dans les CECOS que pour des hommes devant subir un traitement stérilisant, mais si l'on accepte le principe de l'insémination *post mortem*, pourquoi réserver ce « privilège » aux seules compagnes de ces hommes ? Il faudra créer les structures nécessaires à la conservation du sperme de tout homme en faisant la demande. Et comment refuser d'accéder à la demande de parents souhaitant que l'on aille prélever les spermatozoïdes dans les voies génitales de leur fils qui vient de mourir pour le conserver et inséminer ultérieurement sa compagne ? Il faudra créer des services d'urgence capables de répondre à ces demandes. Et comment refuser la demande d'une femme qui souhaite congeler des embryons pour le cas où elle souhaiterait être enceinte après la ménopause ?

Nous n'avons pas inventé ces quelques exemples. Ils sont pris dans nos consultations, et il y en a bien d'autres. Ils nous incitent à nous interroger sur les limites de cette liberté de procréation à tout prix et, s'il ne doit pas y en avoir, sur les moyens nécessaires à l'exercice de cette liberté. C'est la responsabilité des professionnels impliqués mais c'est aussi celle de la société et de son pouvoir politique, puisqu'il semble décidé à l'exercer.

On ne peut qu'être inquiet sur les capacités des autorités administratives à exercer réellement leurs responsabilités en la matière quand on voit avec quelle passivité, sinon quelle complaisance, elles acceptent actuellement la prolifération anarchique des centres de fécondation *in vitro* sans que soit exigé le minimum de compétences et de règles de fonctionnement nécessaires à la prise en charge sérieuse de cette technique.

On ne peut que regretter aussi la lutte feutrée mais perceptible entre le Comité consultatif national d'éthique, qui, à notre connaissance, n'a jamais prétendu se substituer au législateur, et un pouvoir politique qui l'a mis en place. La réflexion sur l'éthique biomédicale est suffisamment neuve et fragile pour que l'on respecte ses tentatives de progresser démocratiquement et que l'on ne balaye pas d'une déclaration le travail des personnes qui y sont impliquées.

Reste un dernier moyen des techniques de procréation artificielle à peine esquissé par M. Badinter. Après l'enfant, « produit libre d'accès », viendront les exigences sur la qualité du produit. La « liberté » s'accommodera mal d'éviter simplement une pathologie. On pourra alors librement choisir le type d'enfant qu'on aura : garçon, fille, enfant de prix Nobel, de footballeur, de romancier ou d'homme politique, grand, blond, etc. L'étape suivante, c'est l'enfant héréditairement contrôlé. L'enfant sans hasard n'existera plus pour lui-même, produit de nos désirs ou de nos fantasmes, il risque d'être investi d'un rôle bien difficile à assumer. Quant à sa liberté à lui... on verra plus tard.

La liberté individuelle ne doit-elle pas s'arrêter lorsque commence l'aliénation de l'autre ?

(*) Exerçant respectivement à l'hôpital Antoine-Béclère et à l'hôpital de Bicêtre.

COURRIER DES LECTEURS

En mal d'une croisade...

Qu'est-ce qui qualifie un théologien à nous parler du Nicaragua (*le Monde* du 9 avril) ? Que représente G. Casalis, sinon ce bon vieux christianisme constantinien aujourd'hui en mal d'une croisade qui lui permette de reconquérir son influence universelle. Pour les « théologiens de la libération » européenne, dont G. Casalis se vent le chef de file, le « *petit peuple des pauvres* » n'est rien d'autre qu'un nouveau tombeau du Christ à libérer. La guerre totale à laquelle il nous engage n'est rien de moins qu'un moyen pour l'Occident coupable de conquérir son salut. Bienheureux théologien celui qui, comme G. Casalis, sait avec certitude de quel côté se trouvent les saints et les élus du Royaume qui vient. Mieux que le successeur de saint Pierre, il détient les clefs du paradis.

Le prix à payer de ce salut acquis par les œuvres est une myopie qui, du Cambodge à l'Angola, a déjà porté ses fruits amers, myopie dont le « petit peuple » est toujours le premier à faire les frais.

Quinze siècles de « *Gott mit uns* » assaisonné à toutes les idéologies devraient inviter le théologien à plus de circonspection sur les causes auxquelles il cherche à raccrocher une foi défaillante. Quoi de plus inquiétant pour l'avenir du Nicaragua que cet enthousiasme religieux avec lequel G. Casalis nous invite au Jihad anti-impérialiste ? Quoi de plus impérialiste que cette appropriation théologique de la misère des pauvres et du silence de Dieu ?

Dans cette guerre totale que l'humanité se livre à elle-même depuis la nuit des temps, le « Pauvre » sera toujours l'enjeu de la victime. La seule source d'espérance, c'est le silence que Dieu oppose aux manœuvres de ceux qui s'arrachent les dépouilles du Pauvre. Le prolétaire victorieux n'est pas une figure évangélique, mais l'idole centrale du panthéon marxiste-léniniste à laquelle G. Casalis vient apporter un supplément d'âme.

RICHARD BENNAHMIAS,
(pasteur ERF.)

Les juges et le gouvernement

Les propos de M. Nicolay sur la justice administrative me consternent et m'inquiètent (*le Monde* du 2 avril 1985). Le Conseil d'Etat doit juger en droit, dire le droit ; s'il tient compte de la politique du gouvernement, ce n'est plus le gouvernement des juges qu'on doit craindre, mais que le juge soit gouverné.

Pourquoi, dans des conditions sociales, politiques et de recrutement des juges différentes de celles de 1789, aboutirait-on à un gouvernement des juges si on changeait le système ? Est-ce le cas aux Etats-Unis, en Angleterre, au Canada, etc., où l'administration fonctionne au moins aussi bien qu'en France, mais où l'administrateur craint le juge ? Le règne de la loi serait-il plus à craindre que celui des bureaux ?

Le pipeline de l'Alaska posait bien d'autres problèmes que la protection des caribous. Cinq ans d'expertises n'étaient pas de trop pour éviter l'irréparable. L'exemple des forêts allemandes le prouve. S'agissants des Verts, le juge doit-il, avant de juger, s'interroger sur le support électoral que sa décision donnera à tel adversaire du pouvoir ? Si le système français fonctionne si bien, pourquoi le contentieux administratif grossit-il sans cesse ?

J. GROSDIDIER DE MATONS,
(Washington.)

Au nom de quoi le fer rouge ?

La liberté d'avorter doit conduire à celle d'engendrer

par EDGAR FAURE

LE problème dit des « mères porteuses » est le type de sujets considérables et nouveaux que l'évolution du monde présente à l'attention de la classe politique, et qui échappent aux préjugés de la bipolarisation. Le nouveau contrat social, dans l'esprit de son approche objective des problèmes réels, a constitué un groupe de travail en vue de rechercher sur ce thème une « majorité d'idées ». D'ores et déjà, je tiens à dire que j'approuve entièrement l'approche qui vient d'être définie par le garde des sceaux, M. Badinter, lequel accorde un préjugé de bienveillance humaine à une procédure qui aboutit à la création de la vie.

Le garde des sceaux a raison de se prémunir contre le réflexe séculaire du négativisme à l'égard des nouvelles possibilités apportées par le développement de la science, et qui ne sont pas nécessairement marquées par le satanisme. Pourquoi refuser aux femmes stériles la possibilité de s'épanouir dans une maternité de demi-substitution ? Au nom de quelle autorité pourrions-nous manier les foudres et les interdits soit à leur égard, soit à l'égard de celles qui, en assurant la fonction reproductrice ne s'inspirent d'aucun projet criminel, ne commettent aucune action honteuse et contribuent, au surplus, à ce rétablissement démographique que tout le monde réclame ?

Peut-on vraiment affirmer que dans un tel ordre de circonstances seules les mères dites « porteuses » ont en vue certaines considérations d'intérêt financier ? La loi prohibe-t-elle les mariages dits « d'argent » ou la recherche de la *dos ex marito* ?

D'où peut nous venir la certitude que les enfants ainsi « portés » seront condamnés au malheur, et sommes-nous assurés que les enfants « non portés » sont tous prospères, choyés et heureux ?

Au nom de quoi entendrions-nous frapper d'infamie les protagonistes d'une action dont l'aboutissement est une nouvelle vie, un être de chair et d'âme, au surplus assuré au premier jour d'une affection tutélaire ? Au nom de quoi nous, les législateurs, prétendrions-nous assumer la haute justice et disposer du fer rouge ?

Qu'il soit considéré du point de vue de l'instigation ou de l'exécution, de la mère putative ou de la mère affective, peut-il exister un crime de maternité qui appellerait la *Lettre Ecarlate* de Hawthorne ?

Le même législateur, qui a dépénalisé l'avortement — ce que j'approuve, — devrait-il, et par quel étrange mécanisme de compensation, pénaliser l'engendrement ?

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4.20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 336 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LA « GUERRE DES ÉTOILES » ET LE PROJET « EURÊKA »

UNE RÉVÉLATION DE M. HERNU A FR 3

La France n'exclut pas d'employer l'arme nucléaire contre un agresseur qui userait de moyens chimiques

La France ne s'interdit pas de riposter avec ses moyens nucléaires à une attaque venant du pacte de Varsovie qui utiliserait des armes chimiques. Cette éventualité, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, ne l'écarte pas dans l'entretien qu'il a accordé à FR-3 en conclusion de l'émission télévisée « La guerre en face », diffusée jeudi soir 18 avril et animée par Yves Montand (*le Monde* du 18 avril). S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un complet bouleversement de la stratégie française de dissuasion, cette déclaration de M. Hernu n'en constitue pas moins une clarification importante et inédite des conditions d'emploi, par la France, de ses armes nucléaires en cas d'une agression extérieure caractérisée, en particulier de la bombe à neutrons.

A tort ou à raison, les auteurs de l'émission privilégient, parmi toutes les hypothèses d'une guerre déclenchée par les pays de l'Est en Europe, le scénario d'un conflit conduit par l'adversaire avec une panoplie classique (chars et avions) et avec des moyens chimiques (produits toxiques contaminants) à l'exclusion de ses armes nucléaires. C'est la théorie avancée, à l'écran, par l'ancien général de brigade aérienne Etienne Copel et développée avant lui, avec davantage de nuances, par un élu RPR de la Sarthe, M. Jacques Chaumont, dans ses rapports annuels sur le budget militaire au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat.

Selon les services de renseignement américains, en effet, l'armée soviétique est organisée et outillée pour mener contre l'Europe occidentale des opérations offensives en ambiance chimique. Le dernier document du Pentagone, « La puissance militaire soviétique 1985 », expose que l'armée rouge dispose de 80 000 spécialistes de l'armement chimique et qu'il existerait des preuves de l'utilisation de toxines, par les Soviétiques ou leurs alliés, en Afghanistan, au Laos et au Cambodge. Selon des évaluations de source française, le tiers des munitions d'artillerie de l'Armée rouge (obus, mortiers, roquettes ou missiles) véhiculerait un produit chimique toxique.

Dans un conflit classique en Europe, qui n'est peut-être pas le scénario le plus plausible, on prête aux Soviétiques l'intention d'user largement de leurs armes chimiques contre les rampes de lancement alliées de missiles nucléaires tactiques. Cette hypothèse est loin d'être partagée par tous les experts occidentaux de la doctrine militaire soviétique. Au contraire, la plupart d'entre eux considèrent, à la lecture des manuels de l'armée rouge, que les Soviétiques demeurent prêts à user des armes nucléaires à tout moment du conflit, dès lors qu'ils définissent leurs objectifs militaires et la distribution de leurs forces sur des bases régionales : les armes nucléaires pourraient être employées sur un théâtre d'opérations militaires et les armes classiques sur un autre.

Néanmoins, dans son entretien avec FR 3, M. Hernu fait un sort à cette théorie qui voudrait que les Soviétiques se contentent de leurs armes classiques et chimiques pour envahir l'Allemagne fédérale, si telle était leur intention, laissant l'Europe et la France désarmées sous le prétexte qu'une agression de cette nature ne justifierait pas le recours à l'apocalypse nucléaire. « *Une guerre chimique serait déclenchée*, explique-t-il. *Il appartiendrait au président de la République de dire immédiatement si cela menace ou non l'intérêt vital de la France. Et qui dit que l'on ne riposterait pas à une guerre chimique par une guerre nucléaire ?* » Le ministre de la défense conclut son propos par cette exclamation : « *C'est la merveilleuse incertitude de la dissuasion nucléaire !* »

C'est la première fois qu'un responsable politique de la défense, en France, laisse entendre à un éventuel adversaire qu'il ne peut espérer contourner la dissuasion nucléaire ou la rendre inopérante en limitant ses attaques à un niveau infranucléaire, grâce à sa supériorité en armes classiques et chimiques.

On est loin de la théorie de certains « absolutistes » de la dissuasion qui, précédemment, suggéraient à la France de réserver sa riposte nucléaire à deux circonstances : celle d'une menace nucléaire contre le sol national de la part d'une autre puissance nucléaire, ou celle d'une menace d'invasion avérée aux frontières. Pour M. Hernu, le nucléaire ne dissuade pas le seul nucléaire, il décourage toute agression délibérée contre les intérêts vitaux de la France, quelle que soit la forme de cette menace. A une attaque classique et chimique, la France peut choisir de répliquer par du nucléaire.

Le ministre de la défense récuse la thèse selon laquelle les Occidentaux, dans l'éventualité d'une attaque soviétique en Europe, devraient riposter sur le même mode : avec des armes classiques pour parer à une agression classique ; avec des moyens chimiques pour stopper des opérations chimiques. Engager ainsi la bataille, ce serait, si l'on comprend M. Hernu, accepter de répondre un cran au-dessous de ce qui est nécessaire et, donc, laisser l'initiative à un adversaire qui, déjà, occupe le territoire allié, voire le sol national.

D'autant que, de l'avis de nombreux experts, l'arme chimique est loin de représenter l'arme absolue si souvent décrite. Elle est même le seul type d'armement contre lequel une protection voisine de 100 % est possible pour des défenseurs entraînés et bien équipés. Elle peut, en revanche, amoindrir d'un tiers la capacité de manœuvre, sur le terrain, d'un envahisseur engoncé dans ses vêtements de protection et lourdement caparaçonné, à l'abri, dans ses véhicules de combat.

En n'excluant pas la menace d'une riposte nucléaire de la France face à une agression chimique de grande ampleur, M. Hernu n'a pas été davantage explicite. On peut pourtant en déduire que, dans l'arsenal national de la dissuasion nucléaire censé faire échec à une guerre chimique, trouveraient leur place les armements préstratégiques dont se dote la France pour des tirs dans la profondeur du territoire ennemi et, parmi eux, l'arme à neutrons larguée par avion ou par missile Hadès.

L'arme à neutrons utilise la fusion thermonucléaire (comme un bombe dite H), mais ses effets de rayonnements mortels sur le terrain sont considérablement aggravés, tandis que ses effets de souffle et de chaleur ont été volontairement réduits du fait même de la configuration de l'arme.

A Mururoa, la France a acquis la technologie de la bombe dite à neutrons, en mettant au point, par exemple, des armes d'une puissance inférieure à la kilotonne, capables de destructions équivalentes à celles d'une arme de dix kilotonnes (la puissance de la bombe d'Hiroshima était de dix-huit kilotonnes). Seule, pour l'instant, la décision de fabriquer en série une arme neutronique et, à plus forte raison, de la déployer reste à prendre. Mais tout se passe comme si, sur le plan politique, le gouvernement cherchait progressivement à habituer l'opinion française à la perpective d'introduire une telle arme dans l'arsenal nucléaire.

JACQUES ISNARD.

Six secteurs de recherche

Six secteurs scientifiques ont été retenus par le président de la République pour servir de base au projet Eurêka, dont l'objectif est de mettre en place sans délai une Europe de la technologie.

● **L'OPTRONIQUE.** – Résultat de la contraction des deux mots « optique » et « électronique », ce néologisme recouvre un domaine qui va bien entendu de l'étude des miroirs à celle des prismes et des lentilles, en passant par la mise au point de transistors, de modulateurs, d'amplificateurs, voire d'ordinateurs. Sont, plus généralement, considérés comme « optroniques » tous les systèmes permettant de transformer la lumière des photons en électricité, et inversement.

S'ouvre alors toute une série d'applications : capteurs de pression, de débit ou de température peu sensibles à l'environnement extérieur pour l'industrie, amplificateurs de lumière ou giroscopes lasers pour les militaires, liaisons par fibre optique pour les télécommunications, et – mais cela est pour après-demain – des ordinateurs entièrement optiques, utilisant non plus des courants électriques, mais des faisceaux de lumière pour l'informatique.

● **LES MATÉRIAUX NOUVEAUX.** – S'agit-il de la recherche de nouveaux substrats nécessaires à l'industrie des composants électroniques ou, ce qui paraît plus vraisemblable, de ces matériaux qui supplantent un peu partout l'acier et les alliages d'aluminium classiques ? Dans ce cas, sont au centre des propositions du président de la République tous les matériaux composites à base de fibres de verre, de kevlar ou de carbone, utilisés tant par l'industrie automobile (éléments de carrosserie) que par l'industrie spatiale (tuyères, réservoirs). S'y ajoutent les céramiques pour les moteurs Diesel et les outils de coupe, ainsi que les tout nouveaux alliages de titane, de zirconium, d'aluminium et de lithium que certains industriels ont concocté pour faire pièce à la fibre de carbone.

● **LES GRANDS ORDINATEURS.** – S'il est un domaine où l'Europe est à la traîne, c'est bien celui-là. Il n'est que de constater, pour s'en convaincre, l'effort important engagé par les Japonais et les Américains pour développer les ordinateurs de la cinquième génération et le retard pris par l'Europe dans celui des calculateurs vectoriels comme le célèbre Cray-1 américain, utilisé pour la météorologie, l'aérodynamique, etc.

● **LES LASERS DE PUISSANCE ET LES FAISCEAUX DE PARTICULES.** – Là encore, le communiqué du conseil des ministres est peu précis. S'agit-il de lancer des recherches susceptibles de déboucher sur des systèmes d'armes – auquel cas les faisceaux de particules paraissent un peu utopiques eu égard aux difficultés de mise en œuvre des installations ? S'agit-il, en revanche, de développer des techniques ayant des applications industrielles, tant dans le domaine du soudage, du traitement de surface et de l'usinage des matériaux, que dans celui de la fabrication des composants électroniques ? Quoi qu'il en soit, l'ensemble, même s'il peut poser problème au plan diplomatique, est intéressant. Ce ne sont ni les militaires ni les industriels qui le démentiront.

● **INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.** – Ce terme recouvre les diverses techniques qui visent à rendre les machines – et notamment les ordinateurs – plus « intelligentes » et à améliorer le dialogue homme-machine. Sont au centre de ces recherches les systèmes dits « experts », la reconnaissance des formes et les langages informatiques, tel Prolog, développé par des scientifiques français.

● **LA MICROÉLECTRONIQUE TRÈS RAPIDE.** – Dans ce domaine, les Etats-Unis consacrent, par l'intermédiaire du département de la défense, quelque 676 millions de dollars. Six constructeurs américains ont été sélectionnés pour développer ces circuits électroniques, dont les vitesses de fonctionnement sont quadruplées, les dimensions divisées par seize, le débit multiplié par dix-huit et les volumes et puissances divisés par vingt-cinq. Applications possibles : les télécommunications imbrouillables, la guerre des étoiles, les systèmes d'armes en tout genre, les radars, etc., sans compter les retombées civiles.

Relever le défi américain

(Suite de la première page.)

Les Etats-Unis donnaient donc deux mois aux gouvernements européens pour répondre chacun de leur côté à une offre elle-même très peu claire. Dans le même temps, ils se livraient à ce qui ressemble étrangement à une OPA sur les industries européennes de pointe. L'administration américaine ou encore des agences spécialisées du type de la NASA s'adressaient directement à un nombre important d'entreprises européennes très performantes, leur proposant de coopérer à des parties du programme IDS. Cette démarche privée, qui, pour autant qu'on sache (car les informations sont peu nombreuses), a touché environ soixante-dix groupes industriels ou bancaires de la Communauté, était plus embarrassante encore que l'offre officielle de M. Weinberger. Pourquoi ? Pour les entreprises, la proposition est indéniablement tentante. L'IDS sera dotée de crédits considérables. Ne parle-t-on pas actuellement d'un budget de l'ordre de 26 milliards de dollars ! Même s'il s'agit d'un programme à dominante militaire, les retombées technologiques civiles ont toutes chances d'être importantes. Bref, faire la fine bouche, s'abstenir, risque fort d'être coûteux, surtout si tel ou tel groupe concurrent ignore une telle prudence.

Il reste à savoir ce que les gouvernements membres, ce que la Communauté pourront et voudront offrir comme alternative. Lors du conseil européen de Bruxelles des 29 et 30 mars, les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas saisi l'occasion de donner une impulsion politique sérieuse à la coopération industrielle et technologique. Ils ont à peine regardé le document, pourtant intéressant, que leur proposait la Commission sur ce thème. S'inclinant rapidement devant les objections de Mme Margareth Thatcher, ils n'ont pas retenu l'idée de M. Jacques Delors de faire passer de 3 % à 6 % la part du budget de la Communauté à affecter à la recherche. Le président de la Commission avait indiqué, la veille du conseil européen, au cours d'une conférence de presse, qu'une telle progression pourrait précisément permettre à la Communauté, si les gouvernements membres s'y intéressaient, de participer à l'IDS. Ces propos lui furent reprochés. M. Delors, c'est bien évident, est parfaitement conscient que les affaires stratégiques, que la « guerre des étoiles », ne relèvent pas de la Communauté. Mais il avait évalué le risque industriel, les nécessités impérieuses pour les Dix de ne pas ignorer l'offre américaine. A Bruxelles, les 29 et 30 mars, le signal ainsi donné par M. Delors ne fut d'aucune manière entendu. Il santait aux yeux que les éminents fonctionnaires accompagnant le président de la République, ou du moins bon nombre d'entre eux, n'avaient même pas lu le document de la Commission sur « *le renforcement de la base technologique et de la compétitivité de l'industrie communautaire* ». « *Délibérer à nouveau d'une stratégie commune des télécommunications est tout à fait prématuré, rien ne presse* », indiquait, devant une dizaine de journalistes français, le lundi soir, l'un d'entre eux, ignorant ainsi que, depuis dix-huit mois, des experts de très haut niveau des ministères de l'industrie et des PTT, au reste sur instruction du conseil européen, travaillent ensemble précisément à la définition d'une stratégie commune et que des progrès considérables ont été accomplis. Le président de la République corrige vite l'erreur faite il y a quinze jours. Le vrai sens du projet Eurêka, c'est qu'au moins dans deux domaines, celui des techniques de l'information et celui des télécommunications, le travail de préparation, l'assise conceptuelle existent de telle manière que la coopération effective peut être rapidement engagée ou accélérée. Cet atout n'est évidemment pas suffisant. Le travail politique à accomplir pour aller de l'avant demeure considérable. Cela est vrai notamment sur le plan budgétaire. Les Dix sont-ils prêts à accroître de manière sensible l'effort financier à consentir en faveur de la coopération technologique ? Les réponses données jusqu'à présent à une telle question n'ont rien de rassurant. L'initiative française n'est qu'un début. Elle devrait permettre d'engager un débat constructif.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. DELORS : la Commission a des propositions

Interrogé sur l'initiative du président de la République, M. Delors nous a déclaré : « *Je considère que la proposition qui a été faite par la Commission au conseil européen de Bruxelles, proposition qui fut fortement soutenue par MM. Mitterrand et Lubers* [le premier ministre néerlandais], *répond à toutes les ambitions que la Communauté peut légitimement caresser en matière de haute technologie. Cette proposition n'a malheureusement pas été discutée à fond au conseil européen. Elle présentait les trois caractéristiques essentielles pour la réussite d'un tel projet : un cadre adéquat, à savoir l'Europe communautaire, une méthode qui a fait ses preuves* [je fais référence au bon démarrage du programme Esprit] *et des moyens suffisants. Ce n'est pas par hasard, bien évidemment, que j'ai proposé que la part du budget européen affectée à la recherche passe de 3 % aujourd'hui à 6 % en 1989.* »

« LA GUERRE EN FACE » SUR FR 3

« L'Humanité » dénonce « les canons de l'Elysée »

L'Humanité consacre sa première page, le jeudi 18 avril, à l'émission « *La guerre en face* », programmée, ce jour, sur FR 3 et présentée par le chanteur et acteur de cinéma Yves Montand *(le Monde* du 18 avril). Sous le titre « La paix en face », le quotidien du PCF met en vedette cinq personnalités qui souhaitent participer à une « contre-émission » : le réalisateur de télévision Jean-Christophe Averty conduisait cette émission, avec MM. Jean-Claude Pecker, membre de l'Académie des sciences, Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, animateur de l'Appel des cent, Jean Ferrat, chanteur, Philippe Soupault, écrivain.

En page intérieure, *l'Humanité*, sous le titre « Les canons de l'Elysée », explique que l'émission de FR 3 « *est destinée à justifier l'intégration européenne et la participation de la France à la guerre des étoiles préparée par Reagan* ».

● *Un sondage sur les Français et la guerre.* – *Le Parisien libéré* publie ce jeudi 18 avril les résultats d'un sondage réalisé par l'Institut Louis-Harris à l'occasion de la diffusion, le même jour sur FR 3, de l'émission « La guerre en face ». Selon cette enquête, 48 % des personnes interrogées estiment qu'il y a « *peu de risques* » qu'un conflit armé touche le territoire français dans les prochaines années, et 16 % qu'il n'y a « *aucun risque* » à cet égard. Les réponses « *tous les risques* » et « *de grands risques* » ont recueilli respectivement 2 et 14 %, 20 % des personnes interrogées étant sans opinion. Ce sondage a été réalisé du 3 au 5 avril auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

● ERRATUM. – Une coquille a fait écrire à Jacques Amalric, dans son commentaire sur « Yves Montand face à la guerre » (*le Monde* du 18 avril) que l'initiative américaine de défense stratégique « *ne rend pas les armements nucléaires aussi absolus qu'on veut bien le dire* ». C'était « *obsoletes* » qu'il fallait lire, une expression employée par le président Reagan.

DIPLOMATIE

DEUX NOMINATIONS AU QUAI D'ORSAY

M. André Ross au secrétariat général...

M. André Ross, actuellement ambassadeur au Japon, a été nommé, mercredi 17 avril, secrétaire général du Quai d'Orsay, où il succédera à M. Francis Gutmann, qui exerçait cette fonction depuis novembre 1981 et a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

[Agé de soixante-trois ans, M. Ross est un ancien élève de l'ENA, qui a commencé sa carrière comme attaché commercial à Calcutta, en 1949, avant d'exercer diverses fonctions économiques et commerciales à New-Delhi, Hongkong, Tokyo, puis à Paris, au département des affaires économiques du Quai.

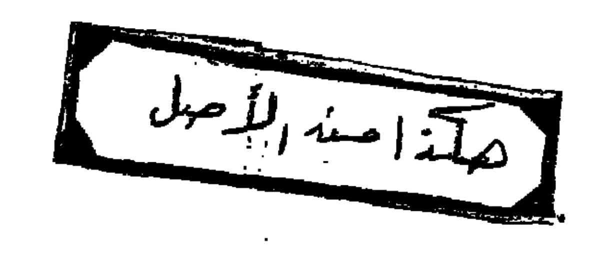
Il a ensuite occupé des postes de conseiller technique, notamment auprès du ministre chargé des affaires algériennes, avant d'être nommé deuxième conseiller à Bangkok, puis ambassadeur à Vientiane (1968-1972), Kinshasa (1972-1979), New-Delhi (1979-1982) et, enfin, Tokyo.]

... et M. Marc Perrin de Brichambaut comme directeur du cabinet du ministre

On a, d'autre part, annoncé officiellement, mercredi 17 avril, au Quai d'Orsay, que M. Marc Perrin de Brichambaut était nommé directeur du cabinet du ministre des relations extérieures. Il n'en était jusqu'alors que directeur adjoint (*le Monde* du 15 février).

[Né le 29 octobre 1948 à Rabat, agrégé de géographie, ancien élève de l'ENA, M. de Brichambaut n'est pas un diplomate de carrière, puisqu'il vient du Conseil d'Etat, où il a été maître des requêtes. Mais il a déjà appartenu au cabinet de M. Claude Cheysson, au Quai d'Orsay, comme conseiller technique, puis à celui de M. Dumas, comme directeur, lorsque l'actuel ministre des relations extérieures détenait le portefeuille des affaires européennes.]

[M. Dumas a été nommé ministre des relations extérieures le 4 décembre 1984. Son cabinet n'avait cependant pas encore de directeur, mais la fonction était exercée à titre provisoire par M. Bertrand Dufourcq, ancien directeur du cabinet de M. Cheysson, et qui a récemment été nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège.]



EUROPE

Espagne

De lourdes peines de prison sont demandées contre les membres supposés de l'ETA militaire extradés par la France

De notre correspondant

Madrid. – Cent dix-huit ans de prison pour Jose Manuel Martinez Beiztegui. Soixante-trois ans pour Francisco Xabier Lujambio. Cinquante-trois ans pour Jose Carlos Garcia Ramirez. Ce sont des peines très lourdes (1) que le procureur a demandées contre les trois membres supposés de l'ETA militaire extradés en septembre dernier par la France, et dont le procès s'est déroulé à Madrid du 15 au 17 avril devant l'Audiencia nacional, l'instance compétente pour les délits de terrorisme.

Ces trois extraditions, les seules jusqu'ici accordées par Paris, avaient été précédées d'un avis favorable de la cour d'appel de Pau. Elles avaient toutefois provoqué un vif débat au sein de l'opinion publique française. Pour les justifier, le cabinet du premier ministre avait rappelé à l'époque que les trois accusés étaient *« coupables d'avoir commis directement des crimes de sang »*.

Suivant l'accusation, en effet, Martinez Beiztegui était membre d'un commando qui a réalisé plusieurs attentats en 1978, provoquant notamment la mort d'un passant lors du mitraillage d'un commissariat à Vitoria, et celle d'un artificier qui tentait de désamorcer une bombe placée par le groupe. Lujambio, de son côté, faisait partie, toujours suivant le procureur, d'un commando qui assassina en mai 1980 deux membres de la Garde civile dans un bar d'un village de Navarre. Enfin, Garcia Ramirez est accusé d'avoir participé en septembre 1980 à un attentat contre la Garde civile à Marquina, en Biscaye, qui fit une victime et deux blessés graves.

Par « crainte de la répression »

Les trois accusés, qui adoptèrent une ligne de défense très semblable, ont rejeté en bloc toutes les imputations du procureur. Ils ont nié appartenir à l'ETA, et ont affirmé qu'ils avaient fui en France, après les attentats qui leur sont reprochés, par *« crainte de la répression »*. Plusieurs autres membres de l'ETA appelés à titre de témoins et qui avaient initialement confirmé les accusations pesant sur les inculpés se sont cette fois ravisés devant le tribunal, en affirmant que leurs premières déclarations avaient été formulées sous la torture. La défense a demandé l'acquittement en vertu de la présomption d'innocence, tandis que le procureur maintenait sa thèse initiale.

Le verdict devrait être connu dans les prochains jours.

THIERRY MALINIAK.

(1) Ces peines représentent bien sûr le cumul de toutes les condamnations. Mais en vertu du Code pénal espagnol, la peine maximum qui peut être effectivement purgée est de trente ans.

Italie

Les attendus du jugement de MM. Negri et Scalzone et des autres membres d'Autonomie ouvrière

De notre correspondant

Rome. – Dix mois après le procès de soixante et onze inculpés membres d'Autonomie ouvrière, qui s'est terminé le 12 juin dernier par les condamnations, entre autres, de MM. Toni Negri et Oreste Scalzone (tous deux actuellement réfugiés en France), à respectivement trente et vingt ans de prison, la cour d'assises de Rome a déposé les attendus de son jugement.

Un important dossier de 1 188 pages, dont il ressort qu'Autonomie ouvrière visait à *« armer des groupes occultes et militarisés de jeunes »*, à utiliser *« des bandes de délinquants pour des vols à fin de financement »*, et à *« orchestrer une activité qui* (...) *s'est traduite par des actes criminels, des délits d'une extrême gravité et des faits infamants »*.

Selon les attendus, les accusés bénéficiaient de complicités objectives *« à haut niveau »* et de *« protections »*. Leur procès est présenté comme une réaction de l'Etat contre un projet visant à créer *« les conditions d'une guerre civile »*.

En ce qui concerne plus particulièrement M. Negri (élu sur les listes radicales lors des élections européennes de l'année dernière, ce qui lui permit d'être libéré après cinq ans de prison en attente du procès), la cour d'assises de Rome affirme n'avoir en rien cherché à persécuter un intellectuel pour ses idées mais avoir poursuivi un *« individu qui pendant une décennie a propagé des messages de haine et de violence »*.

M. Negri est présenté comme l'animateur le plus dangereux d'un véritable *« projet de déstabilisation »*, donc non pas seulement *« un maître à penser »*, mais bel et bien *« l'instigateur, le médiateur et le promoteur de projets qui ont été à l'origine d'une longue période de violence »*. L'ancien professeur de l'université de Padoue serait notamment coupable d'avoir organisé l'enlèvement de M. Carlo Saronio, membre de Potere Operai, « mort par accident », le tribunal ayant retenu la thèse du repenti Fiorone, principal accusateur de M. Negri, qui n'est pas apparu au procès.

Dans le cas de M. Scalzone, la cour d'assises précise avoir *« des éléments de preuve, précis, convergents et sans équivoque, démontrant sa culpabilité »*. Les attendus du procès confirment que le tribunal a retenu les conclusions de l'accusation fondées sur l'enquête du juge d'instruction Calogero de Padoue, qui fit arrêter le 7 avril 1979 les principaux chefs du mouvement.

Le juge Calogero a toujours été convaincu qu'il s'agissait d'une organisation subversive sur le point de se fondre avec les Brigades rouges.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

A Beyrouth-Ouest

Damas a fait écraser par ses alliés la résurgence des « arafatistes »

De notre correspondant

Beyrouth. – L'intensité des combats qui se sont déroulés à Beyrouth-Ouest mardi 16 et mercredi 17 avril (*le Monde* du 18 avril) rend peu vraisemblable qu'ils aient fait « seulement » trente-cinq morts et cent soixante-sept blessés, selon les chiffres officiels. Après la victoire d'Amal de M. Berri et du PSP de M. Joumblat, sur leurs adversaires



mourabitouns et palestiniens, les vainqueurs ont constitué une force conjointe de trois cents miliciens *« pour assurer la sécurité à Beyrouth-Ouest »* ; Amal et PSP s'étaient battus ces jours derniers sur le thème de la *« lutte contre le chaos »* dans la capitale.

En principe, la sixième brigade (à dominante chiite) de l'armée n'a pas participé aux combats, mais ses mouvements ont étrangement coïncidé avec une nette intensification de la canonnade. D'ailleurs, si l'engagement de l'armée contre les Palestiniens, réclamée avec insistance par les chrétiens dès les premiers mois de la guerre, a longtemps été un tabou pour les musulmans, il ne l'est plus aujourd'hui, surtout quand il s'agit de faire intervenir des brigades « islamisées ».

Il apparaît clairement que la cible première de l'opération, au-delà des mourabitouns, était constituée par les « arafatistes » qui, après les combats de Saïda, réémergeaient timidement à Beurouth-Ouest. A son retour de Damas, M. Berri avait assuré, mardi, que la situation dans le secteur musulman de la capitale était devenue *« intolérable »*. Les combats ont commencé peu après. Le feu vert donné à l'opération par Damas, pour qui le « matraquage » des « arafatistes » dès qu'ils relèvent la tête au Liban est prioritaire, est d'autant plus évident que le PSP de M. Joumblatt, le PC et le PSNS s'y sont joints.

Dès lors, les sunnites, principale communauté de Beyrouth-Ouest, se trouvaient dans une situation intenable, ne pouvant ni laisser faire ni entrer en rébellion contre Damas, dont ils acceptent la tutelle. Les deux sunnites du gouvernement – son chef, M. Karamé, et le ministre de l'éducation, M. Hoss – ont dû démissionner, faisant voler en éclats le peu qui restait du cabinet de pseudo-union nationale.

Pour la première fois, la démission d'un chef de gouvernement musulman sunnite ne vise pas à paralyser le président (maronite) de la République mais à contrer le pouvoir – envahissant aux yeux des sunnites – d'autres musulmans, les chiites. M. Karamé a néanmoins supplié le président syrien de régler la crise. On peut raisonnablement escompter que Damas parviendra à apaiser les tensions entre les musulmans libanais, qui sont actuellement tous ses alliés et ses obligés.

La démission du gouvernement

Signe des temps : le mufti sunnite a rappelé aux chiites et aux druzes, les désignant en termes à peine voilés, qu'ils sont les *« hôtes »* de Beyrouth-Ouest, naguère ville à majorité sunnite dans sa composante musulmane, tandis que M. Berri désignait les Palestiniens du terme d'*« étrangers »*, jadis utilisé à leur égard par les phalangistes ; enfin les mourabitouns parlaient d'*« hégémonie »* à propos des chiites et non plus des maronites...

Le chef druze Walid Joumblatt, quant à lui, a lancé, comme souvent, une boutade : *« M. Karamé*, a-t-il dit, *a démissionné, pas le gouvernement. Je vais me concerter avec mon allié M. Berri pour voir par qui le remplacer. »* Selon une rumeur insistante, le chef du cabinet démissionnaire se rendrait très prochainement à Damas.

En attendant, la circulation a repris à Beyrouth-Ouest ; quatre voies de passage avec Beyrouth-Est fonctionnent ; l'aéroport n'a pas été fermé.

On estime ici que, sévissant vite et durement contre les Palestiniens arafatistes et leurs alliés mourabitouns, le président Assad a voulu rappeler aux Etats-Unis qu'il est seul à pouvoir parler au nom des Palestiniens et que l'axe Moubarak-Hussein-Arafat n'y changera rien. Mise au point liée aux récentes ouvertures américaines en direction des Palestiniens modérés et faite à l'occasion de la tournée au Proche-Orient en cours de l'émissaire américain, M. Murphy. Si tel est bien le cas, le Liban aura servi, une fois de plus, à transmettre des « messages » à coups de canon.

L.G.

● *Prolongation du mandat de la FINUL.* – Le Conseil de sécurité de l'ONU a accepté mercredi 17 avril de prolonger de six mois le mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), dont la mission a commencé en 1978. Les 6 000 hommes de la FINUL, envoyés par dix pays différents, resteront au Liban au moins jusqu'au 19 octobre 1985. – (*Reuter.*)

Israël

Accord de principe sur une rencontre Moubarak-Pérès en mai

De notre correspondant

Jérusalem. – Si tout se passe bien, MM. Shimon Pérès, premier ministre israélien, et Hosni Moubarak, président égyptien, se rencontreront en mai. L'accord de principe sur la tenue de ce sommet constitue, vu de Jérusalem, le principal résultat de la visite au Caire – ô combien controversée ! – de M. Ezar Weizman, rentré en Israël jeudi 18 avril (*le Monde* du 18 avril).

Du principe à la réalité, le chemin risque néanmoins d'être long. M. Pérès et ses amis devront jouer serré, dans les prochaines semaines, pour faire admettre par leurs partenaires gouvernementaux du Likoud l'urgence d'une rencontre dont ceux-ci ont longtemps contesté jusqu'à l'intérêt. Faute de pouvoir forcer la main de la droite – sous peine de déclencher une nouvelle crise politique – le premier ministre semble vouloir manœuvrer en douceur.

Le chef du Likoud, M. Yitzhak Shamir, a fait un premier geste en acceptant il y a plus d'une semaine la création d'un *« groupe de travail »* chargé de préparer, du côté israélien, un éventuel sommet Pérès-Moubarak. Cette cellule comprend M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères, M. Avraham Tamir, directeur de cabinet du premier ministre, et le général Menahem Einan, chef du département des études stratégiques de l'armée.

Ce trio devra rédiger un document acceptable par MM. Pérès et Shamir et résument les propositions de Jérusalem en vue d'un *« règlement global »* du contentieux israélo-égyptien. On y trouvera trois grandes têtes de chapitre : la querelle de souveraineté sur l'enclave de Taba, les problèmes humanitaires (notamment une demande d'autorisation de rechercher les corps de l'équipage du sous-marin israélien *Dakar*, mystérieusement disparu en 1968 au large d'Alexandrie), la « normalisation » bilatérale.

Dans cette dernière rubrique fourre-tout, Jérusalem présente son *« cahier de doléances »* : retour à Tel-Aviv de l'ambassadeur égyptien, absent d'Israël depuis bientôt trois ans, accroissement des échanges commerciaux, incitation des touristes égyptiens à visiter l'Etat hébreu, abandon des attaques antisémites dans certains journaux du Caire.

M. Moubarak a mis de longue date trois conditions à tout réchauffement de la *« paix froide »* avec Israël : le retrait de son armée du Liban, l'amélioration du sort des Palestiniens dans les territoires occupés, un règlement du litige de Taba. Sur le premier point, l'Egypte est en passe d'avoir satisfaction. Mais pour obtenir une embellie durable entre Le Caire et Jérusalem, M. Pérès sait parfaitement qu'il doit, en outre, faire une concession sur Taba en acceptant, selon le vœu des Egyptiens, de soumettre ce différend frontalier à un arbitrage international.

C'est là où le bât blesse entre le Likoud et les travaillistes. Veillant jalousement sur l'enclave, le parti de M. Shamir soupçonne le premier ministre de vouloir la *« rendre sur un plateau d'argent »* en sacrifiant à la cause de la paix l'hôtel cinq étoiles, le village de vacances et la plage qui font le charme de Taba (moins de 1 kilomètre carré au total).

M. Pérès est prêt à accepter le recours à l'arbitrage, mais il lui faut convaincre M. Shamir. Toute l'habileté des travaillistes consiste à renvoyer le Likoud au texte du traité de paix israélo-égyptien signé par M. Bégin qui prévoyait le règlement du différend frontalier en trois étapes : négociation, conciliation, arbitrage. La négociation, reprise en janvier dernier à Beersheba n'a que trop duré, font valoir les travaillistes, et n'a rien donné. D'ailleurs, ajoutent-ils, avec quelque perfidie, puisque le Likoud affirme qu'Israël a un dossier *« en béton »*, pourquoi refuser l'arbitrage ?

Soucieux, après la fièvre de l'*« affaire Weizman »*, de cicatriser l'amour-propre de M. Shamir et d'apaiser ses craintes quant à un *« bradage »* de Taba, le premier ministre insiste sur la continuité de la politique d'Israël envers l'Egypte. *« Nous n'ouvrons pas de nouvelles négociations avec Le Caire*, dit-il. *Nous essayons seulement d'appliquer les clauses du traité de paix. »* Reste à savoir jusqu'où le Likoud, qui paraît tant craindre d'être entraîné contre son gré dans une négociation sur le problème palestinien, succombera aux arguments enjôleurs de M. Pérès.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

Liban : les dix ans de la guerre gigogne

IV. — *Un imbroglio insensé*

De notre correspondant LUCIEN GEORGE

La guerre du Liban a, en dix ans, connu plusieurs pauses et même paru s'achever, notamment lors de l'élection de Bechir Gemayel à la présidence. Mais le mécanisme infernal des rivalités régionales a relancé à chaque fois la spirale des violences (*le Monde* des 16, 17 et 18 avril).

Beyrouth. — Jamais, en dix ans de guerre, le tableau n'a été aussi noir. Il y eut des périodes plus terribles en termes de fer et de sang que ces jours-ci pourtant marqués par l'implacable duel au Sud entre Israël et la résistance libanaise, et par la toute récente bataille islamo-chrétienne de Saïda, par les affrontements entre milices musulmanes à Beyrouth-Ouest et la démission du gouvernement. Mais il n'y eut pas de situation aussi bloquée.

Dans Beyrouth la pestiférée, désertée par les étrangers, la plus profondément divisée des villes divisées, on sent physiquement la montée des périls. En devenant « libano-libanaise », à partir de 1983, sans se débarrasser pour autant de ses complications régionales, la crise a en effet atteint son apogée dans l'enchevêtrement, le clivage communautaire, l'incommunicabilité entre les protagonistes, la parcellisation des territoires et des pouvoirs, la manipulation par des tiers, l'effondrement économique. L'unique problème qui semblait résolu — et à quel prix : une invasion israélienne relayée par un « coup de balai » syrien, — celui de la présence militaire palestinienne, pointe à nouveau à l'horizon avec le retour en scène des « arafatistes » à Saïda.

Pour le reste, alors que les belligérants libanais se multiplient et que leurs conflits deviennent irrémédiables, la Syrie est revenue en force, plus pesante que jamais, sans qu'Israël se désengage — loin de là, — malgré le retrait en cours de son armée. Au fond, plus encore que de ses conflits intercommunautaires, le drame du Liban résulte de la capacité de chacun de ses deux ambitieux voisins à maîtriser une partie du pouvoir sans parvenir à en monopoliser la totalité, ni territorialement ni politiquement.

Aujourd'hui, c'est Israël qui bloque le triomphe de la Syrie après qu'en 1983 Damas eut privé Jérusalem d'une bonne partie des gains de sa campagne militaire de l'année précédente. Chacun ne peut que réussir *in extremis* à contrecarrer le projet de l'autre.

Belle prise d'armes

Israël a très tôt dû renoncer à son alliance avec les chrétiens du Liban, et, par voie de conséquence, au rêve, un moment caressé, d'un traité de paix avec Beyrouth. Son invasion s'était pourtant traduite par l'installation d'un pouvoir fort à Beyrouth, en septembre 1982, récupéré par les maronites et, à nouveau, fondé sur leur association avec les sunnites. Mais ce n'était qu'un leurre, malgré le ferme engagement occidental à ses côtés. En réalité, ce pouvoir fut miné au départ par Israël dont les priorités au Liban avaient changé.

Les Palestiniens éliminés du Sud et de Beyrouth, le gouvernement israélien, constatant que l'aventure libanaise commençait à lui coûter cher dans le domaine crucial de ses relations avec Washington, a décidé, en effet, de s'atteler à régler, au moindre prix et donc au détriment du Liban, son contentieux croissant avec le grand allié américain.

Quand les six mille soldats de la force multinationale venant des corps d'élite de quatre grandes armées occidentales se répartirent dans Beyrouth, les Libanais crurent qu'enfin la paix damait le pion à la guerre. C'est l'époque où les hommes de la force multinationale effacent, d'une belle prise d'armes, la ligne de démarcation, font du jogging dans les rues entre un embouteillage et un tas de ruines et dînent dans les restaurants. Ils auront un jour des ennemis farouches qui se feront sauter dans leurs camions pour tuer le plus possible d'entre eux. Mais alors ils ne possèdent que des amis, dans toutes les communautés, et les communistes eux-mêmes s'engagent à ne pas toucher aux soldats occidentaux lorsqu'ils ébauchent la résistance libanaise contre l'occupation israélienne. Ils tiendront parole.

L'illusion dure une petite année, jusqu'à la « bataille de la montagne », aux premiers jours de septembre 1983. Mais, en fait, la situation bascule dès le 17 mai précédent, lorsqu'il apparaît que les Israéliens laisseront la Syrie torpiller par tous les moyens, y compris les armes de ses alliés locaux, l'accord qu'ils viennent de signer avec l'Etat libanais. Ils contempleront d'un œil narquois les Américains s'empêtrant dans leurs contradictions, impuissants face à une Syrie qui s'est vite rendue compte que l'Etat hébreu la laissera opérer impunément.

La révolte chiite

Parallèlement, sur le terrain, Israël encourage les forces libanaises (milice chrétienne), malgré ses griefs à leur égard pour n'avoir pas participé à la bataille de Beyrouth de l'été 1982, dans leur plus grossière erreur : une implantation autoritaire et souvent vexatoire dans la montagne druzo-chrétienne. Puis l'Etat hébreu favorise les druzes et dresse les deux communautés l'une contre l'autre.

Dès lors, les événements s'enchaînent inexorablement. Le coup asséné en montagne au pouvoir du président Amine Gemayel et à la milice de son frère défunt, l'étalage de l'impuissance des Etats-Unis et de leurs partenaires, contenaient en germe la révolte de l'islam, principalement chiite, du 6 février 1984.

Adossée sur une scission de l'armée, la sécession de Beyrouth-Ouest, qui provoque le peu glorieux départ de la force multinationale, enfante à son tour la résistance libanaise. Jusque-là multicommunautaire et balbutiante, elle se trouve galvanisée par la victoire chiite dans la capitale. Contraint à se retirer, Israël se doit de créer, ou au moins de favoriser, des troubles intercommunautaires. D'où les affrontements islamo-chrétiens de Saïda. Parallèlement, le malaise interne des chrétiens engendre le 12 mars 1985 la rébellion de la milice contre le président Gemayel et son parti, les Phalanges.

On en est là, en ce dixième anniversaire. Retour à la case départ, puisque tous les protagonistes de 1975 se retrouvent en scène surtout depuis la réapparition des Palestiniens à Saïda ? Même pas : tout est pire qu'il y a dix ans. Ne serait-ce que parce que tout a été essayé, que tout est survenu, y compris l'incroyable — les Israéliens chassant les fedayins de Beyrouth et les Occidentaux y débarquant, — et que tout a échoué.

Après avoir passionné le monde, le Liban l'ennuie, les « forces de paix » — la FAD (force arabe de dissuasion) des débuts, la multinationale occidentale, la FINUL — y ont fait long feu. Si la force de l'ONU subsiste, quasi inutile et remise en question à chaque renouvellement de son mandat par le Conseil de sécurité, la FAD n'est plus que syrienne, et la multinationale s'est évaporée. Les forces de guerre, elles, n'ont fait que croître et embellir. L'armée libanaise, reconstituée à grand frais et dotée de trente-six mille hommes, a éclaté bien plus dangereusement qu'en 1976, donnant *de facto* naissance à quatre armées quasi ennemies : la chrétienne de Beyrouth-Est et Souk El-Gharb, la plus efficace et la mieux équipée ; la musulmane, dominée par les chiites, à Beyrouth-Ouest avec, en appendice, l'armée de Saïda islamo-chiite également, mais avec une dose de sunnites et un zeste de chrétiens ; un autre corps à forte coloration musulmane à Tripoli, toléré par le MUI (Mouvement d'unification islamique) et à sa merci, enfin l'armée de la Bekaa, relativement mélangée communautairement bien qu'également dominée par les effectifs musulmans, inféodés à la Syrie. Sans compter l'armée du Sud du Liban, création d'Israël, issue déjà d'une scission de l'armée libanaise en 1976.

Une vue générale du petit rectangle longiforme, de 250 kilomètres sur 40, qu'est le Liban montre du nord au sud un lacis d'armées, de milices, de communautés, d'intérêts, de tutelles, d'aberrations même, résultant de dix années de guerre et en particulier des toutes dernières manœuvres israéliennes et syriennes.

Les Israéliens ont-ils joué aux apprentis sorciers ? Pour désarçonner les Américains et leur faire toucher du doigt le coût exorbitant de leur engagement direct au Liban et au Moyen-Orient, ils devaient déstabiliser l'Etat libanais et sacrifier leurs alliés chrétiens. Ils l'ont fait. Du coup, ils ont renforcé les druzes, amplifié un réveil chiite que nul ne peut contrôler.

L'hégémonie syrienne

Au Nord, jusqu'à Tripoli, se trouve la plus « syrianisée » des parcelles du territoire libanais. L'ersatz de la résistance palestinienne à la dévotion de Damas y est stationné, pour l'instant quasi inutilisé mais toujours utilisable. Il en va de même à l'Est dans la Bekaa, où l'hégémonie syrienne est également totale, à deux nuances près : l'existence d'une enclave chrétienne, Zahle, qui, cessant de narguer les Syriens, a trouvé un *modus vivendi* avec eux et, surtout, la khomeinisation des chiites de Baalbeck, qui agace Damas malgré son alliance avec Téhéran, et a été relativement maîtrisée.

A Tripoli, avec le MUI, c'est l'intégrisme musulman extrémiste qui est maître des lieux, sunnite ici à l'image de la ville, néanmoins branché sur Téhéran. Il a banni l'alcool, les jeux de hasard et autres « occidentalismes », exerçant une pression lancinante sur la minorité chrétienne grecque orthodoxe qui se réduit lentement et régentant son mode de vie. Bien que lié à l'Iran, le MUI sunnite est en guerre larvée avec les alaouites dont il existait un minuscule noyau à Tripoli. Celui-ci s'est développé et musclé à la faveur de la présence militaire syrienne. Le MUI est également l'ennemi de ses voisins maronites de Zghorta, farouches défenseurs des droits de leur communauté qu'une vicissitude de la guerre a dressés en ennemis irréductibles des Phalanges. Le chef des Zghortiotes, l'ancien président Frangié, est un vieil ami du président syrien Hafez El Assad. Pourtant, autre et double contradiction, il a guerroyé l'an dernier contre l'ex-PPS, Parti populaire syrien, fortement lié à Damas et de surcroît implanté dans l'autre partie chrétienne du Nord, le Koura.

Un minuscule rectangle dans le rectangle, un millier de kilomètres carrés, est devenu au fil de la guerre le refuge des chrétiens. Le président Amine Gemayel avait patiemment réussi à y récupérer le pouvoir de la milice de son frère défunt et à le concentrer entre ses mains jusqu'à ce qu'une fronde interne, le 12 mars dernier, ramène le balancier vers la milice. L'autonomie de ce mouchoir de poche qui s'enorgueillit de son « autosécurité » est cependant très relative : entouré de forces hostiles, il est dominé, dans ses propres montagnes, par l'armée syrienne qui en occupe les crêtes.

Les « sacs de sable » d'Israël

Dans la montagne druze, qui fut druzo-chrétienne et, en gros, paisible, jusqu'à la guerre de 1983 et la défaite des milices chrétiennes, les choses au moins sont claires : il y a un chef, M. Walid Joumblatt, une milice, celle du PSP. Ce qui l'est moins, c'est la délicate manœuvre qui permet à M. Joumblatt d'être le fidèle allié de la Syrie tout en étant agréé — de surcroît publiquement, sans que Damas y trouve à redire — par Israël. Mais tels sont les faits et le chef druze, qui a su se désengager dans la juste mesure requise de Beyrouth-Ouest, s'avère un habile homme et un politicien avisé.

Le Sud est un magma en convulsion. Saïda, qui en est la porte et la principale ville, après une embellie fugitive faite de paix harmonieuse au lendemain de son évacuation par Israël le 16 février dernier, est plongée dans les affres d'une guerre du même type que celle des années 75-76.

Si l'on complète le pointillé tracé par les événements, l'intention d'Israël serait de provoquer à force de troubles, après la deuxième phase de son retrait, désormais toute proche, le repli des chrétiens de la zone de Saïda vers la bande frontalière. Peut-être l'Etat hébreu préférera-t-il relier les deux territoires puis en laisser couper le cordon ombilical, Jiyeh avec la zone chrétienne principale. Dans l'un ou l'autre cas, les chrétiens du Sud — qui sont une centaine de mille — constitueraient une population tampon, — « *des sacs de sable* », pour reprendre l'expression de M. Abou Nader, chef des forces libanaises. Parallèlement, Israël chercherait à créer au Nord, le Nord commençant pour lui à 30 kilomètres de sa frontière, le maximum d'abcès intercommunautaires dont Saïda serait le prototype, pour attirer et fixer les débordements chiites au détriment des autres communautés libanaises. Le plan est si évident qu'on en arrive à se demander si c'est le bon.

En attendant que les événements le confirment ou l'infirment, le Sud est déjà tronçonné en quatre rondelles : Saïda, ville sunnite, les hauts de Saïda (chrétiens), la zone sous occupation israélienne où opère la résistance libanaise (islamisée), la bande frontalière où les chrétiens sont dominants surtout militairement, également sous occupation israélienne et appelée à n'être évacuée qu'en juin ou même en septembre.

Plus complexe encore que le reste, Beyrouth est la quintessence des contradictions libanaises. L'Est, chrétien, vit ces jours-ci les conflits internes du Parti phalangiste et de sa milice. *Grosso modo*, les forces libanaises y ont repris le pouvoir comme dans le reste du Liban chrétien, le président Gemayel gardant le sien à la tête d'un Etat qui se désagrège. A Beyrouth-Ouest, c'est le maelström. La milice chiite Amal vient d'y écraser ses rivaux. Mais les hezbollahi prennent de plus en plus de poids dans la banlieue sud, haut-lieu du chiisme beyrouthin. Les sunnites, même dépourvus d'une milice digne de ce nom, restent pourtant les « vrais » Beyrouthins de l'Ouest.

Encore des années ?

En outre, le PSP druze, tout en se repliant sur sa montagne, maintient à Beyrouth-Ouest une présence militaire suffisante pour qu'il faille en tenir compte. Enfin, un noyau d'une cinquantaine de milliers de chrétiens y subsiste, résistant à toutes les vicissitudes de la guerre et souvent retenus par d'impérieuses considérations de logement, de subsistance et d'habitudes. Cependant, tous les jours, des familles flanchent, et une lente hémorragie de ces chrétiens — témoins du temps heureux de la cohabitation harmonieuse, réduit encore une communauté qui devait atteindre deux cent mille personnes en 1975.

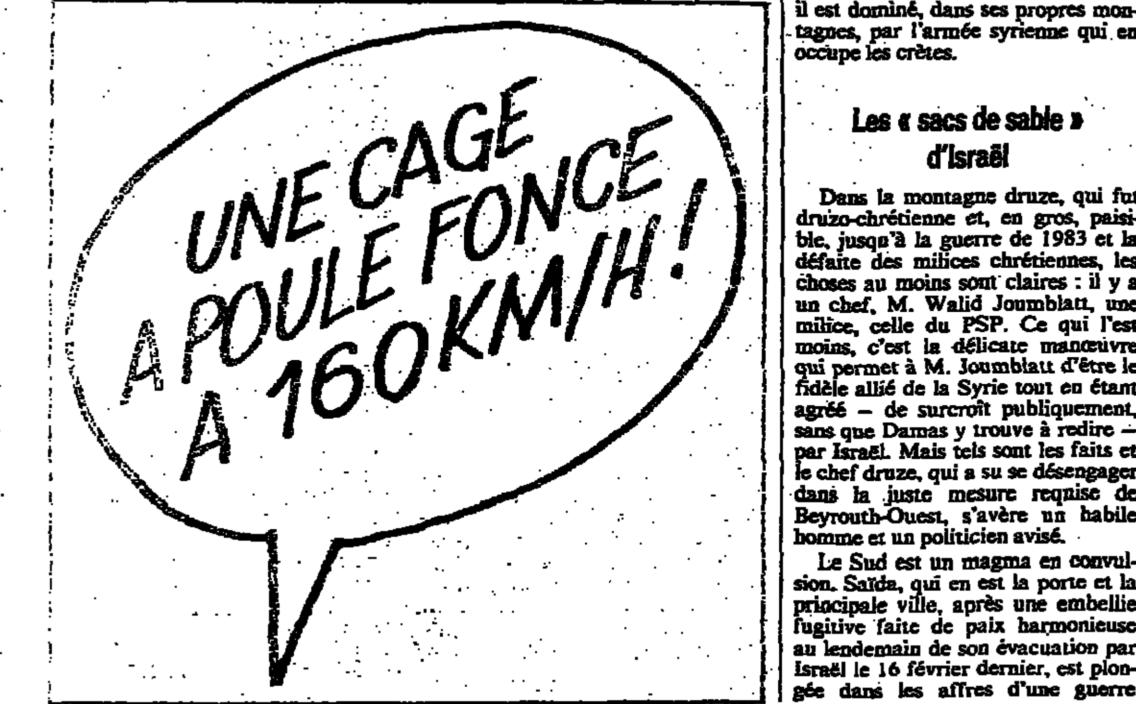
Dix ans de guerre ont ainsi donné naissance à dix Liban. Et encore, ne s'agit-il que des territoires délimités à gros traits. Si l'on entrait dans le détail, chacun se subdiviserait en une multitude d'autres, avec une myriade de petits chefs et de sous-chefs, dans un imbroglio insensé.

Le bilan ? Des pertes humaines atteignant aujourd'hui les cent mille morts prématurément annoncés il y a plusieurs années, soit le taux effrayant d'un tué pour trente habitants ; des destructions dépassant 20 milliards de dollars. Enfin, une crise économique brutalement apparue depuis la mi-1984 et, surtout, depuis le début de 1985, avec une paupérisation rapide et une dévalorisation de la monnaie aussi éclatante qu'avait été jusque-là sa solidité. Le dollar à 18 livres, alors qu'il en valait moins que 4 en 1983 après huit ans de guerre, symbolise ce « *désastre dans le désastre* » aux yeux des Libanais, toutes communautés pour une fois confondues.

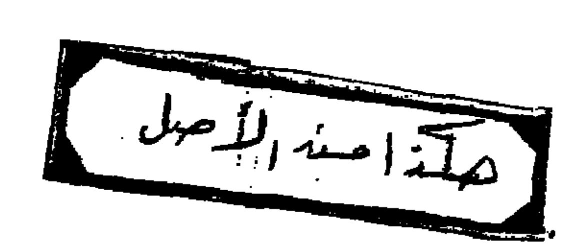
Sinon, des abîmes les séparent, surtout au niveau des générations nouvelles qui ont grandi durant la guerre et ne se connaissent pratiquement pas de territoire à territoire. Le Liban n'est plus qu'un corps désarticulé dont les morceaux ne se sont pas encore tous désemboîtés. Le processus continue. Planifié ? En tout cas, manipulé. La solution ne pourra intervenir que lorsqu'il sera achevé et que les pièces éparses seront prêtes à être rassemblées, pas nécessairement comme elles l'étaient. Logiquement la solution pourrait être fédérale, formule théoriquement répudiée. Mais en reste-t-il d'autre ? Est-elle encore possible ? Elle ne peut plus que s'insérer dans un règlement global de la crise du Moyen-Orient.

Alors dix autres années de guerre au Liban avant que la paix revienne, dans cette terre meurtrie ? Qui pourrait le prédire ou prévoir le contraire ? Sauf miracle, c'est en années qu'il faut compter, en années de malheur.

FIN







AMÉRIQUES

Etats-Unis

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Washington n'exclut pas un recours direct à la force armée contre le Nicaragua

Alors que le Sénat doit se prononcer, la semaine prochaine, sur des crédits d'un montant de 14 millions de dollars demandés par M. Reagan pour un soutien aux antisandinistes, le New York Times *révèle que le gouvernement américain n'exclut plus de recourir à la force contre le régime de Managua. Selon le journal, la Maison Blanche aurait indiqué, dans un document transmis à des comités du Congrès, qu'elle souhaitait un renforcement de l'ordre de quinze mille hommes des groupes d'insurgés engagés dans la lutte armée contre les sandinistes. Le document précise, en outre, que si, pour le moment, les Etats-Unis continuent à exclure* « un recours direct à la force armée » *au Nicaragua, cette* « éventualité devra être en fin de compte admise, étant donné les intérêts américains dans la région, si d'autres politiques échouent ».

Correspondance

Washington. – A moins d'une semaine de la bataille décisive sur la demande de crédits pour l'aide aux antisandinistes nicaraguayens, le président Reagan mène un vigoureux combat de propagande. La tâche est difficile dans la mesure où, pour la première fois, un gouvernement américain demande ouvertement au Congrès de soutenir une insurrection contre un gouvernement étranger avec lequel les Etats-Unis ne sont pas en guerre.

La Maison Blanche fait certes état du soutien donné par certains pays d'Amérique centrale à la proposition présidentielle du 4 avril par laquelle M. Reagan s'engageait à employer les crédits demandés à des fins non militaires pendant une période de soixante jours. Si, à l'issue de ce délai, aucun accord n'était intervenu entre le gouvernement sandiniste et les « contras », des envois d'armes seraient effectués. Le président du Costa-Rica, de passage dans la capitale américaine, s'est bien déclaré favorable à cette initiative, mais ce point de vue n'est pas partagé par tout le monde. Le président de la Colombie, M. Betancur, qui se trouvait lui aussi à Washington ces derniers jours, maintient, pour sa part, de fortes réserves envers ce projet.

Au Congrès, les leaders de la minorité républicaine à la Chambre ont fait savoir que la demande d'aide ne serait pas acceptée sous sa forme actuelle et qu'il serait préférable de négocier un compromis avec les démocrates. Apparemment, ceux-ci, qui sont majoritaires, sont divisés, et certains sont sensibles à l'argument majeur du président Reagan faisant valoir que, faute d'obtenir les crédits qu'il réclame, le gouvernement américain devrait choisir entre une intervention directe et l'abandon de la région au communisme. Ces représentants démocrates seraient disposés à négocier une formule qui éviterait un affrontement avec le président. De son côté, M. Reagan, malgré sa violente rhétorique, pourrait en fin de compte envisager, lui aussi, un compromis.

Pendant ce temps, partisans et adversaires de l'aide aux « contras » se mobilisent dans la rue. Plusieurs groupes, comme Les citoyens pour Reagan ou l'Union conservatrice américaine, ont mis à contribution plus de cent mille personnes pour assiéger les parlementaires et distribuer des brochures sur les « *atrocités* » des sandinistes. Dans le camp adverse, des associations proches des principales églises protestantes ont fait venir des religieuses du Nicaragua pour témoigner sur les « *atrocités* » des antisandinistes.

H. P.

LA VISITE DU PRÉSIDENT CHADLI

Washington apprécie le rôle modérateur que pourrait jouer Alger au Proche-Orient

Correspondance

Washington. – Les entretiens du président Chadli Bendjedid avec les dirigeants américains ont commencé, mercredi 17 avril, dans le très bon climat créé par la décision de Washington, annoncée à la veille de la visite, de faciliter à l'Algérie, « nation amie », l'achat d'armes aux Etats-Unis à des conditions financières de faveur (*le Monde* du 17 avril). Les milieux officiels américains ne s'attendent pas à une augmentation massive des commandes algériennes, mais ils apprécient le désir évident du président Chadli de diversifier ses fournisseurs, afin de ne pas dépendre totalement de l'Union soviétique. Au demeurant, le chef de l'Etat algérien n'a pas présenté de liste d'achat détaillée. Il a seulement assuré le président Reagan que l'Algérie ne nourrissait aucune intention agressive à l'égard de ses voisins et que les armes ainsi acquises seraient exclusivement employées à des fins défensives.

Ménager le roi Hassan II

Du côté américain, on est satisfait de cette précision mais, en tout état de cause, on souligne que les ventes d'équipements militaires américains sont sélectives et qu'elles devront répondre à plusieurs critères. Il s'agira, notamment, de déterminer dans quelle mesure la balance des forces au Maghreb pourrait en être affectée. Les milieux officiels, en effet, veulent ménager le roi Hassan II et ne pas laisser supposer que Washington, mécontent de l'accord entre Rabat et Tripoli, est maintenant décidé à favoriser l'Algérie au détriment du Maroc. Aussi bien, à la Maison Blanche, souligne-t-on avec force que le souverain marocain sera toujours le bienvenu aux Etats-Unis.

Les premières discussions ont également porté sur la situation au Proche-Orient, et, plus spécifiquement, sur le problème palestinien. Le président algérien a souligné l'intérêt qu'il porte à une solution négociée, mais il n'a pas précisé s'il soutenait le plan Reagan de 1982. De son côté, le président américain n'a pu que répéter que les Palestiniens devaient être inclus dans une éventuelle négociation, sans toutefois donner à l'OLP l'exclusivité de leur représentation. Dans les milieux officiels, on met en évidence le rôle très important que l'Algérie pourrait jouer dans le processus de négociations, les vues d'Alger pouvant être prises en considération aussi bien au Caire qu'à Damas.

Au sujet du conflit du Sahara occidental, les milieux américains, animés par le même souci de ne pas compliquer les relations avec Rabat, déclarent seulement que tout règlement devrait tenir compte des vues de la population. Mais l'application du principe d'autodétermination devrait être laissée aux parties. Les Etats-Unis n'ont aucun rôle direct à jouer sur ce terrain.

En ce qui concerne la guerre Iran-Irak, les Américains espèrent qu'étant données les bonnes relations d'Alger avec Téhéran, le président Chadli pourra donner quelques indications sur les chances d'un accord entre les deux pays. Mais ils excluent que les liens d'amitié entre l'Algérie et l'Iran puissent favoriser une amélioration entre les Etats-Unis et ce dernier pays.

Une ère nouvelle

Dans l'ensemble, on estime que la visite de M. Chadli Bendjedid, la première aux Etats-Unis d'un président algérien depuis l'indépendance de son pays, marque le début d'une ère nouvelle dans les relations algéro-américaines. Dans son allocution de bienvenue, le président Reagan s'est félicité de cette nouvelle orientation positive des relations entre les deux pays, et il a annoncé que les Etats-Unis entendent développer la coopération entre les deux gouvernements par l'intermédiaire d'une commission économique conjointe et par un accord sur les échanges culturels. Enfin, il n'a pas manqué de remercier, une fois de plus, le gouvernement et le peuple algériens pour leurs efforts, couronnés de succès, en vue de libérer les otages américains de Téhéran.

HENRI PIERRE.

ASIE

Inde

Les conflits de castes pour l'accès à l'enseignement provoquent des affrontements meurtriers

Onze personnes ont été tuées et quinze autres blessées depuis le début de la semaine à Ahmedabad, capitale de l'Etat du Gujarat, dans l'ouest de l'Inde, où sévit depuis plusieurs semaines une vague de violence. Celle-ci, qui a fait au moins vingt-neuf morts en deux mois au Gujarat et dans l'Etat voisin du Madhya-Pradesh, a pour origine une décision du gouvernement fédéral de réserver un nombre supplémentaire de places aux membres des couches sociales déshéritées dans les universités et dans la fonction publique. L'armée a été appelée à intervenir à Ahmedabad, où l'on a assisté à de véritables batailles de rue entre partisans et adversaires de cette mesure.

De notre correspondant

New-Delhi. – L'image rassurante d'un retour à la stabilité, après l'élection de M. Rajiv Gandhi, est sérieusement ébranlée. Le « *vieux démon* » du pays – la ségrégation castéiste de la société indienne – a relevé la tête, et la presse nationale compte les victimes de la furie partisane et commente un phénomène social qui, plus que tout autre, donne mauvaise conscience à la nation. Début février, l'agitation contre le nouveau plan gouvernemental visant à élargir les quotas d'admission pour les membres des communautés déshéritées commença au Madhya-Pradesh, gagna le Rajasthan voisin et, finalement, enflamma le Gujarat. Au Gujarat, le gouvernement voulait relever l'ancien quota (21 %) jusqu'à 49 %.

Au lieu de s'être résorbé avec le temps, et grâce au développement économique accompli depuis l'indépendance, le problème des castes est devenu de plus en plus criant. Les *hautes castes* s'opposent à toute transgression de leurs privilèges. Hormis à la campagne – où les affrontements entre propriétaires terriens de castes élevées et les métayers intouchables, ces derniers vivant souvent dans des conditions de servage, sont latents, – la polémique est très vive à propos de l'enseignement, point d'appui de toute réussite sociale.

L'intégration des laissés-pour-compte

Peu de temps après l'indépendance, le gouvernement indien chargea la commission Kalelkar de suggérer les meilleurs moyens d'encourager la pleine intégration sociale des laissés-pour-compte de l'Inde. Au terme de ses travaux, cette commission jugea que la discrimination préférentielle (les quotas) était à la fois « *anti-démocratique et contraire aux normes égalitaristes* ». Pendant ce temps, les *basses castes* se réveillaient et revendiquaient.

Plusieurs années après, une autre commission (la commission Baxi), chargée par le gouvernement Janata de revoir la situation, recommanda, au contraire, l'introduction de ces fameux quotas. Elle dénombra précisément quatre-vingt-deux communautés entrant dans la catégorie des « déshérités ». Cette recommandation avait déjà suscité des remous à l'époque. Mais, quatre ans plus tard, une troisième commission, sous l'égide du Congrès-I, le parti gouvernemental, proposa cette fois d'ajouter soixante-trois nouvelles communautés à la liste, regroupant ainsi toutes les castes marginales omises par la commission Janata. Toutefois, elle proposa de n'accorder un système préférentiel qu'à des familles vivant dans une situation de gêne financière.

Opportunisme électoral

Le gouvernement indien attendit près de deux ans avant de trancher. Il le fit à quelques semaines seulement des élections régionales du début du mois de mars et rejeta cette dernière recommandation. Ainsi, les différents Etats de l'Union indienne étaient priés de relever leur quota d'admission en fonction de la proportion de « *communautés déshéritées* » dans leur région. C'est alors que la réaction des *hautes castes* urbaines (la campagne ayant déjà une longue liste d'exactions sanglantes à son compte) est réapparue au grand jour. Reprochant au pouvoir en place d'agir uniquement à des fins opportunistes et électoralistes, les opposants au système font valoir que beaucoup de catégories sociales pouvant aujourd'hui bénéficier de l'élargissement des quotas sont, en fait, des classes économiquement « aisées » et que le stigmate culturel est, quant à lui, en passe de disparaître.

Devant l'ampleur de la contestation anti-quotas, le gouvernement de Gujarat, comme celui du Madhya-Pradesh, a, d'ores et déjà, fait marche arrière en décidant de surseoir temporairement à la mise en œuvre des quotas élargis. Mais ceux à qui on avait fait miroiter la promesse d'aide et assistance prennent mal ce revirement et réagissent à leur tour.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

- EXPULSION D'UN LIBYEN. – Un ressortissant libyen soupçonné d'être l'un des principaux responsables de la chasse aux opposants au régime Kadhafi en Europe a été expulsé de Bruxelles et mis dans un avion pour Tripoli, mercredi 17 avril. L'intéressé, qui résidait en Belgique sous l'identité de Omar Ehmeida, serait en fait l'ancien attaché de presse de l'ambassade de Libye à Londres, Omar Sodani, expulsé de Grande-Bretagne, en même temps que d'autres ressortissants libyens, après la mort d'une femme policier britannique, tuée par balle devant les locaux de l'ambassade, en avril 1984. Sa présence en Belgique avait été dépistée par des reporters de la BBC, et il avait été interpellé mardi 16 avril par la police belge, pour usage de faux-papiers. – *(Corresp.)*

RFA

- UN OFFICIER DE MARINE CONDAMNÉ POUR ESPIONNAGE. – Le capitaine de corvette Wilheim Reichenburg (du cadre de réserve), conseiller militaire de l'Union chrétienne sociale (CSU bavaroise), a été condamné mercredi 17 avril par un tribunal de Munich à six ans de prison pour espionnage au profit de la RDA. Il a notamment été reconnu coupable d'avoir transmis des informations, pendant quatorze ans, aux services secrets est-allemands pour 800 marks par mois. – *(Reuter.)*

Sénégal

- ARRESTATION DE ONZE MILITANTS DU PDS. – Onze militants du Parti démocratique sénégalais (PDS), principale formation de l'opposition, ont été déférés, mardi 16 avril, devant un tribunal de Dakar pour avoir organisé, la veille, une manifestation non autorisée. Le secrétaire général du PDS, Me Abdoulaye Wade avait demandé lundi à ses partisans de prier pour un changement radical de politique au Sénégal. Une partie d'entre eux avaient prié sur les trottoirs après avoir trouvé les lieux de culte fermés. Selon Me Wade, ces onze manifestants ont été inculpés. – *(Reuter.)*

Suisse

- LES ENFANTS NÉS DE MÈRE SUISSE ET DE PÈRE ÉTRANGER obtiendront automatiquement la nationalité helvétique dès le 1er juillet prochain, a décidé, mercredi 17, le Conseil fédéral (gouvernement). Jusqu'à présent, seuls les enfants de père suisse pouvaient obtenir la nationalité suisse. En revanche, les enfants de mère suisse mais de père ou mari étranger qui désiraient devenir suisses à leur majorité (vingt ans ans) devaient engager une procédure de naturalisation identique à celle prévue pour les ressortissants étrangers. Cette nouvelle réglementation relative à l'égalité des sexes pour la transmission de la nationalité est le résultat d'un référendum accepté par les Suisses en 1983.

Tchad

- TROISIÈME TOURNÉE DE M. HABRÉ DANS LE SUD. – Le président tchadien, qui a commencé, jeudi 18 avril, sa troisième tournée dans le Sud tchadien, devait recevoir, le jour même, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, à Am-Timan (sud-est du pays). M. Dumas, qui devait gagner le Sud tchadien à bord d'un avion Transall de l'armée de l'air française, a rencontré jeudi matin le président gabonais, M. Omar Bongo, à Libreville.

AFRIQUE

Togo

LA MORT CONTROVERSÉE DU COLONEL KOFFI KONGO

Une mission d'Amnesty International est arrivée, jeudi 11 avril, à Lomé, pour enquêter sur les circonstances de la mort du colonel Koffi Kongo, survenue le 29 mars. De source officielle, on assure que cet officier, inspecteur général des forces armées togolaises – ancien de Saint-Cyr, – est décédé d'une *« crise cardiaque »*, à son domicile.

Cette version des faits est démentie par diverses sources proches de l'opposition, tant à Lomé qu'à Paris. Le Comité des exilés togolais affirme que le colonel Koffi Kongo était aux arrêts de rigueur au moment de sa mort. Selon la presse togolaise, le gouvernement du président Gnassingbe Eyadema a demandé à plusieurs reprises à la famille de l'officier de faire procéder à une autopsie, *« ce que celle-ci a toujours refusé »*. Selon d'autres sources, c'est le gouvernement qui aurait refusé cette autopsie.

Le colonel Koffi Kongo a été inhumé vendredi 12 avril, en présence du général Eyadema, et les honneurs militaires lui ont été rendus. La mission d'Amnesty, qui a pu rencontrer librement la famille de l'officier, rendra prochainement son rapport.

Angola

Luanda n'a pas encore réagi au retrait militaire sud-africain de son territoire

Les autorités de Luanda n'avaient toujours pas réagi, mercredi 17 avril, à la décision de Pretoria de retirer ses troupes stationnées en Angola. Cette décision, que M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, a qualifiée de *« progrès important »*, est, au contraire, une *« ruse »* pour M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

En France, Mme Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, s'exprimant au nom de M. Dumas, ministre des relations extérieures, a souligné, mercredi, à l'Assemblée nationale, que Paris considère que la résolution 435 des Nations unies prévoyant l'indépendance de la Namibie, demeure la *« seule base acceptable »* pour un règlement du problème namibien. M. George Shultz a également mis en garde Pretoria contre tout plan d'indépendance de la Namibie qui s'écarterait de la résolution 435.

D'autre part, à propos de la décision de principe prise par Pretoria de légaliser les mariages inter-raciaux, le secrétaire d'Etat américain a souligné que *« ces changements sont insuffisants »*. Pour sa part, l'ANC (Congrès national africain) a qualifié cette décision de mesure superficielle ne concernant en rien la grande majorité de la population sud-africaine. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

De notre envoyé spécial

Oshikango (frontière angolo-namibienne). – La cérémonie marquant, mercredi 17 avril, le retrait des troupes sud-africaines d'Angola a été des plus brèves. Dans ce petit village frontalier dont toutes les maisons ont été démolies par les troupes de Pretoria, les SADF (South African Defence Forces) avait installé quelques tentes pour fêter le *désengagement*. Mais il n'y eut, en tout et pour tout, qu'un défilé militaire d'engins tout terrain, de camions et de véhicules de l'intendance, devant un petit parterre de militaires, parmi lesquels le général Constand Viljoen, chef des forces armées. La parade était, comme il se doit, précédée d'une fanfare. Mais aucun hymne national n'a été joué. Seuls quatre militaires des FAPLA (Forces armées populaires de libération de l'Angola), dont l'officier le plus gradé était un capitaine, ont assisté à la cérémonie. Ce dernier s'est refusé à toute déclaration.

Les autorités de Luanda n'ont d'ailleurs pas encore officiellement réagi à la décision sud-africaine. Le moins que l'on puisse dire est que le climat n'était pas aux épanchements et que le point final mis au retrait des troupes de Pretoria, avec presque treize mois de retard sur le calendrier prévu, s'est déroulé dans une atmosphère maussade. Au total, trois compagnies, soit quatre cent cinquante soldats, se sont repliées de Ongiva, à 40 kilomètres à l'intérieur du territoire angolais, soixante autres sont cependant restées à Calueque pour protéger le complexe hydroélectrique de Ruacana-Calueque, et cela pour trente jours, en attendant qu'un accord soit réalisé avec les autorités angolaises pour garantir la sécurité du complexe. La commission conjointe angolo-sud-africaine (JMC), créée lors des accords de Lusaka et chargée de veiller au processus de retrait, doit encore fonctionner pendant un mois.

Pretoria souhaite qu'un *modus vivendi* soit trouvé pour empêcher les infiltrations de la SWAPO et préconise la création d'une commission permanente de surveillance. Mais Luanda est réticent. Il est en tout cas significatif que les soldats du contingent angolais de la JMC, qui auraient dû être présents à Oshikango, n'aient pas participé à la cérémonie.

Le général Viljoen a fait remarquer, au cours d'une conférence de presse, que l'Afrique du Sud avait maintenant rempli sa part d'obligations résultant des accords de Lusaka et attendait que l'Angola en fasse autant, en contrôlant les activités de la SWAPO sur son territoire et en empêchant la reconstitution de ses bases. « *L'Afrique du Sud*, a-t-il déclaré, *a démontré sa volonté de ne pas briser l'actuel effort de paix, mais nous sommes plus forts qu'auparavant et plus déterminés que jamais à défendre le peuple namibien contre la SWAPO. L'Afrique du Sud ne tolérera pas que la SWAPO se réfugie au-delà de la frontière après des raids en Namibie. Si l'Angola autorise cela, nous sommes décidés à reprendre l'effort militaire.* » En clair, l'Afrique du Sud n'hésitera pas à lancer de nouvelles opérations sur le territoire angolais si c'est nécessaire.

Le général Viljoen a rappelé que ce retrait était le deuxième en l'espace de dix ans. La première fois, en 1975, les troupes de Pretoria avaient dû se replier alors qu'elles étaient à proximité de la capitale angolaise Luanda, sous la pression de la communauté internationale et notamment des Américains.

« *Maintenant*, a conclu le général, *nous avons une nouvelle occasion d'ouvrir des négociations, de progresser sur la voie du retrait des troupes cubaines et de promouvoir les solutions internes aux problèmes angolais et namibien.* »

Quelles seront les conséquences de ce que le général Viljoen a qualifié de « *nouvelle page* » dans l'histoire de cette région ? La saison des pluies s'achève et, avec elle, la traditionnelle offensive des maquisards de la SWAPO. Il est douteux qu'à l'avenir l'Angola puisse contrôler les activités de la guérilla dans cette vaste région, si tant est que Luanda en ait la volonté et les moyens. Dans le passé, Luanda n'y est pas parvenu. Si ce scénario se produit, on sera donc revenu à la case départ.

MICHEL BOLE-RICHARD.



ASIE

Cambodge

LES HÉRITIERS DU DÉSASTRE

« Du temps de Sihanouk, c'était la paix »

Phnom-Penh. – Le jeune employé du White Hotel est fier de sa nouvelle acquisition, une petite moto Honda rouge vermillon. *« Mes parents avaient caché de l'or avant l'arrivée des Khmers rouges*, explique-t-il. *Par chance, j'ai pu le retrouver. »* Acheminé en contrebande par bateau depuis la Thaïlande, cet engin est vendu à Phnom-Penh 1 500 dollars au marché noir, avec tous les papiers en règle. *« Il n'y a pas de problème avec les autorités, qui tolèrent ce genre de commerce »*, ajoute-t-il. Ce sont par dizaines que circulent ces petites motos. Les rues de Phnom-Penh ne sont plus l'unique domaine des piétons, comme il y a quatre ans. La circulation réglementée a repris ses droits. Bicyclettes et cyclo-pousses font la loi, mais les voitures reviennent en force. La surprise n'est pas mince de voir rouler une Jaguar, un coupé Mercedes 180, des DS, des grosses américaines, autant de véhicules abandonnés il y a dix ans et que leurs « nouveaux propriétaires » ont remis en état.

En six ans, Phnom-Penh est passé de l'agonie à une vie presque normale, en dépit des graves problèmes d'infrastructure – pénurie d'eau et d'électricité notamment – qui freinent son développement. Cette ville d'environ 450 000 habitants a retrouvé une âme. Les produits de première nécessité sont abondants sur les marchés. Les boutiques – antiquaires, coiffeurs, tailleurs... – ont rouvert leurs portes. Les restaurants privés ou à gestion mixte, les cinémas font recette. Bref, on vit mieux à Phnom-Penh qu'à Ho-Chi-Minh-Ville, et surtout qu'à Hanoï.

Mais Phnom-Penh peut donner une image déformée du Cambodge. Cette année encore, les autorités vont devoir faire appel à l'aide internationale pour subvenir aux besoins en riz des 7,1 millions d'habitants, selon les statistiques officielles. Les conditions climatiques déplorables de l'année dernière – sécheresse suivie d'inondations catastrophiques – ont balayé le plan gouvernemental. La dernière récolte atteindra péniblement les 600 000 tonnes de riz pour une superficie de 830 000 hectares ensemencés. *« C'est le plus mauvais résultat de ces quatre dernières années*, déclare M. Kong Thai Pouthean, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture. *Il faudrait doubler notre production si l'on veut envisager l'autosuffisance. »* Ce déficit pourrait se renouveler l'année prochaine après la destruction des semences de riz flottant par les inondations. Cette analyse est partagée par un expert occidental, d'autant que le marché international ne dispose d'aucun stock de ces semences.

« L'héritage que nous a laissé Pol Pot est dramatique. Nous sommes à la merci du moindre des éléments naturels, ajoute ce haut fonctionnaire cambodgien de formation occidentale. *Nous manquons d'engrais, d'insecticides, de pesticides, de bêtes de trait. La pêche était l'une des richesses du Cambodge. La production actuelle – 60 000 tonnes de poissons – ne représente encore que la moitié de ce qui était pêché en 1970. »*

Pour remettre en état l'ensemble du système d'irrigation, M. Pouthean prévoit un délai d'au moins quinze ans. La première promotion de techniciens agronomes sera opérationnelle dans cinq ans. Un constat d'impuissance qui peut s'étendre à l'ensemble de l'économie du pays. Une délégation commerciale soviétique, en voyage de prospection, est repartie sans envisager de réels échanges commerciaux dans un avenir proche.

Mais l'« héritage Pol Pot » n'est pas suffisant pour expliquer cette situation. Depuis le régime khmer rouge, les Cambodgiens sont sur la défensive. *« Ils veulent savoir où ils vont »*, commente un représentant d'une organisation humanitaire. Ils acceptent très mal le carcan bureaucratique qui se met lentement en place. La répétition des cours politiques, des séances de travaux manuels pour l'ensemble des fonctionnaires, provoquent un sentiment de malaise. *« Le Cambodgien en fait le minimum afin d'éviter les critiques*, ajoute cet expert occidental. *Avant tout, le Cambodgien veut passer inaperçu et, en fait, il ne sait plus où se trouve son avenir. »*

Correspondance

Ce sentiment d'incertitude s'est encore accentué en septembre, lorsque les autorités ont annoncé leur projet de travaux de *« défense de la patrie »* – notamment construction de routes, de fossés de protection – sur la frontière khméro-thaïlandaise afin de contenir les infiltrations des maquisards en des points de passage connus dans les provinces de Battambang, de Pailin et de Koh-Kong. Le retour dans ces zones inhospitalières après les déplacements forcés sous les Khmers rouges a été précédé d'une campagne d'explication des autorités afin d'apaiser les inquiétudes. En six mois, soixante mille personnes environ ont participé à ces travaux. Mais le prix à payer pour ces civils est plus élevé que ne le laissait entendre la propagande.

Il y a bien eu des accidents mortels par l'explosion de mines et d'obus, reconnaît-on de source officielle. Mais, fait encore plus grave, le déplacement de population dans ces zones impaludées entraîne un risque d'épidémie de malaria. *« Le Cambodge se trouve en état d'urgence »*, souligne un médecin. Selon les représentants des organisations humanitaires, 60 % des « volontaires » sont impaludés, dont 50 % d'entre eux victimes du paludisme à falciparum, la forme la plus pernicieuse. Ces estimations semblent en régression après le renforcement des mesures prophylactiques. Il n'en reste pas moins que le Cambodge est désarmé face à cette situation. Les stocks de quinine, qui étaient déjà largement insuffisants, sont complètement épuisés. Les pays de l'Est ne peuvent apporter aucune aide d'urgence puisqu'ils ne disposent pas de quinine. Il faudrait vingt millions de comprimés pour éviter le pire.

M. Hun Sen a reçu, début janvier, les représentants des organisations humanitaires pour les informer de la situation, dont ils avaient déjà pris connaissance par différents canaux. Le Cambodge a déjà reçu un don de cinq millions de comprimés. Le vice-ministre de la santé, M. Nouth Savoen, écarte pour l'instant les risques d'une épidémie. Mais, ajoute-t-il, *« une explosion est possible »* si les travaux se poursuivent pendant la saison des pluies. Or, de source bien informée à Phnom-Penh, on parle d'une nouvelle vague de départs, qui touche essentiellement les cadres, sur la frontière pour une période exceptionnellement longue de six mois. La sagesse voudrait que les départs soient, pour le moins, suspendus. Mais l'administration de Phnom-Penh est convaincue de la justesse de ses décisions. *« Comme le peuple kampuchéen est maître de sa destinée, il sait quelle est sa tâche, son devoir de citoyen. Il comprend bien le danger que représente la menace d'un retour de Pol Pot »*, affirme un cadre du ministère des affaires étrangères.

Une explication plus judicieuse est donnée par un haut fonctionnaire du ministère de la santé. *« Nous avons notre honneur, et il faudra bien que les amis vietnamiens quittent le Cambodge un jour ou l'autre. Nous devons assurer notre défense. C'est la raison de cette décision d'engager ces travaux. »* Les Vietnamiens prépareraient-ils sérieusement leur départ du Cambodge ?

Six années de présence vietnamienne présentent-elles plus d'inconvénients que d'avantages ? Les troupes vietnamiennes de Hanoï constituent toujours un rempart contre un retour de Pol Pot, reconnaissent de nombreux Cambodgiens. Mais les inquiétudes sont réelles quant à une présence prolongée des *bo-doi* sur le sol cambodgien. Les responsables vietnamiens sont conscients de l'évolution de l'état d'esprit de la population cambodgienne. C'est notamment l'une des raisons de la discrétion de l'armée vietnamienne à Phnom-Penh. On reconnaît, de source vietnamienne, que des actes d'indiscipline de jeunes soldats ont provoqué des incidents, toutefois limités, entre Cambodgiens et militaires vietnamiens.

Quant au processus de vietnamisation, il est bien difficile de s'en faire une idée exacte. Les Cambodgiens eux-mêmes estiment excessifs le chiffre de cinq cent mille personnes avancé par la résistance quant à l'importance de la communauté vietnamienne. Les autorités cambodgiennes s'en tiennent à soixante mille personnes. En dehors de Phnom-Penh, les Cambodgiens affirment assister, pour leur part, à un retour des familles qui ont quitté le Cambodge avant 1975. Rien de plus, affirment-ils. La politique de distribution de terres aux Vietnamiens n'apparaît pas de façon certaine. Au contraire, des voyageurs qui se sont rendus récemment dans la province de Svey-Rieng, frontalière du Vietnam, ont constaté que les autorités de Phnom-Penh procédaient à l'installation de familles khmères sur des terres abandonnées. On peut s'interroger, en revanche, sur l'opportunité de rendre obligatoire le vietnamien en première année de médecine, alors que les professeurs vietnamiens utilisent le français.

« Notre pays n'a pas eu de chance. Mais peut-être qu'un jour tout redeviendra normal. » Cette réflexion d'une jeune Cambodgienne n'est pas isolée. Mais à la question « comment », le silence redevient pesant. Certains avancent prudemment le nom de Sihanouk. *« Je ne suis ni favorable ni opposé au retour de Sihanouk*, déclare un fonctionnaire qui tient à conserver l'anonymat. *Mais si son retour doit être une condition à la fin de la guerre, au départ des Vietnamiens et à la réconciliation nationale, alors j'y suis favorable. Il faut arrêter cette guerre. Les Cambodgiens doivent eux-mêmes trouver la solution. Laissez les Cambodgiens s'entendre entre eux. »*

Il est vrai que l'alliance de Sihanouk avec Pol Pot surprend les Cambodgiens et, parfois, les déçoit. *« Sihanouk devrait rentrer*, déclare un commerçant. *Mais à une condition, il doit quitter Pol Pot. Sihanouk doit respecter cette condition. Dans le cas contraire, son retour est impossible. »* C'est la condition avancée par le gouvernement de Phnom-Penh à un retour de Sihanouk. Simple coïncidence ou résultat de la propagande ? La ferveur qui se lit sur les visages lors de la visite, le dimanche, de la salle du trône du palais royal, ouvert au public depuis 1981, témoigne incontestablement de l'attachement des Cambodgiens à l'ancien roi. *« Du temps de Sihanouk, c'était la paix*, souligne un visiteur. *Après, ce fut la guerre et la mort. »*

JAMES BURNETT.

LES VIETNAMIENS AURAIENT REPRIS LE CAMP NATIONALISTE DE PREY-CHAN

Bangkok *(AFP)*. – L'armée vietnamienne a repris le camp des guérilleros nationalistes cambodgiens de Prey-Chan, à la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, a-t-on appris, mercredi 17 avril, de sources militaires thaïlandaises. Quelque mille soldats vietnamiens, appuyés par des chars, ont lancé, mardi soir, un important assaut contre le camp contrôlé par le Front national de libération du peuple khmer (FLNPK), forçant la plupart des guérilleros à fuir. Dix guérilleros ont été blessés, alors que les forces vietnamiennes subissaient de nombreuses pertes, a-t-on précisé de mêmes sources.

Les maquisards se sont regroupés pour une contre-offensive, a-t-on ajouté. Prey-Chan, anciennement Nong-Chan, était tombé une première fois aux mains des forces vietnamiennes dès le début de leur offensive de la saison sèche, le 18 novembre, avant d'être repris par les maquisards du FLNPK. L'armée vietnamienne s'en était emparée de nouveau pendant quelques heures le 7 avril.

Procédés éprouvés

Entre neuf mille cinq cents et dix mille Cambodgiens sont détenus, principalement dans des camps de travaux forcés, pour raisons politiques au Cambodge, a affirmé, mercredi 17 avril, la Société internationale des droits de l'homme (IGMF), dont le siège est à Francfort. L'organisation humanitaire affirme que dans le district de Poïpet (province de Battambang), des hommes et des femmes de quinze à vingt ans, condamnés aux travaux forcés, creusent un fossé de défense de 25 kilomètres de long parallèle à la frontière thaïlandaise.

Le sac de plastique que les Khmers rouges passaient autour de la tête de leurs prisonniers pour les torturer est à nouveau utilisé lors d'interrogatoires, affirme également l'IGMF. Dans les provinces de Battambang et de Siem-Reap, les rivières et les sources ont été empoisonnées pour décimer les guérilleros en lutte contre le régime de Phnom-Penh, et dans plusieurs régions, notamment celles de Kompong-Cham et du grand lac Tonle-Sap (centre du pays), les populations civiles sont expulsées de force pour permettre aux forces vietnamiennes de se déployer, écrit l'IGMF. – (AFP.)

Chine

La visite du premier ministre belge

M. Deng Xiaoping rappelle les « trois obstacles » à la normalisation avec Moscou

(De notre correspondant.)

Pékin. – La visite officielle en Chine du premier ministre belge a permis aux dirigeants chinois de préciser leur position sur leurs relations avec l'URSS, quelques semaines après l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Répondant aux journalistes qui accompagnaient M. Martens, M. Deng Xiaoping a réaffirmé, mercredi 17 avril, l'existence des *« trois obstacles »* (1) à la normalisation des relations sino-soviétiques. *« Ils sont d'égale gravité, car ils constituent chacun une menace pour la Chine »*, a dit M. Deng avant de suggérer que le problème le plus facilement réglable était celui du Cambodge, *« car cela ne porte aucune atteinte à l'URSS ou à ses relations avec le Vietnam »*. Pour la première fois, il a précisé que *« l'URSS peut garder la base* [de Cam-Ranh] *que le Vietnam lui a fournie »*. Il s'agit d'un nouvel appel du pied de Pékin au Kremlin, aux dépens du Vietnam.

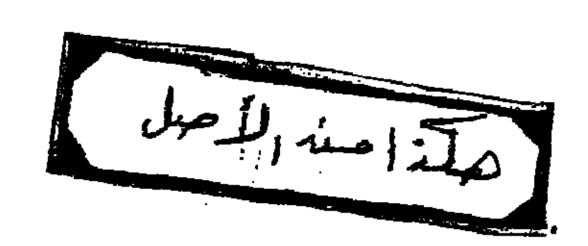
Recevant M. Martens, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a, d'autre part, manifesté sa *« compréhension »* à l'égard de la récente décision de Bruxelles d'accepter le déploiement sur son territoire de seize euromissiles. Il a cependant rappelé que la Chine était en faveur d'une réduction massive des armes nucléaires. M. Deng a insisté sur la nécessité d'une *« Europe unie, puissante et indépendante »*, conditions pour qu'elle puisse mener une *« politique d'indépendance »*.

M. Martens était aussi à Pékin pour parler affaires. Il signe ce jeudi un accord de coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et un accord pour l'octroi d'un prêt sans intérêt à la Chine, d'un montant de 300 millions de francs belges. M. Martens visitera le combinat sidérurgique de Pékin, qui a acheté deux usines victimes de la crise sidérurgique wallonne. Les Chinois vont démonter ces ateliers pour les reconstruire chez eux.

Enfin, M. Martens visitera l'entreprise mixte Shanghai-Bell Telephone Equipment Manufacturing Company, dans laquelle la Belgique a une part de 10 %. Cette usine devrait produire 300 000 lignes téléphoniques dès 1987, mais on envisage déjà de tripler sa capacité. Mardi, Mme Cresson avait signé un protocole pour la vente à la Chine d'un demi-million de lignes. Mais, en Chine, il y a de la place pour tout le monde dans le domaine du téléphone : la semaine dernière, il nous a fallu trois jours pour obtenir la standardiste internationale de Pékin.

PATRICE DE BEER.

(1) Retrait des forces vietnamiennes du Cambodge et des forces soviétiques d'Afghanistan, et réduction du nombre de troupes soviétiques stationnées le long de la frontière chinoise.



هكذا احسن الاصل

politique

Le débat sur la cohabitation

Accusé par M. Jacques Chirac de diviser l'opposition et de faire le jeu des socialistes (*le Monde* du 18 avril), M. Raymond Barre a reçu, le mercredi 18 avril, l'appui explicite de ses partisans au sein du Parti républicain dans son hostilité à la « cohabitation » avec le président de la République. La réplique que s'était attirée l'ancien premier ministre de la part de M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui lui reprochait de ne pas respecter la discipline de son camp, est contrée par les barristes du bureau politique de cette formation.

Ceux-ci ont approuvé une déclaration soulignant les prérogatives des partis dans la préparation des élections législatives et, particulièrement, dans la composition des listes qui seront proposées aux suffrages des électeurs, mais ils contestent à l'UDF et au RPR le droit d'engager par avance le vote des futurs élus à l'Assemblée nationale lorsqu'il s'agira de former le gouvernement. Du moins estiment-ils que l'accord du 10 avril entre les deux formations ne saurait être la loi commune de toute l'opposition à cet égard.

Cette attitude peut se réclamer de la même logique qui inspire à M. Barre – et, officiellement, à l'opposition dans son ensemble – le refus du scrutin proportionnel. Alors que celui-ci tend à accroître la dépendance des élus vis-à-vis de leur parti, les barristes revendiquent la pleine responsabilité, devant les électeurs, de la façon dont ils rempliront leur mandat.

Au-delà ou en deçà des principes, la stratégie barriste, visant à provoquer une élection présidentielle dès 1986, fait apparaître le député du Rhône comme partie prenante du jeu politique qu'il se plaît à dénoncer. M. Laurent Fabius n'a pas manqué d'en tirer parti, au cours de l'émission mensuelle « Parlons France », sur TF 1, en retournant contre M. Barre la formule de la « *ratatouille politicienne* » que l'ancien premier ministre avait utilisé contre les autres chefs de l'opposition. « *Le chef de l'Etat est élu pour sept ans* », a rappelé M. Fabius.

Cohérent avec lui-même, M. Jean-Marie Le Pen, candidat à une alliance gouvernementale avec l'actuelle opposition, se prononce, lui, pour la « cohabitation ».

P. J.

AU PARTI RÉPUBLICAIN

Les barristes veulent provoquer un « effet dissuasif »

Le bureau politique du Parti républicain, réuni le mercredi matin 17 avril, a approuvé un texte dans lequel il affirme son « *attachement au renforcement de l'UDF, comme sa volonté de voir les formations de l'opposition assumer toute leur responsabilité dans cette perspective* ». « *Cette responsabilité dans un régime démocratique, c'est d'abord d'annoncer, avant les élections, les conditions et les modalités de l'exercice du pouvoir en cas d'alternance* », ajoute ce texte, qui précise : « *Cela a été fait par le PR comme par toutes les formations de l'UDF en signant le document du 10 avril concernant nos objectifs de gouvernement avec le RPR ; cela a été fait par la volonté d'un retour au scrutin majoritaire (...) ; cela sera fait dans les semaines qui viennent, en mettant sur pied une stratégie globale de l'opposition (...) ; cela sera fait, également, par la sélection et la composition, au niveau national, des listes qui seront amenées à se présenter devant les électeurs.* ».

Même s'ils ne sont pas opposés à ce texte, les barristes du PR – du moins trois des animateurs du Contrat libéral, qui représent, au sein de la formation giscardienne, les partisans de l'ancien premier ministre, – ont fait connaître leur position. MM. François d'Aubert, Pascal Clément et Charles Millon, respectivement députés de la Mayenne, de la Loire et de l'Ain, ont réaffirmé leur approbation de la démarche, « *marquée du sceau de la constance, de la clarté et du sens des responsabilités* », de M. Barre. Ils précisent qu'ils partagent le refus de la cohabitation avec M. François Mitterrand en cas de victoire de l'opposition en 1986, et, donc, l'engagement de ne pas voter la confiance à un gouvernement de cohabitation. Répondant plus directement au secrétaire général de leur parti, M. François Léotard, qui dans *le Figaro* du 16 avril (*le Monde* du 17 avril) expliquait qu'« *on ne peut frustrer les Français de leur victoire* » en refusant d'assumer les responsabilités d'un gouvernement libéral, les trois députés assurent que c'est la cohabitation elle-même qui risque « *de frustrer l'opposition de sa victoire* ». Pour renforcer cette prédiction, ils citent le qualificatif utilisé par M. Mitterrand, lequel a indiqué qu'il ne sera pas « *inerte* ».

Ils en concluent : « *Tout gouvernement de cohabitation serait condamné à osciller entre la compromission et l'impuissance.* » Autrement dit, il ne faut pas, selon eux, « *prendre le risque de frustrer les Français pour de longues années d'une société libérale qui ne soit ni un mirage ni une parenthèse* », mais réaliser le double objectif d'une victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives, « *suivie, peu après, d'une alternance véritable au sommet de l'Etat* ».

Pourquoi les barristes ont-ils, ainsi, décidé de se distinguer des positions majoritaires du PR ? M. d'Aubert, dans *l'Evénement du jeudi*, donne à cette démarche la finalité d'avoir « *un effet dissuasif sur le RPR et l'UDF* ». Suffisamment nombreux, c'est-à-dire « *une bonne centaine* », indique-t-il, les partisans de l'ancien premier ministre contraindraient les « cohabitationnistes » à gouverner avec le Front national ou le PS, contrairement à leur accord signé.

Le radeau de « la Méduse »

La publicité que les barristes du PR donnent à l'affirmation de leur divergence n'est pas faite pour arranger la direction de leur parti. Pas loin de considérer ces « *discussions* » comme un « *alourdissement* » pour le moins inutile du « *fardeau* » de l'opposition, les « orthodoxes », qui approuvent la conception de l'union de l'opposition dans la perspective de la cohabitation acceptée, « *parce qu'elle ne peut être refusée* », appuient leur démarche sur les inquiétudes qui s'étaient fait jour au sein de l'UDF, notamment au CDS, devant la constitution d'un alliance priviligiée entre RPR et PR, manifestée par les bons termes des rapports entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing.

En soulignant que la préparation des élections législatives et la constitution des listes se feront « *au niveau national* », c'est-à-dire à l'échelon du bureau national de l'UDF et avec le président du groupe de l'Assemblée nationale, M. Gaudin, les mêmes entendent marginaliser la démarche d'un homme qui n'est pas membre de l'union. En choisissant, pour la région Rhône-Alpes, de proposer aux députés sortants de faire liste commune avec eux, l'ancien premier ministre apparaît, selon certains, comme le capitaine d'un « *radeau de* la Méduse » des sortants, qui ne percevrait pas le paradoxe qu'il y a à prétendre, dans le même temps, incarner un certain renouveau.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. LEROY : en 1977, nous n'avons pas été compris

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, répond, dans l'éditorial du quotidien communiste, le jeudi 18 avril, aux commentaires selon lesquels les communistes auraient « *décidé de mettre dans le même sac droite et Parti socialiste, de refuser toute possibilité d'entente, de choisir un splendide isolement* ». « *Il est vrai*, écrit M. Leroy, *que, en 1977, lorsque nous avons critiqué l'abandon par le Parti socialiste des choix du programme commun, nous avons été difficilement compris ; souvent, nous n'avons pas été compris du tout. Mais, à cette époque, notre analyse se heurtait à l'espérance. Aujourd'hui, au contraire, notre analyse rencontre l'expérience. Et l'expérience peut nourrir ue nouvelle espérance qui est, cette fois, fondée.* »

Le directeur de *l'Humanité* ajoute : « *Ce n'est ni dans la politique de droite, si néfaste, ni dans la politique actuelle du Parti socialiste que se trouvent les solutions. Elles se trouvent dans la mise en forme, la mise en œuvre d'une nouvelle politique, celle que propose le vingt-cinquième congrès des communistes.* »

● *L'UNAPL et l'après-86.* – L'UNAPL (Union nationale des associations de professions libérales), qui regroupe soixante et une organisations de professions libérales médicales, juridiques et techniques, se déclare, à la veille de son sixième congrès national qui se tiendra les 25 et 26 avril, prête à « *mener une action au canon auprès des partis politiques et à étudier les choix d'une nouvelle politique issue des législatives de 1986* ».

● *L'anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.* – Le conseil représentatif des institutions juives de France et la section française du congrès juif mondial appellent à un rassemblement au Mémorial du martyr juif inconnu (14, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e), le jeudi 18 avril à 18 heures, pour commémorer le soulèvement des juifs du ghetto de Varsovie contre les nazis, le 19 avril 1943.

M. Fabius reproche à M. Barre de vouloir « raccourcir » la durée du mandat de M. Mitterrand

M. Laurent Fabius, qui s'exprimait mercredi soir 17 avril sur TF 1, comme il le fait chaque mois, a commenté, en ironisant, la prise de position de M. Raymond Barre, défavorable à toute cohabitation avec M. François Mitterrand en cas de renversement de majorité en 1986 : « *En fait, M. Barre, et c'est tout à fait son droit, souhaite être le candidat à l'élection présidentielle. Pour lui, le plus tôt sera le mieux. Il souhaite raccourcir la durée de la présidence du chef de l'Etat. Seulement voilà, les institutions ont prévu tout autre chose. Elles ont prévu que le chef de l'Etat était élu pour sept ans.* » M. Fabius a ajouté qu'il ne « *dépend pas d'un ancien premier ministre* » de modifier sur ce point le fonctionnement des institutions et qu'en la circonstance M. Barre paraît agir en fonction de ses « *intérêts* » personnels. « *Pas de ratatouille politicienne* », a conclu le premier ministre, en reprenant à son compte une expression employée il y a peu de temps par M. Barre...

Le chef du gouvernement a ensuite répondu aux critiques que suscite le projet de réforme du mode de scrutin législatif. Il a estimé que personne ne conteste vraiment la « *simplicité* » du système retenu par le gouvernement, ni que cette réforme répond à un souci de « *justice* ». « *Là où il y a débat*, a-t-il déclaré, *c'est sur l'efficacité de la stabilité des institutions. Il y a deux thèses en présence. L'une consiste à dire : attention, si l'on modifie le mode de scrutin, cela risque d'avoir des conséquences sur la stabilité du pouvoir exécutif.*

» *L'autre thèse, qui est la mienne, consiste à dire : une telle analyse est un peu superficielle. Ce qui est déterminant, c'est la force ou la faiblesse du pouvoir exécutif, et la Ve République, à cause de l'élection au suffrage universel du président de la République, a un pouvoir exécutif fort, et le gouvernement, des armes très fortes. D'ailleurs c'est facile à voir : sous la Ve République, on a eu la stabilité parce que le pouvoir exécutif était très fort. Sous la IIIe et la IVe République, on a eu les deux modes de scrutin, le scrutin proportionnel ou le scrutin majoritaire, et on a connu une certaine instabilité parce que le pouvoir exécutif était très faible. Le président de la République ne servait à rien. Le point déterminant, c'est de conserver dans les institutions de la Ve République le poids du président de la République. C'est cela qui assure un système efficace, quel que soit le mode de scrutin.* » M. Fabius a d'autre part écarté l'idée d'une modification de la Constitution. « *Ce n'est pas la priorité* », a-t-il dit.

Après avoir évoqué son récent voyage en Corée du Sud, M. Fabius a commenté l'évolution de la situation économique. Sur les dernières statistiques du chômage, il a indiqué : « *C'est le deuxième mois où il y a une légère baisse. Je suis prudent, parce qu'il faut attendre plusieurs mois pour voir si la tendance se confirme ou s'il s'agit simplement d'un palier.* » A propos du rythme de l'inflation, il a affirmé : « *Les résultats de mars ne sont pas fameux, et* [en avril] *à mon avis, cela va être la même chose. Je pense que l'inflexion va se produire à partir du mois de mai, et je ne suis pas pessimiste pour l'inflation. C'est à mon avis l'indicateur sur lequel on a le plus d'assurance.* » Concernant le commerce extérieur, il a souligné : « *C'est un bon chiffre pour les exportations, mais les importations se ressentent encore assez fortement du coup d'accordéon du pétrole.* » « *La leçon de tout cela*, a ajouté M. Fabius, *c'est qu'il faut continuer notre effort à long terme.* »

Propos et débats

M. Rossinot (Parti radical) : le loup hors du bois

« La façon dont M. Raymond Barre s'est exprimé dimanche [au cours du « *Club de la presse* » d'Europe 1] a au moins un grand mérite : clarifier le débat politique » a affirmé, mercredi 17 avril M. André Rossinot, car « *M. Mitterrand s'est senti directement concerné, M. Barre a fait sortir le loup du bois.* » Il est clair pour le président du Parti radical que, si l'opposition l'emporte, « *nous nous engageons vers une situation de conflit* », après l'affirmation du chef de l'Etat de son intention de demeurer à son poste quelle que soit l'issue des élections législatives de 1986.

M. Fiterman (PC) : anti

« Nous sommes des anti-Barre résolus » *a affirmé mercredi 17 avril à Vénissieux (Rhône), au cours d'une conférence de presse, M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du PCF. Mais le PCF est aussi hostile, a ajouté l'ancien ministre des transports, à* « toutes les combinaisons qui visent, sous couvert de cohabitation, à poursuivre une politique néfaste pour le pays, appuyée sur de nouvelles alliances ».

M. Barre : alternance au sommet

Pour M. Raymond Barre, le gouvernement s'engage dans une « vaste action de propagande » *destinée à* « ôter aux Français toute velléité de souvenir du socialisme à la française ». *Ainsi s'exprime dans l'éditorial de son bulletin* Faits et Arguments *l'ancien premier ministre qui écrit encore :* « Ne contestons pas ce qui va moins mal. Ne laissons rien ignorer des artifices, des reports d'échéances, des lourdes hypothèques qui pèsent sur le pays. Expliquons sans relâche aux Français que, pour faire face à l'avenir, la France a besoin d'une autre politique et que pour mener celle-ci dans la clarté et dans la continuité, il faut une alternance complète, c'est-à-dire une alternance au sommet. »

M. Le Pen : l'esprit de la Constitution

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, n'est pas d'accord avec M. Barre pour refuser éventuellement à un gouvernement d'opposition et de cohabitation son soutien. Il l'a dit lundi 15 avril au cours du « Grand Forum » *Paris-Match-Radios libres :* « Il me paraît que dans cette affaire, la démarche de M. Barre n'est conforme ni à la Constitution de notre pays ni à l'esprit des institutions de celui-ci. dans ce cas, les institutions auraient pu et dû prévoir que le mandat du président de la république pouvait être interrompu à la suite d'une défaite de la majorité de l'Assemblée nationale. »

M. Chirac : l'union, pas la polémique

M. Jacques Chirac a déclaré à Europe 1 jeudi matin 18 avril : « Quelqu'un qui appartient à l'opposition ne doit pas rendre la tâche de celle-ci plus difficile. M. Raymond Barre n'est pas fondé à critiquer l'action de l'opposition. Tout ce qui va dans le sens de l'union de l'opposition va dans le bon sens, tout ce qui entretient les polémiques va dans le mauvais sens. » *M. Chirac, évoquant la cohabitation a ajouté :* « Le premier ministre est nommé par le président de la République mais il doit avoir la confiance de l'Assemblée nationale. S'il entendait faire un compromis avec le chef de l'Etat il n'aurait pas la confiance de l'Assemblée. La solution dépend de M. Mitterrand. »

QUESTIONS D'ACTUALITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement face au PC et à la droite

Tuteur des arts puisque ministre de la culture, M. Jack Lang a fait à l'Assemblée nationale, le mercredi 17 avril, une brillante démonstration de sa capacité à manier l'art de la gaffe. Citant comme preuve de la volonté du gouvernement d'aider les musées de province, le cas de Bordeaux, sous les signes approbateurs de M. Jacques Chaban-Delmas, le surlendemain de l'élection à la présidence du conseil régional d'Aquitaine de l'ancien premier ministre, il s'est attiré les foudres de certains de ses amis politiques. Après Bordeaux, citer Grenoble, *« chez M. Carignon »*, et insister devant le regard interloqué de M. Louis Mermaz, *« Oui, à Grenoble, monsieur le Président... »*, c'était en rajouter, ou bien ne pas avoir pensé que, lorsque l'on est un de ses amis, il vaut mieux, pour l'heure, ne pas prononcer certains noms devant le président de l'Assemblée nationale et ancien président du conseil général... de l'Isère. M. Jack Lang peut cependant se vanter d'avoir diverti les députés au cours de cette séance consacrée aux questions d'actualité.

« Désinformation »

On est ensuite passé aux choses « sérieuses ». Une « judicieuse » question d'un élu socialiste permit ainsi à M. Pierre Joxe de réaffirmer que, depuis trois ans, il y a eu *« non pas une augmentation mais une diminution du nombre des attentats à l'explosif »*.

De même, en réponse à M. Philippe Bassinet qui, en prévision du scrutin législatif départemental se montre soucieux de l'avenir d'une entreprise qui enrichit tout son département des Hauts-de-Seine, Mme Edith Cresson a pu répondre vivement à la proposition de M. Michel Noir, député RPR du Rhône, de dénationaliser Renault. Soulignant avec plaisir l'opinion contraire de MM. Georges Gorse, maire de Boulogne-Billancourt et député RPR, et Raymond Barre, ainsi que les réserves de M. Jaques Chirac, le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a affirmé : *« La dénationalisation systématique ne relève pas de l'intérêt de notre pays ni des entreprises, mais d'un dogmatisme idéologique pur et simple. »* Quant à M. Henri Emmanuelli, il s'est amusé à relever que les arguments mis en avant par M. Adrien Zeller (app. UDF, Bas-Rhin) pour parler de stagnation des investissements sont identiques à ceux présentés il y a peu par le CNPF.

Les ministres, au long de cette séance, ont répondu avec autant de vivacité aux intervenants du PC qu'à ceux du RPR et de l'UDF. A M. Jean Combasteil (PC, Corrèze), qui parlait de *« désinformation »* à propos de l'émission de FR 3 programmée jeudi soir 18 avril sur la guerre et lui demandait d'*« intervenir auprès du directeur de la chaîne afin que soit organisée une émission de la même durée, à la même heure, de manière à faire entendre la voix de la paix et du désarmement »*, M. Georges Fillioud répliqua que juger une émission qui n'a pas encore été diffusée *« pourrait s'apparenter au procès d'intention »* et qu'il n'avait *« ni le droit ni l'envie »* de pratiquer *« la censure préalable »*, que, dit-il, on lui recommandait. Et à M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), qui, après avoir affirmé que le train-forum sur l'école publique *« apparaît surtout comme une opération politico-publicitaire »*, mettait en avant les insuffisances de crédits dont dispose l'école, M. Jean-Pierre Chevènement répondit avec une froide colère : *« Il n'est pas bon que l'école publique fasse l'objet d'un discours misérabiliste. Mieux vaut faire connaître sa richesse, ses initiatives, les compétences déployées par ses maîtres au profit des jeunes et, par là, de l'avenir. »*

Th. B.

La cravate de M. Lang

Faute d'avoir envahi tout le Tchad, le colonel Kadhafi avait-il décidé d'occuper le banc du gouvernement à l'Assemblée nationale française ? Tout le monde s'est posé la question, le mercredi 17 avril, au Palais-Bourbon. Renseignement pris, ce n'était pas le *« lion du désert libyen »* mais M. Jack Lang qui paraissait un Kadhafi plus vrai que nature. L'habit ayant toujours fait le moine aux yeux de la droite, elle put s'en donner à cœur joie. La palme — une fois encore — est revenue à M. Gabriel Kaspereit, député RPR de Paris, qui demanda au ministre de s'habiller *« comme tous les Français »*, et à cet anonyme qui lui suggéra de venir en *« djellaba »*.

Sous sa tunique, M. Lang avait-il une cravate ? Tout le monde s'est passionné pour cette question capitale ! Après les fantaisies vestimentaires du début de la législature, le bureau de l'Assemblée a, en effet, rappelé dans une décision du 14 octobre 1981 que pour entrer dans l'hémicycle les députés de sexe masculin devaient porter veston et cravate. Règlement qui, bien entendu, ne peut être, constitutionnellement, opposé aux ministres. Mais la coutume le veut. Des assistants parlementaires du gouvernement le rappelèrent au ministre de la culture. Il glissa donc une cravate sous sa tunique avant d'entrer dans l'hémicycle. Mais l'enleva dès la sortie.

M. Lang avait simplement revêtu dès le matin la tenue qu'il voulait porter le soir lors d'une première au Théâtre musical de Paris. D'autant qu'il était persuadé pouvoir échapper à la « corvée » d'une présence au Palais-Bourbon. Mais les ministres proposent, les députés et l'hôtel Matignon disposent.

Th. B.

La commission des lois adopte la réforme électorale

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 avril les deux projets de lois sur la modification du régime électoral des députés. L'opposition a, bien entendu, voté contre. Les élus du PC, s'ils ont approuvé la loi organique, se sont abstenus lors du vote de la loi simple ; ceux du MRG se sont abstenus sur les deux textes. Dans la journée, l'exception d'irrecevabilité du RPR et la question préalable de l'UDF avaient été repoussées ; la demande d'un référendum n'est pas soumise à la commission.

Une dizaine d'amendements du rapporteur, M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis), ont été adoptés. Celui-ci a fait supprimer du projet organique les articles 5 et 6, qui concernent le contentieux électoral, dont il est apparu qu'indirectement ils s'appliqueraient aux sénateurs. — Les amendements communistes prévoyant notamment un compte national des restes mais l'utilisation de cette globalisation dans les départements les moins favorisés par le premier calcul du nombre de députés, ainsi que la suppression de la barre de 5 % des suffrages exprimés pour avoir droit à un élu, furent repoussés. Ceux du MRG, qui allaient dans le même sens et prévoyaient la répartition des sièges, — non pourvus par l'application du quotient électoral, — non pas à la plus forte moyenne mais aux plus fort reste, subirent le même sort. L'opposition n'a pas déposé d'amendement.

La commission doit examiner le jeudi le projet sur l'élection des conseillers régionaux.

● *La hausse de la cote de popularité de M. Mitterrand se poursuit,* selon BVA. — La cote de popularité du président de la République continue de remonter au mois d'avril. C'est ce qu'indique un sondage de BVA publié par l'hebdomadaire *Paris-Match*. D'après cette enquête effectuée du 2 au 9 avril auprès d'un échantillon représentatif de 912 personnes, 37 % des Français (ils étaient 35 % le mois dernier) affirment avoir une bonne opinion de M. Mitterrand, et 50 % (52 % dans la précédente enquête) une mauvaise.

La cote de popularité du premier ministre reste stable avec 49 % d'avis favorables. Toutefois, les personnes qui déclarent avoir une mauvaise opinion de M. Fabius sont sensiblement plus nombreuses : 31 % en avril au lieu de 24 % en mars.

D'autre part, depuis le départ de M. Michel Rocard du gouvernement, M. Jack Lang est le ministre le plus populaire (52 % d'opinions positives). Le ministre de la culture devance MM. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports (49 %), et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation (43 %) qui enregistre ainsi un gain de 8 points.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 17 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué officiel suivant a été publié :

● **INSERTION DES JEUNES**

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan des actions menées par les missions locales pour l'insertion des jeunes.

1) Les missions locales ont été instituées par les pouvoirs publics en 1982 et mises en place à l'initiative des collectivités locales. Dans une zone géographique donnée, elles rassemblent l'ensemble des personnes ou institutions concernées par l'insertion des jeunes : élus locaux, services publics de l'Etat, partenaires sociaux, associations. Elles assurent une fonction d'accueil et de suivi des jeunes de seize à vingt-cinq ans. Elles ont pour objectif de susciter et d'appuyer toutes initiatives et actions concertées de nature à aider les jeunes : emploi, logement, culture, formation...

2) Trois ans après la création des premières missions locales, dont le nombre atteint aujourd'hui la centaine, le bilan dressé par la délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, que dirige M. Bertrand Schwartz, met en évidence les résultats positifs de cette opération décidée à l'origine à titre expérimental. Deux cents mille jeunes ont bénéficié d'un accueil et d'un suivi approfondi, leur permettant de tirer le meilleur parti des mesures mises en œuvre par l'Etat et les collectivités locales. La mobilisation active des élus, des partenaires sociaux et des associations a démultiplié les effets de cette politique nationale et suscité un ensemble d'initiatives dans les domaines les plus divers : mode d'expression des jeunes, nouvelles qualifications accessibles aux jeunes exclus, solidarités nouvelles entre générations...

Afin de soutenir l'action des missions locales, plusieurs ministères ont signé des conventions particulières, comme celle qui permet, avec l'appui du ministère des droits de la femme, de développer l'action en faveur des jeunes femmes qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.

La rencontre nationale des missions locales, qui se déroulera au parc de La Villette les 27, 28 et 29 juin prochain, témoignera des résultats obtenus depuis plus de deux ans.

3) Le gouvernement a confirmé son appui aux missions locales pour l'insertion des jeunes. L'augmentation progressive du nombre des missions locales sera poursuivie. Dans le cadre d'orientations nationales définies par chacun des ministères concernés, des conventions seront passées avec les collectivités locales en vue de fixer les moyens mis en œuvre chaque année. Ces conventions prendront en compte les objectifs retenus en concertation avec l'ensemble des partenaires de chaque mission locale. La délégation développera son rôle d'animation du réseau des missions locales et de diffusion des actions mises en œuvre. Elle encouragera localement toute mesure susceptible de faire échec aux processus d'exclusion des jeunes : liaison entre insertion professionnelle et insertion sociale, création d'activités, entreprises intermédiaires, associations de main-d'œuvre et de formation, nouvelles qualifications, réseaux d'expression et de communication, etc.

● **DROITS DE L'HOMME**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action extérieure de la France dans le domaine des droits de l'homme. Cette action s'exerce à deux niveaux :

1) Au sein des organisations internationales, les représentants de notre pays coopèrent activement à la définition de nouvelles normes internationales de protection des droits de l'homme et dénoncent vigoureusement, où qu'elles surviennent, les violations de ces droits.

Dans le cadre des Nations unies, la France a largement contribué à l'élaboration de la convention de lutte contre la torture. A la commission des droits de l'homme, elle a soutenu les résolutions concernant la situation des droits de l'homme en Afrique australe, au Proche-Orient, au Chili, au Salvador, au Guatemala, en Iran et en Afghanistan.

Au Conseil de l'Europe, la France a signé le protocole additionnel nº 7 à la convention européenne des droits de l'homme qui renforce les garanties déjà acquises. Soucieux d'aller plus loin encore dans cette matière, le gouvernement français a contribué efficacement à la conférence de Vienne, en vue de garantir l'intégrité de la personne face au développement de la science et de la biologie.

Dans le cadre de l'UNESCO et de la future conférence d'Ottawa, la France est animée des mêmes et permanentes préoccupations.

2) Le gouvernement français intervient, par ailleurs, constamment en faveur de cas individuels dans toutes les régions du monde. Alerté par les postes diplomatiques, l'opinion et les organisations non gouvernementales, il participe à la recherche des disparus, œuvre à la libération des prisonniers, dénonce les pratiques de torture, intervient en faveur des libertés politiques, religieuses et syndicales. Depuis quatre ans, plusieurs milliers de cas individuels ont pu être résolus grâce à cette action persévérante.

● **TRANSPORTS**

Le secrétaire d'Etat chargé des transports a présenté au conseil des ministres une communication relative à la contribution du secteur des transports à l'exportation.

I. — **Les exportations de services de transport routier, aérien, maritime et ferroviaire** s'élèvent chaque année à plus de 70 milliards de francs. Les échanges extérieurs concernant les matériels et équipements ferroviaires et aéronautiques civils ont dégagé pour leur part un solde positif de près de 20 milliards de francs en 1984. Une reprise sensible des commandes aéronautiques civiles s'est manifestée en 1984 et se confirme en 1985. Parallèlement, la conclusion récente d'un contrat de trois cents locomotives électriques avec la Chine illustre le redémarrage de nos exportations ferroviaires.

II. — **Les marchés de transport aérien et routier** sont de plus en plus ouverts à la concurrence internationale ; les opérateurs français doivent s'organiser pour en tirer parti. Les entreprises de transport routier seront invitées à utiliser davantage les procédures d'aide à l'exportation, notamment l'assurance prospection, qui prendront mieux en compte les spécificités de ce secteur. Le gouvernement poursuivra par ailleurs ses efforts en vue de faciliter le passage aux frontières et lever les obstacles au trafic.

III. — **Grâce à leur fonction d'assistance et de coopération technique et à leurs activités d'ingénierie**, les grandes entreprises publiques de transport (Air France, SNCF, RATP, Aéroports de Paris, etc.), jouent un rôle décisif dans la pénétration des marchés étrangers et la promotion des exportations de matériels. Dans le cadre d'une coopération renforcée avec les industriels, elles devront accentuer leurs efforts pour que les matériels dont elles passent commande en France puissent s'adapter facilement aux besoins des marchés étrangers.

● **CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi qui permet à l'Etat de créer exceptionnellement, et dans la limite des crédits prévus à cet effet par la loi de finances, une école, un collège ou un lycée dans le cas où la commune, le département ou la région ont refusé ou négligé de le faire. Il appartient en effet à l'Etat d'assurer, sur l'ensemble du territoire national, l'égalité d'accès de tous les jeunes Français à l'enseignement public.

Ces dispositions avaient déjà été adoptées par le Parlement lors de l'examen de la loi de finances pour 1985. Le Conseil constitutionnel ayant jugé, le 30 décembre 1985, qu'elles ne pouvaient pas figurer dans une loi de finances, le gouvernement se conforme à sa décision en les reprenant sous la forme d'une loi ordinaire.

● **MODE DE SCRUTIN DANS LES TOM**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a présenté au conseil des ministres un projet de loi organique et un projet de loi ordinaire, relatifs à l'élection des députés des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte. Les territoires de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, qui élisent chacun deux députés, constitueront l'un et l'autre une circonscription unique. Les députés y seront élus comme dans les départements, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Dans le territoire de Wallis et Futuna et dans la collectivité territoriale de Mayotte, qui élisent chacun un seul député, le régime actuel du scrutin majoritaire uninominal à deux tours sera maintenu.

LA QUESTION CALÉDONIENNE

Dans l'attente de la décision gouvernementale

Les trois principaux protagonistes de l'affaire calédonienne, MM. Jean-Marie Tjibaou, chef de file du FLNKS, Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial, et Edgard Pisani, délégué du gouvernement, sont à Paris où ils devraient séjourner probablement jusqu'à la fin du mois, date à laquelle le gouvernement doit rendre publique sa décision concernant l'avenir de ce territoire d'outre-mer. Les seuls éléments d'information sur cette décision sont, outre les préparatifs pour le développement de la base aéronavale de Nouméa-Tontouta (*le Monde* du 18 avril), l'indication faite par le président de la République, en privé, à des journalistes, de sa préférence pour l'« *indépendance-association* » prônée par M. Pisani. On sait d'autre part que l'hôtel Matignon est, sur ce sujet, plus réservé.

Dans l'attente de cette décision, chacun tente d'infléchir l'opinion à son avantage. Ainsi, pour M. Jacques Lafleur, le projet de base militaire stratégique revient « *à terme à préparer une base pour une autre puissance, par exemple l'Union soviétique* ». Ce projet a, toujours selon le député RPR de Nouvelle-Calédonie, pour fonction de « *rassurer les populations* » et de « *séduire une partie de l'électorat pour l'acquérir à l'idée de l'indépendance-association* ». M. François Fillon, député de la Sarthe, chargé au RPR des problèmes de défense, a, de la même façon, affirmé que « *seul le maintien de la souveraineté française peut garantir la pérennité de notre dispositif militaire et de son renforcement* ». M. Fillon regrette « *que cet engagement militaire soit mené parallèlement à un désengagement politique* ».

Aux yeux de M. Tjibaou, pourtant, ce désengagement-là tarde à venir. Multipliant les prises de parole depuis son arrivée mercredi en métropole, le dirigeant indépendantiste a insisté sur l'« urgence » qu'il y a, selon lui, à prendre une décision « claire ». « *Nous avons l'impression qu'après avoir été très vite, le gouvernement pense qu'il faut se presser lentement* », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « *Ce calendrier qui recule ne nous rassure pas. Le problème est sérieux : il y a l'insécurité permanente liée à la revendication d'indépendance. C'est ce problème qui fait qu'il y a urgence.* » Interrogé sur le développement de la base aéronavale de Nouméa, M. Tjibaou a indiqué qu'il s'inscrit sans doute dans le « donnant-donnant » de la discussion avec le gouvernement. Il a ajouté : « *Les affrontements militaires concernent les grandes puissances. Nous, nous sommes petits et nous voulons rester petits. Nous ne voulons pas de base militaire de qui que ce soit.* »

A l'Assemblée nationale, M. Lang a été interrogé par M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, sur les raisons de l'invitation transmise par le ministère de la culture à M. Tjibaou. « *Sa présence*, dit M. Baumel, *est un soufflet à tous nos compatriotes.* » M. Lang a précisé que M. Tjibaou « *figure parmi les centaines d'invités conviés à l'inauguration d'une exposition sur les arts d'Océanie.* » M. Tjibaou a été invité en sa qualité de président de l'Office culturel mélanésien, a rappelé M. Lang, avant de conclure à l'adresse de M. Baumel : « *Si certains d'entre vous avaient eu moins de mépris pour la culture de ces pays océaniens, nous n'en serions pas là.* »

La France des mers du Sud

(Suite de la première page.)

Implications stratégiques ? La région entend se tenir à l'écart des conflits entre les deux superpuissances : la question est de savoir si l'émancipation des derniers territoires sous tutelle étrangère sert ou compromet cet objectif. Après avoir encouragé plus ou moins discrètement les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, l'Australie, par la voix de son premier ministre, M. Hawke, ne vient-elle pas d'adresser une mise en garde à ceux qui, extérieurs à la région, seraient tentés de « déstabiliser » le territoire ?

Ces considérations, plus que la bataille métropolitaine entre la droite et la gauche, sont au cœur de la réflexion que mènent sur place partisans et adversaires de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Les uns soulignent que des cinq pays de « l'arc » mélanésien, seule la Nouvelle-Calédonie n'a pas conquis sa souveraineté et que, parmi eux, les Fidji offrent un modèle intéressant de cohabitation entre les deux principales ethnies. Réponse de M. Ukeiwé : « *Demandez aux Mélanésiens, qui sont devenus minoritaires...* »

« Nous sommes océaniens »

Le président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie s'intéresse beaucoup au statut des îles Cook, dont l'autonomie est assez étendue, mais dont la défense et les relations extérieures continuent d'être assurées par la Nouvelle-Zélande. Les anti-indépendantistes insistent sur le faible niveau de vie des Etats de la région, en particulier du Vanuatu, l'un des derniers venus à l'ONU, et rappellent que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le plus peuplé avec trois millions d'habitants, vit surtout de l'aide australienne.

De ce tableau régional, il ressort aux yeux de tous que le choix n'est pas entre le maintien sous tutelle de la métropole et la séparation pure et simple, mais qu'il existe une diversité de solutions. « *Entre une autonomie poussée très loin et une indépendance-association aménagée*, dit par exemple M. Pisani, *il y a peu de différences techniques.* » M. Didier Leroux, président de la Fédération patronale, déclare : « *La notion de souveraineté a-t-elle pour la France tant d'importance par rapport à sa présence culturelle, commerciale, stratégique ?* » Les indépendantistes, pour leur part, sont assez réalistes pour accepter le principe de l'association proposé par le délégué du gouvernement.

En définitive, malgré les divergences fondamentales qui continuent d'opposer les deux camps sur le statut précis du territoire, tout le monde, ou presque, s'accorde pour reconnaître à la fois que la Nouvelle-Calédonie doit s'affirmer au sein de la communauté des peuples du Pacifique et qu'elle est appelée à garder des liens solides avec la France. Du côté des anti-indépendantistes, on s'attache ainsi à développer la coopération avec la Polynésie afin d'aller, comme le dit M. Yves Magnier, porte-parole du gouvernement territorial, « *vers une confédération des territoires français du Pacifique* » (préfigurée symboliquement par la prochaine création d'un « marché commun » entre Nouméa et Papeete). M. Jacques Lafleur, député RPR, parle de la « *conscience d'une communauté française isolée dans un monde anglo-saxon* ».

Du côté du FLNKS, on tient à peu près le même langage. « *Nous sommes océaniens et membres de la communauté humaine de la région du Pacifique* », dit, par exemple, M. Yann Céléné Uregeï, chargé des relations extérieures du « gouvernement provisoire », mais, dans le même temps, les porte-parole du mouvement indépendantiste n'hésitent pas à souligner leur spécificité francophone dans un environnement dominé par l'influence britannique.

De ce constat, chacun tire certes des conclusions différentes sur la nature des relations qui doivent unir, à l'avenir, la France et la Nouvelle-Calédonie, mais, dans un camp comme dans l'autre, on est convaincu que la métropole sera conduite à jouer un rôle important, quelle que soit la solution retenue. Cela va de soi pour les anti-indépendantistes : M. Lafleur, par exemple, estime que le maintien du territoire « *dans le cadre de la République* » répond à un triple intérêt local, national et international, car il est, selon lui, le seul moyen d'assurer la prospérité de la Nouvelle-Calédonie, de sauvegarder les positions de la France et de préserver la stabilité de la région face aux diverses convoitises.

D'autres, au sein de la Communauté européenne, en particulier dans les milieux d'affaires, envisagent sans trop d'appréhension l'accession à l'indépendance, à condition que celle-ci ne soit « *ni canaque ni socialiste* » et que la métropole offre à cet égard quelques garanties. Les indépendantistes, enfin, affirment que tout est négociable dès lors qu'est reconnue la souveraineté mélanésienne.

Pour les uns comme pour les autres, l'apport de la France peut être double : diplomatique et économique. Diplomatique : même si les pays du Pacifique ont pour souci prioritaire de préserver la paix dans la région, ils n'en sont pas moins solidement ancrés au camp occidental. L'Australie, explique-t-on à Nouméa, « *ne veut pas d'un Cuba à ses portes* » et considère la présence française comme un « *facteur de stabilité* ». Depuis le voyage en Libye de militants du FLNKS, elle a « *viré de bord* » et compte sur la France pour prévenir tout dérapage. Officiellement, le gouvernement de Canberra approuve donc la démarche de M. Pisani.

A l'issue d'une rencontre, le 21 janvier, avec M. Tjibaou, le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a affirmé que son pays jugeait favorablement la proposition de la France de continuer à aider la Nouvelle-Calédonie après l'indépendance. Il a précisé également qu'il avait insisté auprès de M. Tjibaou sur le « *besoin de stabilité* » en Nouvelle-Calédonie et sur le fait que l'Australie et les autres nations du Pacifique souhaitaient éviter une situation « *qui accroîtrait la tension et la confrontation dans la région* ». De source officieuse, on fait observer, du côté australien, que les Etats voisins ont montré, par la façon dont ils ont réagi aux efforts de l'Union soviétique pour s'introduire dans cette zone, qu'ils sont dans l'ensemble « *plutôt conservateurs* », et on estime que la Nouvelle-Calédonie, devenue indépendante dans les conditions prévues par le plan Pisani, « *aurait à peu près la même attitude* ».

Une zone dénucléarisée

Le seul obstacle aux bonnes relations de la France avec les pays océaniens est évidemment la continuation des essais nucléaires de Mururoa, qui provoque des protestations unanimes dans l'ensemble du Pacifique Sud. Le FLNKS s'est emparé de ce thème, et ses représentants en ont fait l'axe de leur action en Polynésie.

Le dernier Forum du Pacifique Sud — institution qui réunit tous les ans les chefs de gouvernement des pays de la région — s'est prononcé pour la création d'une « zone dénucléarisée ». Cependant, comme le montre la question controversée de la présence de navires américains porteurs d'armes nucléaires, cette dénucléarisation demeure un objectif lointain. Au demeurant, les pressions exercées sur la France semblent s'être atténuées ces dernières années.

Sur le plan économique aussi, la Nouvelle-Calédonie doit chercher, de l'avis général, à concilier ses appartenances océaniennes et ses relations privilégiées avec la France. Les économistes du territoire soulignent que, « *le nickel n'étant plus ce qu'il était* », la Nouvelle-Calédonie doit trouver d'autres pôles d'activité : le tourisme, la mer, l'agriculture. Cette diversification, notent-ils, était en cours avant que la crise politique ne fasse « *replonger* » le territoire. On a assisté notamment au développement de l'industrie touristique et à la naissance d'industries agro-alimentaires. La suppression de l'indexation automatique des salaires a permis de diminuer l'inflation.

Il ne faut pas toutefois se faire d'illusions. Même si certains observent avec beaucoup d'intérêt les « nouveaux riches » de l'Asie du Sud-Est, comme Singapour, Taiwan ou le Japon, qui ne sont pas si éloignés du territoire et qui pourraient éventuellement le faire bénéficier de leur prospérité, il apparaît à tous que le concours de la métropole demeurera indispensable, comme l'est celui de l'Australie en Papouasie-Nouvelle-Guinée. « *Si l'indépendance signifie boucler son budget avec ses ressources*, confie un dirigeant d'entreprise, *on peut se demander s'il existe une économie calédonienne.* » Celle-ci, de toute évidence, reste à construire. « *La Nouvelle-Calédonie*, ajoute notre interlocuteur, *est à l'heure actuelle une vitrine luxueuse pour tous les micro-Etats de la région. Peut-être faudrait-il accepter une certaine baisse du niveau de vie.* »

Il est probable, en effet, que l'intégration de la Nouvelle-Calédonie dans l'économie de la région est à ce prix. Pour les plus conscients des Calédoniens — qu'ils soient caldoches ou canaques — l'avenir du territoire suppose la reconnaissance d'une double solidarité, avec ses voisins du Pacifique, d'une part, avec la lointaine métropole, d'autre part.

THOMAS FERENCZI.

Prochain article :

POLYNÉSIE : COMMENT RESTER ?

NUMÉRO SPÉCIAL

L'EVENEMENT du Jeudi

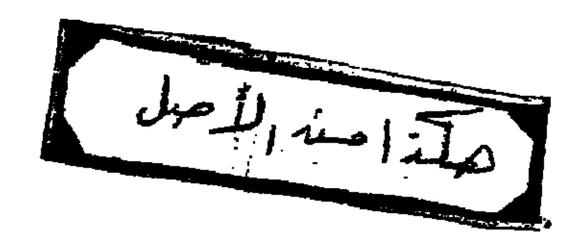
Il y a quarante ans

LE CRÉPUSCULE DU DIABLE

15 avril 1945 : la bataille de Berlin s'engage. Des millions d'hommes vont se livrer l'ultime assaut de la guerre. Le régime nazi vit ses dernières heures. Final wagnérien pour le plus gigantesque drame du siècle. L'Europe espère que, de cette effroyable apocalypse, surgiront des peuples enfin réconciliés...

Quarante ans après : Le totalitarisme et le racisme sont toujours là, et l'holocauste nucléaire plane sur une Europe cassée en deux...

50 pages de témoignages, de récits, de reportages, de photos.
Un numéro exceptionnel de l'« Evénement du jeudi » à conserver



SOCIÉTÉ

NOMBRE RECORD DE DÉTENUS ET DE SUICIDES

La situation se dégrade dans les prisons

Alors que le nombre de détenus a atteint le 1er avril le chiffre record de 44 654 pour 32 500 places, les suicides en prison ne cessent d'augmenter. Dérive inquiétante pour un garde des sceaux soucieux de la condition carcérale. Chiffres révélateurs d'une situation qui ne cesse de se dégrader.

Le nombre record de suicides (58 en 1984) traduit un climat aujourd'hui au fatalisme et à la désespérance. C'est la face cachée d'un pourrissement qui a débouché par le passé sur des révoltes collectives et prend aujourd'hui la forme de protestations muettes.

On dira que le nombre de suicides augmente parce que celui des détenus croît. Mais ce nombre était jusqu'à présent insensible aux variations de la population carcérale. Du milieu du dix-neuvième siècle à 1971, il y a eu une vingtaine de suicides par an. A partir de 1972, la courbe grimpe brusquement à 40 environ et s'y maintient pendant dix ans. En 1982, nouvelle poussée : après les 42 suicides de 1981, on en enregistre cette année-là 54, puis 57 en 1983 et 58 en 1984. La tendance pour 1985 n'est guère plus encourageante : 13 du 1er janvier au 17 avril.

Non seulement on se suicide davantage en prison qu'en liberté, mais on s'y suicide de plus en plus. Pourquoi ? L'explication divise les spécialistes. « *Sans doute*, observe M. Jean Favard, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, *faut-il attribuer ce phénomène au fossé grandissant qui existe entre l'univers carcéral et la vie à l'extérieur.* » La prison est de plus en plus mal supportée par ceux qui, il y a vingt ans, se seraient fait une raison. Elle est surtout insupportable à ceux qui viennent d'être incarcérés. Sur les 58 suicidés de 1984, 39 étaient des détenus qui attendaient d'être fixés sur leur sort.

L'autre cause possible tient à la promiscuité et à la dégradation des conditions d'incarcération. Le taux d'occupation des prisons est actuellement de 137 % en moyenne et atteint 150 % dans certaines grandes maisons d'arrêt. Encore les 32 500 places dont dispose l'administration pénitentiaire sont-elles pour certains indignes d'un pays développé.

C'est l'opinion de M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis et rapporteur pour avis du budget des prisons, qui écrivait l'automne dernier : « *Dans l'un des bâtiments des grandes Baumettes* [à Marseille], *il y a 16 douches pour 900 détenus, de sorte qu'il est pratiquement impossible d'assurer une douche hebdomadaire à chaque détenu. En outre, dans certaines cellules, il fait 40 °C en été, alors que 3 détenus sont incarcérés dans une pièce de 10 m². L'eau nécessaire à la vie quotidienne arrive dans les cellules par un robinet situé au-dessus de la cuvette des WC... Tout cela ne permet pas de respecter la dignité des détenus.* »

Indifférence

Le budget de l'administration pénitentiaire interdit de remédier à une telle situation autrement qu'au compte-goutte. L'Etat dépense en France 150 francs par jour pour l'entretien et la surveillance de chaque détenu, contre 600 francs en Suède. Une nouvelle place en prison coûte cher (400 000 francs en moyenne), ce qui signifie que le rythme des constructions et des rénovations ne peut suivre l'accroissement de la population carcérale. De nouveaux établissements ont certes été ouverts ces dernières années à Nantes, Lorient, Draguignan et Moulins (Allier). De même, le ministère de la justice a-t-il programmé, pour la période 1986-1989, la création de 2 328 places nouvelles, mais, en ajoutant à celles-ci les 32 500 places existant aujourd'hui, on ne couvre pas le besoin actuel, près de 45 000.

La situation dans les prisons continue ainsi de se dégrader dans l'indifférence quasi générale jusqu'au jour où un incident mettra le feu aux poudres, comme cela s'est produit il y a dix ans. Il y avait eu 11 morts lors des grandes révoltes de l'été 1974, et 9 établissements furent dévastés.

A la chancellerie, on se lamente de cette situation, due à une opiniâtre rigueur budgétaire dont la responsabilité n'incombe évidemment pas au seul Robert Badinter. Une des rares satisfactions enregistrée, ces temps derniers est d'avoir vu la proportion de prévenus, c'est-à-dire de détenus en attente d'un jugement définitif, baisser légèrement. Ils étaient 22 211 le 1er avril, soit un pourcentage de 49,74 contre 51,33 le 1er janvier, 51,17 le 1er février et 50,06 le 1er mars.

Cette baisse régulière depuis quatre mois est-elle due aux mesures adoptées récemment pour réduire le nombre d'incarcérations après inculpation et accélérer le cours des instructions ? Au ministère de la justice, on veut le croire, sans en avoir la preuve tangible. Il y a là un « *phénomène encourageant* », dit-on, même si un tel pourcentage de prévenus, qui reste anormal car il s'agit de personnes présumées innocentes, vaut à la France un triste record en Europe occidentale, l'Italie exceptée.

BERTRAND LE GENDRE.

APRÈS LA PUBLICATION DES ARTICLES D'ARAMIS SUR LE TERRORISME

Un droit de réponse des trois Irlandais de Vincennes

Après la publication, dans le Monde *des 13, 14 et 15 mars, d'une série de trois articles consacrés, sous le pseudonyme Aramis, à la lutte contre le terrorisme international en France, nous avons reçu, avec demande de droit de réponse, la lettre suivante de Steve King, Michel Plunkett et Mary Reid, les trois Irlandais cités dans l'affaire de Vincennes.*

● « A nouveau, nous nous trouvons au cœur d'un procès qui nous est fait par la presse. Cette fois, c'est *le Monde* qui rejoint les rangs de nos accusateurs. Que ces propos, à force d'être répétés, finissent par apparaître véridiques, est malheureux pour nous. Malheureux, injuste et dangereux.

» Nous pensons que l'origine de cette campagne de presse contre nous, est à la fois évidente et identifiable.

» Peut-être est-il naturel que divers individus déjà sérieusement échaudés par l'affaire de Vincennes, veuillent prendre leur revanche de cette manière. Néanmoins, celà n'excuse pas la presse. Les journalistes impliqués dans cette offensive sont à ce point impressionnés par leurs « informateurs » qu'ils ne jugent plus de la qualité de l'information. A la longue, c'est une presse libre — et la démocratie — qui deviennent victimes quand des « contacts priviligiés » subvertissent l'analyse objective.

» Rappelons, tout d'abord, un point mineur qui semble avoir été perdu de vue par la presse. Nous avons passé dix mois dans les prisons françaises, et pendant cette période, des recherches très poussées ont été effectuées sur notre passé et nos activités tant en France qu'à l'étranger. A cette époque, la raison d'Etat exigeait que l'on trouve contre nous, soit des charges qui permettraient de nous traduire devant la justice française, soit des motifs qui autoriseraient notre extradition. Rarement, trois individus ont-ils été à ce point disséqués par la justice européenne. Si nous sommes aujourd'hui libres, ce n'est pas tant en raison de quelque erreur de procédure dans l'affaire de Vincennes qu'en raison de l'absence de charges recueillies contre nous.

Dupé

» Aramis glisse bien rapidement sur ces erreurs de procédure. Celles-ci n'étaient pas simplement des bavures, car elles consistaient en falsification de procès-verbaux de police, en une concertation en vue de mentir à un magistrat, et, comme nous l'avons toujours indiqué, dans la fabrication de preuves contre nous, à savoir, le placement d'armes, et d'explosifs dans notre maison. Le terme « erreur » semble donc bien léger lorsqu'il s'agit d'actions qui sont des infractions d'autant plus graves qu'elles ont été commises par des agents de l'Etat au nom de l'Etat.

» C'est d'ailleurs pour celà que nous sommes parties civiles, dans plusieurs informations et que nous avons demandé une indemnisation pour détention arbitraire, devant la Commission.

» Comment cette affaire est-elle née ? demande Aramis, et de répondre que le capitaine Barril a appris par un informateur, la présence à Paris d'un groupe d'Irlandais dont l'activité subversive était liée au terrorisme international. Ici, nous sommes au cœur du débat : « l'informateur ».

» Nous avons toujours expliqué, et continuons de le faire que les services secrets britanniques organisent des missions spéciales pour neutraliser des républicains irlandais tant en Irlande qu'à l'étranger et nous pensons donc que Barril a été dupé par ces sources britanniques.

» L'explication d'Aramis, selon laquelle « *en touchant aux Irlandais* » *c'était casser la logistique du ter-* » *rorisme venu du Proche-Orient* » est injustifiable, inadmissible et sinistre. Avec horreur, nous apprenons que nous sommes une ligne de démarcation dans la lutte contre le terrorisme : deux époques se distinguent, la période anté-irlandaise, avec le massacre de la rue des Rosiers, et la calme période post-irlandaise.

La vraie terreur

» Pour des raisons historiques, la France a toujours été touchée par des problèmes moyen-orientaux : le débordement de ces problèmes qui prennent la forme d'actions terroristes en France n'a rien à voir avec l'Irlande. De plus, nous voulons qu'il soit clair que nous sommes contre de telles actions, et nous ne pouvons que répéter que c'est avec une horreur profonde que nous voyons nos noms associés aux assassinats de la rue des Rosiers.

» Le 3 septembre 1982, donc cinq jours après notre arrestation, Michel Foucault dans une interview, indiquait : « *Après tout, s'il y a des* » *luttes politiques qui ont leur justi-* » *fication historique, ce sont bien* » *celles que les Irlandais mènent* » *depuis quatre siècles (...). On sait* » *que ce n'est pas de ce côté-là que* » *se trouve le terrorisme qui risque* » *d'être actif et virulent en France.* » »

» Foucault est aujourd'hui mort, mais ces mots restent entièrement vrais. Nous n'avons jamais caché nos conceptions politiques, ni notre engagement dans la lutte pour une Irlande unie et socialiste.

» Notre seule préoccupation est l'Irlande, mais à chaque fois, notre affaire est utilisée pour éloigner l'attention de notre pays. Pourtant, la situation en Irlande ne ressemble d'aucune manière à la réalité politique européenne : depuis seize ans, il y a une lutte armée qui se déroule contre la présence britannique dans le Nord, et il y a un soutien politique large à cette lutte. En réponse, des observateurs estiment que l'armée britannique a développé la politique du « *pas de quartier* ». En conséquence, elle supprimerait les suspects sans autre forme de procès.

» Cela est la vraie terreur, il serait bon que la presse française sache que ce qui constitue pour elle « *un divertissement journalistique* » devient pour nous une question de vie ou de mort. »

EN BREF

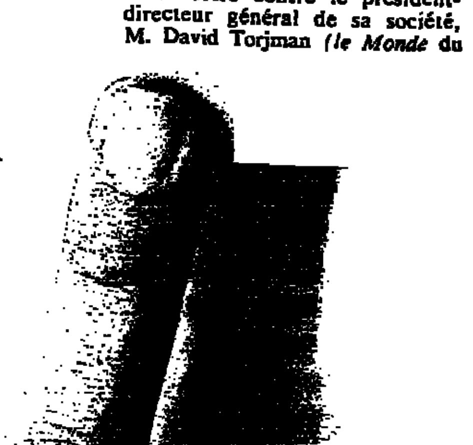
● *M. Jean-Claude Krief condamné pour dénonciation calomnieuse.* — La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, mercredi 17 avril, à six mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende, pour dénonciation calomnieuse, M. Jean-Claude Krief, ancien éducateur, dont les déclarations furent à l'origine de l'affaire du Coral, en 1982. L'écrivain Gabriel Matzneff, qui avait été mis en cause et interpellé par la police à la suite de ces fausses déclarations, a obtenu 20 000 francs de dommages et intérêts.

Dans un communiqué, M. Matzneff se félicite de ce jugement qu'« *il considère comme une grande victoire de la vérité et de la justice* ».

● *Anthony Delon a quitté le Quai des Orfèvres.* — Anthony Delon, placé en garde à vue dans le cours de l'enquête sur une tentative de meurtre contre le président-directeur général de sa société, M. David Torjman (*le Monde* du 18 avril), a quitté le Quai des Orfèvres mercredi 17 avril peu avant 22 h 30.

Anthony Delon avait été interpellé dans la nuit de mardi à mercredi vers 1 h 40 devant le domicile de M. Torjman alors qu'il venait d'arriver devant l'immeuble muni d'un démonte-pneu. Anthony Delon avait expliqué sa présence aux policiers en leur déclarant qu'il venait tout simplement rapporter à M. Torjman divers objets dont le démonte-pneu.

● *Les prostituées reçues au ministère des droits de la femme.* — Les prostituées parisiennes qui protestent contre la menace de fermeture de studios rue Saint-Denis, prévue par le maire du deuxième arrondissement, ont décidé, mercredi 17 avril, de surseoir à la grève de la faim qu'elles avaient annoncée (*le Monde* du 18 avril). Elles ont en effet obtenu d'être reçues, jeudi après-midi, par le directeur du cabinet de Mme Yvette Roudy, ministre délégué, chargé des droits de la femme.



L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE GRÉGORY VILLEMIN

Six mois pour rien

Epinal. — De « journée décisive » en « journée décisive », quoi de décisif ? Rien. Sinon une succession de fausse alertes — ou de fausses manœuvres — dans une affaire décidément, et peut-être irrémédiablement, glauque. Six mois pour en arriver là.

Le 16 octobre 1984, Grégory Villemin, âgé de quatre ans, est trouvé ligoté, mort dans la Vologne. Le 17 avril 1985, la justice et la police sont toujours dans l'incapacité de trouver — ou de prouver — une réponse. Qui ?

Un semestre pour en arriver là. L'enquête commence à l'automne presque sur les tréteaux, avec conférence de presse quotidienne, confidences orientées et, pour finir un « auteur présumé », Bernard Laroche, offert en présumé coupable à l'opinion publique. L'homme est inculpé d'assassinat et écroué. L'enquête continue. L'hiver venu, ce qui avait conduit, le 5 novembre, Bernard Laroche en prison — des témoignages « irréfutables » — lui vaut de sortir le 4 février suivant : les témoignages étaient tout, sauf irréfutables.

Le printemps arrive. Présumé innocent, mais toujours inculpé, Bernard Laroche est assassiné le 29 mars, devant son domicile, par le père de Grégory, Jean-Marie Villemin. L'enquête continue avec maintenant un aspect de grand guignol. L'inculpé est mort. Les témoins sont escamotés, transportés dans des coffres de voiture pour échapper aux journalistes. Plus encore, une coupable « suggérée », ce qui est une variante de l'« auteur présumé », est définie : la mère de Grégory. Toujours les confidences, les rumeurs ; la gendarmerie avait « son » coupable ; la police judiciaire, qui a repris l'enquête, a manifestement « sa » coupable.

Voilà bien pourquoi, au-delà de l'appel lancé à la presse le 15 mars dernier par le procureur général de Nancy, M. Roger Deschармes, il faut avoir dans cette « affaire douloureuse » des réserves de réserves. Et ne plus constater que les faits avec des prudences de greffier.

De notre envoyé spécial

Lundi donc, M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, travaillant sur l'assassinat de Bernard Laroche, recevait le témoignage de sa veuve : Marie-Ange Laroche est venue lui dire ce qui s'était passé le 29 mars à Aumontzey, et ce qu'elle a dit recoupait à peu près exactement ce que l'auteur du meurtre, Jean-Marie Villemin lui-même, avait rapporté à la police judiciaire.

Mardi, cette police judiciaire, enquêtant sur la mort de Grégory, a entendu, pendant plusieurs heures à Nancy, un témoin « important ». Il s'agit de Mme Christine Jacquot, amie de Christine Villemin, gardienne de Grégory. Mme Jacquot est la dernière personne à avoir vu l'enfant vivant — hormis le ou les assassins, — le 16 octobre dernier. Les enquêteurs lui ont donc demandé de préciser son témoignage.

Discrétion et bavardages

Elle, à l'origine, avait déclaré avoir remis l'enfant à sa mère, à 17 heures environ. Puis, elle dit avoir vu revenir Christine Villemin, seule et complètement affolée vers 17 h 20, lui déclarant : « *Ma pauvre Christine, si tu savais tout ce que j'ai enduré depuis des années.* » Ce témoignage contredisait celui de Mme Villemin. Celle-ci affirmait avoir repassé du linge chez elle, jusqu'à 17 h 30, pendant que l'enfant jouait dehors. Puis, ayant constaté la disparition de Grégory, elle se serait rendue d'abord chez un proche voisin, M. Méline, avant de prendre sa voiture et d'aller chez Christine Jacquot. C'est-à-dire qu'elle n'y serait arrivée qu'à 17 h 40.

Ce point intrigue les enquêteurs. Les policiers ont également beaucoup insisté auprès de Mme Jacquot pour savoir si, le 16 octobre, l'enfant avait avec lui, dans son sac, au départ du domicile de sa nourrice, son bonnet. Ce bonnet, Mme Villemin, elle, affirme être allée le chercher à l'intérieur de sa maison, avant de laisser Grégory jouer seul.

Mercredi 17 avril, enfin, M. Lambert a entendu Christine Villemin pendant plus de trois heures au palais de justice d'Epinal. L'audition, cette fois, visait l'assassinat de Bernard Laroche et le témoignage qu'elle-même pouvait apporter, ayant reçu avant et après les faits la visite de son mari à la clinique de La Roseraie le 29 mars dernier. Toutes les précautions avaient été prises pour que l'arrivée et le départ de Mme Villemin se fasse dans la discrétion absolue et aussi pour que le secret, tout aussi absolu, demeure sur ce qui s'est dit dans le bureau du juge d'instruction.

On ne sait donc pas ce que Christine Villemin a dit au juge Lambert. Ou plutôt on ne le saurait pas si la mère de Grégory n'avait estimé nécessaire de parler à nouveau à la presse. Mme Villemin, comme elle l'avait déjà fait au moment des rapports d'expertise en écritures, a parlé. Trop, assurément. Lorsqu'elle affirme à *la Liberté de l'Est* que « *Jean-Marie a très bien fait* » de tirer sur Laroche. Trop encore quand, dans son acharnement à défendre son mari, elle accuse violemment la gendarmerie : « *Les gendarmes lui ont dit qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour confondre Laroche, mais qu'il y aurait bien assez de preuves pour défendre celui qui le descendrait.* » (*Le Parisien libéré.*)

Au-delà de ces excès, on ne doute pas que certaines déclarations faites à la presse aient été redites au juge d'instruction. Christine Villemin lui aura répété ce qu'elle a dit à tous. Elle a bien signé le chèque d'achat du fusil du meurtre, le 10 novembre dernier, son mari et elle-même ont bien, à deux reprises, la nuit, tendu des guet-apens à Bernard Laroche pour tenter de le tuer. Et qu'elle ignorait tout des projets de son mari au matin du 29 mars.

Christine Villemin n'a pas été inculpée de complicité d'assassinat. C'est donc que le juge a décidé qu'elle disait vrai.

PIERRE GEORGES.

A Pau

LE REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION

M. Michel Svahn, président controversé de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau, en raison d'une série d'arrêts jugés au Pays basque trop favorables au GAL (Groupe antiterroriste de libération), a réaffirmé, mercredi 17 avril, son intention de se maintenir à son poste. Contrairement à des informations sérieuses, de source judiciaire, reproduites dans *le Monde* du 17 avril, aucune décision de remplacement de ce magistrat n'est encore effective.

C'est en fait à l'assemblée générale des magistrats de la cour d'appel de Pau que revient la charge d'attribuer une présidence, et la prochaine réunion de cette assemblée n'aura lieu que le 26 avril. Il n'a fait nul doute, cependant, que la chancellerie est favorable au départ de M. Svahn, réclamé par certains magistrats et policiers en fonctions au Pays basque, et que l'installation, mardi, à Pau, de M. Jean-Claude Hébert, jusqu'ici magistrat à Agen, annonce une nouvelle répartition des présidences au sein de la cour d'appel. Mais l'annonce de ces changements par les milieux judiciaires du Pays basque est jugée prématurée.

● *Mise en liberté de Daniel Debrielle.* — Inculpé et incarcéré depuis le 16 mars à Châteauroux (Indre) pour un cambriolage et un hold-up à main armée, Daniel Debrielle a été remis en liberté mercredi 17 avril. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bourges (Cher) a, en effet, décidé le 16 avril sa mise en liberté (sous caution de quinze mille francs pour la seule affaire de cambriolage). A sa sortie de prison, Daniel Debrielle a réaffirmé sa « *complète innocence* ». « *J'ai un nom, j'en suis victime* », a-t-il ajouté, se référant à sa lutte contre les quartiers de haute sécurité, lors d'une précédente incarcération de 1977 à 1981 pour une autre affaire dont il fut ensuite acquitté (*le Monde* du 8 décembre 1984).

Membres présumés du GAL

TROIS HOMMES SONT ÉCROUÉS A BAYONNE APRÈS LE MEURTRE DE XAVIER GALDEANO

(*De notre correspondant*)

Bayonne. — Les trois membres présumés du commando du GAL (groupe antiterroriste de libération) soupçonnés d'avoir tué, le 30 mars à Saint-Jean-de-Luz, le photographe Xavier Galdeano ont été inculpés d'assassinat, mercredi 17 avril à Bayonne, par M. Schmidt de La Brélie, le juge d'instruction chargé du dossier (*le Monde* du 16 avril). Les trois hommes ont été écroués.

Ils avaient été arrêtés le week-end dernier dans la région parisienne alors qu'ils s'apprêtaient à recevoir une somme d'argent en paiement de leur « contrat ». L'un d'eux a reconnu sa participation à l'assassinat : il s'agit de Jacky Pinard, âgé de quarante et un ans, ancien employé d'une société de gardiennage, qui a admis avoir été recruté à Paris pour une somme de 55 000 francs.

Les deux autres membres du commando n'ont pas reconnu leur participation : comme Jacky Pinard, Alain Parmentier, âgé de trente-cinq ans, et Bernard Foucher, âgé de trente-huit ans, sont sans profession. Ce dernier aurait finalement accepté de conduire les deux autres au Pays basque pour une mission de reconnaissance.

Jeudi 18 avril, devait être présenté à M. Schmidt de La Brélie le quatrième homme : Guy Cantaverana, âgé de trente-cinq ans, cuisinier en chômage, soupçonné par les enquêteurs d'être l'instigateur de l'attentat. Cinq autres personnes, des proches des inculpés, devraient être déférées au parquet de Bayonne dans les prochains jours.

A Bayonne

DEUX INFORMATIONS OUVERTES APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UNE IMPORTANTE CACHE D'ARMES

Deux informations judiciaires ont été ouvertes, mercredi 17 avril, par le parquet du tribunal de Bayonne à la suite de la découverte, lundi, d'un stock de plus de 2,5 tonnes d'explosifs et de munitions dans la villa d'un sympathisant basque à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques).

Une autopsie du corps du propriétaire, M. Michel Laville, a été ordonnée en raison des circonstances de la mort de celui-ci. M. Michel Laville se serait en effet donné la mort — après en avoir averti les gendarmes — au moyen de deux fusils de chasse disposés à hauteur de poitrine (*le Monde* du 18 avril), mais les enquêteurs n'excluent pas l'hypothèse d'une mise en scène.

Une autre information, contre X cette fois, a été ouverte pour déterminer la provenance du stock d'explosifs et des armes trouvés dans la villa. Selon les premiers éléments de l'enquête, les lots d'explosifs auraient pu être volés en Espagne par l'organisation séparatiste ETA.

● *Attentat de Colomiers : quatre personnes écrouées.* — Quatre des vingt-trois personnes interpellées mardi 16 avril après un attentat à l'explosif commis dimanche contre un transformateur EDF à Colomiers (Haute-Garonne) ont été écrouées, mercredi 17 avril. Il s'agit de MM. Gérard Fabre, trente-quatre ans, Marcel Pley, trente-deux ans, sa compagne Mlle Danielle Chenal, trente-neuf ans, tous sans profession et demeurant à Toulouse, et M. Gérard Mossol, trente-cinq ans, employé d'imprimerie, qui ont été présentés au juge d'instruction, M. Pierre Lavigne.

Les policiers avaient découvert une cache d'armes et du matériel servant à la fabrication d'explosifs au domicile de M. Mossol (*le Monde* du 18 avril).

MÉDECINE

LE PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL DE BIOÉTHIQUE

Science, conscience et manipulations

M. François Mitterrand inaugure, ce jeudi 18 avril, au palais de l'Elysée, les travaux du colloque international de bioéthique, qui se tiendra jusqu'au 22 avril à Rambouillet. Ce colloque réunit une vingtaine de personnalités scientifiques de très haut niveau – dont trois prix Nobel de médecine, – toutes nommées par les chefs d'Etat participant aux sommets des pays industrialisés. Ce colloque, qui fait suite à la réunion « préparatoire » organisée en 1984 à Hakone (Japon), constitue la première étape d'une réflexion intergouvernementale sur les problèmes éthiques que soulèvent aujourd'hui les prodigieuses avancées de la biologie.

Existe-t-il une géographie de l'éthique ? Pourra-t-on trouver sans mal, derrière l'avalanche des découvertes biologiques et des performances médicales d'aujourd'hui, une morale scientifique et une déontologie médicale communes pour s'opposer aux pressions financières et politiques qui ne manqueront pas tôt ou tard de se manifester ? Telles sont les questions qui se poseront au par le colloque de Rambouillet. En décidant d'ouvrir le débat sur la bioéthique dans le cadre des réunions des pays industrialisés, la France fait à l'évidence œuvre utile, mais elle se met aussi dans une situation paradoxale puisque la réflexion des Français sur la bioéthique n'est qu'à peine amorcée.

Quelle doit être la réponse à la vieille question des rapports de la science et de la morale, au moment où l'on enregistre les premiers résultats de la formidable synergie qui entraîne et rapproche depuis plus d'un siècle les sciences fondamentales et la biologie ?

Une fusée à trois étages

Plus qu'à une nouvelle lecture du vivant, nous assistons à l'émergence de possibilités révolutionnaires d'action sur le vivant, humain, animal ou végétal. Nous sommes en train de passer du savoir au pouvoir, ou encore du simple relevé cartographique à la conquête colonisatrice. La réflexion sur la bioéthique peut donc permettre au corps médical la mise en œuvre d'une politique active contre une nouvelle forme de barbarie scientifique industrielle. « *Notre temps*, écrit le biochimiste Erwin Chargaff, *transgresse toutes les morales, tous les décalogues de l'humanité (1)...* » « *En choisissant d'encourager une réflexion internationale*, explique-t-on solennellement à Paris, *le président de la République a souhaité rassembler les intelligences, afin que le respect de la dignité et de la liberté des hommes et des femmes serve de guide à ces réflexions qui concernent le plus intime de l'existence.* »

Les travaux scientifiques objets des débats, comme les frayeurs ou les réflexions qu'ils suscitent, peuvent être comparés à une fusée à trois étages. A la base : le génie génétique, cet ensemble de techniques qui met progressivement en culture la jachère qu'était récemment encore la génétique. Il ne s'agit plus ici d'étudier les gènes, mais d'en contrôler l'expression, de réaliser des transferts de patrimoine génétique – ou transgénose – entre des organismes unicellulaires (bactérie, levure, cellule) ou pluricellulaires (plante, animal ou homme).

Ces travaux prennent une importance considérable dès qu'il s'agit de manipulations effectuées soit dans l'œuf, soit au niveau des cellules ou des lignées germinales. On peut ainsi désormais jouer à volonté sur la gamme de l'acquis autant que sur celle de l'inné. A-t-on déjà injecté des gènes étrangers dans des ovules humains fécondés ? Si oui, pourquoi ? Le fera-t-on ? Le saura-t-on ? Et quelles sanctions seront alors prises ?

Au second étage de la fusée : l'application de ces mêmes techniques au diagnostic anténatal des maladies héréditaires ou congénitales. On assiste à un inquiétant élargissement du fossé entre les moyens diagnostiques et les possibilités curatives, car les maladies en question échappent le plus souvent à toute thérapeutique. Ainsi, le corps médical dispose d'un nouvel outil sophistiqué, mais il est contraint pour l'instant de ne proposer que des interruptions volontaires de grossesse. On mesure ici le risque évident d'eugénisme, auquel il faut ajouter celui d'exercer une discrimination envers certaines ethnies. Comment intégrera-t-on, au plan éthiques les prochains développements de la médecine prédictive qui proposeront le dépistage d'un « terrain » prédisposant au diabète ou à certains cancers ? Quelles connexions pourra-t-on légitimement établir entre l'informatique et la médecine, en constituant, sans atteindre aux libertés, des fichiers de personnes porteuses d'anomalies génétiques ?

Le dernier étage, d'une autre nature, concerne « l'assistance » qu'on voudrait aujourd'hui porter à la procréation. Il s'agit là d'un exemple parfait de glissement d'une technique du champ de la thérapeutique au domaine non médical. Le divorce entre la fécondation et la procréation, l'intervention d'un tiers dans le dialogue amoureux, ce vaudeville génétique suscite de vifs débats. Certains, comme le garde des sceaux français, revendiquent le droit individuel à la procréation autonome. Vaut-il mieux, comme on le fait du côté français, imaginer une « *structure de répartition internationale des enfants en quête de parents et de parents en quête d'enfants* » ? On peut à loisir noircir ou embellir le tableau. Les catastrophes prévues avec les manipulations génétiques ne se sont pas produites. Sont-elles toujours à craindre ? L'essentiel est qu'on assiste aujourd'hui, à une quête internationale de normes et de références concernant l'acceptable et ce qui ne l'est pas. Une quête d'autant plus ardue qu'elle devra, du moins en occident, se faire sur les décombres des formes traditionnelles du sacré.

JEAN-YVES NAU.

(1) Revue trimestrielle *Prospective et santé*, nº 14.

Les participants

Les participants au colloque international de bioéthique ont été désignés par les différents chefs d'État des pays concernés.

Pour le Canada : MM. Keith Dorrington (Toronto) ; , Jean Rochon (doyen de la faculté de médecine de l'université Laval) ; David Roy (directeur du centre de recherches clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal).

Pour la France : MM. Jean Dausset (prix Nobel, professeur au Collège de France ; François Gros (conseiller auprès du premier ministre, professeur au Collège de France) ; Michel Serres (professeur à l'université de Paris-I, philosophe).

Pour la République fédérale d'Allemagne : MM. Franz Boeckle (université de Bonn) Albin Eser (Institut Max-Planck, Fribourg) ; Benno Hess, directeur de l'Institut Max-Planck de Dortmund).

Pour l'Italie : M. Ermelando Cosmi (université de Pérouse) Claudio Tocchini-Valentini (Rome) ; (Elio Polli (université de Milan).

Pour le Japon : Setsuo Ebashi (université de Tokyo) Takeo Kuwabara (université de Kyoto) Tomio Tada (faculté de médecine de Tokyo).

Pour le Royaume-Uni : Sydney Brenner (directeur du laboratoire de biologie moléculaire de Cambridge) ; Stuart Hampshire (université d'Oxford, philosophe) ; Robin Nicholson (conseiller scientifique du premier ministre).

Pour les Etats-Unis : Daniel Nathans (prix Nobel de médecine, université John Hopkins) ; Frédérick Robbins (prix Nobel, président de l'institut de médecine à l'Académie nationale des sciences) ; Lewis Thomas (Memorial Sloan Cancer).

Pour la Communauté économique européenne : MM. Paulo Fasella ; H. Galjaard (Rotterdam) F. Leroy (Bruxelles).

On indique, du côté français, que la rencontre de Rambouillet prendra la forme d'une « *réunion de travail fermée* » dans laquelle « *les participants pourront parler librement entre eux* ».

Trois thèmes principaux seront abordés : génie génétique et transfert de gènes, diagnostic natal, procréation médicalement assistée.

Au terme de ce colloque, un document de synthèse sera rédigé puis soumis à l'approbation des différents chefs d'Etat. Ce thème pourrait être abordé lors d'un prochain sommet des pays industrialisés, qui se tiendra à Bonn du 2 au 4 mai prochain.

SPORTS

FOOTBALL

AVANT LE MATCH DE COUPE D'EUROPE BORDEAUX-TURIN

Grandes manœuvres autour de Michel Platini

Platini négocie avec Bordeaux ! L'information diffusée par TF 1, le 17 avril au journal de 20 heures, a mis en effervescence les milieux du ballon rond. Cela ne signifiait pas seulement que le capitaine de l'équipe de France allait quitter la Juventus de Turin pour revenir exercer ses talents de numéro 10 dans l'Hexagone, mais surtout qu'une semaine avant la demi-finale retour de la Coupe d'Europe des clubs champions, le bourreau des Girondins à Turin annonçait son prochain changement de camp. De quoi déclencher une formidable campagne de presse de l'autre côté des Alpes, campagne de nature à semer le trouble dans les esprits des joueurs de la « Juve » avant le voyage de Bordeaux.

C'était sans doute l'intention du commanditaire du club de Claude Bez en donnant ce « scoop » à la télévision. On peut aussi se demander dans quelle mesure TF 1 n'est pas complice de cette manœuvre : Claude Bez est non seulement le président des Girondins mais aussi le comptable du Variété-Club de France dont le président n'est autre que Thierry Roland, spécialiste du football sur cette chaîne.

Toujours est-il que Bernard Genestar, l'homme d'affaires de Platini, a fait la mise au point suivante : « *Si le président Bez m'a déjà fait savoir qu'il était intéressé par la venue de Michel Platini à Bordeaux, celui-ci a de son côté mis les choses au point : il est lié par contrat avec la Juventus jusqu'en juin 1986, et il entend aller au bout de son contrat.* » Interrogé par *L'Equipe* sur la suite de sa carrière, il y a quelques semaines, Michel Platini a indiqué qu'il y a 80 % de chances pour qu'il prenne sa retraite en 1986, 10 % pour qu'il signe dans un club américain et 10 % dans un club britannique.

BASKET-BALL : *Coupe de la Fédération.* – Limoges et le Stade français se sont qualifiés pour la finale de la coupe de la Fédération le 27 avril à Caen. En matches retour des demi-finales, le 17 avril, les clubs parisien et limousin se sont inclinés respectivement face à Avignon (73-72) et à Orthez (133-111), mais la différence de points aux matches aller était suffisante pour assurer leur qualification.

CYCLISME : *Flèche wallonne.* – Champion du monde en titre, le Belge Claude Criquielion a gagné le 17 avril la Flèche wallonne, classique ardennaise longue de 220 km, à la moyenne de 39,176 km/h. Il s'est imposé en distançant dans les vingt derniers kilomètres l'Italien Moreno Argentin et le Français Laurent Fignon, qui ont terminé respectivement deuxième et troisième.

PLANCHE A VOILE : *record de vitesse.* – A Port-Saint-Louis, en Camargue, poussé par un mistral de force 9, l'Autrichien Michael Pucher a établi un nouveau record du monde de vitesse en planche à voile : avec 5 mètres carrés de toile, il a atteint 32,35 nœuds, soit 59,91 km/h. L'ancien record était détenu par l'Américain Fred Haywood, qui avait atteint 30,82 nœuds en 1983. Le Français Jocelyn Deletan a pour sa part porté le record de France national à 32,17 nœuds.

MERCIER REVIENT

La marque Mercier, qui fut celle de Louison Bobet et de Raymond Poulidor, a fait sa réapparition dans le peloton à l'occasion de Paris-Roubaix. Elle équipe désormais Sean Kelly et les coureurs de la formation Skill-De Gribaldy.

Contrainte de déposer son bilan en 1982, cette firme de cycles de Saint-Etienne, qui avait connu une très grande notoriété, a été reprise par un groupe spécialisé dans le sauvetage des entreprises en difficulté... et qui s'intéresse à la compétition de surcroît.

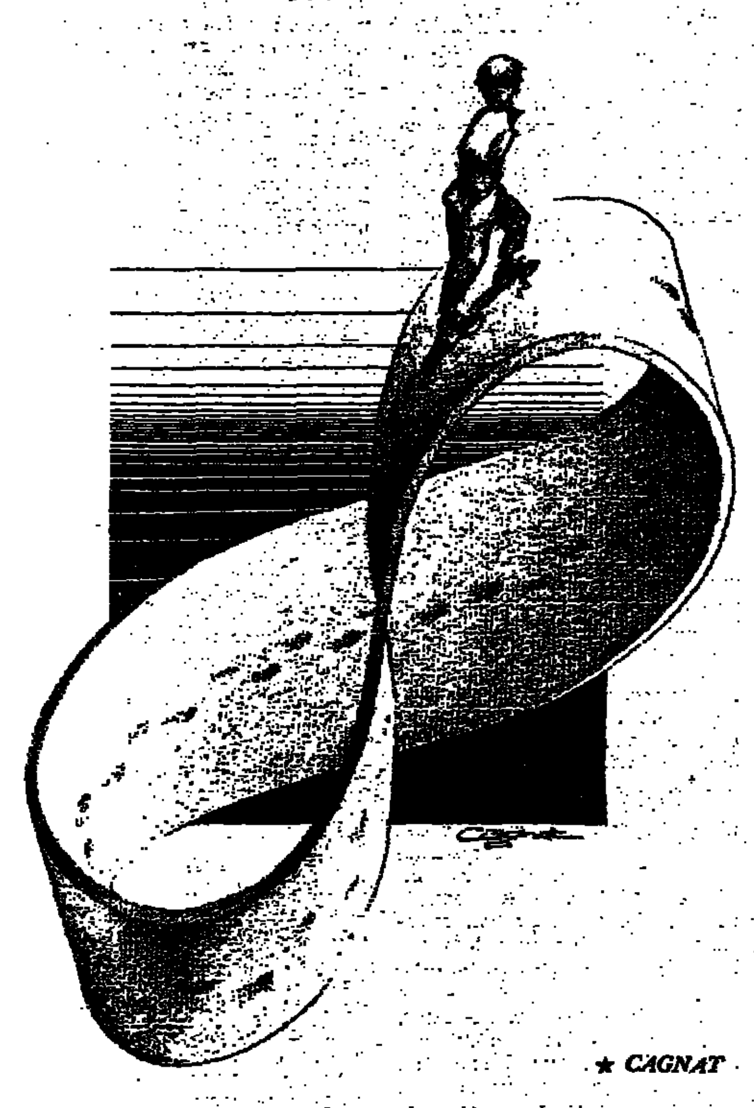
J. A.

هكتبة سند الأصيل

Le Monde
DES LIVRES

Sylvie Péju et l'horreur de l'extrême pauvreté

Un voyage au bout de la nuit dans deux cités de transit de la banlieue parisienne.



★ CAGNAT

EPARPILLÉE autrefois, la pauvreté se fondait dans l'ordre immuable des choses. Elle donnait un liant pittoresque aux quartiers populaires des grandes villes. La rêveuse bourgeoisie y allait le samedi soir s'encanailler en compagnie des apaches, ou humer l'odeur fauve des classes laborieuses. On savait aussi séparer le bon grain de l'ivraie. « *Pauvres mais dignes* », disait-on.

Concentrée, la pauvreté perd jusqu'à l'apparence que lui conférait le voisinage des prolétaires soucieux de respectabilité. Elle se révèle avec cette agressivité des « *classes dangereuses* » que les nantis distinguaient déjà au siècle dernier. C'est que l'extrême dénuement se charge d'obscénité. Il heurte le bon goût, dérange les bonnes consciences et décourage les bons sentiments.

L'une de ces concentrations fut opérée dans les célèbres « *cités de transit* » qui font la « une » des journaux dès les lourdes chaleurs de l'été. Comme leur nom l'indique, ces cités avaient un caractère provisoire. On y logeait des « *cas sociaux* », les expulsés des quartiers insalubres ou des bidonvilles, en attendant leur dispersion dans des habitats moins repérables. Le provisoire dura, les IST (immeuble social de transition) construits avec des matériaux économiques se déglinguèrent et devinrent ces ghettos qu'on s'efforce tant bien que mal de résorber maintenant.

Sylvie Péju, au hasard d'un reportage, connut une femme qui emménagea dans l'une de ces cités, puis plusieurs familles et, finalement, la population de deux cités de transit situées dans la proche banlieue nord de Paris. La première cité est supprimée aujourd'hui, la seconde l'est presque totalement. Sylvie Péju a revu leurs anciens habitants : leurs conditions de vie n'ont pas changé...

De cette plongée dans l'extrême pauvreté, elle a rapporté un livre violent, partagé entre le rejet et la fascination, subjectif et distant à la fois. Sans prétendre à la légitimité du sociologue ou d'un quelconque personnel social, elle a dressé un constat du sordide, accumulant avec la patience et la fausse neutralité d'un greffier les aléas de la survie quotidienne en cités de misère.

Ici règne l'ennui sans fin

Sur les pauvres qu'elle a connus, Sylvie Péju réserve son sentiment, mais elle ne cache pas son horreur de la pauvreté. Son livre leur donnera-t-il « *la force de réagir contre la vie qui leur est imposée* » ? Ils ne le liront probablement pas.

A peine debout, les immeubles en camelote se désagrègent, aidés en cela par leurs occupants. Carreaux cassés, murs salis, escaliers maculés. Une pluie, et le sol jonché de détritus prend l'aspect d'un terrain vague. Des cars de police strient les nuits toujours menaçantes. Le jour, allées et venues de femmes entre l'hypermarché et la cité, attente du facteur chargé d'un mandat hypothétique, d'une pension espérée.

Ici règne l'ennui sans fin, entre des murs trop minces et sur lesquels le papier peint se décolle. Mêmes meubles à bon marché, mêmes litrons de rouge. Il n'y a rien à cacher à des voisins tellement semblables, pas même la puanteur d'un moribond. La cité a son lot de suicides. L'incessante promiscuité engendre la solitude.

Le corps des femmes s'effondre vite sous les maternités à répétition, légitimes ou non. Elles se marient, d'une manière ou d'une autre, encore adolescentes, subissent des étreintes brèves et humiliantes.

Dès la naissance, le destin des enfants est figé, gris, minable. Certains iront à l'Assistance publique, comme en sont venus parfois leurs parents. Les taloches pleuvent sur la marmaille. Henriette, à huit ans, passait des journées dans la cave, attachée par sa mère avec du fil de fer. « *L'enfance n'existe pas.* » Très tôt, ils connaissent un florilège d'insultes de caractère sexuel. Les fêtes aussi tournent en ratages dérisoires. A tel mariage, les hommes sont ivres d'un mauvais mousseux en quelques heures.

Inaptes à tout, les hommes, quand ils travaillent, gagnent moins que le SMIC. Quelques-uns vont en prison pour des délits ridicules, des vols de voitures ou des braquages foireux ; celui-ci, avant son « *accasération* », n'a rien compris à l'énoncé de la sentence. Demain, ils chercheront du travail, puis renonceront à la confrontation avec un employeur. Ils n'ont pas le niveau pour suivre un stage à l'ANPE... Salaires rares pour des jobs en bas de l'échelle, combines, allocations familiales, pensions, secours sociaux entretiennent la survie. Une rentrée d'argent déclenche « *une boulimie par crainte de manquer* ». Ils s'adonnent à « *l'instant comme* [à] *une totalité* ».

Dérives alcooliques et mépris de soi

Abrutis, les hommes s'embarquent dans des dérives alcooliques. La cirrhose fait des ravages. Murés dans « *le mépris de soi* », les naufragés de la cité n'ont que haine les uns pour les autres ; « *la détresse exacerbe la cruauté de l'entourage* ». Soudain, des cris, des insultes, des coups, des sévices...

La misère matérielle et culturelle les recouvre cependant d'un inexorable anonymat. Ils prennent réalité et s'individualisent par la violence qu'ils exercent contre eux-mêmes. Sylvie Péju a rapporté d'innombrables scènes de la grande pauvreté, cruelles, insupportables. Dans ce tableau désespérant, apparaît le procès de l'indifférence et des paroles creuses. Le lumpenproletariat, regroupé et scandaleux, ou dispersé et invisible, se cogne toujours la tête contre les murs.

BERNARD ALLIOT.

★ **SCÈNES DE LA GRANDE PAUVRETÉ, de Sylvie Péju. Le Seuil, 298 p., 85 F.**

Tout ça, c'est du cinéma !

Films rêvés, imaginés, ces trois livres* – la Dernière Séquence, le Dixième Homme, Rien que des mensonges – *n'existent qu'à cause du cinéma et n'ont en commun que le fait d'avoir été conçus pour une caméra. Ils sont signés de trois auteurs très différents : Luigi Pirandello, Graham Greene, Michelangelo Antonioni...

Pirandello

ON connaissait peu l'intérêt que Luigi Pirandello a nourri pour le cinéma, comme en témoigne ce roman sur lequel il est revenu à dix ans d'intervalle : d'abord publié en 1916 sous le titre *On tourne*, repris en 1925 par l'auteur dans une nouvelle version sous le titre *les Cahiers de Serafino Gubbio*, traduit en français la même année chez Gallimard, ce texte est maintenant réédité par les éditions Balland, avec un autre titre encore : *la Dernière Séquence* !

L'auteur de théâtre, le nouvelliste qu'est Pirandello est à coup sûr un amateur de cinéma, fasciné par un nouveau moyen d'expression, qui, mieux que tout autre, permet de multiplier à l'infini les thèmes qui lui sont chers, et qu'on retrouve dans les œuvres de cette époque (*Liola, Chacun sa vérité, Six personnages en quête d'auteur*, etc.). L'incommunicabilité, les multiples facettes de la personnalité, la folie qui guette.

Le personnage principal, Serafino Gubbio, provincial venu de Naples, nous livre ses cahiers : opérateur de la grande firme Kosmograph, il est, de par sa fonction, un observateur privilégié ; derrière son appareil placé sur un trépied à tige télescopique, il considère une action dans laquelle il n'est rien, qu'il ne crée pas et qu'il ne comprend pas forcément.

« *Je ne produis rien du tout* », prévient-il, conscient d'être non pas *deus ex machina*, mais héros machinal qui cherche chez les autres ce qui lui manque à lui – « *la certitude qu'ils comprennent ce qu'ils font* », – ombre inexistante, personnage voué à disparaître puisqu'il sait que la technique qu'il possède sera bientôt dépassée quand les machines tourneront toutes seules. « *Moi, je tourne la manivelle* », répète-t-il, servant muet et impassible, qui donne la vie en pâture à sa machine et qui filmera froidement la tragédie véritable qui se déroulera devant lui, quand la tigresse dévorera l'acteur.

Grâce à cette merveilleuse caméra qui donne une apparence de réalité à toutes nos fictions, on retrouve dans ce roman vieilli mais envoûtant un Pirandello pirandellien.

Graham Greene

Graham Greene, lui, nous livre avec quarante ans de retard un scénario perdu, écrit quatre années avant *le Troisième Homme*, et que l'auteur avoue dans sa préface avoir « *complètement oublié* » et retrouvé par hasard dans les archives de la Metro Goldwyn Mayer en Amérique.

« *Sur bien des points, je la préfère au* Troisième Homme », écrit Graham Greene à propos de cette histoire de guerre et de résistance qui commence dans une prison française sous l'Occupation : les Allemands obligent les trente otages à désigner eux-mêmes les trois d'entre eux qui seront fusillés à l'aube, un sur dix. Un des trois hommes tirés au sort offre sa fortune à celui qui prendra sa place ; un homme pauvre accepte le marché pour laisser du bien à sa famille. Après la guerre, le survivant revient dans sa maison qu'occupe désormais la famille du fusillé, et il s'engage comme domestique...

C'est efficace, rapide, bien ficelé, plein de rebondissements, du bon Graham Greene.

Antonioni

Un nouveau saut dans le temps pour retrouver un des plus grands auteurs de films de notre époque, Michelangelo Antonioni, qui, avec ce livre intitulé *Rien que des mensonges*, nous offre une passionnante lecture. « *Mes pensées, ce sont presque toujours des films* », confiait le réalisateur de *l'Avventura*, qui nous propose là trente-deux nouvelles d'un type spécial, trente-deux idées de films jamais réalisés, qui témoignent de l'extraordinaire richesse d'invention et de la sensibilité du grand cinéaste.

« *Chaque fois que je suis sur le point de commencer un film, il m'en vient un autre à l'esprit* », prévient Antonioni, comme pour justifier ce jaillissement de situations, d'images, de descriptions, d'émotions...

Des accidents d'avion (où il ne reste que des lambeaux de chair et des bouts de doigts dans les fougères), des amours impossibles et insaisissables, le charme secret de Ferrare, des ruptures et des jalousies, tant de morceaux de vie qui apparaissent et disparaissent au gré d'une narration extrêmement foisonnante et personnelle. L'auteur (l'écrivain ? le cinéaste ? le Ferrarais ?) se glisse à chaque page, donnant une réponse qui n'en est pas une, une explication à un échange de regards, à un amour qui finit, à l'idée fugace d'un film qu'il ne fera pas.

Des souvenirs aussi habitent le livre, comme cette rencontre à Paris avec Roland Barthes, qui donne à Antonioni un indéfinissable sentiment de claustrophobie mentale lorsqu'il lui raconte qu'on avait affiché au Collège de France pour chacun de ses collègues la date de leur mise à la retraite. Pour l'un d'eux, fort jeune, l'année était 2006. « *C'est la première fois que l'an 2000 entre dans ma vie* » : tel fut le commentaire de Barthes... Antonioni se souvient qu'« *il y avait dans sa voix l'ironie qui lui était habituelle mais aussi un peu de mélancolie qu'il s'efforçait de cacher, comme s'il s'agissait d'un sentiment déplacé* ».

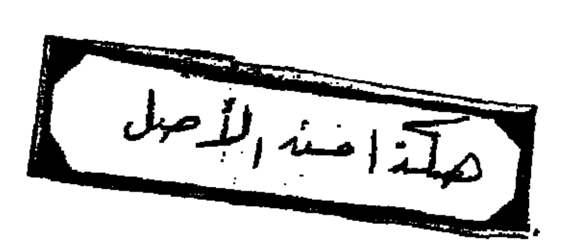
Un livre étonnant. Ne le ratez pas.

NICOLE ZAND.

★ **LA DERNIÈRE SÉQUENCE, de Luigi Pirandello, traduit de l'italien par Jacqueline Bloncourt-Herselin. Balland, 280 p., 95 F.**

★ **LE DIXIÈME HOMME, de Graham Greene, traduit de l'anglais par Robert Louit. Laffont, 214 p., 72 F.**

★ **RIEN QUE DES MENSONGES, de Michelangelo Antonioni, nouvelles traduites de l'italien par Sibylle Zavriew. Lattès, 248 p., 95 F.**



A LA VITRINE

Genèse de la poésie arabe

Abdelfattah Kilito, auteur d'une remarquable étude, *les Séances* (1), genre littéraire arabe, se demande s'il n'y a pas une poésie arabe d'outre-tombe, une poésie écrite sur le corps, ou sur le linceul, et qu'on devrait aller chercher dans les cimetières. A l'époque du poète Ibn Naquiyâ qui vécut à Bagdad au onzième siècle, les laveurs des morts fouillaient le défunt avant de lui faire les ablutions dans l'espoir d'y déceler un dernier message, un dernier texte destiné à Dieu pour le jour du Jugement dernier, mais s'adressant aussi aux vivants qui aiment la poésie.

La tradition des lettres arabes est dans le poème. Mais comment devient-on poète ? A. Kilito cite le cas d'Abu Nuwâs, contemporain de Charlemagne, poète courtisan mais aussi et surtout poète de la joie de vivre qui célébrait le vin et la beauté des garçons. Son maître Khalaf al-Ahmar à qui il demandait l'autorisation de composer des vers lui répondit : *« Je te le permettrai seulement quand tu auras appris par cœur mille poèmes anciens. »* Abu Nuwâs revint plus tard et récita les mille poèmes. Khalef lui dit alors : *« A présent, il va falloir que tu les oublies ! »* Apprendre, c'est facile, mais, comment oublier ? On n'oublie pas tout à fait. C'est peut-être pour cela que certains poèmes arabes débutent par la description des ruines laissées par une tribu où chantent les cendres d'un feu mal éteint.

Abdelfattah Kilito nomme les choses anciennes avec des mots neufs : ainsi, en poésie, l'*« idée orpheline »* est le lieu commun, l'*« idée stérile »* est l'idée parfaite qui fait le désespoir des imitateurs ; l'*« yode polyandre »* est le même poème courtisant des principes différents, et qui l'a composé est un *« tailleur nomade »*. Il raconte enfin l'histoire de Wasil (huitième siècle), qui supprima de ses textes la lettre « r » parce qu'il ne pouvait pas la prononcer, un peu comme Georges Perec, douze siècles après, élimina la lettre « e » de son roman *la Disparition*.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **L'AUTEUR ET SES DOUBLES, essai sur la littérature arabe classique, d'Abdelfattah Kilito. Le Seuil, 130 p., 69 F.**

(1) Sindbad, 1984. Voir « le Monde des livres » du 27 avril 1984.

HISTOIRE

La sultane scandaleuse

Les Français se consoleront-ils jamais d'avoir perdu leurs rois et surtout les maîtresses de ceux-ci ? Comme si, avec la Révolution, c'était aussi une part de rêve qui avait disparu.

Madame de Montespan occupe dans la galerie des faveurs royales une place brillante et vénéneuse. Ses heures de gloire amoureuse coïncident avec l'époque la plus ensoleillée du règne de Louis XIV, ce roi de France, espagnol par sa mère et italien par sa grand-mère. Orgueilleuse, la favorite aimait à lui rappeler qu'elle descendait des ducs d'Aquitaine et que par conséquent sa famille était plus ancienne que celle des Bourbons !

Madame de Sévigné raconte l'avoir vue un jour habillée *« d'or sur or, rebrodé d'or, et par-dessus un or frisé, rebrodé d'un or mêlé avec certain or qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée »*... Tant de puissance et de magnificence aiguisent les jalousies et les médisances. On la soupçonne de tremper dans une affaire de poudres, poisons et *« messes à rebours »*, mais pour Michel de Decker, ces accusations n'ont guère de sens : *« On ne tue pas la poule aux œufs d'or ! »*

Eloignée de la couche royale, selon Saint-Simon, sa table devint *« la plus frugale »* et *« ses jeûnes fort multipliés »* ; elle portait des chemises *« de toile jaune la plus dure »* et des *« jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies »*. La sultane scandaleuse se mortifiait enfin. Ainsi s'écrit l'histoire, « la vraie », celle qui doit édifier la mémoire des peuples. — L. F.

★ **MADAME DE MONTESPAN, LA GRANDE SULTANE, de Michel de Decker. Librairie académique Perrin, 257 p., 100 F.**

L'amazone de Napoléon

L'ennui, avec les Mémoires, c'est qu'ils prétendent généralement à la vérité historique. Mais, bien sûr, il reste toujours au lecteur la faculté de les lire comme s'il s'agissait d'une fiction.

Sur fond de guerres napoléoniennes, Regula Engel, l'épouse d'un soldat suisse à la solde de l'Empereur, raconte comment elle accoucha vingt et une fois, dans les Flandres, en Corse, en Egypte ou sur les bords du Danube, selon le mouvement des troupes. Aussitôt délivrée, elle poursuit la route sans jamais oublier de garder dans son sein *« un nouveau gage de l'amour de son mari »*, fière de cet homme dont la *« vigne porta du fruit* [jusque] *dans sa cinquantième année »*.

De *« Mme le sergent-major »*, elle s'élève dans la hiérarchie militaire en même temps que son mari *« jusqu'à devenir Mme la colonelle »*. *« Cela prouve,* écrit-elle, *que nous, femmes, ne sommes rien du tout sans les hommes. »* Pas très féministe, l'amazone de Napoléon !

Pourtant, à la fin de sa vie, ayant perdu son époux à Waterloo et presque tous ses enfants, elle imagine gagner sa vie en prenant la plume et reconnaît alors : *« Oh ! combien de jeunes filles ont dû leur malheur à un brillant uniforme. »* Et de conclure, toujours vigoureuse : *« Si vous voulez avoir une vieillesse heureuse, saine et active, chassez avec bonne humeur vos petits malaises et soucis, et cessez de vous barbouiller le corps à force de médicaments ! »* Le registre de l'hospice de Zurich indique qu'elle est décédée à l'âge de quatre-vingt-douze ans, trois mois et vingt jours... — L. F.

★ **L'AMAZONE DE NAPOLÉON — MÉMOIRES, de Regula Engel, traduit de l'allemand et présenté par Jean-Jacques Fiechter. Olivier Orban, 285 p., 85 F.**

Les colporteurs de l'Oisans

Faméliques — avec au dos la lourde balle, — ils passent dans les villages et vendent tout ce qu'ils peuvent, arrachent les dents, soignent vaguement divers maux, donnent des nouvelles aussi. Ce sont les colporteurs. Mendiants magnifiques, symbole d'errance, et d'aventure, de pauvreté et d'endurance. Certains sont riches aussi : ils parcourent le monde et vendent au loin les fleurs, les plantes, les graines qu'au début ils cueillaient dans la montagne. On les nomme les fleuristes. Ni riches, ni pauvres, il y a des hommes comme Jean Eymard, le marchand de rouennerie (vendeur de tissus), qui a sa tournée régulière en charrette et n'aime pas le nom de colporteur : déjà, il est presque installé, spécialisé.

Laurence Fontaine, utilisant toutes les ressources théoriques et pratiques de l'histoire moderne, a questionné les descendants des colporteurs, étudié les textes, des lettres, des livres de comptes et les registres du banquier de l'époque, un Grenoblois important nommé Victor Nicolet.

Le colportage, économie marginale qui jeta ses derniers feux à l'orée de notre siècle, fut la réponse qu'apportèrent les hommes de certains villages alpins aux rigueurs d'un hiver qui les laissait, huit mois durant, inemployés. On pourrait y voir également la source, économique, psychologique aussi, du retard accumulé par l'agriculture de l'Oisans au début du siècle.

Est-ce la vieille magie qui s'attache aux pas des colporteurs ? Le livre de Laurence Fontaine a un drôle de charme romanesque. — G. B.

★ **LE VOYAGE ET LA MÉMOIRE — COLPORTEURS DE L'OISANS AU XIX[e] SIÈCLE, de Laurence Fontaine. Presses universitaires de Lyon, 294 p., 160 F.**

La fin des Ming

1587, une année en Chine sans importance particulière (le titre de l'ouvrage, en anglais, mentionne *A Year of no Significance)*. Mais Ray Huang ne s'en tient pas à la seule année 1587. A travers les portraits de sept personnages éminents de l'époque (empereur, ministres, mandarin, lettré, général) et une étude des événements anodins mais révélateurs auxquels ils ont été mêlés, l'auteur dresse un remarquable tableau à la fois politique, économique, culturel et militaire de la Chine de l'ère Wanli (1573-1620), à la fin des Ming.

Cet essai d'histoire totale éclaire d'un jour nouveau le fonctionnement des élites dirigeantes et rend familières les institutions impériales chinoises. Les rapports entre les officiers militaires et les madarins civils, à un moment où ces derniers avaient beaucoup plus d'importance que l'armée, sont particulièrement bien analysés. De même, l'essai sur l'empereur Wanli, isolé et impuissant au sommet de la Cité interdite, est un modèle de réussite et fournit, comme le dit Pierre Chaunu dans la préface, *« le bon chapitre chinois d'une théorie générale des limites du pouvoir »*.

Dès sa parution, en 1981, l'ouvrage de Ray Huang a été salué comme une des meilleures analyses de la fin des Ming, voire des institutions de la Chine traditionnelle. Il a déjà été traduit en chinois, deux fois, à Taiwan et à Pékin. On ne peut que se réjouir de disposer aujourd'hui d'une version française, même si elle n'est pas toujours à la hauteur du texte anglais, surtout pour les passages, notes et références proprement sinologiques. — A.P.

● **1587 : LE DÉCLIN DE LA DYNASTIE DES MING, de Ray Huang, traduit de l'anglais par Paulette Bignon, préface de Pierre Chaunu. PUF, 344 p., 185 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Un drame suédois

Torgny Lindgren, romancier et poète né en 1938, a atteint dans son pays natal, la Suède, une notoriété certaine lorsqu'il y publie en 1982 un singulier récit intitulé *le Chemin du serpent*. L'auteur, il est vrai, déploie au fil de ce roman des thèmes et des traitements chers au roman suédois de toujours : la vie rurale, la misère, la religion, enfin la place accordée au destin.

L'action se déroule à la fin du dix-neuvième siècle. Son principal protagoniste est un homme qui s'adresse à Dieu pour lui demander les raisons de son infortune. Sa famille semble victime d'un sort plus que pervers : sa mère, sa sœur puis sa propre femme sont en effet devenues malgré elles les débitrices d'une lignée de créanciers qui au règlement en espèces préfèrent celui en nature. Jusqu'au jour où survient un événement extraordinaire, une sorte de tonnerre divin. On en frémit !

Lindgren ne nous inflige aucune leçon. Son écriture, aux intonations bibliques, nous plonge au cœur de la perplexité humaine. Perplexité face au devenir, perplexité quant à une vie si souvent amenée à croiser le fameux « chemin du serpent ». Est-ce un hasard ? On songe à Thomas Hardy. Comme lui, Lindgren nous propose cette éternelle image de l'homme, fétu de paille balayé par l'histoire et qui, avant de se laisser emporter, tempête contre un Dieu terrible. Terrible, parce que toujours muet. — B. G.

★ **LE CHEMIN DU SERPENT, de Torgny Lindgren, traduit du suédois par Elisabeth Backlund. Actes Sud, 144 p., 69 F.**

Un cauchemar de Jakov Lind

Un écrivain anglais, Orlando, s'embarque sur un bateau de croisière, le *Catherine-de-Médicis*, qui doit se rendre à Sarawak. Il veut profiter du voyage pour écrire un livre. Il en a déjà le titre : *Paradis* ou bien *Voyage au bout du monde*.

Le commandant, Gilbert Cook, est un assassin, en liberté conditionnelle. John Hodensack, son second, un tueur sadique homosexuel. Tout l'équipage est formé de criminels. Les touristes, dès les premiers jours de navigation, sont soumis à un régime infernal. Ils se battent pour une poignée de *cornflakes*. On leur prend portefeuilles, montres et bijoux.

Des guérilleros de l'ALP (Armée de libération polynésienne) attaquent et occupent le *Catherine-de-Médicis*. Le navire coule, le 15 février 1980, avec ses passagers et son personnel. Orlando est le seul rescapé. Il se retrouve sur une île étrange, prisonnier d'une tribu de babouins hominiens, les Enu.

Les Enu ont un roi qui se déplace dans les airs sur une tortue de mer de trois cents ans, peinte aux couleurs de l'arc-en-ciel... On s'en voudrait de raconter la suite d'une aventure qui, sous l'invocation de Swift, reprend la tradition du voyage philosophique : Giraudoux se divertit (en 1937) avec le *Supplément au voyage de Cook*. Jakov Lind est plus sombre que ses devanciers. — R. S.

★ **VOYAGE CHEZ LES ENU, de Jakov Lind, traduit de l'allemand par Brigitte Bost. Gallimard, 166 p., 75 F.**

Un siècle qui partait si bien...

Toby, Félix, David, ils étaient trois jeunes gens rieurs qui semblaient dire : *« A nous deux, le XX[e] siècle ! »* Les deux premiers, de haute naissance et fortune, avaient tous les atouts en poche. Mais David était si beau, si doué, qu'il pouvait s'en passer. Du couronnement d'Edouard VII (1901) à l'été 1914, la vie se déroule de bals en garden-parties, de chasses au renard en œuvres de bienfaisance. On se croirait chez la comtesse de Ségur. Et les quelques épreuves qui jalonnent ce parcours idyllique, les brimades des *public schools*, le poids des vertus familiales, offrent aux trois petits loups l'occasion de faire leurs dents.

Survient la guerre, la grande, la marée de croix de bois qui va recouvrir l'Europe. David et Toby se retrouveront dans les Flandres, *« ce cul du monde »* où ils auront la chance de n'être que blessés. Félix, l'Allemand, se bat en Russie. Cette fois, on ne joue plus, on s'évertue à survivre, à garder une raison d'être. Mais la paix revenue, l'ordre ancien ne se relève pas de ses ruines. La crise allemande prépare de nouvelles catastrophes. Les suffragettes, les syndicats, ébranlent l'Old England. Les dernières Nannies échangent sur les bancs des squares des confidences nostalgiquec. *« Que sont devenus nos babies ? »* Qu'elle se rassurent, ils tiennent debout et tentent, cahin-caha, de rétablir, sur d'autres bases, la sainte alliance qui les unissait jadis.

Avec *Une si belle arrière-saison*, Ursula Zilinsky, romancière allemande établie aux Etats-Unis, retrace la saga du début du siècle avec tant d'émotion, de vérité, de poésie, que son optimisme gagne le lecteur. Derrière le trio d'amis, on distingue déjà comme une vocation européenne. Par-delà les frontières, malgré la seconde tempête qui s'annonce, les adolescents se tendent la main. Qu'attendons-nous pour emboîter le pas à nos jeunes ancêtres. — G. R.

★ **UNE SI BELLE ARRIÈRE-SAISON, d'Ursula Zilinsky, traduit de l'anglais par Jean Glem, Balland, 445 p., 98 F.**

ESSAIS

Kenneth White, poète-penseur du « nouveau paysage »

Une apocalypse tranquille traduit avec lumière et sensibilité la façon d'être de Kenneth White qui se meut avec aisance dans les pourquoi et les comment de notre temps, sans se forger des clefs qui puissent ouvrir toutes les portes à la fois. Il n'a pas de solution à nous proposer : il fait mieux, en nous communiquant ses convergences intimes, qui laissent la place à de nouvelles interrogations.

Si nous sommes perdus, à l'intérieur comme à l'extérieur de nous-mêmes, n'est-ce pas parce que nous avons perdu l'habitude de nous maîtriser : nous analyser avec un minimum d'objectivité ? Kenneth White écrit : *« Revenons à cette notion : se refaire. Afin d'éviter tout attachement un peu trop raide à des valeurs et à des vertus, il me semble que ce re-faire doit passer par un dé-faire, ce qui n'implique pas une défaite, mais une dissolution créatrice. »*

Sans doute, l'auteur est-il parfaitement conscient de ses sources philosophiques, qu'il ne saurait nier : il est l'enfant aussi bien de Valéry que de Heidegger, de Michaux que de Cioran, des philosophes hindous que des penseurs japonais. La culture universelle est la source inévitable de ses tourments comme de ses consolations. Il y met, cependant, une curieuse condition : c'est au contact du « paysage » qu'il se forge une conscience, quand bien même elle serait celle du subconscient. Ce paysage-là doit être pris dans les deux sens du terme : un environnement spirituel et une ambiance tellurique.

« Penser l'au-delà des religions, l'au-delà de l'art... Je pense, donc je suis, disait le divin enfant de l'intelligence moderne.

» Je suis, pleinement, donc je pense autrement, dit le poète-penseur du *« nouveau paysage »*.

L'inspiration peut apporter comme une raison de vivre : derrière le penseur en plein désarroi, le poète veille, non point pour prévenir les défaillances, mais pour ajouter comme une dimension nouvelle à la pensée analytique. — A. B.

★ **UNE APOCALYPSE TRANQUILLE, de Kenneth White. Grasset, 226 p., 75 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMAN

● ANNE VALLAEYS ET ALAIN DUGRAND : *Terres chaudes.* — La suite des *Barcelonnettes*, roman d'aventures et d'histoire pour lequel Vallaeys et Dugrand, anciens journalistes à *Libération*, avaient mené l'enquête et réuni une impressionnante documentation (*le Monde* du 22 juillet 1983). On retrouve ici les pionniers provençaux établis au Mexique et prenant leur revanche sur la pauvreté, vengeant ainsi leurs aïeux misérables, bergers et colporteurs (Lattès, 361 pages, 85 F).

THÉATRE

● CHRISTIAN RULLIER : *le Fils ; Attentat meurtrier à Paris, 320 morts, 800 blessés.* — Deux pièces de théâtre, dont l'une a été lue à Avignon l'an dernier et l'autre va être montée dans quelques jours à Paris (au Théâtre de l'Athénée du 23 avril au 1[er] juin, dans une mise en scène de Gilles Atlan, avec Marie-Christine Barrault et Eduardo Galhos). Qui est le Fils ? Cent personnages viennent en témoigner, chacun par un monologue. Son histoire s'élabore au fil de leurs paroles convergentes ou contradictoires. Dans *Attentat meurtrier à Paris*, une femme parle seule, son mari dormant à ses côtés, et elle exprime ses frustrations, ses révoltes, sa violence. Christian Rullier est un jeune auteur de vingt-huit ans dont le premier roman, *l'Alphabet des désirs*, a été publié en 1984 chez Buchet-Chastel (Edilig, 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07, collection Théâtrales, 102 pages, 46 F).

CRITIQUE

● SUZANNE SAID : *Sophiste et tyran, ou le problème du Prométhée enchaîné.* — Suzanne Saïd, professeur à l'université de Strasbourg-II, apporte une réponse aux questions que pose le *Prométhée enchaîné*. Un problème d'authenticité d'abord : cette tragédie est-elle bien d'Eschyle ? Depuis le début du vingtième siècle, la question a été souvent posée. L'auteur s'interroge sur les présupposés et sur l'objectivité des arguments avancés dans ce débat d'érudits. Mais surtout, au-delà des étiquettes et des clichés — du vil sophiste et de l'odieux tyran, — Suzanne Saïd veut analyser le savoir et le pouvoir dans le *Prométhée enchaîné*, à partir des mots, des images et des situations dramatiques (Klincksieck, collection « Etudes et commentaires », n° 95, 392 p., 160 F).

HISTOIRE

● PETER NOVICK : *l'Epuration française, 1944-1949.* — Si l'Occupation est une des périodes les plus étudiées de l'histoire contemporaine, l'épuration de l'immédiat après-guerre demeure un sujet tabou. On a longtemps justifié le silence sur ces années par des impératifs juridiques — des condamnations couvertes par l'amnistie, — des difficultés d'accès aux archives, un refus de révéler les accusations qui visaient des personnalités politiques et intellectuelles aujourd'hui très connues. Peter Novick, historien américain, professeur à l'université de Chicago, a décidé de passer outre et de donner des éléments de réponse à la seule vraie question de l'épuration : ne fut-elle qu'une série de demi-mesures timorées qui firent perdre à la France ses chances de renouvellement, comme l'ont soutenu beaucoup de résistants, ou au contraire un « bain de sang » revanchard qui donna de mauvaises bases à la IV[e] République naissante ? Traduction de l'américain par Hélène Ternois, préface de Jean-Pierre Rioux, chargé de recherches au CNRS (Balland, 365 p., 119 F).

ESSAI

● RÉGIS DEBRAY : *les Empires contre l'Europe.* — Selon Régis Debray, l'écart entre l'état du monde et notre état d'esprit est aujourd'hui à son comble. Jamais le rapport des forces n'a été aussi complexe et le discours dominant aussi simpliste. A un conformisme « terrorisant », Régis Debray oppose quelques démonstrations, selon son éditeur, *« toniques et scandaleuses »* : les démocraties se portent de mieux en mieux, l'Union soviétique et son empire sont sur le déclin, le monde ne court pas à son abîme. Quant à l'Europe, elle n'échappera pas au sort de la Finlande en se laissant aller à celui de Panama. (Gallimard, 365 p., 110 F.)

RÉCIT

● ANDRÉ STIL (de l'académie Goncourt) : *Pêche à la plume.* — Un livre pour les amateurs de pêche où Stil raconte cinquante ans d'« aventures » face au congre ou au brochet, en pleine mer ou au bord des ruisseaux. Un livre qui séduira aussi ceux qui veulent tenter de comprendre les raisons de la patience du pêcheur : une quête, selon André Stil, de la discipline intérieure et du bien-être, en rapport avec l'exigence de l'écriture (Grasset, 174 p., 69 F.)

MÉDECINE

● ALEXANDER BORBÉLY : *les Secrets du sommeil.* — Les recherches et les plus récentes découvertes d'un des plus éminents spécialistes européens en matière de psychopharmacologie et de recherche sur le sommeil et les rythmes biologiques. Alexander Borbély est codirecteur du Laboratoire de recherches expérimentales et cliniques sur le sommeil de l'université de Zurich. Traduction de l'allemand par Daniel Robin (Belfond, collection « Sciences », 234 p., 98 F.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Un éloge de l'insomnie

« Les premiers instants du sommeil sont l'image de la mort », écrivait Gérard de Nerval qui, pour fuir ce « coma » insupportable errait, de par les rues, en quête de voix et de regards enfin humains.

Michèle Manceaux, qui confie avoir *« connu les nuits sans sommeil, la mort qui s'allonge entre les draps contre le corps raidi de peur »*, donne la parole dans *Eloge de l'insomnie* à ses frères et sœurs en nuits blanches et noires.

L'insomnie, comme le souligne, dans un entretien avec l'auteur, Marguerite Duras, creuse l'intelligence et permet de toucher le fond d'une solitude que l'on corrompt aisément le jour.

Tous les témoignages n'ont pas la qualité de celui de l'auteur de *l'Amant* et l'ouvrage se perd souvent dans les lieux communs. Le bavardage d'un médecin de nuit à SOS-Médecins mériterait de figurer dans une anthologie à la gloire du Valium !

Des extraits de journaux intimes de Gide, Kafka, Virginia Woolf et des passages d'œuvres d'écrivains de la qualité de Musil, Flaubert, Gracq, etc, complètent agréablement ce livre qui permettra à quelques insomniaques de brûler deux ou trois heures d'angoisse. – P. D.

★ ÉLOGE DE L'INSOMNIE, de Michèle Manceaux, Hachette littérature, 288 p., 90 F.

DOCUMENT

Le « remember » de Jacob Kaplan

Le recueil de discours prononcés par Jacob Kaplan, ancien grand rabbin de France et membre de l'Institut, à l'occasion des cérémonies célébrant le souvenir des disparus dans les camps de la mort, est dédié à tous les déportés juifs et non juifs exterminés dans les chambres à gaz. Ce petit livre est aussi un hommage vibrant à tous ceux qui, risquant leur liberté et leur vie, sont intervenus sous l'Occupation pour sauver les victimes des lois raciales. Dans une langue simple et directe, l'auteur, homme d'intelligence, de cœur et de foi, nous émeut tout particulièrement.

Jacob Kaplan n'a pas souhaité analyser le comment et le pourquoi du racisme et de l'antisémitisme, encore moins condamner le silence des complices conscients ou inconscients des tueurs. Il a surtout réagi violemment à la résurgence des haines qui ont provoqué les attentats d'Anvers, de Munich, de la rue Copernic, de la rue des Rosiers, mais aussi aux calomnies de ceux pour qui Auschwitz n'était qu'un innocent camp de travail. Car, avec les années vient l'oubli et certains pensent déjà réhabiliter l'antisémitisme en France et ailleurs. Pour ce faire ils n'hésitent pas à occulter la mémoire des suppliciés en niant l'existence des camps d'extermination.

En cette année où doit s'ouvrir justement à Lyon le procès de Barbie, ce livre n'est pas seulement un appel à la tolérance et à l'amour, mais aussi un *remember* bouleversant nous incitant à demeurer vigilants. – *E. R.*

★ N'OUBLIE PAS, de Jacob Kaplan, Stock, coll. « Judaïsme-Israël », 175 p., 49 F.

ALBUM

Calligraphies

Les mots sont des choses. Il suffit de les laisser prendre leurs aises, toute la page. Les L s'étirent. Les ch dispersent leurs petites pattes, les O se gonflent de tendresse, d'espérance, comme dans amOur, ou dans tOi. Les petites filles mettent des cœurs partout dans leurs premiers messages.

Marol fit un peu pareil. Il ramène les mots d'amour, surtout eux, à leurs résonances premières, enfantines. A leur évidence poétique. Parfois c'est facile, et parfois lumineux. On s'amuse à repérer les lettres que Marol aime le plus, qui lui inspirent ses plus jolies images, ses plus jolies histoires sans paroles. Il y a le L, et le O, et le F. Les lettres rondes et les lettres à boucles.

C'est bien de traiter les mots, les lettres comme des êtres à part entière, comme des personnes. Cela réserve d'agréables surprises : cette mémoire qui sort du noir, ces fleurs, ces bulles. Marol : un genre de baladin, drôle de type, ne fait pas tant penser à Apollinaire, c'est d'abord un joueur d'images, mais plutôt à Folon, à Peynet. – G. B.

★ PLI URGENT, de Marol. Ed. l'Originel, (25, rue Saulnier, 75009 Paris), 48 p., 120 F.

RÉCIT

Les mosaïques de la mémoire

On ouvre ce livre comme une fenêtre. Dehors, c'est l'enfance, l'ombre des noyers, la touffeur de l'été quand on avait dix ans, l'odeur des mûres et de la vigne vierge. La grand-mère aimée vient de mourir ; il ne reste au narrateur qu'un seul été pour faire revivre le passé avant que la maison ne soit vendue et les souvenirs taris. Souvenirs dont Philippe Delerm se fait le dépositaire et le greffier, au long d'une promenade enchantée, parmi les mosaïques de l'enfance, bordée de mots et d'eau clairs.

Récit serein, lumineux et transparent, *Un été pour mémoire* renoue avec une sensibilité élégiaque, déçue tant par le rêve que les choses vues, double brèche que l'écriture colmate à point nommé. C'est la même veine intimiste et nervalienne que *la Cinquième Saison,* premier roman d'un auteur qu'on s'accorde à juger doué, même si, de-ci, de-là, perce une certaine autosatisfaction. Reste le plaisir de déambuler dans les jardins mille fois arpentés de la nostalgie, sans que s'épuise jamais la magie de l'enfance. – V. L.

★ UN ÉTÉ POUR MÉMOIRE, de Philippe Delerm. Rocher, 140 p., 65 F.

POÉSIE

Les amers constats de Jean Velter

Jean Velter puise son inspiration dans des *« blessures jamais fermées »*. Comme Soutine, dont la peinture le bouleverse, il voudrait habiter ses écorchements et faire de son désarroi un *« soleil criblé d'amour »*.

Archipel de la solitude est l'état des lieux d'une solitude ressentie comme un vertige. Adossé à ses illusions, Jean Velter refuse d'abdiquer : *« Il faut frapper, pousser, adhérer à sa fureur valide pour faire passer de force la liberté. »* Ces poèmes paraîtront puérils à ceux qui n'éprouvent pas *« la brève nostalgie d'un regard sans rançon »*. Mais les lecteurs, qui osent encore croire que les hommes redeviendront, un jour, *« des chalands illusoires »*, se sentiront bien dans cet univers poétique.

« Seul le silence sait que tous les morts sont ivres », écrit Jean Velter, qui n'hésite pas à mettre à nu ses émotions et à les jeter en pâture dans des poèmes qui sont, aussi, les amers constats d'un homme aux abois. – P.D.

★ ARCHIPEL DE LA SOLITUDE, de Jean Velter. Caractères (7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris), 288 p., 75 F.

Les incendies de Bernard Mazo

Le précédent recueil de poèmes de Bernard Mazo, *Dilapidation du silence* (Edit. Saint-Germain- des-Prés, 1981), nous avait permis de rencontrer un poète au souffle amer. *La Parole retrouvée* qu'il publie aujourd'hui se présente comme une suite de petits textes aux mots retenus. Les peines et les chagrins y sont tenus en laisse par un auteur qui ne désire pas que sa détresse dérange la quiétude de ceux qu'Arthur Rimbaud nommait *« les assis »*.

Source d'incendies, la poésie représente pour Bernard Mazo une chance et une consolation. Il lui confie ses déboires en espérant qu'elle les lui rendra en cendres. Et qu'il en renaîtra des flammes épousant l'*« immobilité des pierres »*. La solitude, seule disgrâce avouable pour ce poète, demeure sa plus douce inspiratrice. Il la préfère à la compagnie des loups déguisés en hommes car elle ignore l'ambition et l'hypocrisie. Marin effaré par la terre ferme, Bernard Mazo invoque les caprices de la mer. Ces raz de marée, ces cyclones et ces typhons, qu'il imagine époussetant la civilisation, il les attend avec, au fond des yeux, des bouées de poèmes.

P. D.

★ LA PAROLE RETROUVEE, de Bernard Mazo. Ed. Saint-Germain-des-Prés, 44 p., 35 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Alain Bosquet, Geneviève Brisac, Pierre Drachline, Lydia Flem, Bernard Geniès, Vincent Landel, Alain Peyraube, Edgar Reichmann, Gabrielle Rolin, Josyane Savigneau et Raphaël Sorin.

• EN POCHE

● POUR MIEUX CONNAITRE BLAISE CENDRARS... La biographie que lui a consacrée sa fille Miriam, parue chez Balland en 1984, est en poche dans la collection « Points » du Seuil. *« On pouvait tout craindre d'une fille racontant la vie de son père,* écrivait Alphonse Boudard dans *le Monde* ; *le résultat est remarquable. »*

● BALZAC FÉMINISTE ? Cela prête à rire, quand on se rappelle son personnage de « macho » truculent. Et pourtant... En 1830 il écrivait en préface à l'ouvrage aujourd'hui repris en GF Flammarion sous le titre *la Maison du chat qui pelote* : *« L'auteur n'a jamais compris quels bénéfices d'éducation une mère pouvait retirer à retarder d'un an ou deux, tout au plus, l'instruction qui attend nécessairement sa fille, et à la laisser s'éclairer lentement à la lueur des orages auxquels elle la livre presque toujours sans défense. Cet ouvrage a donc été composé en haine des sots livres que des esprits mesquins ont présentés aux femmes jusqu'à ce jour »*. Cet ouvrage est un recueil de nouvelles, accompagné d'une introduction et de notes d'Anne-Marie Baron, docteur ès lettres. En GF Flammarion également on peut trouver désormais *Peines de cœur d'une chatte anglaise,* qui avait été admirablement monté au théâtre voilà quelques années par Geneviève Serreau.

● LE GRAND DÉSERT, la guerre, le viol de vivants et de morts, les bordels pour soldats, un crime passionnel, des incestes, la faim : une écriture qui déferle, qui se casse, un cri, un torrent de mots, une étrange matière. C'est *Eden, eden, eden,* de Pierre Guyotat, publié par Gallimard en 1970 et repris dans la collection « L'Imaginaire », toujours chez Gallimard. En 1970, un mois après sa parution, ce livre fut frappé d'une triple interdiction : affichage, publicité, mineurs. Une pétition internationale, une question orale d'un député, M. François Mitterrand, une intervention écrite du président Pompidou auprès de son ministre de l'intérieur, restent sans réponse. Le combat autour de ce livre a été expliqué dans *Littérature interdite,* un dossier paru en 1972.

● IL Y A UNE VENISE LITTÉRAIRE, artistique, exotique, passée et présente. Ce n'est pas à elle que s'intéresse Roger Diehl dans *la République de Venise.* C'est au contraire à la Venise dont on dit qu'elle est *« la plus formidable leçon d'énergie active et d'utilisation pratique qui se rencontre dans l'histoire »* (collection « Champs/Flammarion » nº 152).

● « LE SIXIÈME JOUR, *ou bien on meurt ou bien on guérit du choléra »,* dit-on en Orient. Andrée Chedid, qui a vécu sous Farouk la dernière grande épidémie égyptienne, en a tiré un petit livre intimiste, *le Sixième Jour* (« Castor-Poche » Flammarion), qui tient du chef-d'œuvre et dont le cinéaste arabe Youssef Chahine va tirer un film.

● « LES POISSONS-CHATS, LES PLATANES » : deux courts romans vifs, drôles et mordants de Monique Lange, qui lui valurent le prix Cazes en 1960. Les mésaventures d'Anne qui a peur des hommes et se console avec des amis équivoques : les poissons-chats. (« Folio » nº 1638.)

● « LE CONFORMISTE », ou la vie de Marcello dans l'Italie de Mussolini. A l'époque, être normal, être *« conforme »*, c'était inévitablement être fasciste. Dans ce roman, publié en 1951 et disponible en poche chez GF Flammarion, Alberto Moravia explore les raisons qui ont conduit tant d'esprits vulnérables à perdre tout esprit critique, toute liberté, se demandant comment un homme moyen peut si aisément devenir un assassin, dans la peur de soi et le besoin d'abdiquer devant les pressions de la société.

● DE « LÉGENDES DU GUATEMALA », de Miguel Angel Asturias (prix Nobel 1967), Paul Valéry écrivait : *« Ma lecture me fut un philtre, car cet ouvrage se boit plus qu'il ne se lit. Il me fut l'agent d'un cauchemar tropical, vécu non sans un singulier délice. »* (« Folio » nº 1624, traduit de l'espagnol par Francis de Miomandre.)

● LONGTEMPS CONNU POUR LE SEUL « ESSAI SUR L'INÉGALITÉ DES RACES HUMAINES », Gobineau est aujourd'hui reconnu comme l'un des romanciers les plus singuliers du siècle dernier. Un volume de la collection « Folio » de Gallimard réunit l'ensemble de ses nouvelles, notamment *Mademoiselle Irnois,* l'infirme qui ne vit que pour l'apprenti à figure d'ange qu'elle aperçoit de sa fenêtre, ou la terrible Adélaïde, qui dispute à sa mère son amant. (« Folio » nº 1640, préface de Pierre-Louis Rey.)

● LA PASSIONNANTE « ENQUÊTE SUR LES MYSTÈRES DE MARSEILLE », de Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut, grands reporters, l'un à *l'Express,* l'autre au *Point,* est désormais dans le Livre de poche. Une radiographie étonnante de la deuxième ville de France, qui s'ancre de plus en plus dans sa mauvaise réputation : l'assassinat du juge Michel, la tuerie d'Auriol (1981), la mort de René Lucet (1982), l'affaire des grâces médicales et celle des fausses factures, la chute d'un des derniers caïds, Gaëtan Zampa...

● « L'HISTOIRE DES CATHOLIQUES EN FRANCE », sous la direction de François Lebrun, est dans la collection « Pluriel » d'Hachette. Quelque six cents pages pour le panorama d'une pensée et d'une présence au cœur de la vie française, du XVe siècle à nos jours, du « Legs du Moyen Age » au « Temps de Vatican II », en passant par « L'épreuve de la Révolution » (1770-1830).

LA VIE LITTÉRAIRE

Des fleurs pour Maurice Roche

La revue *la Nouvelle Barre du jour*, imprimée au Québec (distribution Distique, 17 avenue Hoche, 92240 Malakoff, tél. : 665-42-14), a réuni « autour de Maurice Roche » plusieurs de ses amis, pour un hommage. L'auteur de *Compact* et de *Circus*, qui aime Monteverdi, les chats et le vélo, doit être lu *« au pied de la lettre »*. Hugo Lacroix, Severo Sarduy, Jean Paris, Valère Novarina, etc., n'ont pas fait autre chose.



★ *« Maurice Roche à la machine », vu par Valère Novarina*

Rien qui pèse dans ce bouquet de fleurs noires qu'ils posent, faisant la ronde, sur la tombe d'un constructeur de *« petites machines à mots pour mettre en bière la machine à mort »*. Le monde, selon Roche, finira par un festival d' « antimétaboles ». Lui-même, en attendant, se goinfre de calembours. – R. S.

Un hommage à Pierre Verdier

« Il fut : le Professeur, l'idée platonique, l'archétype, le type idéal, le modèle de ce qui n'est même plus une espèce ; à peine une variété. » Les amis de Pierre Verdier, qui fit presque toute sa carrière au lycée Descartes, de Tours, lui rendent un *hommage*. On y découvre un homme ardent, un individu qui *« goûtait peu les gaietés de l'escadron »*.

A la suite des contributions de B. Lacorre, J. Rolland de Renéville, A. Bloch, P. Née et M. Le Coz, les éditions Calligrammes ont réuni quelques écrits de Pierre Verdier. Amateur de parole et de dialogue, il laisse quelques études, pertinentes et érudites, sur Proust, Mallarmé, l'esthétique du surréalisme. Fondateur du ciné-club de Tours, il parle en connaisseur des films de Man Ray, Léger, Richter, Ruttmann ou Germaine Dulac.

Un de ses articles traite du *« dandysme de Baudelaire »*. Verdier a lu Blin, Jouve, Kempf, Ferran, les meilleurs critiques, et, après eux, s'interroge sur le *« bizarre »*, *l'« artificiel »* et *l'« anti-réalisme »* de Baudelaire. Comme Georges Hyvernaud, autre professeur, Verdier témoigne d'une époque où l'enseignement d'un maître pouvait marquer à jamais une vie, une carrière.

R. S.

★ **PIERRE VERDIER. – HOMMAGE. Calligrammes, 90 p., 69 F.**

Paul Valéry et le monde méditerranéen

A Montpellier, dans le cadre de la célébration du millénaire de la ville, auront lieu prochainement trois manifestations culturelles en hommage à Paul Valéry :

– Un colloque international, organisé à l'université Paul-Valéry par le centre d'études valéryennes, les 19 et 20 avril, sur le thème : *« Mare nostrum : Valéry et le monde méditerranéen »* (seize communications, en quatre séances : « L'expérience méditerranéenne », « Genèse d'un esprit », « Permanence dans l'œuvre », « Valéry et les cultures méditerranéennes ») ;

– Une exposition sur le même thème au musée Fabre, à partir du 18 avril (présentation de documents inédits préparée par les soins de Mme Agathe Rouart-Valéry) ;

– Une représentation de *Dialogue de l'Arbre* au Théâtre de Grammont, le 19 avril, dans l'excellente mise en scène de François Roy.

Ce cycle Valéry a été ouvert le 2 avril par une représentation de qualité : celle de *l'Idée fixe* (mise en scène de Lucien Barjon), à l'occasion du 110e Congrès des sociétés savantes.

Une fois l'an : « Recueil »

La revue *Recueil* (Editions Qui vive, Moulin de Montainville, 78124 Mareuil-sur-Mauldre), que dirigent Richard Millet et Jean-Michel Maulpoix, aime à se singulariser. Non contente de ne paraître qu'une fois l'an, cette publication ne sacrifie pas une seule de ses pages à des textes prétendument théoriques sur la création.

La seconde livraison de *Recueil* (196 p., 60 F) nous propose des œuvres inédites de Jean Tortel, Pierre-Albert Jourdan, Pierre Michon, etc., et les écrits d'auteurs qui ont accepté de méditer sur le thème du *« Natal »*. Les contributions de Michel Cazenave, Daniel Klébaner, Jean-Louis Giovannoni, Jacques Réda et quelques autres ont l'avantage d'offrir un kaléidoscope de réflexions et de sentiments. Chaque approche du *« Natal »* complète et, dans le même temps, réfute la précédente.

Lieu de rencontre et de contradiction, *Recueil* est un moulin à vent dont la voilure est accueillante à tous les vents de la poésie et de la littérature. – P. D.

La renaissance d'« Ouvertures »

La revue *Ouvertures* (Moirax, 47 310 Laplume) renaît de ses cendres après une année de silence due aux problèmes qu'affrontent les publications qui n'ont pour seules ressources que l'enthousiasme et le dévouement de leurs animateurs.

Cette septième livraison (92 pages, 47 F ; 170 F l'abonnement à quatre numéros) que nous proposent Édouard Fajamès et ses amis est d'une rare densité puisqu'on y trouve, dans un joyeux désordre, des poèmes de Raymond Chauleau, des chroniques sur Jean-Jacques Rousseau et Paul Gadenne, des notes de lectures et un important dossier sur le philosophe Bernard Charbonneau.

Dans sa chaleureuse *« Introduction à la pensée de Bernard Charbonneau »*, Jacques Ellul ne cache rien de l'influence qu'exerça sur lui le futur auteur de *Notre table rase* (1). *« Nous avions découvert*, écrit-il, *au début des années 30, une convergence de nos inquiétudes et de nos révoltes. Mais il était incomparablement plus avancé que moi. Il avait une connaissance de la pensée révolutionnaire et une appréhension de notre société qui m'éblouissaient. Je me suis mis à son école, dans cette orientation socialiste, qui refusait à la fois la mollesse de la SFIO, la dictature du communisme et qui cherchait une voie originale pour la révolution. »*

P. D.

(1) Denoël, 1974.

« Blavier mon ami »

Animateur des *Temps mêlés*, dénicheur de fous littéraires, ami de Queneau, *« Kalembourgiste, Limbourgeois, Modeste, Noctambule, Oulipien, Pataphysicien »*, etc., André Blavier a consacré sa vie aux autres. Depuis Vervier, où il niche dans une bibliothèque, il a animé et étudié, défendu et éclairé. Juste retour des choses, la revue *Plein Chant* lui consacre un double numéro d'hommage.

Classé en rubriques qui donnent le ton *(Queneaumélies, le Patafoulipien, Blaviérama...)*, ce cahier est un régal. Michel Ohl, François Caradec, Jean Queval, Noël Arnaud, des cuiseurs de mots, érudits facétieux, s'en donnent à cœur joie pour célébrer un homme qui aime sa pipe, les asperges, Jarry, Roussel, Ostende, les choux de Bruxelles, Scutenaire, les jolies filles, et estime les bistrots, Staline, le chou-fleur et les esclandres.

« Je suis à peine écrivain, à peine écriveron... J'ai publié de petites bricoles... Au fond je me situe plutôt comme Arnaud, ou, toutes proportions gardées, comme Pascal Pia. Par exemple, au rang des catalyseurs, des fureteurs... » Des bricoles ? Blavier a établi l'édition magistrale des *Ecrits complets* de Magritte pour Flammarion et donné *les Fous littéraires* (Veyrier, 1982), un monument fraternel, dédié aux *« écriverons »*. – R. S.

★ **LES TRÈS RICHES HEURES D'ANDRÉ BLAVIER. In : Plein Chant, nos 22-23, distribution Distique, 216 p., 72 F.**

Gérard de Nerval traducteur de Goethe et de Heine

Une fois l'an, depuis 1977, *les Cahiers Gérard de Nerval* (Société Gérard de Nerval c/o Jacques Huré, 58, avenue Roger-Salengro, 68100 Mulhouse) s'attachent à appréhender dans une publication un aspect souvent méconnu de l'œuvre de l'écrivain.

Après *le Paris de Nerval*, *Nerval et les arts plastiques* et *Nerval et les genres littéraires*, les *Cahiers* étudient, dans *les Affinités germaniques de Nerval* (70 pages, 100 F), l'influence qu'exerça la littérature allemande sur l'auteur des *Filles du feu*. Jean Richer, André Souyris, Jacques Huré et Henri Bonnet se penchent aussi, souvent avec sévérité, sur les traductions qu'effectua la poésie. Mais tous les intervenants soulignent les apports de Nerval, qui en 1827 traduira et imposera le *Faust* de Goethe avant de s'intéresser à l'œuvre de E.T.A. Hoffmann et de rencontrer Henri Heine, dont il traduira de nombreux poèmes.

La même livraison comprend une étude de Jean-Yves Mollier sur les rapports entre Gérard de Nerval et l'éditeur Michel Lévy, qui, dès 1849, publiera des écrits du poète et entreprendra, en 1867, l'édition des œuvres complètes. – P. D.

Les dons de médium de Jean de La Hire

Jean de La Hire (1878-1956) a écrit d'innombrables feuilletons et fascicules. La réédition de *la Roue fulgurante* (Lattès) et des *Mystères de Lyon* (Marabout) n'a pas eu de suite ; on doit chercher chez les bouquinistes ses romans aux titres étranges, *le Cercueil de nacre*, *l'Assassinat du nyctalope* ou *l'Enigme de l'œil sanglant*.

Les *Cahiers de l'imaginaire* (chez Daniel Couegnas, L'Ardrais, 35580 Laillé, abonnement quatre numéros : 100 F) consacrent leur numéro 3 à cet auteur prolifique. Daniel Compère, Jacques Van Herp, Yves Olivier-Martin, des spécialistes de la littérature populaire, étudient la vie et l'œuvre du descendant authentique d'un compagnon de Jeanne d'Arc.

Renonçant à une carrière littéraire (il voulut marcher sur les brisées de Balzac et de Zola), La Hire, après le succès de *la Roue fulgurante*, multiplia les inventions, les énormités, les rêveries. Il se passionnait pour l'astronautique, la colonisation planétaire, la société du futur, l'occultisme. Jacques Van Herp lui reconnaît, malgré ses niaiseries, des *« dons de médium »*. Il eut le tort de mettre sa plume au service de la propagande collabo, en publiant *Hitler, que nous veut-il donc ?* (1942). Cet égarement explique aussi le silence relatif qui l'entoure encore aujourd'hui.

R. S.

L'intransigeance de Paul Valet

« Les grabataires voient le ciel à sa juste hauteur », constate Paul Valet. *Solstices terrassés* (1) avait déjà révélé le pessimisme incandescent de cet écrivain qui, nuit après nuit, écrit pour instruire le procès de l'homme.

Les aphorismes qu'il nous propose aujourd'hui dans *Mémoire seconde* prennent à la gorge. On ne sait, en les lisant, s'il convient de rire ou de pleurer. Paul Valet nous tend un miroir et nous convie à regarder ce que nous sommes devenus : des pantins qui sourient pour oublier qu'ils se trahissent à chaque aspiration.

Ce moraliste, que le chaos protège du délire, n'attend rien de l'écriture, *« cette suprême imposture »*. *« L'échec me purgera des louanges »*, écrit-il en pensant, sans doute, à ceux qui, de plus en plus nombreux, se consolent de vivre en savourant ses sentences. S'il vous arrive de croiser des personnes satisfaites d'elles-mêmes, offrez-leur quelques pensées de Paul Valet. Elles apprendront, enfin, que *« l'essentiel est complice du médiocre »* et que *« l'horreur est généreuse »* car *« elle offre plus qu'elle n'en peut »*.

« Connais-toi. Déjà tu es en pièces détachées », avertit Paul Valet, qui, à quatre-vingt ans passés, ne désespère pas de voir ce siècle ouvrir les yeux. – P. D.

★ **MEMOIRE SECONDE, de Paul Valet, frontispice de l'auteur, Mai hors saison (c/o Guy Benoît, 1, place de la Résistance, logement 1122, 93170 Bagnolet), 40 p., 40 F.**

(1) « Mai hors saison » (« le Monde des livres » du 6 avril 1984).

Les prix des maisons de la presse

Le comité de lecture du Prix des maisons de la presse (3 000 points de vente), a attribué son prix annuel du roman à Patrick Meney pour son quatrième livre et premier roman *Niet* aux éditions Mazarine.

Le prix Document a été décerné à Eric Lipmann pour son *Paderewski, l'idole des années folles*, chez Balland.

1985 à Cerisy-la-Salle

Le Centre culturel international de Cerisy-la-Salle (CCIC) propose les colloques suivants :

– du 28/5 au 3/6 : Mathématiques et analyse spatiale (direction : H. Béguin, C. Ponsard, J.-F. Thysse) ;

– du 5/6 au 12/6 : Symposium de l'institut mondial des hautes études phénoménologiques (direction : M. Kronegger) ;

– du 14/6 au 20/6 : Crise de l'urbain, futur de la ville (séminaire RATP-Université-Recherche) ;

– du 22/6 au 30/6 : L'innovation dans la culture japonaise contemporaine (organisation : A. Berque, G. Kahn, Ph. Roussin, R. Sieffert) ;

– du 2/7 au 12/7 : Littérature et opéra (direction : Ph. Berthier, G. Ranniaud, K. Ringger) ;

– du 15/7 au 25/7 : Le mythe et le mythique (direction : G. Durand, S. Vierne) ;

– du 27/7 au 3/8 : La parodie (direction : A. Pagès, Cl. Thomson) ;

– du 27/7 au 3/8 : Comment écrire la théorie ? (II) (atelier sous la direction de J. Ricardou) ;

– du 5/8 au 15/8 : Ordinateur, production et communication de textes littéraires (direction : J.-P. Balpe, B. Magné) ;

– du 17/8 au 24/8 : Nouvelles approches de l'histoire du cinéma (direction : J. Aumont, A. Gaudreault, M. Marie) ;

– du 7/9 au 17/9 : Le tournant esthétique de la philosophie (direction : J. Fürnkäs, G. Raulet) ;

– du 19/9 au 29/9 : Dynamique et diffusion de la connaissance scientifique (direction : S. Diner, G. Lochak) ;

– du 18/10 au 20/10 : L'habitat rural normand (direction : J. Cuisenier) ;

– du 25/10 au 27/10 : Barbey d'Aurevilly (direction : J. Dupont).

★ Pour tous renseignements, écrire au CCIC, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

● EN BREF

● **L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS BRETONS** a décerné son Grand Prix 1985 à Christian Querré pour son roman *Autopsie d'une vengeance*, publié aux Editions Jean Picollec.

● **LE PRIX ÉTUDIANT DE LA JEUNE POÉSIE**, créé sous l'égide du journal *Clarté*, a été décerné à Annick Breton, dix-huit ans, pour son recueil *La nuit pose trop tard ses questions*, aujourd'hui publié par les éditions Messidor-Temps Actuels. Le prochain concours sera clos le 10 juin prochain. Il est ouvert à des étudiants de moins de vingt-sept ans sur envoi d'un manuscrit dactylographié d'une cinquantaine de pages au « Prix étudiant de la jeune poésie », *Clarté*, 19, avenue Victor-Hugo, 93170 Bagnolet, accompagné de trois enveloppes timbrées à l'adresse du candidat et d'un chèque de 35 F pour frais de participation. Le lauréat est choisi par un jury présidé par Guillevic, et son manuscrit est ensuite publié par Messidor-Temps Actuels.

● **LE CONCOURS DE POÉSIE MAX-POL FOUCHET.** – Le Jury international du Prix Max-Pol Fouchet, composé de poètes et d'écrivains français et étrangers, accorde son parrainage à un poète inconnu ou méconnu. Le manuscrit primé est publié dans une grande maison d'édition. (Renseignements en échange d'une enveloppe timbrée (ou coupon-réponse international) auprès de Guy Rouquet, président de l'Atelier imaginaire, BP 2 – 65290 JUILLAN FRANCE).

● **JEAN-NOËL NOUTEAU**, ancien responsable du service de presse de Larousse, vient d'être nommé directeur des relations extérieures et de l'information au club de livres France Loisirs qui compte près de 4 millions d'adhérents (tél. : 567-35-65).

● **HEIDEGGER SERA AU CENTRE D'UN DÉBAT** qui aura lieu le mercredi 24 avril, à 18 heures, au Centre Pompidou (salle d'actualité) à l'occasion de la parution de plusieurs livres sur le philosophe allemand.

● **AUTOUR DE GEORG SIMMEL.** – Un colloque consacré à la vie et l'œuvre du sociologue allemand Georg Simmel aura lieu au Palais universitaire de Strasbourg (9, place de l'Université), les 25 et 26 avril.

● **POUR LE QUATRE-VINGTIÈME ANNIVERSAIRE D'EMMANUEL MOUNIER** une journée d'études sur le thème *Emmanuel Mounier, l'homme et l'œuvre*, le samedi 27 avril au Foyer international d'accueil de Paris (30, rue Cabanis, 75014). Cette journée est organisée par l'Association des amis d'Emmanuel Mounier (19, rue Henri-Marrou, 92290 Châtenay-Malabry).

● **DUMÉZIL ET MAURRAS.** – A la fin de l'entretien accordé par Georges Dumézil à Roger-Pol Droit (« le Monde des livres » du 12 avril), il fallait lire : *« J'ai vu Maurras pour la dernière fois au moment de mon mariage dans l'été 1925 »* (et non 1945). Erreur regrettable à double titre. Georges Dumézil n'a pas eu de relation avec Maurras durant le Front populaire et la seconde guerre. Il fêtera, d'autre part, ses soixante ans de mariage en août prochain. Que l'académicien accepte, avec nos excuses, nos meilleurs vœux...

● SCIENCE-FICTION

Le temps nouveau est arrivé

● « LE CREUSET DU TEMPS », c'est un peu plus que la rentrée d'un des meilleurs écrivains de science-fiction contemporains : John Brunner. Du creuset mystérieux, le temps nouveau jaillit : celui de la foi en l'avenir et de la confiance en l'homme. Sauf que dans ce gros roman paru sous la couverture argentée de la collection « Ailleurs et demain », ce n'est pas de l'homme qu'il s'agit, mais d'une espèce intelligente d'origine végétale, vivant sur un monde lointain et qui n'a d'humain que l'âme. Monde et créatures sont mis en scène avec un luxe de détails positivement inouï. Nous voyons ces braves petits êtres vaquer à leurs affaires, lutter, rêver, souffrir, aimer, douter et redouter, les yeux fixés sur le ciel plein de promesses et de menaces. Et, finalement, ils se sauveront par leur ingéniosité et leur courage. Ils gagneront l'espace pour survivre, comme les humains, on peut l'espérer, l'auraient fait à leur place. L'auteur de *Tous à Zanzibar* apporte à la sensibilité constructive et dynamique de notre époque le renfort de son incomparable talent. *(Le Creuset du temps*, de John Brunner, traduit de l'anglais par Jacques Polanis. Robert Laffont, 482 p., 92 F.)

● JACQUES GOIMARD, dans sa préface, dédie ces *Histoires de guerres futures « à ceux qui font usage de leurs armes, à ceux qui les gardent à tout hasard et à ceux qui ne voient pas les coups partir »*. Il est bien difficile de ne pas appartenir à l'une des trois catégories. Merci pour tous ! La science-fiction a étendu le champ de la guerre à l'infini, dans l'espace et le temps, et ce n'est pas le moindre reproche qu'on puisse lui faire... Une fois de plus, les meilleurs écrivains du genre se retrouvent alignés dans un volume de la *Grande Anthologie de la science-fiction* : P. Anderson, F. Brown, R. Bradbury, P.K. Dick, F. Leiber, C.D. Simak, R. Silverberg... Ce qui donne un air un peu répétitif à la série, mais garantit au lecteur un produit de haute qualité. Une fois de plus aussi, la part belle est faite aux classiques, et c'est un splendide texte des années 50, *la Libération de la Terre*, qui mérite la palme. Il pourrait être dédié à nombre de nos contemporains. *(Histoires de guerres futures*, divers traducteurs. Livre de poche 416 p., 23 F.)

● « LE COMMERCE DES MONDES » est un livre de poète. Mais l'art de Charles Dobzynski s'accomplit ici dans une prose pétillante. Ce commerce définit à la fois d'étranges négoces et la fréquentation des cent mondes qui peuplent l'espace imaginaire. Ces vingt-cinq courtes nouvelles appartiennent à la fable, au conte philosophique ou parodique, et toujours – fort joliment – à la science-fiction. Le registre est plus léger que celui de *Taromancie*, l'admirable roman publié en 1977 par Charles Dobzynski aux Editeurs français réunis. Mais il s'agit encore d'un ballet de fantasmes et de fictions où se reflète la folie de notre temps. Très loin de la SF anglo-saxonne, l'écrivain maître absolu de son langage poursuit une œuvre qui apporte plus au genre qu'elle ne lui prend. *(Le Commerce des mondes*, de Charles Dobzynski. Messidor/Temps actuels, 232 p., 89 F.)

● « DANS LES BLIZZARDS DU TEMPS » est une belle histoire de voyage temporel signée de deux auteurs allemands, R.M. Hahn et H. Pusch, fort connus dans leur pays. L'aventure de Nick Scott, temponaute du futur le transporte au Klondike en 1897... et dans la trame d'un roman de Jack London. C'est la ruée vers l'or telle que nous l'avons découverte dans les romans d'aventures de notre enfance. Les auteurs ajoutent une dimension politique et philosophique à l'intrigue. La poésie du Grand Nord, chère à Jack London, y est intacte ; elle se marie avec une aisance presque miraculeuse à un récit de science-fiction conduit d'une main aussi adroite que sûre. Un roman original et passionnant pour découvrir la SF allemande sous son meilleur jour. *(Dans les blizzards du temps*, de Ronald M. Hahn et Harald Pusch, traduit de l'allemand par Marie-Jo Dubourg. Opta, 208 p., 29 F.)

MICHEL JEURY.

● **LE CENTRE D'ETUDES DE LA MÉTAPHORE** de la faculté des lettres de Nice tiendra son second colloque international de science-fiction sur le thème « Planète Terre » du 24 au 27 avril. Les débats se dérouleront le 24 avril (à 14 h 30) et le 27 avril (à 9 h) à la MJC Magnan (31, rue Louis-de-Coppet) et les 25 et 26 avril (à 8 h 30) à la bibliothèque universitaire de la faculté des lettres (98, bd Edouard-Herriot). Entrée libre.



LA LOUISIANE DES ANNÉES FOLLES

MAURICE DENUZIÈRE

LES TROIS-CHÊNES

ROMAN



DENOËL

● PHILOSOPHIE

Une rencontre imaginaire avec Emmanuel Kant

Auteur d'un essai intitulé la Maison de Kant *(1), Bernard Edelman a imaginé qu'il s'entretenait avec le philosophe à Königsberg. La Pléiade vient de publier le tome II des* Œuvres philosophiques *de Kant. Ce volume, placé sous la direction de Ferdinand Alquié (2), contient les écrits de 1783 à 1791 : notamment les* Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science, *les* Fondements de la métaphysique des mœurs *et la* Critique de la raison pratique.

D'autre part, Jean Mistler fait paraître, dans un volume intitulé Kant intime, *les textes de trois auteurs allemands qui furent les disciples et les secrétaires du philosophe. Un jour de 1980, Jean Mistler a retrouvé ces textes, par hasard, à la Bibliothèque nationale. Ils y dormaient depuis longtemps, ignorés des chercheurs contemporains. Jean Mistler s'est empressé de les traduire, car ils apportent de précieux renseignements sur la vie quotidienne du philosophe.*

ENFIN, j'étais à Königsberg ! En ce jour de septembre 179..., jamais l'automne ne fut si beau, et l'Allemagne tout entière s'alanguissait. Il y avait parfois, dans la douceur de ces paysages, quelque chose d'italien qui me serrait le cœur.

Un vieux domestique, austère et rigide, le visage rehaussé par un col empesé, m'introduisit dans le vestibule. Ainsi donc, me disais-je, dans un instant, ici même, je verrais apparaître l'illustre philosophe ! J'entendrais tomber de sa bouche de sublimes pensées ! Et devant moi se tiendrait celui qui prit le ciel d'assaut et tua le dieu des déistes ! Je marchais de long en large, trop ému pour prendre un siège, et mes éperons tintaient doucement sur le marbre.

J'oubliais les fatigues du voyage, la France dévastée, les citoyens en armes, les terribles visages des paysans et les châteaux qui brûlaient sur les collines. J'oubliais tout car j'étais ici dans un temple où l'histoire se purifiait, où la pensée s'élevait vers les plus hautes cîmes, où le temps et l'espace s'ordonnaient calmement. Et lorque la servante me fit signe d'entrer dans le bureau de Kant, je serrai mon épée contre mon flanc, comme si la guerre eût dû s'incliner devant la sagesse.

J'ALLAI à lui, les joues en feu, le cœur battant. Il se tenait debout, près de la porte, sur ses jambes torses, la perruque de travers, la tête en avant, et de le trouver si chétif, si malingre, si mal conformé, avec une épaule plus haute que l'autre, me le rendit plus cher encore. Il me fit mille civilités, d'une voix affable et enjouée, s'enquit de mon voyage, des pays que j'avais vus, des hommes que j'avais rencontrés, et mit tant de politesse et de grâce dans son discours que je retrouvai peu à peu mon naturel.

Et quand il me vit rasséréné, il me demanda des nouvelles de France car, ajouta-t-il, il portait aux Français une affection particulière. « *Ils sont aimables, légers, spirituels, bien qu'une certaine* – il chercha le mot – *futilité, n'est-ce pas, leur gâche un peu l'esprit ! Et s'ils ne manquent point de nobles qualités, ils ne sont jamais épris que d'eux-mêmes. Ils considèrent autrui comme un jouet.* » Il fit de la main le geste de jouer à la balle et sourit, de sa petite bouche gourmande, marquée aux deux coins d'une ride profonde.

« *Ah, monsieur*, lui dis-je, *vos propos sont bien doux, et j'ai plaisir à vous entendre. Mais, hélas, ce temps est révolu !* » Et je lui décrivis l'étrange époque où nous vivions : le roi suspendu de ses fonctions et enfermé au Temple, la misère des poètes, l'arbitraire des puissants, les complots, les ombres et les lumières sur Paris dévasté, les aubes ensanglantées et les noirs crépuscules.

Je lui dis que les regards avaient changé, que les gestes étaient différents, et que les mots eux-mêmes s'étaient déguisés ; que Peuple, Raison, Liberté, Fraternité servaient à d'autres fins que leurs fins naturelles, et justifiaient tous les actes contraires. Et je m'exclamai : « *Vous qui connûtes l'amabilité de Voltaire, la tempérance de Montesquieu, la rectitude de d'Alembert, la générosité de Rousseau, vous compatirez, je suis sûr, à notre désarroi ! N'y a-t-il point, en tout cela, une énigme dont vous sauriez le chiffre ? Connaissez-vous la raison de ce drame ?* »

A mesure que je progressais, son visage s'assombrissait. Il se leva et fit quelques pas. « *Ah, mon Dieu ! Ah, mon Dieu !* » l'entendis-je murmurer. « *Le roi, le roi va mourir ! Ils vont tuer le roi !* » Il ouvrit la fenêtre qui donnait sur une petite cour et respira fortement à plusieurs reprises. Lorsqu'il revint s'asseoir, son visage avait repris sa sérénité.

« *ALORS que je vous écoutais raconter ces choses abominables, alors que je voyais bafouer la monarchie et le droit, et que j'imaginais le roi parmi ses geôliers, je me disais que l'espèce humaine est décidément vaniteuse, puérile et barbare ! A peine laisse-t-on libre cours à l'homme, à peine brise-t-on le joug qui l'accable, qu'il se saisit d'une arme pour tuer son libérateur ! Concevez-vous semblable folie ?*

» *L'homme aspire à la liberté pour l'ôter à autrui et à l'égalité pour remplir les prisons ! Il pleure après un maître, car il ne peut se guider seul, et, ce maître, il l'immole sur l'autel de la fraternité ! Que vous dirai-je, monsieur, moi qui suis tenté, dans le secret de mon cœur, de voir dans tout cela le triomphe d'un mal radical ! L'homme est fait d'un bois courbe, et nul ne peut le redresser !* »

Il demeura un instant silencieux, les mains posées à plat sur ses genoux, et sa petite bouche était agitée d'un frémissement. « *Et pourtant*, reprit-il d'une voix sourde, *pourtant cela ne se peut ! Le philosophe a le devoir de comprendre, et ne point se laisser tenter par l'horreur et le dégoût. Il doit espérer contre tout espoir, et opposer au spectacle du monde celui de la sagesse. L'histoire du monde n'est pas le tribunal du monde : c'est la raison qui juge.* »

« *AH, monsieur*, lui dis-je, *je vous entends parfaitement, et je sens que l'histoire possède sa raison, me fût-elle invisible ! Mais, en toute conscience, qu'avons-nous alors le droit d'espérer ? Ou, plutôt, qu'avons-nous le devoir d'espérer, et l'espérance peut-elle être un devoir ? Se peut-il vraiment que la liberté veuille l'esclavage, que le droit veuille la force, le bien le mal et la guerre la paix ? Quel philosophe pourrait résoudre cela sans crainte d'être sophiste et sans qu'on le soupçonne de se faire justice ? En vérité, je crains que la nature ne soit aveugle, que nous ne soyons des marionnettes entre ses mains, et qu'elle ne nous entraîne en enfer quand nous croyons aller au ciel ! Je crains que nous ne soyons un peuple de démons dont la liberté pervertit la vertu et que notre destin ne soit scellé. Nous faisons le mal parce que nous l'aimons !* »

Kant secoua la tête, de gauche à droite, et prit une profonde inspiration. « *Votre cœur vous emporte*, dit-il. *Vous courez, vous courez, vous accusez le ciel, vous le chargez de tous vos maux, et pourtant vous êtes la preuve animée du dessein de la nature ! Regardez-vous, l'œil brillant, la pensée alerte, la parole fougueuse, n'êtes-vous pas l'image même de l'homme ! Maudire la providence, n'est-ce point déjà lui opposer la raison ? Ah, monsieur, comme tous les impatients, vous aimeriez que les choses fussent simples et que la liberté se gagnât sans efforts !*

» *Mais que vaudrait une liberté octroyée ? Rien. Une liberté cueillie comme un fruit mûr sur un arbre vous rendrait tout semblable au pauvre nègre allongé tout le jour sous son cocotier et qui regarde passer les nuages en bâillant ! La liberté se mérite, elle est à la mesure des obstacles qu'elle franchit, et la nature l'a bien compris. En mangeant la science comme un fruit, Eve nous a chassés de l'Eden.*

» *En outre, imaginez que vous possédiez la connaissance parfaite : que Dieu et l'éternité se présentent à vos yeux dans leur ultime révélation ; imaginez que vous sachiez le début et la fin du monde, que vous resterait-il à faire ? Rien. Quel serait votre devoir ? Je ne sais. Pourquoi vivre encore ? Je l'ignore. Convenez-en : si nous savions ce qu'est le monde au point que notre connaissance serait le monde même, nous n'aurions plus qu'à plier bagage. Car nous serions alors à l'image des castors ou des abeilles, occupés aux mêmes gestes dans les siècles des siècles !*

» *Croyez-moi, l'homme doit être aveugle ; l'homme doit rester une énigme pour l'homme et l'homme doit croire qu'il sait tout de l'homme, car sa fatuité est nécessaire à son espoir. En conséquence, il doit se tromper mille fois pour découvrir ses erreurs, et faire mille fois le mal pour saisir la valeur du bien.*

– *Vos thèses*, dis-je, *me remplissent d'effroi, et je crois y voir la défense du malheur. Mais l'amour, monsieur, ne croyez-vous pas...*

– *Eh ! Qui vous parle d'amour ? Que vient faire l'amour ici ? Nous ne sommes point en Arcadie, et vous ne gardez pas vos moutons, habillé en berger de Virgile, au son aigrelet du pipeau ! Laissez cela aux poètes qui ont le temps de rêver ! Et, puisque vous y venez, je vous dirai alors que l'amour, c'est la guerre, non moins sanglante, non moins périlleuse, non moins mortelle que celle qui ravage les champs de bataille.*

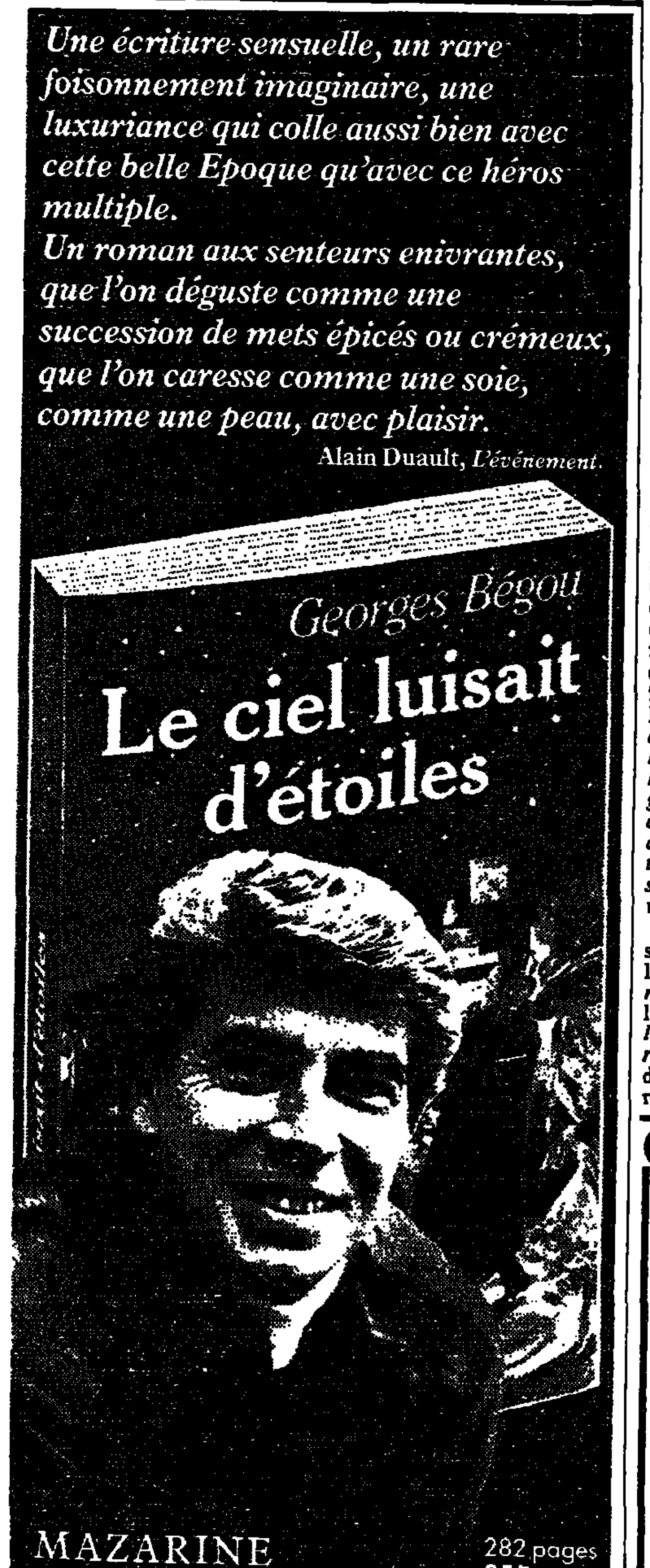
» *Il y a dans l'homme une inhumanité sombre et nocturne, une animalité brutale qui me fait frémir d'autant plus que la femme en est l'enjeu. D'un côté, il la convoite, l'observe, l'approche, la dévore des yeux et, d'un bond, la terrasse ; de l'autre côté il chante sa grâce, sa beauté, son innocence ! A quoi cela tient-il, cette anthropophagie mâtinée de discours ? A la duplicité du désir humain, à la lutte entre l'idéal et l'instinct. Et croyez-vous que la femme serait une proie si aimable à dévorer si, par ailleurs, elle n'était point désarmée pour... désarmer l'ennemi ?*

» *En vérité, je ne vois nul amour dans tout cela : j'y vois, en revanche, l'appétit du sexe qui conduit tout droit au grand but de la nature, et qui aveugle l'homme sur le but à atteindre. L'illusion est le grand moteur de la vie, qui fait marcher les hommes en crabe, les yeux fixés sur leur triste bonheur !*

QUOI, m'exclamai-je, *vous ne croyez pas non plus au bonheur !*

– *Le bonheur*, dit-il d'un ton méprisant, *c'est la raison des imbéciles, la morale dégradée, la noblesse déchue ! A-t-on jamais vu un Etat heureux, un peuple heureux, une paix heureuse, un mariage heureux ! Pouvez-vous concevoir chose plus absurde que le devoir d'être heureux ou, pis encore, que le droit au bonheur ! Quel législateur serait assez fou pour graver, sur des tables de marbre :* « Sois heureux ! » *Une anthropologie du bonheur serait un tissu de niaiseries tissé par des mains séniles ! Seules les femmes croient au bonheur pour mieux nous reprocher de ne le leur point donner !*

» *Je tiens, en revanche, que le malheur est la vraie noblesse de l'homme, car il le rend digne, résistant, vigoureux. Aux grasses prairies de votre Normandie, je préfère les noires forêts d'Allemagne. Les arbres sont noueux, résistants aux intempéries, mais ils trouvent le soleil, au terme de leur effort.*



Le penseur dans son intimité

TOUS les matins, ponctuellement, à 5 heures, Kant se faisait réveiller par son domestique. Il lui avait donné l'ordre d'être impitoyable au cas où il chercherait à prolonger son sommeil. Il était très fier lorsque, devant ses hôtes, le domestique confirmait qu'en trente ans de service jamais son maître ne lui avait demandé une seule fois quelques minutes de repos supplémentaire.

En bon philosophe, c'est-à-dire en hypocondriaque averti, Kant portait une attention extrême à son corps. Ses conversations préférées concernaient surtout la santé, et notamment les nouvelles thérapeutiques médicales. Il marchait beaucoup, quel que fût le temps, de préférence seul et en prenant toujours bien soin de tenir la bouche fermée et de respirer par le nez. Il redoutait par-dessus tout de transpirer.

A une dame qui lui demandait des nouvelles de sa santé, Kant répondit qu'il n'était à proprement parler ni bien portant ni malade : pas bien portant, parce qu'il éprouvait une douleur d'estomac qui ne cessait jamais complètement, pas malade parce qu'il n'était pas resté un seul jour couché et n'avait jamais eu besoin d'un médecin, à l'exception de son ami et condisciple le docteur Trummer, qui lui avait prescrit des pilules contre la constipation. Il admettait toutefois qu'il y avait quelque impertinence à vivre aussi longtemps que lui, *« car on empêche des gens plus jeunes de gagner leur vie »*.

S'il jouait volontiers au billard et invitait souvent un cercle restreint d'amis à déjeuner (par délicatesse, le jour même, afin de ne pas les priver éventuellement d'une autre invitation), Kant ne supportait guère le bruit. Il déménagea à cause d'un coq dont les cocoricos gênaient ses méditations et il obtint même que, dans une prison voisine, les détenus ne puissent chanter qu'après avoir fermé leurs fenêtres.

Un admirateur d'Erasme

Il appréciait d'ailleurs modérément la musique et encore moins la peinture. La politique le passionnait ; particulièrement celle de l'Angleterre qui était la nation qu'il admirait le plus. Il vénérait Erasme de Rotterdam et répétait volontiers que ses satires avaient apporté davantage au monde que les spéculations des métaphysiciens.

Autre détail plus surprenant : Kant ne perdait pas beaucoup de temps à la fastidieuse correction de ses épreuves d'imprimerie ; dans sa jeunesse, ses élèves s'en chargeaient volontiers et, plus tard, ses principaux ouvrages furent imprimés à l'étranger.

Le dernier mot de Kant fut : *« C'est bien ! »* L'ami qui retranscrivit cette phrase raconte que Kant la proféra après qu'il lui eut versé un peu d'eau sucrée, mélangée de vin...

On n'en finirait pas de raconter les anecdotes extraites de ce merveilleux *Kant intime*, ouvrage dans lequel Jean Mistler a rassemblé et traduit, avec un soin digne de tous les éloges, les témoignages de Louis Ernest Borowski, Reinhold Bernhard Jachmann et Ehrgott André Wasianski, trois proches du sage de Königsberg. Mme de Staël et Benjamin Constant s'étaient déjà plongés avec délectation dans ces *« historiettes »*.

ROLAND JACCARD.

★ KANT INTIME, textes traduits de l'allemand, réunis et présentés par Jean Mistler. Grasset, 163 p., 56 F.

★ Signalons également la réédition du projet philosophique d'Emmanuel Kant : POUR LA PAIX PERPÉTUELLE, excellemment présenté par Joël Lefebvre et suivi d'un choix de textes sur la paix et la guerre, d'Erasme à Freud. Presses universitaires de Lyon, 190 p., 110 F.



– *Monsieur*, lui dis-je, *la sagesse est bien triste, et je m'en sens bien éloigné. Peut-être est-ce l'effet de ma jeunesse, mais j'ai le tort de croire au bonheur de l'amour et au plaisir des sens, à la beauté des matins, au souffle d'une femme aimée, au sourire de ses lèvres. Votre stoïcisme me perce le cœur, et je ne saurai m'y résoudre.*

– *Jeune homme*, me dit-il, *la tristesse viendra à son heure, à pas comptés. La seule chose dont l'homme puisse s'enorgueillir c'est de durer. Se conserver en vie est un devoir, le plus sacré des devoirs. Nous devons vivre parce qu'il le faut, et plus les raisons s'en éloignent, et plus le devoir est grand. Un jour, vos sens seront épuisés, les lèvres de votre épouse vous lèveront le cœur, et les petits matins vous glaceront les os. Alors, il vous faudra résister au découragement, au relâchement de l'être. Il vous faudra bander vos muscles et prier la raison qu'elle ne vous abandonne.*

» Car, sitôt que la raison se replie, on voit surgir la face hideuse du chaos, et l'horreur de vivre nous saisit. Le vide, l'horror vacui, *est en chacun de nous, et l'hypocondrie nous guette. Nous sommes notre pire ennemi, mais nous avons l'avantage de le savoir. Je crois que l'homme est malade, mais qu'il porte en lui son remède, et ce remède, c'est la vertu. »*

Il ferma douloureusement les yeux et se laissa aller en arrière.

« *EN vérité*, reprit-il, *il faut tenir sa vie, fermement, de peur qu'elle ne s'échappe, tenir son cœur, de peur qu'il ne s'évade, et son âme, de peur qu'elle n'extravague. Ma vie entière fut une lutte contre la mort, contre toutes les morts : celle de la perte de soi, celle du dégoût de vivre, celle de la passion, celle du temps. Nous sommes assiégés et harcelés par la vie qui nous corrode, nous envahit et nous fait mourir. Il faut être son propre créateur, son propre fils et son propre père, sa propre mort et sa propre espérance. Il fait se mériter, car tout se mérite ici-bas : rien n'est jamais donné à l'homme, et sa noblesse est de gagner sa propre humanité.*

» Voyez-vous, l'âge m'a accablé, et la mort attend sa victoire : mais, au crépuscule de ma vie, je regarde en arrière, une dernière fois, et je vois mon chemin. J'ai remué le monde et j'ai mené ma guerre : j'ai lutté pour la lumière, j'ai repoussé les ombres, j'ai chanté l'homme et la grandeur de la raison : j'ai dit la beauté du ciel et le respect du cœur ; j'ai été ce que je voulus être : aussi grand que le Christ libérateur ! La philosophie fut ma naissance, comme elle sera ma mort.

» Je n'ai qu'un seul regret, et vous me l'apportez dans ce bel automne qui couvre la nature : celui de ne point naître à nouveau, dans un autre monde, pour goûter le plaisir de la vie. Jeune homme, vous pouvez dire à la face du monde que Kant est mort le cœur serré, en aimant la vie. »

Je pris congé, et mes larmes coulaient sans que je pusse les retenir. Un vol noir de corbeaux tournait dans le ciel. Il tomba, comme dit Homère, et ses armes sonnèrent sur lui.

BERNARD EDELMAN.

★ **ŒUVRES, d'Emmanuel Kant, tomme II : DES PROLÉGOMÈNES AUX ÉCRITS DE 1791, préface, avertissement, chronologie de Ferdinand Alquié. Gallimard, « la Pléiade », 1 600 p., 330 F.**

(1) Payot. Voir « le Monde des livres » du 23 novembre 1984.

(2) Rappelons que Ferdinand Alquié est mort le 28 février 1985 (voir *le Monde* du 3 mars 1985).

● POLITIQUE

Comment réinventer le Liban ?

GHASSAN TUENI sera vraisemblablement accusé de cultiver le paradoxe, l'équivoque, voire le double langage, dans le livre qu'il vient de publier sur le Liban. Tel est le tribut qu'il devra payer aux partisans de solutions radicales ou à ceux que la passion de la guerre aveugle.

Le risque qu'il a pris était inévitable, puisqu'il ne s'identifie aux activistes d'aucun groupe belligérant. Chrétien, de rite orthodoxe, il réprouve les objectifs et les méthodes du *« maronitisme militant »* – qui mène une *« sorte de croisade à rebours »* avec une idéologie qui ressemble fort à un *« sociofascisme »* de la même façon qu'il condamne l'« Islam radical », – dont le projet, tout comme son antithèse, ne peut déboucher que sur la destruction d'un Liban uni dans sa diversité.

L'ambiguïté apparente de l'œuvre tient tout autant à la complexité du problème qu'à la dualité de l'auteur, *« homme d'opinion et homme de pouvoir »*, comme le désigne, dans la préface, Dominique Chevallier. Alternativement ou simultanément journaliste, patron d'un empire de presse (celui d'*El Nahar*), vice-président du Conseil, ambassadeur, éminence grise, Ghassan Tueni allie la finesse de l'analyste à la réserve du serviteur de l'Etat. Ses lunettes à double foyer enrichissent son champ de vision, lui permettant de faire la synthèse de jugements apparemment contradictoires.

« Guerre civile » ou « guerres étrangères par procuration » ? Les deux à la fois, répond en substance Ghassan Tueni, dont l'exposé démontre comment les rivalités et les querelles internationales sont venues se greffer sur les structures accueillantes du Liban, communautaires et étatiques, déjà conflictuelles en soi. Les chapitres que consacre l'auteur à la société multiconfessionnelle du pays du Cèdre sont édifiants, par leur rigueur et leur clarté.

En se livrant à la radioscopie des principales communautés, mêlant l'histoire à l'analyse de l'inconscient collectif, la géopolitique aux facteurs culturels et sociaux, Ghassan Tueni pulvérise au moins un mythe, celui qui consiste à présenter la tragédie comme étant une *« guerre de religions »*. Thèse simplificatrice, servant les « croisés » des deux bords, qui fait abstraction de l'hétérogénéité des communautés appartenant à l'une ou à l'autre religion, et qui occulte la *« communauté de la misère »* qui avait failli, et qui risque encore de dresser les déshérités, chrétiens et musulmans, contre les nantis de toutes confessions.

Interventions étrangères

La deuxième partie d'*Une guerre pour les autres*, qui traite essentiellement des interventions étrangères, a le mérite de nous introduire dans les coulisses de l'histoire. Elle est émaillée de révélations sur les tractations secrètes auxquelles Ghassan Tueni a été intimement mêlé soit comme membre du gouvernement, soit comme ambassadeur aux Nations unies, soit encore comme conseiller du président Amine Gemayel. Le récit factuel, apparemment froid, dissimule mal la complainte douloureuse d'un homme qui avait imprudemment pris le *« pari américain »*, ayant cru sinon à l'impartialité du président Reagan, du moins à son intelligence politique qui aurait dû le conduire à confondre l'intérêt des Etats-Unis avec celui d'un Liban réunifié, indépendant mais néanmoins rattaché à l'hinterland arabe par le cordon ombilical syrien.

Les *« maronites militants »* reprocheront sans doute à Ghassan Tueni d'avoir insisté davantage sur les visées expansionnistes d'Israël – largement documentées – que sur les ingérences d'Etats « frères » qui ont, eux aussi, contribué à mettre à feu et à sang le Liban, en transformant en une « arène » ce qui fut l'« agora » du monde arabe. D'évidence, l'*« homme de pouvoir »* s'impose une relative discrétion pour ménager l'avenir. L'avenir du Liban, arabe par vocation et par intérêt, et, au-delà, l'avenir des douze à quatorze millions de chrétiens d'Orient qui peuplent la région. Leur sécurité et leur statut, insiste-t-il, seront assurés non par la confrontation, mais par le *« dialogue permanent »* avec leurs compatriotes musulmans.

Ghassan Tueni, homme d'action, propose, en conclusion, de *« réinventer le Liban »*. Son plan, fondé sur le « réalisme », sera diversement apprécié. On lui reprochera de faire preuve de conservatisme en écartant, tour à tour, la lutte armée, la révolution, la révolte sociale, proposant une « décentralisation » transitoire, sous l'égide des *« seigneurs de la guerre »*, qui risque de conduire à la « cantonisation », projet de ceux-là mêmes qu'il accuse de vouloir créer un *« ghetto chrétien »*.

La réflexion que suscite l'ouvrage foisonnant de Ghassan Tueni constitue une raison supplémentaire pour inviter à sa lecture ceux qui ont à cœur la survie du Liban, dans toutes ses composantes.

ERIC ROULEAU.

★ **UNE GUERRE POUR LES AUTRES, de Ghassan Tueni, Lattès, 417 p., 120 F.**

هكذا صدر الأصل

● PORTRAITS

Régine Deforges en rit encore

La réussite tranquille mais étonnante d'une romancière qui subissait, naguère, les foudres des dames bien-pensantes.

RÉGINE DEFORGES en rit encore. En une histoire – *la Bicyclette bleue* – et trois volumes, celle par qui le scandale arrivait, la femme sulfureuse, naguère poursuivie devant les tribunaux parce qu'elle éditait des livres érotiques, est devenue un auteur pour jeunes filles en loden, pour familles BCBG. Le personnage vénéneux, la provocatrice qui se présentait devant ses juges tout de blanc vêtue, est désignée comme un modèle de réussite tranquille. Le succès dans la respectabilité : un véritable apologue.

Régine Deforges garde pourtant, sous ses cheveux flamboyants, un œil aigu et pas mal d'ironique distance devant les métamorphoses de son image.

Comment ne pas savourer, même discrètement, la situation ? Les mêmes dames bien pensantes qui, voilà trois ans encore, quand elle signait un ouvrage, se poussaient du coude en chuchotant : *« C'est celle qui publie de la pornographie »*, lui font tendre aujourd'hui le livre à dédicacer – mille exemplaires au dernier Salon – par leur fille de quinze ans, en s'impatientant de ne pas savoir ce qui va finalement arriver à Léa, l'héroïne de l'histoire.

Elles le savent désormais – et se désolent que ce soit terminé : le troisième volume de la saga, *Le diable en rit encore*, est sorti il y a un mois. En deux jours, les 400 000 exemplaires du tirage initial, déjà d'une ampleur exceptionnelle, étaient vendus. Il a fallu réimprimer immédiatement.

Le premier tome, *la Bicyclette bleue*, a dépassé 1 500 000 exemplaires, avec les clubs et les éditions de poche, et se vend toujours, ainsi que le deuxième, *101, avenue Henri-Martin*, qui, uniquement dans la version « librairie », atteint 450 000 exemplaires.

Un défi et un clin d'œil

Le diable roux qui est l'auteur de ce fabuleux succès est heureux, certes, mais garde un calme étonnant qui ne semble pas de pure convenance : *« Pour le bon comme pour le mauvais, j'ai une sorte de distance*, dit Régine Deforges. *Je suis très fataliste. Je prends les choses bonnes avec un grand plaisir. Et les mauvaises, je me bats contre elles, voilà tout. »*

Au départ, le projet de *la Bicyclette bleue* relevait du pari, presque de l'exercice de style : il s'agissait de faire une version française d'*Autant en emporte le vent* en substituant au « décor » américain une toile de fond historique française, les affrontements de la seconde guerre mondiale. Un remake littéraire, alors que le genre n'était plus guère admis qu'au cinéma. Un défi, mais un clin d'œil aussi à une vieille tradition classique, celle de l'« imitation ».

En même temps, tout avait été bien calculé, calibré, pour faire un bon livre grand public, satisfaisant l'amateur de feuilletons sentimentaux et celui de romans historiques : une époque ni trop proche ni trop lointaine, à distance de souvenir, mais pas de passion, des événements à foison, un bon dosage de cœur et d'action. Sans être assurée, la réussite commerciale était programmée. Le triomphe ne l'était pas. Ce qui est arrivé a dépassé toutes les prévisions.

Et Régine Deforges s'est prise au jeu, s'est passionnée pour cette période sur laquelle elle était, de son propre aveu, *« d'une ignorance crasse »*. Après le premier volume, elle a reçu *« un incroyable courrier, des souvenirs, des témoignages »*. Et ce qui, même si elle ne le dit pas, n'était sans nul doute qu'un plaisant « à la manière de » est devenu son affaire, son livre.

Si certains, dans le millimétrique milieu littéraire parisien, ironisent sur des allusions qu'ils jugent appuyées à la famille Mauriac, à laquelle elle appartient par son mariage avec le petit-fils de l'écrivain, Régine Deforges peut les laisser dire et leur rire au nez.

Le public, lui, ne sait rien de tout cela, et, à juste titre, s'en moque totalement. Il a envie qu'on lui raconte une histoire, surtout quand elle est, pour partie, son histoire. Envie, quel qu'il soit, de se sentir pour un temps une âme de midinette, et Régine Deforges a su, avec une habile simplicité, répondre à cette attente. Alors, tout est pour le mieux : pour les uns, 1 200 pages d'évasion, d'oubli ; pour l'autre, beaucoup, beaucoup d'argent.

« L'argent ? oui, c'est bien. Mais cela non plus, ça ne me trouble pas beaucoup, constate Régine Deforges. *J'ai souvent tiré le diable par la queue. J'ai toujours été très dépensière, même quand je n'avais pas d'argent. Cela dit, c'est bien de ne pas avoir trop à y penser. Et si je voulais, je pourrais enfin m'acheter l'appartement de mes rêves. Mais je refuse de le faire, parce que les prix des appartements parisiens sont scandaleux. »*



★ *Photo IRMELI JUNG*

« Ce métier de magicien »

Alors, cet argent, Régine Deforges le risque dans sa passion de toujours, l'édition. Elle vient de sortir un premier livre (1) et savoure son vrai luxe, celui de faire ce métier qu'elle adore, en toute liberté : *« Je n'ai pas besoin de faire de « coups », d'assurer d'abord la rentabilité de ma maison. Je peux ne publier que les textes pour lesquels j'ai envie de me défoncer. Devant un manuscrit, je peux dire : « Non, cela ne me plaît pas, je n'en veux pas ». Et pour la première fois, je paie les imprimeurs comptant. Je me donne deux ou trois ans, pour voir. »*

Longtemps, Régine Deforges s'est voulu éditeur plutôt qu'auteur pour ruser avec une impossibilité d'écrire, depuis *le Cahier volé* de ses quinze ans – elle raconte cette histoire dans le roman portant ce titre – où elle évoquait sa passion d'adolescente pour une amie, ce qui lui valut l'opprobre de sa petite ville de province. Aujourd'hui, sûre de sa maîtrise de l'écriture, de ses quatre romans précédents (2) et des 1 200 pages *« de ce qui est un seul livre*, la Bicyclette bleue », Régine Deforges peut sans arrière-pensée s'adonner à l'édition.

Elle parlerait volontiers pendant des heures de ce *« métier de magicien »*. *« Quand vous êtes auteur, vous produisez, dans le meilleur des cas, un livre par an. Et c'est toujours le même style, le vôtre. Quand vous êtes éditeur, vous aidez à naître, à chaque fois, un livre différent, avec un style différent. Il faut avoir son regard sur le livre, apporter son soutien à l'auteur, donner vie au manuscrit. Un manuscrit, ce n'est pas intéressant en soi : seul le livre compte. A chaque fois, faire exister un livre, c'est une aventure. C'est passionnant. »*

Auteur comblé, éditeur qui renaît après une interruption de sept ans, Régine Deforges est heureuse et a l'élégance de ne pas bouder le bonheur. Alors, la revanche est prise ? *« Non,* la Bicyclette bleue *ne liquidera pas* le Cahier volé. *Et puis le mot revanche ne me plaît pas. Je préfère cette sorte d'amusement que j'éprouve... le côté taquin. Tout cela, c'est une bonne blague faite au destin. »* Et un pied de nez à tous les grincheux, tous les rabat-joie, tous ceux qui lui disaient : *« Madame Deforges, vous, une mère de famille, vous n'avez pas honte de publier* le Con d'Irène », même si le livre est d'Aragon, et d'une prose magnifique...

L'ultime satisfaction de Régine Deforges est de pouvoir sourire quand on la presse de questions, un peu envieux quand même de tant de livres vendus, de tant de droits d'auteurs, auxquels s'ajouteront bientôt ceux de la traduction américaine (légèrement modifiée pour ne pas s'attirer les foudres du Margaret Mitchell Estate, qui gère les intérêts des descendants de l'auteur d'*Autant en emporte le vent*). Et son luxe absolu est de conclure par une pirouette : *« Oui, c'est marrant ce qui est arrivé. C'est marrant. Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse de plus ? »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LE DIABLE EN RIT ENCORE, LA BICYCLETTE BLEUE, tome III : 1944-1945. Ramsay, 395 p., 95 F.**

(1) *Manila Black*, de J.-B. Reynolds, Régine Deforges, éditeur, 251 p., 86 F.

(2) *Blanche et Lucie, le Cahier volé, les Enfants de Blanche* (tous trois chez Fayard) ; *la Révolte des nonnes* (la Table ronde).

La recherche obsédante de soi

Diane de Margerie ou les risques du « je ».

« *LE plus grand don que l'on puisse faire à un être est sa propre liberté. Tel est le secret de bien des ruptures.* » S'il fallait tirer une maxime du dernier livre de Diane de Margerie, *le Ressouvenir*, ce serait certainement cette phrase ; s'il fallait chercher la morale de cette tentative d'autobiographie, c'est là qu'on la trouverait. Le texte tout entier en est sinon l'illustration, du moins l'expansion. A travers l'évocation de bonheurs et d'échecs, de défis et de tâtonnements, il pose sans cesse la même question : comment trouver un chemin vers la liberté ?

Le Ressouvenir n'est pas un assemblage de réminiscences, une collection de souvenirs, c'est une *manière* de se remémorer. Qu'on n'attende pas de Diane de Margerie, issue d'une grande famille aristocratique, nièce de Jean Rostand, qu'elle raconte son enfance luxueuse, de Berlin à Londres, de chancelleries en châteaux, de nurses en gouvernantes.

Elle a voulu au contraire effacer la chronologie, se garder des anecdotes sur les pays où elle a suivi ses parents diplomates, sur les lieux où elle a vécu, de Shanghai à Paris, de Pékin à Chartres, de Rome à Athènes.

« Je n'ai pas l'esprit anecdotique, ce sont les rouages, les mouvements profonds, qui m'intéressent, dit Diane de Margerie. *Je n'ai pas voulu écrire sur les événements mais sur leurs résonances, leurs correspondances. Je pense toujours à cette phrase de Jacques Lacarrière : « Écrire pour dériver de l'homme ancien, pour s'engager vers l'homme à naître. » « Mais je suis hantée aussi par celle de Cioran : « La valeur d'un livre dépend de l'accidentel et de l'insignifiant. »*

Croquis de femmes siciliennes

C'est pourquoi ce récit est constitué de *« fragments autobiographiques »*. Il est écrit non pas sur la vie intime de Diane de Margerie, mais autour d'elle, à partir d'elle : à Rome, par exemple, Diane a tenu un Journal, mais celui-ci était moins le récit événementiel de ses journées qu'un écho de ses lectures. *Le Ressouvenir* est le constat d'une vie reconstruite par l'écriture, réorganisée par une mystérieuse mémoire qui fait affleurer, de nouveau, *« certains souvenirs, absolument perdus »*.

Dans ce texte, on ne part pas à la recherche de Diane de Margerie, mais à la découverte d'une destinée de femme, qui, de mariages en maternités, d'enfance en déchirures, de ruptures en écriture, trouve enfin son identité. *« C'est pour cela qu'à la fin je passe de la première à la troisième personne,* explique Diane de Margerie. *Je suis devenue « Elle », une femme. »*

Elle n'est d'ailleurs pas la seule femme de ce récit, où l'on croise beaucoup de ces épouses, mères universelles et esclaves, ombres et victimes, célébrées pour être mieux soumises. Il y a en particulier de très beaux croquis de femmes siciliennes.

« Malgré tout, les lieux m'ont plus frappée que les êtres, comme je l'indique dans le livre, insiste Diane de Margerie. *Mais les lieux sont des endroits où d'autres personnes ont vécu. Ce qui me fascine en eux, c'est le silence. Ils permettent de retrouver une continuité intérieure. »* C'est pour cette recherche obsédante de soi, de la *« continuité »*, de la cohérence, que Diane de Margerie a rompu avec la fiction, *« pour prendre le risque absolu du discours du « je », celui où l'on ne peut plus tricher, biaiser avec soi-même dans ses personnages »*.

« Il vaut mieux être aimé que compris », *disait Valéry, et moi,* conclut Diane de Margerie, *je suis très troublée par ce propos. C'est contre cela qu'il faut écrire. Pour comprendre et être compris. »* C'est ce qu'elle demande à ses lecteurs, et ce qu'elle a tenté de faire, cherchant à se répondre à elle-même en explorant *« la question qui se pose de plus en plus fort à tout adulte : comment vivre avec la perte de ses illusions ? »* En se souvenant, peut-être. En écrivant, sans doute.

Jo. S.

★ **LE RESSOUVENIR, de Diane de Margerie. Flammarion, 344 p., 90 F.**

● ROMAN

Les tendres grimaces de Daniel Prevost

LE comédien Daniel Prevost ne pose pas à l'écrivain dans *Coco belles-nattes*, son premier roman. Il nous y raconte, avec simplicité, l'enfance et l'adolescence de Denis Forestier. Mais, derrière le récit des aventures de ce galopin chaleureux, l'auteur pique des banderilles sur tout ce qui excite son agressivité : l'ordre, la loi du plus fort, la bêtise, la xénophobie et, surtout, le racisme.

Daniel Prevost s'adresse en priorité, dans ce livre, aux *« anciens enfants »*, à ceux, du moins, qui, pour reprendre la belle expression de Jacques Brel, *« sont devenus vieux sans être adultes »*. Même s'il aime citer ou évoquer André Breton et Jacques Prévert, on pressent que l'auteur a appris l'irrespect au cinéma, en regardant des burlesques américains. Comme Charlot et Groucho Marx, le narrateur de *Coco belles-nattes* est rétif à toute autorité. Il éprouve, en toutes occasions, de *« l'allergie à l'imbécillité »*.

Le grand témoin de cette enfance, celui sans qui elle n'aurait pas été éclairée de rire et d'amitié, s'appelle Samuel Bronsten. Entre les deux enfants, naît plus qu'une complicité, une fraternité élective. Denis Forestier envie même son ami d'être juif. Caméléon affectif, le narrateur aurait certainement ressenti le désir de devenir musulman s'il s'était lié avec un enfant maghrébin, et aurait cru à la lune et aux bisons réincarnés en fréquentant un jeune Mohican.

Deux frères en dérision

Au contact de Samuel, le jeune garçon découvre l'antisémitisme ordinaire et diffus sécrété par la société française des lendemains désenchantés de la Libération. Les deux amis s'évadent souvent de leurs immeubles de la banlieue parisienne, où, quelquefois, un voisin, à bout de solitude, se suicide par le vin ou la corde. Samuel et Denis se sont inventé, dans un petit bois en lisière de la ville, *« une jungle, un Everest, une Amazonie »*. Ils vivent alors des aventures que n'aurait pas reniées Robinson.

Ni les années ni les aléas de leurs études n'arriveront à séparer ces deux frères en dérision qui affrontent le monde en siamois. Malheureusement, la vie et les adultes ne désarment jamais dès qu'il s'agit de contrarier un rêve. La mère de Samuel ayant décidé de se remarier avec un certain Maurice Caillet, qui cumule toutes les qualités : vulgaire, avare et, par surcroît, antisémite, le jeune garçon décidera de rejoindre un oncle en Israël.

Quant à Denis Forestier, il connaîtra les joies de la collectivité lors d'un séjour dans une colonie de vacances pour adolescents. Il apprendra alors à rejeter toute forme d'embrigadement, et cette expérience malheureuse l'incitera, quelques années plus tard, à mordre un colonel pour faire admettre une déficience mentale et se soustraire à l'armée.

Le narrateur et son ami exilé correspondent pour effacer les distances artificielles. Il y a un peu de tout dans leurs lettres : les espoirs, les désillusions, les émois amoureux, les aubes qui dessoûlent, etc.

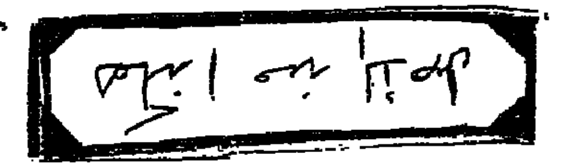
Les tendres grimaces de Daniel Prevost émeuvent, même si, emporté par son humour, cet auteur se laisse quelquefois aller à des clins d'œil un peu trop appuyés. On imagine mal ce qu'ont pu devenir aujourd'hui Samuel et Denis. On leur souhaite de ressembler à Daniel Prevost, qui, maquillé en clown blanc, dénonce l'hypocrisie et l'injustice, parce qu'il n'accepte pas de trahir son enfance.

PIERRE DRACHLINE.

★ **COCO BELLES-NATTES, de Daniel Prevost. Denoël, 188 p., 68 F.**







• PROMENADES

La mémoire de Paris

Une histoire de la capitale à travers ses plaques commémoratives.

LE nez en l'air ou le regard au ras du sol, Michel Hénocq a parcouru pendant quatre ans les rues de la capitale pour recenser les plaques commémoratives apposées sur les murs de Paris. Une autre histoire de la ville racontée à travers rectangles de marbre, de bronze et de céramique. L'auteur a également poussé les grilles des cours et les portes des immeubles, des églises, des hôpitaux et des ministères pour dénicher le souvenir d'un de ces personnages connus ou méconnus qui ont marqué leur époque.

Souvenirs capricieux et incertains. Parfois infidèles. Dans cet hommage jeté à l'air du temps, ce sont les écrivains et les poètes qui sont les plus nombreux (300). Viennent ensuite les scientifiques (129), les peintres et les sculpteurs (85), les musiciens (79), les militaires (56), les ecclésiastiques (40) et les sportifs (10). Les femmes sont peu représentées : 94 seulement.

Voici donc, au hasard des rues de la capitale, les plaques rappelant le souvenir de Clément Marot (27, rue de Tournon, 6e arrondissement), de Racine (24, rue Visconti, 6e) et de Montherlant (25, quai Voltaire, 7e). Verlaine fut hospitalisé quatre mois à l'hôpital Broussais, mais mourut 39, rue Descartes (5e), Gertrude Stein vécut 27, rue de Fleurus (6e). Duguesclin habita 17, rue du Temple (4e), Mermoz, 3, rue de la Cité universitaire (14e), Malraux, 44, rue du Bac (7e), Camille Flammarion, 40, boulevard de l'Observatoire (14e), Courteline, 43, avenue de Saint-Mandé (12e) et Vincent Van Gogh, 54, rue Lepic (18e), chez son frère, naturellement ! Qui pourra, enfin, oublier les milliers d'enfants, de femmes et d'hommes rassemblés dans le gymnase Japy, rue Gobert (11e), avant d'être envoyés vers le camp d'extermination d'Auschwitz ?

Ces noms, ces événements, et bien d'autres, sont dans toutes les mémoires. Mais une promenade dans les rues de Paris révèle, pour le curieux, bien des surprises. Qui connaît encore Carlotta Zambelli, première danseuse étoile de l'Opéra de Paris (2, rue Chauveau-Lagarde, 8e) ? Qui saurait que 17, rue de l'Arcade (8e) est venu finir ses jours un empereur du Brésil du nom de Don Petro d'Alcantara, « *grand patriote, protecteur des sciences et des arts, ami de son peuple* » ? Quel retour de fortune conduisit Segond Weber, grande tragédienne, du 83 rue de la Pompe (16e) au 43 rue de la Roquette (11e) où elle vécut ses dernières années ?

Mais le plus étonnant est le sort que ses admirateurs ont réservé à Molière. Six plaques, dont deux apposées 31, rue du Pont-Neuf (1er) et 96, rue Saint-Honoré (1er), rappelant que « *sur cet emplacement s'élevait la maison* » où naquit l'illustre auteur. Cette « affaire » du lieu où Jean-Baptiste Poquelin vit le jour confirme l'anarchie qui s'est installée à propos de ces plaques commémoratives. En effet, si un « *hommage public* » ne peut être décerné sans une décision préfectorale, il apparaît que de très nombreuses inscriptions ont été apposées sans faire l'objet de la moindre autorisation. Il n'existe donc aucune liste officielle.

Un certain nombre de plaques ont disparu, soit qu'elles aient été enlevées pour une raison ou pour une autre, soit que l'immeuble lui-même ait été démoli ou tout simplement que la plaque ait été dérobée. Ainsi le promeneur constatera que les inscriptions rappelant le souvenir de Vaucanson et de la fabrication de ses automates, et notamment le célèbre canard (51, rue de la Roquette, 11e), n'existent plus. Il en va de même pour le maréchal Ney, 9, rue Notre-Dame-de-Bonne Nouvelle (2e).

Mais, plus qu'un répertoire, ce document se lit comme un recueil d'anecdotes émouvantes, instructives, drôles et parfois surréalistes, de la petite histoire de Paris.

JEAN PERRIN.

★ LES PLAQUES COMMÉMORATIVES DES RUES DE PARIS, de Michel Hénocq. La Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07), 168 p., 45 F.

Jean Paulhan dans le métro

MON premier est « *ce grand creux et cette sorte d'absence organique* » ; mon second est une servitude exquise, librement consentie ; mon tout est le constat d'une exploration souterraine, ce petit livre intitulé *la Métromanie*, écrit par Jean Paulhan en 1946 et réédité aujourd'hui avec des illustrations de Denis Pouppeville.

D'emblée, on sait que le voyage sera court, à peine le temps de voir défiler cinq stations, puisque le livre se compose de cinq textes brefs où l'auteur excelle à nous surprendre et à nous dérouter, où l'on se sent brimbalé à chaque accélération, à chaque virage. Les stations surgissent et disparaissent à toute vitesse, je veux dire les impressions, les anecdotes, les observations si fugitives et pertinentes de Paulhan.

Attendez-vous qu'on vous divulgue les secrets sordides ou grotesques du réseau métropolitain ? Vous vous trompez. En quelques lignes – car l'auteur économise ses mots, – on vous raconte l'histoire d'un roi de Siam qui, au terme d'une visite officielle à Paris, avoue un peu déçu : « *Je trouve que c'est trop plein.* » Là, Paulhan exulte, et moi de même : je suis d'accord avec le roi de Siam...

Pourtant ma jubilation ne dure pas longtemps, me voici encore à la traîne et déboussolée par un nouvel écart de Paulhan, qui nous suggère déjà une méthode pour dissuader les apprentis littérateurs : « *En général, il y a du trop. C'est ce que savent très bien, par exemple, les pères et les mères de famille affligés d'un fils (ou d'un fille) qui veut écrire à tout prix. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils l'emmènent sur les quais, lui montrent les boîtes de bouquinistes, le laissent là. Vers 3 heures, l'enfant renonce à conquérir Paris. A 4 heures, il se dégoûte lui-même. Ecrire, il n'en sera plus question.* »

Pour Paulhan, au contraire de cet écrivain fictif et avorté, il est toujours question d'écrire, il n'est question que de cela. D'écrire sur tout et de préférence sur rien, ce qui avec lui revient au même. Sa pérégrination dans le métro, où il se déplace en feu follet qui éclaire telle zone puis la replonge dans l'ombre pour aussitôt braquer sa lumière à côté, tout près ou très loin, lui permet d'évoquer le roi de Siam (déjà cité) aussi bien que « *le curieux sans-gêne des vers de terre* ».

Comme à son habitude, Paulhan n'embrasse pas la réalité, il l'aborde de biais, il la taraude, il la taquine à coups d'épingles lumineuses, en sorte que le plus aigu de la réalité est exhaussé, mis en œuvre par ce jeu diabolique d'intermittences et d'esquives. Avec cette *Métromanie* ou apologie du métro, Paulhan rejoint un autre illustre adversaire du verbiage, du trop et des effets violents, le Tanizaki de l'*Eloge de l'ombre* (1).

ANNE BRAGANCE.

★ LA MÉTROMANIE OU LES DESSOUS DE LA CAPITALE, de Jean Paulhan. Ed. le Tout sur le Tout, 32 F.

(1) Gallimard.

• HISTOIRE LITTÉRAIRE

« Juledmond », le passager clandestin de notre littérature

Une biographie des frères Goncourt.

LES Goncourt : une entité vague, l'auteur double tête du *Journal* et de romans mal connus du grand public. Les Goncourt : un univers fin de siècle, masculin et raffiné, le naturalisme, les disputes littéraires, un tas de personnages célèbres, des barbichettes et des lorgnons, des coquetteries de foulard, des poses, des mots spirituels et cancaniers.

Edmond et Jules de Goncourt sont une énigme, silhouettes floues prometteuses de mystères. Il semble que leur siècle les traverse, qu'on puisse en capter l'essence à travers eux, leurs grognonneries, leurs enthousiasmes, leurs mises en quarantaine, leurs lubies. Langues de vipères.

Un Paris plein de bruits exotiques

Wanda Bannour a eu la très bonne idée de retracer leur vie, en une biographie très proche des textes – *Journal* et romans – et empathique : portée par un élan qui colore son propos, suscite les lieux, et les gens : Annette, la mère, ou Rose la servante, Maria, la maîtresse de Jules, Tourgueniev, Robert de Montesquiou, le Charlus de Proust, ou la comtesse Greffuelhe, la duchesse de Guermantes. C'est vraiment un roman.

Un roman brodé de citations futées, bien fait pour plaire à ces deux-là qui disaient « *préférer sincèrement les tableaux aux paysages, et les confitures aux fruits* ». Des naturalistes esthètes, et bimbelotiers.

Le décor, c'est Paris. On peut aller jusqu'à Auteuil. Un Paris plein de bruits exotiques, cris des marchands de serins, et ceux des vendeurs d'encre, colporteurs, blanchisseuses, livreurs d'eau chaude. « *Là où on respire trop on ne pense pas*, note le *Journal*. *Rien ne vaut pour la production la fadeur du climat de Paris.* »

Voici donc Edmond, né en 1822, beau ténébreux, dandy et raisonnable, l'œil noir, la mise presque trop élégante. Il est secret, taciturne et anxieux.

Jules est de huit ans son cadet. Il est d'esprit blagueur, l'œil bleu pétille. Il virevolte, bavarde, séduit hommes et femmes et, en toutes circonstances, fait confiance à Edmond, à sa sagesse, à ses décisions.

Un couple de jumeaux, confortés par leur mutuelle admiration. Cette « jumellité », tout à fait romanesque, qui fit beaucoup jaser autour d'eux – et dont ils parlèrent souvent, – est au cœur de l'étude de Wanda Bannour. Ils ne sont pas deux, siamois en parfaite connivence, liés par une commune essence hermaphrodite, ils l'écrivent : « *Nous ne sommes à nous deux qu'un isolé, un spleenétique, un névropathe.* » Etrange ménage voué à « *un état mixte, sorte de folie et de raison qui fait les esprits supérieurs et les mystiques* ».

Et pendant vingt-deux ans, le rez-de-chaussée de la rue Saint-Georges où les Goncourt ont emménagé à la mort de leur mère va enregistrer la confession de deux vies inséparées, dans le plaisir, le labeur et la peine. Pour Wanda Bannour, l'affaire est entendue, il y a dans notre littérature un passager clandestin que la pruderie a empêché de connaître : un être qu'elle nomme « Juledmond ». Et il est impossible de savoir quelle est la part de Jules et celle d'Edmond.

Les boutades sont souvent de Jules, et les échappées de rêve appartiennent à Edmond. La chose est en réalité de peu d'importance. Sans doute Edmond était-il plutôt l'architecte, et Jules l'animateur, pour ne pas dire l'âme. Ce qu'on en peut dire tient surtout à ce qu'il advint de l'œuvre d'Edmond après la mort de Jules, en 1870.

Le point faible de cette biographie chaleureuse et fine, c'est d'être, disons, un peu dogmatique. On a, vers la fin, l'impression étrange qu'il s'agit de faire avouer aux deux frères une homosexualité dont ils se défendaient, dont ils avaient, cependant, fait leur vie. Mais, au bout du compte, le livre est réussi, puisque, à défaut de tout à fait convaincre de l'importance à accorder à la sexualité de « Juledmond », Wanda Bannour donne envie d'aller lire leurs portraits de femmes, Manette Salomon, madame Gervaisais ou La Faustin. D'aller faire un tour du côté du *Journal*.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ EDMOND ET JULES DE GONCOURT OU LE GÉNIE ANDROGYNE, de Wanda Bannour. Ed. Persona, 292 p., 98 F.

• CIVILISATIONS

La geste des Bédouins

Lucienne Saada a recueilli et publié des poèmes et des récits transmis de père en fils depuis neuf siècles : cette épopée raconte le grand voyage que firent les Bédouins d'Arabie venus au Maghreb.

LES « Fils du croissant de lune », les Banou Hilal, vivaient en Arabie, dans le Najd, sous la tente. C'étaient des bédouins, nomades dont la vie et les déplacements étaient rythmés par les saisons. La plus brève est l'été, « *aussi court que la visite de l'hôte* » ; la plus rude est l'hiver, l'automne étant le moment où l'on détermine le sort de la récolte ; quant au printemps, c'est un rêve.

Ces tribus, connues pour leur sens de l'honneur, pour leurs techniques et leurs savoirs, ont dû quitter leurs terres, poussées par la famine. Vers 1050, elles ont gagné le Maghreb, qu'elles connaissaient déjà pour s'y être déployées à partir du neuvième siècle. De ce grand voyage vers « le printemps » restent une épopée, un texte de trois mille sept cents vers et plusieurs récits en prose couvrant neuf siècles d'histoire arabe. Epopée orale, transmise de père en fils, enrichie en chemin par d'autres poètes qui ont mêlé leur mémoire à celle de la tribu légendaire.

La Geste raconte les hauts faits d'une douzaine de héros et d'héroïnes venus du Machrek au Maghreb, traversant des guerres et autres péripéties tragiques. Cent vingt personnages nourrissent le récit. L'« Homme aux propos allusifs », un Hilalien, dit pourquoi sa société a écrit ou a dit l'histoire en vers :

Comme le fleuve ne peut
[rivaliser avec la mer
Je ne fais qu'ordonner et
[enregistrer la poésie.

Lucienne Saada a eu la chance de rencontrer le Tunisien Hsini, originaire de Bou-Thadi, né dans la région de Sfax en 1933, un des derniers conteurs de la *geste hilalienne*. Hsini lui a fait connaître ce très vieil héritage. Durant des années, de 1974 à 1980, Lucienne Saada a écouté Hsini mettant le texte en forme avec la collaboration du récitant.

Cette épopée orale, qui fait partie du patrimoine arabe, est un conte tragique, le conte de « *ceux que l'histoire a jetés* » : beaucoup périrent, en effet, dans la grande marche vers le Maghreb.

Il faut rappeler que, dans cette civilisation nomade, la femme n'était pas soumise : maîtresse de tente, âme de la cellule hilalienne, conseillère prenant des décisions importantes, encourageant les guerriers, elle régnait et s'exprimait librement. Témoin le cas de Jazia, principale héroïne de *la Geste*, femme à la « *naissance miraculeuse* », qui s'opposera à Diab, chevalier intrépide.

Voici comment elle juge les hommes : « *Trois genres d'hommes méritent d'être pleurés à chaudes larmes, et à grands cris. Le premier est celui qui affronte les périls et éteint l'incendie de la guerre ; le deuxième est celui qui accueille les hôtes pendant les années de sécheresse et de famine, où donner une gorgée d'eau à l'assoiffé demande un effort sur soi-même. Le troisième est l'homme spirituel et éloquent capable de faire valoir ses droits et de défendre celui des autres. Les autres, ô Hilal, ne valent pas plus que les lueurs indécises que perçoit un homme presque aveugle, leur vie se réduit à engrosser des femmes, à enfanter des marmots qui iront grossir la masse des imbéciles, et à manger avidement l'assida (bouillie) des fêtes dans les grands plats de cérémonie. Ils ne méritent ni deuil ni pleurs.* »

La Geste se termine avec l'entrée des Hilaliens à Kairouan en 1057, tuant et massacrant les habitants. D'autres combats suivront, mais le Maghrébin préfère retenir de cette invasion les récits et poèmes qui l'ont accompagnée. Derrière les guerriers, il y avait des savants, des philosophes, des sages, des poètes.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LA GESTE HILALIENNE, version de Bou-Thadi, en Tunisie, recueillie, établie et traduite de l'arabe par Lucienne Saada, préface de Jean Grosjean, Gallimard, 396 p., 130 F.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Malcolm de Chazal, le sorcier de l'île Maurice

J.-M. G. Le Clézio se fait l'avocat du philosophe et poète mauricien, Malcolm de Chazal (1902-1982), non seulement parce que le romancier est, lui aussi, originaire de l'île Maurice, mais parce que Malcolm de Chazal demeure dans une injuste obscurité, malgré les efforts que firent naguère pour l'en tirer André Breton et Jean Paulhan. Les éditions de La Différence et Gallimard nous donnent l'occasion de redécouvrir ce poète, les premières en publiant un recueil de ses textes inédits : la Vie derrière les choses ; *les secondes en rééditant l'une de ses œuvres :* Sens plastique, *dans la collection « l'Imaginaire ».*



★ CAGNAT

QUI connaît aujourd'hui Malcolm de Chazal ? Qui le reconnaît, trente-cinq ans après que Jean Paulhan, notre seul vrai explorateur en littérature, l'a salué du nom de génie ? Malcolm de Chazal, comme son compatriote Robert-Edward Hart, lui aussi salué par Paulhan et encore plus ignoré des Français, a subi l'outrage d'un silence et de ce mépris qui est le corollaire de l'exploitation des pays pauvres par les nouveaux colonisateurs de l'intellect, qui aiment les ravaler au rang de paillasson pour leurs fantasmes d'exotisme, de dépotoir pour leur impuissance au rêve.

Olivier Poivre d'Arvor, dans sa préface à cette publication des inédits de Malcolm, nous fait bien comprendre l'exclusion qui a frappé toute sa vie cet écrivain, ce peintre et ce créateur de théâtre. Malcolm s'en doutait bien, lui qui toujours garda sa méfiance vis-à-vis de Paris, refusa les faux honneurs que lui aurait procuré le voyage vers le Capitole, et échangea sa vérité contre la misère de l'hôtel National à Port-Louis et la solitude de l'alcool au Morne, lui qui choisit de n'être rien dans cette île où seuls comptent les banquiers du sucre et leur aristocratie d'opérette...

Maurice, cette île où l'on *« cultive la canne à sucre et les préjugés »*, selon le mot de Malcolm de Chazal, qui ne se faisait guère d'illusions sur ses compatriotes. Maurice, qu'il choisit malgré tout, parce qu'elle lui donna tout ce que l'Europe lui refusait, cette beauté inouïe de la mer, ces plantes et ces fleurs, ce monde où survit le pouvoir métamorphique de la première création, image de la plénitude de la sexualité et du désir, harmonie où plus rien n'est *« grimacier »*.

Les plantes et les fleurs, au *« regard narquois »*, les fleurs qui savent rire ou sourire, leur marche, leur danse, leur *« expression en surface »* et leur *« expression en profondeur » (la Vie filtrée) (1)*, les plantes, soumises à *« l'instinct de groupement »*, les fleurs qui ont des jambes, des cuisses, un ventre, un sexe.

Le *« harem du soleil »*, la *« hanche circulaire »* des arbres *(Sens-plastique)*, cette beauté du monde qui évoque le *« Seigneur de la beauté »* de Robert-Edward Hart *(Plénitudes)*.

Et surtout, l'écoute des gens du peuple mauricien, ce sentiment de perpétuel frissonnement, qui est la marque du vrai génie et *« qui ne se ramasse pas dans une banque ou dans un bureau de courtier »*.

La fidélité de Malcolm de Chazal à son île est beaucoup plus qu'un refus de l'intelligence dangereuse et bavarde de Paris. C'est un attachement au lieu de sa naissance, un amour total pour ce qui est donné aux sens, au regard, et qui vaut toutes les leçons des hommes. La beauté extraordinaire de ces pierres comme émergées volontaires des profondeurs de l'océan, ou ces volcans dans lesquels Malcolm, tel Artaud au Mexique, voit des sculptures géantes.

Un don d'enfance immédiat

On est loin de l'idée exotique du monde, paradis des riches et enfer des pauvres. Ce pays de *« castes »*, de familles, où *« tout est tabou »*, est, pour Malcolm, une île *« idéale »*, qui peut donner bien plus à l'homme qu'aucune autre culture. Par les sens, par l'eau, le ciel, le vent, par la vie des plantes et les oiseaux, et aussi par cette sorte de communication spontanée que tous les éléments ont avec les mythes des hommes.

Il y a, chez Malcolm de Chazal, une naïveté, un don d'enfance immédiat, irréfléchi, qui justifient toute cette violence et cette véhémence de la création artistique. Goût de la parole, faconde, colère, gestes, ces suites d'affirmations étranges et brusques, qui avaient ravi Paulhan dans *Sens-plastique* : la rose, *« dent de lait du soleil »*, la couleur, *« chausse-pied »* de l'œil, les *« attouchements du cou des branches; attouchements de la bouche des fleurs; attouchements du ventre de l'eau; attouchements de la hanche des fruits ; feuilles, langues humides » (Sens-plastique)*. Les mots de Chazal nous dérangent, parce qu'ils sont à l'opposé de la raison, du bon sens. Ils provoquent : ils cherchent à nous déséquilibrer, pour nous faire retrouver un sens nouveau, une forme nouvelle, une exultation.

La lune :

« Le « lait » du soleil est le blanc.
Le soleil qui décante son « lait » est le clair de lune, à quoi la nuit donne une transparence.
Dans le soleil il y a des fleurs qui ne brûlent pas – car elles sont elles-mêmes lumière.
Les souliers de l'ombre c'est la terre.
L'éclipse : la paupière de la nuit.
Le tambour de l'eau.
Le cervelet est la dernière chambre d'attente de la mort. »

L'instinct du mot

Il y a l'humour, le charme, l'instinct du mot, au-delà de tout maniérisme. Malcolm de Chazal est l'homme qui a trouvé le rapport direct avec l'inspiration. Celle qu'il appelle la *« fée »* n'apparaît qu'aux crédules et aux innocents. On pense à ces *« sirandanes »* de Maurice, devinettes à l'ordre rituel, qui brisent l'enveloppe des choses pour faire apparaître un sens secret, une dérision, un désir d'être.

Malcolm de Chazal, l'humour, la provocation, le mystère, mais aussi l'effroi devant ce qui parfois le traverse et va plus loin que lui-même. Cela, qu'il ne nomme jamais *« poésie »*, mais appel, sens de la vie. Loin, perdu sur le radeau rond de cette île dont les seuls vrais habitants sont les rochers volcaniques debout devant la pensée de la mer et du vent. Malcolm de Chazal, sorcier moqueur, jongleur de couleurs, escamoteur de formes, ne cesse de mettre en mouvement les particules du monde pour tenter de trouver cette énergie qui permet de *« souder tout »*.

« Etre bouche bée toujours, afin que vienne la fée. »

J.-M. G. LE CLÉZIO.

★ LA VIE DERRIÈRE LES CHOSES, de Malcolm de Chazal, préface d'Olivier Poivre d'Arvor, Éditions de la Différence, 198 p., 89 F.

★ SENS-PLASTIQUE, de Malcolm de Chazal, préface de Jean Paulhan, Gallimard, collection « l'Imaginaire », 318 p., 38 F.

(1) Gallimard.

« Le nez est le trait le plus habillé de la face. »

∴

« La folie jette tous les traits du visage d'un même côté de la face. Tous les fous ont l'air borgne. »

∴

« Dans l'extrême douleur, les rôles sont renversés, et les hommes poussent des cris de bête, et les bêtes des cris humains. »

∴

« Le rire est le grelot du sexe. »

∴

« L'art, comme la poésie, est l'universel hospice des sentiments inemployés. »

∴

« On n'entend pleinement sa voix que dans la maladie. »

(Pensées extraites de la Vie derrière les choses.)

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Fernando Pessoa, « inconnu de lui-même »

L'écrivain portugais Fernando Pessoa mourut à Lisbonne, le 30 novembre 1935, à quarante-sept ans. Paris célèbre cet anniversaire avec une exposition au Centre Georges-Pompidou (1) *et la publication de plusieurs volumes de poèmes et de prose.* « Poète pluriel », *l'égal de Maïakovski et d'Apollinaire, Pessoa, que l'on compare déjà à Roussel ou à Duchamp, va-t-il devenir, après Pound et Joyce, un* must *absolu, le dernier phare de la modernité ?*

« *SON secret est inscrit dans son nom :* Pessoa, *en portugais, signifie personne et vient de* persona, *le masque des acteurs romains. Masque, personnage de fiction, personne : Pessoa. Son histoire pourrait se résumer par le passage entre l'irréalité de sa vie quotidienne et la réalité de ses fictions. Ces fictions ont pour noms les poètes Alberto Caeiro, Alvaro de Campos, Ricardo Reis et, surtout, Fernando Pessoa.* »

Qui a entendu parler de Pessoa et ne sait pas qui il fut, doit lire d'abord le court essai d'Octavio Paz d'où viennent ces quelques lignes (2). L'essentiel y est. Le « cas » paradoxal de Pessoa, inventeur du « *procédé* » unique des « *hétéronymes* », Paz le sauve magistralement de l'anecdote et lui épargne la glose et les bavardages. Rappelons que Pessoa a créé de toutes pièces ces personnages de poètes, les dotant d'une biographie, leur attribuant des œuvres et les faisant polémiquer entre eux.

A la recherche de Pessoa, enfonçons-nous ensuite dans les catacombes du Centre Pompidou, jusqu'aux six vitrines de la petite exposition, un rien triste, qui, avec des toiles de peintres portugais – de l'époque moderniste et d'aujourd'hui – le perpétue.

Sa silhouette légendaire, comme celles de Kafka et de Cavafy, autres employés, est d'une banalité saisissante : chapeau, lunettes, imperméable, journal plié sous le bras. On imagine Pessoa arpentant les rues du centre de Lisbonne où, hormis un séjour à Durban (1896-1905), il a vécu, hanté les bars et les hôtels minables. « *Anglomane, myope, courtois, timide... d'une modestie proche du dédain* » (Paz).

Un gros cahier, *Fernando Pessoa – poète pluriel*, dirigé par Philippe Arbaizar, commissaire de l'exposition, est proposé au visiteur. On le trouvera aussi en librairie, avec l'ancienne introduction à Pessoa, due à Armand Guibert, le pionnier des traducteurs (3), et l'anthologie des manifestes du futurisme portugais, *le Retour des dieux*, présentée par José Augusto Seabra (4). Les deux recueils publiés par Gallimard sont épuisés (5).

Une lettre de Borgès, adressée significativement à Pessoa en janvier 1985, des études de Renaud Camus, Robert Bréchon, Angel Crespo, Teresa Rita Lopes, entourent dans ce cahier des traductions de poèmes de Pessoa, par Pierre Hourcade et Armand Guibert, suivies d'une anthologie critique et d'une bibliographie sélective. De nombreuses vues de Lisbonne, des portraits de Pessoa, des documents (manuscrits, livres, revues, tableaux) replacent le destin du « *poète du Portugal* » dans son siècle, par rapport aux avant-gardes (cubisme, orphisme, futurisme). Nous avons ainsi, grâce à une ardente équipe d'arpenteurs, le guide qui prépare la visite du monument.

Le dandy futuriste portant monocle

En son centre brille la trouvaille des « *hétéronymes* ». Elle a été commentée maintes fois et reste, malgré tout, énigmatique. Hystérie ? Occultisme ? Mystification ? Dans une confession extraordinaire, Pessoa lui-même a expliqué la genèse de son invention.

Les éditions Unes publient, en version bilingue, la lettre adressée par l'écrivain en janvier 1935, peu avant sa mort, à la rédaction de la revue *Presença*. On y lira l'essentiel de ce que Pessoa a écrit sur la naissance, la vie et l'esthétique de ses principaux hétéronymes, Alberto Caeiro, le « *maître* », Ricardo Reis, le néo-païen, Alvaro de Campos, le dandy futuriste, portant monocle. Tout cela se joua le 8 mars 1914, « *Jour triomphal* » : « *Je créai alors une coterie inexistante. Je fixai le tout dans des moules de réalité : je graduai les influences, je connus les amitiés, j'entendis, à l'intérieur de moi, les discussions et les divergences de critères, et dans tout cela j'ai le sentiment que ce fut moi, pourtant créateur de tout, le moins présent.* »

A fréquenter les hétéronymes, le lecteur de Pessoa, si averti soit-il, perd progressivement la conscience de sa propre identité. Teresa Rita Lopes, auteur d'une thèse : *Fernando Pessoa et le drame symboliste - Héritage et création* (6), était hantée depuis dix ans par un projet qu'elle vient d'achever et que publie La Différence : *Fernando Pessoa, le théâtre de l'être*, une énorme anthologie où les poèmes des hétéronymes (les trois principaux et les autres) sont « *mis en situation* » pour produire les « *fictions de l'Interlude* » (Pessoa), un « *drame en personnes et non pas un drame en actes* ».

Féroce pour les autres exégètes, coupables d'avoir mal interprété la tentative de « *dépersonnalisation* » de Pessoa, Teresa Rita Lopes affirme que *son* livre en retrouve les étapes et correspondrait aux intentions du « *poète dramatique* ».

Pessoa, de son vivant, ne publia que des préfaces, des articles, trois plaquettes, en langue anglaise, et un mince volume, *Mensagem* (1934). On récupéra chez sa sœur une malle en bois où il rangeait ses manuscrits. Elle est maintenant à la Bibliothèque nationale de Lisbonne. On y a dénombré vingt-sept mille cinq cent quarante-trois documents. Les éditeurs portugais et brésiliens qui entreprirent la publication des œuvres complètes de Pessoa ont pu s'égarer un peu dans la masse des manuscrits. Le pavé, divisé en prologue, actes et intermèdes, que propose Teresa Rita Lopes, s'il est fidèle à l'esprit des hétéronymes et de leur créateur, a, lui, de quoi décourager les néophytes. Nous leur conseillons plutôt de se procurer deux plaquettes qui suffisent à deviner la douloureuse ironie de cet homme-constellation.

« Tous les rêves du monde »

Le Banquier anarchiste est une prose dialoguée qui, dès son titre, écrase les catégories. Pessoa, même en politique, fut impossible à situer, échappant, comme le Portugal, aux frontières de la vieille Europe, avec ses partis et ses syndicats. Le banquier qui parle ici porte un masque que Pessoa s'amuse à mettre pour dérouter ses confrères, les intellectuels des cafés, les révolutionnaires par conformisme. Brecht, comparé à Pessoa démolisseur d'illusions, était un enfant de chœur ! La visite s'achève en beauté, sur le chef-d'œuvre de Pessoa, *Bureau de tabac* (signé Alvaro de Campos), traduit, pour la troisième fois, par Rémy Hourcade, le fils de Pierre Hourcade, qui connut Pessoa à Lisbonne.

En imprimant ce texte sur Centaure ivoire, les éditions Unes ont eu raison de s'incliner devant l'un des plus beaux poèmes de tous les temps, qui commence ainsi :

Je ne suis rien.
Je ne serai jamais rien.
Je ne peux vouloir être rien.
A part ça, je porte en moi tous [les rêves du monde.

RAPHAËL SORIN.

★ **FERNANDO PESSOA – POÈTE PLURIEL, Centre Georges Pompidou. La Différence, 360 p., nombreuses illustrations, 120 F.**

★ **FERNANDO PESSOA – LE THÉATRE DE L'ÊTRE, textes rassemblés et traduits par Teresa Rita Lopes. La Différence, 520 p., 150 F.**

★ **SUR LES HÉTÉRONYMES, de Fernando Pessoa, traduit et préfacé par Rémy Hourcade. Éditions Unes (Campagne des Puits, 83720 Trans-en-Provence), 74 p., 75 F.**

★ **LE BANQUIER ANARCHISTE, de Fernando Pessoa, traduit par Joaquim Vital. La Différence, 95 p., 39 F.**

★ **BUREAU DE TABAC, de Fernando Pessoa, traduit par Rémy Hourcade. Éditions Unes, 23 p., 69 F.**

1. Bibliothèque publique d'information, Grand Foyer, jusqu'au 27 mai.

2. « *Un inconnu de lui-même : Fernando Pessoa* ». In : *la Fleur saxifrage*, Gallimard, 1984.

3. *Fernando Pessoa*, Seghers, collection « Poètes d'aujourd'hui », 1960.

4. Champ libre, 1973.

5. *Le Gardeur de troupeau*, 1960. *Poésies d'Alvaro de Campos*, 1968.

6. Fondation Calouste Gulbenkian, 1977.

L'amour du diable

UN jeune homme d'une stupéfiante beauté, de sang royal ou princier, vierge et physicien – c'est-à-dire médecin selon l'ancienne acception – est courtisé par le Malin, qui le poursuit de ses assiduités. Conduit au chevet de la noble et belle Urraca, il la sauve des mortelles langueurs dont elle souffre en lui permettant de se baigner dans son chaste sang. Ainsi régénérée, elle lui offre à son tour la connaissance de l'amour et l'initie à la brûlure du désir. Grâce au pouvoir d'un bonnet magique, c'est invisible que le héros perd sa virginité. Avant d'être dénoncé aux inquisiteurs, il ressuscite une armée de cinq cents chevaliers, connaît l'angoisse et la lassitude...

Et désirant « *que rien ne soit de ce qui a été* » avec Dona Urraca, il revient à son point de départ et là, répétant sa propre histoire, se livre aux diaboliques empressements de son malin séducteur. Convaincu de commerce avec le Démon, torturé, condamné par le tribunal de l'Inquisition, sa beauté et sa jeunesse resteront indestructibles : de son corps anéanti, au milieu des ruines d'un pays livré à la folie destructrice, naîtra un miraculeux rosier irrigué de sang et de lait, figure de l'éternel amour, de la liberté inaliénable.

Avec une grande maîtrise narrative, Jorge de Sena mêle dans cette nouvelle les mythes universels et les thèmes de la tradition populaire, empruntés à deux passages distincts du *Jardin de l'époux*, recueil de textes édifiants de la première moitié du quinzième siècle portugais. Dans l'espace quasi imaginaire d'un Moyen Age incertain, l'auteur insère des personnages qui, pour être des figures emblématiques, n'en sont pas moins chargés de vie et de sensualité. Des ballades de style médiéval reprennent et amplifient le récit, lui donnant sa respiration poétique.

Soyons reconnaissant à la traductrice, Michelle Giudicelli, de nous permettre de découvrir, dans une version française fluide et élégante, cette œuvre de Jorge de Sena, écrivain portugais mort en 1978. Texte sans doute mineur dans une production abondante et variée – poésie, essais, fiction, traduction – mais que son auteur tenait en particulière, et très légitime, estime.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LE PHYSICIEN PRODIGIEUX, de Jorge de Sena, traduit du portugais par Michelle Giudicelli, postface de Luciana Stegagno Picchio. A.-M. Métailié, 124 p., 53 F.**

Julio Pomar et l'« utopie du trait »

PLUSIEURS peintres portugais, Vieira da Silva, Mario Botas, A. Costa Pinheiro, ont représenté, imaginairement, Pessoa et ses hétéronymes. Leurs œuvres figurent dans l'exposition du Centre Pompidou. Julio Pomar, qui vit à Paris depuis vingt ans, a souvent portraituré le poète. Il vient de publier deux ouvrages de réflexion sur la peinture.



★ *Fernando Pessoa, par Julio Pomar, 1983.*

Dans un album, *Catch-thèmes et variations*, il explore l'« *utopie du trait* », fondée par Rembrandt. L'énergie de l'artiste, copiant celle des lutteurs, s'éloigne de son prétexte ; après le trait, la page « *devient miroir, fenêtre ou ouverture où s'expose notre être dans le monde* ».

A partir de la démarche des modernes, Cézanne, Matisse, Bacon, etc., Pomar pose, avec *Discours sur la cécité du peintre*, l'éternelle question : « *Qu'est-ce que la peinture ?* » Il répond de biais, faisant appel aux gommages de Giacometti, à la brillance des vernis de Van Eyck, ou aux « *sorcelleries* » de Velazquez.

R. S.

★ **CATCH-THÈMES ET VARIATIONS, de Julio Pomar. La Différence, 64 p., 120 F.**

★ **DISCOURS SUR LA CÉCITÉ DU PEINTRE, de Julio Pomar. La Différence, 198 p., 120 F.**



Deux romans qui élargissent notre vision du Brésil

Sempreviva *est la deuxième œuvre d'Antonio Callado publiée en France, après* **Quarup (Mon pays en croix)**. *Antonio Callado est journaliste et romancier ; il s'est efforcé d'exprimer toutes les souffrances des individus.*

Le Centaure dans le jardin *est le premier roman de Moacyr Scliar traduit en français. Né vingt ans après Callado (en 1937), ce médecin de formation, issu d'une famille juive émigrée de Russie, a été plusieurs fois primé au Brésil.*

COMMENT vivre centaure au vingtième siècle ? Car il s'agit bien d'un vrai centaure, une moderne réincarnation des créatures de la mythologie, un adorable petit monstre de la fiction que Moacyr Scliar fait naître pour notre plaisir au sein d'une famille juive cultivant la terre au sud du Brésil. Ce centaure-narrateur nous conte les aventures burlesques de sa modeste personne en proie à la chimère.

Aux premiers galops de l'enfance, ivres de nature et de bonheur, succèderont le départ pour la grande ville, la réclusion et le refuge dans les études solitaires. Le narrateur fuira ce foyer étouffant : vagabondages, clandestinité, amours fugaces et hilarantes avec une écuyère de cirque – une longue errance enlevée prestement jusqu'à la rencontre avec la seule centauresse peut-être du globe, en tout cas avec l'unique amour. Le couple, éperdu de joie et désireux de s'intégrer à la société des humains, se fera opérer afin de connaître les délices de la vie que mène la bourgeoisie de Sao-Paulo.

Rien ne sera fini pour autant. Moacyr Scliar pourra déployer alors toutes les ressources de son invention romanesque, confrontant son héros à de nouvelles insatisfactions et à leurs remèdes impossibles, depuis des ébats passionnés avec une sphinge en cage jusqu'à l'échec d'un retour à la terre natale. Les scènes défilent, savoureuses, menées de main de maître par un humour délicieux. Dans ce roman picaresque, les milieux sociaux ou naturels ne semblent jamais peser : ils sont plutôt les décors entrevus lors de la course du centaure...

Parfois, la satire se fait précise, ou le portrait s'attendrit : les relations entre les membres de la famille paternelle sont décrites avec bonheur, et les discours de la classe moyenne ridiculisés dans leurs stéréotypes. Le lecteur est pris par le développement de la narration, sans céder à la tentation de chercher des clefs symboliques à cette étrange monstruosité.

Doit-on voir dans le centaure la caricature du dualisme de l'homme, corps et esprit ? Est-ce le cheval ailé des cauchemars de l'enfant juif, réapparition des cavaliers cosaques semant la terreur dans les pogroms ? Est-ce le masque d'une autobiographie plus amère qu'il ne semble ? Désirs, peur ou mémoire : inutile de vouloir à tout prix décrypter un texte qui ne mendie pas son interprétation.

Une beauté barbare

Autant le style de Scliar est vif, léger, incisif, autant le roman d'Antonio Callado déploie de longues phrases, torrentielles, avec des sommets de plénitude et des déséquilibres savamment contrôlés : le lecteur est d'emblée frappé et séduit par ce flux organique inéluctable, qui roule dans sa somptuosité personnages, animaux et plantes. De l'argot aux recherches les plus raffinées, les différents registres de la langue se soumettent à une écriture pleine de puissance.

Il est clair que, dans un cas pareil, la qualité de la traduction est primordiale. Celle de Jacques Thiériot est admirable en tous points, et il convient de saluer dans cette édition française un double chef-d'œuvre, que l'on doit autant au traducteur qu'à l'auteur. Fait rare : le roman paraît presque meilleur dans sa version française qu'en portugais : le contrôle du style y est plus rigoureux que dans l'original, et, dépaysés, les termes étrangers y résonnent plus fortement, accentuant ainsi la beauté barbare de l'univers de Callado.

Ce monde étrange, né du croisement de la violence la plus féroce et des mots les plus rares, possède quelque affinité avec la sensibilité décadente de la fin du dix-neuvième siècle. Métaphores riches et allusions précieuses, luxe et cruauté, fleurs perverses et séductrices, félins superbes et sanguinaires, tortures horribles mais fascinantes : autant d'éléments pour un texte trouble et morbide, s'ils n'étaient pas animés ici d'un véritable souffle tragique.

La rationalité qui régit les actions des personnages n'est pas abolie, elle devient simplement une composante mineure ; ainsi, dans ce roman construit sur une trame policière, rien ne rappelle les déductions logiques du genre. Des forces inconscientes lient les individus entre eux ; plus encore, plantes, animaux et hommes nourrissent des rapports mystérieux que ne peut expliquer la pensée rationnelle. Aucune solution de continuité ne semble exister entre ces règnes maudits et magnifiques, participant tous d'une même « nécessité d'être » qui donne son sens final au roman.

L'art et la vie ne peuvent plus se dissocier. L'auteur nous fait entendre combien les mélodies les plus sublimes de l'opéra sont déjà contenues dans les chants merveilleux des oiseaux. Le film d'Alain Resnais, *l'Année dernière à Marienbad*, devient le lieu où convergent l'amour, la mémoire et la mort. Et si *Sempreviva*, écrit en 1980, s'inspire de la situation concrète vécue par le Brésil de la dictature militaire, ce n'est pas pour démonter les mécanismes politiques de l'exil, de la séquestration ou de la torture. La réalité terrible se fond dans l'ordre des choses, et le romancier préfère ne pas accuser, pour mieux exprimer la véhémence de toutes les haines.

Sempreviva est une œuvre d'art de la même famille que *la Stratégie de l'araignée* de Bertolucci : dans la recherche du passé se dévoile la suprême beauté et l'horreur qu'elle recèle. Nous ne pouvons mieux faire que répéter l'invitation au lecteur, adressée par Jacques Thiériot à : « *s'abandonner à la magie baroque de ce roman, chambre d'échos et forêt de symboles, palais de Marienbad, kaléidoscope de langages où reflets, dédoublements et réminiscences, variations sur la création littéraire et musicale, trouvailles formelles s'enchevêtrent sur le fil tendu d'une enquête politico-policière* ».

Si différents soient-ils, ces deux romans, *le Centaure dans le jardin* et *Sempreviva*, expriment peut-être, sur deux modes opposés, l'ambition de conjurer l'insupportable, et la recherche de l'identité perdue. Ces deux textes élargissent notre connaissance d'un pays que les traductions cantonnent trop souvent dans le Nordeste et l'Etat de Babia : Moacyr Scliar nous fait parcourir l'extrême sud du pays, ses campagnes et ses mégalopoles ; Antonio Callado nous transporte près de la frontière bolivienne. Les deux œuvres témoignent de la variété et de la qualité de la littérature brésilienne contemporaine.

JORGE COLI
et ANTOINE SEEL.

★ LE CENTAURE DANS LE JARDIN, de Moacyr Scliar, traduit du brésilien par Rachel Uziel et Salvatore Rotolo. Presses de la Renaissance, 279 p., 98 F.

★ SEMPREVIVA, de Antonio Callado, traduit par Jacques Thiérot. Presses de la Renaissance, 316 p., 120 F.

Quinze contes étranges et subtils

Entre le poème et la chronique, les « conversations » de Carlos Drummond de Andrade. La perfection.

CONVERSATION extraordinaire avec une dame de ma connaissance a paru au Brésil en 1951, sous le titre de *Contes de l'apprenti*. Titre fort modeste, puisque ce coup d'essai dans la prose était l'œuvre d'un homme que l'on considérait déjà comme un merveilleux poète : Carlos Drummond de Andrade.

C'est un écrivain du Minas Gerais. N'y voyez pas un simple détail, une anecdote biographique. Pour un Brésilien, cette région implique une certaine mentalité, toute de réserve et de discrétion. Rien de plus opposé au *mineiro* que le *bahiano* – exubérant, sensuel et beau parleur. L'État de Bahia aime les prestiges du verbe, depuis les somptueux récits de Jorge Amado jusqu'aux charmes plus vains de l'éloquence prolixe. Un des types comiques volontiers épinglé par l'humour populaire n'est-il pas celui du *deputado bahiano*, caricature du politicien phraseur qui tresse les fleurs de sa rhétorique pour masquer le vide de son discours ?

Par contraste, l'État de Minas Gerais semblerait un des royaumes du silence. Isolée au centre du pays, la région conserve dans ses montagnes de magnifiques cités presque mortes, témoignages d'un XVIIIe siècle où l'or abondait. On admire – ou l'on craint – les mœurs rigides, les ruses ou la sagesse secrète de ses habitants. Le *mineiro* Tancredo Neves, récemment élu à la présidence de la République, n'aurait certainement pas renié ce portrait un peu ironique que dresse Carlos Drummond de Andrade de leur province : « *Mon État natal de Minas Gerais, symbole d'ordre et de modération, pays de bœufs paisibles et d'hommes politiques affables et courtois.* »

Depuis le XVIIIe siècle, cette province a été pour le Brésil une véritable pépinière d'excellents écrivains. Le lecteur français connaît déjà l'entreprise grandiose de Guimaraes Rosa (1) qui, conscient de la précision des mots et de leur pouvoir de transfiguration, voulut recréer la langue et le monde à partir de l'univers secret du *sertanejo* (2) de Minas, son parler spécifique comme son silence.

Né en 1902 dans le petit bourg d'Itabira, Carlos Drummond de Andrade est avant tout un poète (3). Composée sur plus d'un demi-siècle, son œuvre concilie le lyrisme personnel et l'attachement à la réalité concrète. Il a aussi écrit régulièrement des chroniques pour les journaux. Il nous est difficile d'imaginer en France l'importance culturelle de ce genre littéraire au Brésil, qui laisse toute liberté pour commenter ou fuir l'actualité. Drummond est parvenu à transformer ces textes brefs, incisifs, en autant d'essais de l'intelligence et de la sensibilité.

Une mélancolie silencieuse

Les contes aujourd'hui traduits en français occupent une place intermédiaire entre le poème et la chronique. Ce sont quinze textes parfaits, écrits en pleine maturité, qui trouvent leur point de départ dans des événements, voire des détails de la vie quotidienne.

L'épigraphe de l'édition brésilienne (inexplicablement absente de la publication française) donne le ton : « *Dans les histoires qu'il nous racontait, alors que nous étions enfants, ce qui captivait mon attention au point de me fasciner, ce n'était pas l'intrigue, le dénouement, la moralité ; mais un aspect particulier de la narration, la réponse d'un personnage, le mystère d'un incident, la couleur d'un chapeau...* »

A partir de ces détails réalistes, la narration tisse lentement sa trame dans des registres étranges, ouvrant les portes du fantastique sans pour autant s'y aventurer franchement. Les récits négligent les descriptions ou les hypothèses psychologiques, et préservent ainsi le plaisir de l'histoire qui sait évoquer en peu de mots les situations et les personnages. Les ellipses, les restrictions, permettent aux textes de garder les secrets qu'ils laissent entrevoir. Secrets des êtres et des choses, mais aussi mélancolie silencieuse devant les inégalités, profonde sympathie pour les faibles, les dignes.

Tout cela est suggéré avec un humour constant, qui se fait tendre dans la description merveilleuse des jeux de l'enfance, sa manière subtile de déplacer les lieux, les imaginations ou les certitudes des adultes. Le comique est plus noir dans la satire, qui ne cède jamais à la rage, même et surtout si elle révèle des actes cruels ou sordides (ainsi le magnifique conte de ce gérant de banque mondain qui mord les doigts de ces dames).

Découvrez donc ces contes. Découvrez les nuances de leur humour, la précision terriblement efficace de leur style – aussi bien que leur vertu de sympathie. Ces textes sont dans la lignée de ceux de Machado de Assis mais, moins implacables peut-être, ils tâchent à tout prix de cacher l'émotion profonde de leur auteur devant les êtres.

J.C. et A.S.

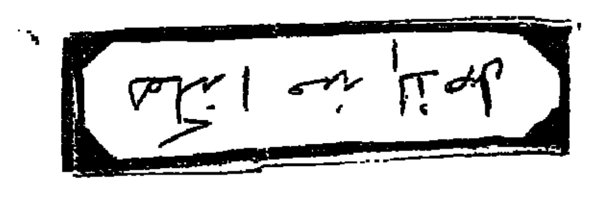
★ CONVERSATION EXTRAORDINAIRE AVEC UNE DAME DE MA CONNAISSANCE ET AUTRES NOUVELLES de Carlos Drummond de Andrade, traduit du brésilien par Geneviève Leibrich, Inès Oseki Depré et Mario Carelli. A.M. Métailié, 174 p., 69 F.

(1) Guimaraes Rosa : *Buriti*, Seuil, 1961 ; *les Nuits du sertao*, Seuil, 1962 ; *Diadorim*, Albin Michel, 1965 ; *Hautes Plaines*, Seuil, 1969 ; *Premières histoires*, A.M. Métallié, 1982, (voir « *le Brésil de Guimaraes Rosa* », *le Monde* du 17 décembre 1982.)

(2) Habitant du *sertao*, région de l'intérieur du Brésil.

(3) Voir l'anthologie *Réunion* de Carlos Drummond de Andrade, en édition bilingue chez Aubier Montaigne 1973.





LE MONDE DES LIVRES

● LE FEUILLETON

« La Douleur », de Marguerite Duras

L'art de qui a vu la mort de près, les armes à la main

Par Bertrand POIROT-DELPECH

UN succès, en librairie, c'est beaucoup plus qu'un succès : un contrat de confiance. A cause de *l'Amant*, un vaste public va se jeter sur *la Douleur*. Il aura raison. C'est un livre considérable pour la connaissance d'une époque, d'une vie, d'un art. Oui, une époque. Dieu sait si les témoignages ont abondé sur la dernière guerre. Aucun, il me semble, n'a exprimé aussi à nu la violence de fauve qu'ont déchaînée les derniers assauts, les derniers corps-à-corps, les derniers tête-à-tête.

Le quarantième anniversaire de la paix est imminent : certaines pages de *la Douleur* mériteraient d'être lues en classe la veille du 8-Mai, d'être données en dictées, pour l'édification de ceux qui ne connaissent de ces dernières semaines de guerre que les tenailles de corps d'armée, des noms de stratèges, des photos de ruines ou de pyjamas sans jambe. Le ravage qui s'opérait dans l'idée même d'espèce humaine, seul pouvait le restituer au plus juste un écrivain familier de l'indicible, un combattant, une femme.

Si *la Douleur* exprime exactement l'épouvante mêlée aux joies du printemps 1945, c'est qu'elle le fait à travers une expérience personnelle aux premières loges. On savait que Marguerite Duras avait participé aux combats de la Résistance ; on ignorait à quel point. Les morceaux de Journal et les amorces de nouvelles que voici complètent le récit d'enfance romancé de *l'Amant* et apaisent la curiosité qu'on en gardait pour une certaine biographie, une certaine intensité à vivre.

Ces textes éclairent enfin sur la genèse d'une singularité littéraire. L'art qu'a Duras d'analyser l'intime en suggérant ce qui échappe aux mots, d'entourer l'indescriptible de termes familiers et soudain rechargés de sens, mais impuissants à épuiser ce qu'ils cernent, cette manière de désigner ensemble les points aveugles de la conscience et de la littérature, on voit mieux aujourd'hui ce qu'ils doivent aux paroxysmes et aux traumatismes de la guerre totale.

LE livre commence par la fin. Les combats ont cessé ou presque ; il reste le pire à vivre : la réalité jusque-là masquée ou refusée de l'extermination. Duras a vécu cette réalité en forme de cauchemar dans sa chair, puisque son mari, qu'elle nomme Robert L., fut déporté à Belsen et Buchenwald. La chance a voulu qu'écrivant déjà elle se dédouble et se regarde, plume à la main, vivre les semaines d'attente, les retrouvailles, la remontée au grand jour à jamais voilé de sanies.

Ce Journal, qui est *« une des choses les plus importantes »* de sa vie, une autre chance a voulu que, après en avoir oublié jusqu'à l'existence, Duras le retrouve au fond d'une armoire. Le voici donc, sans rature, rescapé lui aussi, et portant, comme les revenants d'alors dans leur regard, les reflets glacés de l'innommable.

Nous sommes en avril 1945. Les camps allemands sont libérés un à un par les Alliés. Les survivants arrivent par Le Bourget et la gare de l'Est. Les prisonniers de guerre sont dirigés vers la gare d'Orsay, les déportés vers l'Hôtel Lutétia. Les premières femmes en uniforme, appelées « AFAT », président aux formalités d'accueil, distributions de vivres, épouillages. Dans un coin du centre d'Orsay, sur une petite table en bois blanc, l'auteur interroge les arrivants, dont elle publie noms et renseignements dans une feuille nommée *Libres*. Officiers aux odeurs de Camel et « AFAT » à cheveux violets tolèrent mal l'intruse, qui le leur rend bien.

C'EST que, pour elle, le temps n'est pas venu, il ne viendra jamais, de monnayer l'héroïsme en galons et de souscrire à un ordre. Elle reste une rebelle. Elle préfère les femmes retour du STO volontaire, avec leurs doigts encrassés de cambouis, aux colonelles à ongles faits. Devant le geste symbolique d'un prêtre français ramenant un orphelin allemand, elle renonce, seule parmi les épouses présentes, à ce que la haine peut avoir de consolant.

Rien de moins unissant que l'attente. Chacun rumine ses petits calculs de probabilité. On envie les couples que rassemble la loterie monstrueuse des guerres ; on leur en veut de rabaisser statistiquement les chances des autres. *« Le mien »*, d'abord ; lui seul !

« Celui » de Duras, justement, tarde à se signaler. Des témoins l'ont aperçu dans une colonne, la nuit, puis rien. Unique espoir : aucun coup de feu n'a été entendu. Comment empêcher que les Allemands aux abois ne fusillent les survivants, à quelques heures du salut ? Des commandos de paras ? L'idée est venue à certains résistants, mais le ministre Fresnay l'a exclue, ce dont s'indigne l'auteur. Plus gravement, Duras reproche à De Gaulle de s'écrier, le 3 avril : *« Les jours de pleurs sont passés ! »* Phrase *« criminelle »*, à ses yeux, de même que le silence du libérateur sur les camps, le précédent de la Commune, le *« peuple »*...

Tant que les hasards de la guerre n'ont pas rendu leur verdict, l'auteur se sent *« accrochée à quelque chose comme Dieu »*. On retrouvera le nom de Dieu accolé, dans *l'Amant*, à l'alcool, lequel a *« pris la place »* de la foi enfuie. Dieu, au fond, c'est l'inexplicable dont, avec une once de volonté, se compose tout destin, et dont on ne frôle qu'à de rares occasions, telle la mort proche, le mufle froid de *« bête dans la jungle »*.

DANS ces cas limites, il n'y a plus de pensée articulable ; rien que des sphincters en déroute. Le secret se fait sécrétion. *« Ça crève », « ça sort »*, écrit l'auteur, en proie à des troubles physiques qui la rapprochent, à leur manière, du supplicié tant attendu.

C'est en animal blessé et cherchant le trou où mourir que l'auteur interroge des rescapés exsangues et suppute les chances du miracle. Un miracle où François Mitterrand a joué un rôle qui explique la fidélité de Duras après quarante ans. C'est par le président de la République qu'elle apprend que Robert L. est en vie ; c'est grâce à son aide que le survivant est arraché au mouroir pour typhiques de Dachau.

Sur l'effroi qu'a causé la découverte des camps, tout a été dit et rien ne le sera jamais. Duras ajoute à nos réflexions en affirmant qu'il faut partager la responsabilité de tels crimes pour en tolérer l'idée. La culpabilité collective, comme seule rationalisation possible après coup. Entre 1933 et 1938, 400 000 communistes allemands étaient morts à Dora : en omettant de s'en indigner, ne tressions-nous pas notre rang de barbelés ?

Donc Robert L. revient. Il a le sourire sans joues qu'ont immortalisé les photos. Il restait à oser le décrire, ce sourire, avec des mots. *« Sourire de confusion »*, écrit Duras, comme si le revenant s'excusait d'en être réduit à ce déchet terrifiant. Pour avoir été un des scouts que l'auteur croise à Orsay portant les plus malades, pour sentir encore la légèreté coupante des fémurs sur mes bras, je jure que la description a tout l'insoutenable de la vérité : le déchamement des cous, la transparence des peaux, l'odeur de terre, de vide.

Ultime miracle : l'organisme consent à combler ce vide. A force de bouillies — un restaurant du boulevard Saint-Germain a refusé de prêter son presse-viande et proposé de le louer 1 000 francs par jour : on aimerait connaître cette lotte pourrie pour changer de trottoir ! — Robert L. renaît. Il survit à l'annonce que sa sœur est morte à Ravensbrück, à la confirmation que sa presque veuve demandera le divorce, comme convenu avant l'arrestation.

L'été suivant, sur une plage d'Italie, on le verra même lâcher sa canne et entrer dans la mer, dans le soleil, l'air presque moqueur, sûr d'une chose : qu'il n'était pas mort en déportation. Le texte s'achève sur cette évidence, comme souvent les textes de Duras. Preuve que les mots ont une limite, qu'ils ne sont jamais aussi prenants et beaux que quand ils rendent les armes devant elle.

LES textes qui complètent *la Douleur* amènent à s'interroger sur les châtiments qu'appelait, au yeux des résistants, la conduite des occupants et de leurs séides.

Entre l'arrestation de son mari, le 1er juin 1944, et la Libération, l'auteur a rencontré régulièrement un agent de la Gestapo, croisé rue des Saussaies, où elle venait chercher des nouvelles. C'est le nommé Rabier, on s'en doute, qui souhaitait ces rencontres. A défaut de nouvelles, elle en tirait des renseignements pour son réseau, qui se promettait de l'abattre. A la Libération, le projet sera abandonné, à l'unanimité. A son procès, Duras rappellera, pour la *« vérité »*, que Rabier lui parla un jour d'une famille juive épargnée. Cela ne suffira pas à lui éviter le peloton, à Fresnes sans doute.

L'homme manquait d'intérêt. Il rêvait de devenir libraire d'art et expert en tableaux. Il avait une femme et un enfant, tenus à l'écart. Ce qui comptait, c'était la force exorbitante que conféraient à cette nullité sa position, son cartable empli de photos, de menottes, de revolvers. Et ce qui fait la valeur du récit, c'est, à vélo, devant des repas au *« marché noir »*, la danse macabre de deux êtres sans autre lien entre eux qu'un droit de mort que l'histoire mondiale et les aléas de la vie clandestine font changer de camp, d'une heure à l'autre.

A l'heure des comptes, Duras a choisi, on l'a vu, d'épargner Rabier. Elle fera de même avec « Ter », petit milicien de vingt-trois ans. Le contraire d'un enfant de chœur, cet ancien de la bande Bony-Lafont, mais de l'enfance plein la tête et rien d'autre, des envies d'armes pour faire *« chic »* ; du côté de la vie, à sa façon. L'auteur lui glissera du pain et des cartes à jouer, pour égayer ses dernières heures de petite frappe née à un mauvais moment...

Pour un certain *« donneur »* de bistrot, Duras sera moins tendre. C'est le privilège terrible des justiciers à chaud : l'erreur, le talion expéditif, la tête du client, pourquoi pas ? L'auteur fait mieux qu'assister à l'interrogatoire musclé du mouchard par ses compagnons de combat. Elle fixe elle-même le seuil où la torture fera gicler l'aveu. Plus le sang coule, plus il lui paraît juste de frapper. Elle se sent à elle seule *« la justice comme il n'y en a pas eu depuis cent cinquante ans sur ce sol »*.

Cette violence glaçante, l'écrivain se dédouble assez pour la sentir monter, comme la douleur de l'attente. *« C'est là »*, comme elle aime à dire. Ça nous traverse. Ça a à voir avec de vieux instincts, que la guerre ressuscite à neuf. On le savait du reste, mais voilà confirmée une clef de l'artiste Duras : la netteté foudroyante dont elle entoure l'ineffable, sa voix coupante, c'est de quelqu'un qui a vu la mort de près, et les armes à la main.

★ **LA DOULEUR, de Marguerite Duras. POL, 210 p., 69 F.**

LA SEMAINE PROCHAINE DANS « LE MONDE DES LIVRES » :
Des écrivains témoignent sur la famine en Ethiopie.

● SOCIÉTÉ

Les passions interdites du curé d'Uruffe

Patrick Reumaux s'est transformé en détective pour essayer de comprendre un étrange fait divers.

DANS la nuit du 3 au 4 décembre 1956, les habitants du village d'Uruffe (Meurthe-et-Moselle), qui recherchaient Régine Fays, une ouvrière proche d'accoucher, disparue depuis le milieu de l'après-midi, découvraient, dans un fossé bordant la route de Pagny-la-Blanche-Côte, les cadabres atrocement mutilés de la jeune fille et d'un nouveau-né.

L'autopsie, pratiquée par le docteur De Ren, révélera que le meurtrier, après avoir tué Régine Fays d'une balle dans la nuque, avait pratiqué sur elle une césarienne pour extraire de son ventre un enfant viable de sexe féminin qu'il avait lardé de coups de couteau et défiguré.

Ami de la famille de la victime, l'abbé Desnoyers, qui avait dirigé les recherches entreprises pour retrouver la jeune fille, passera rapidement du statut de témoin à celui de suspect. Les gendarmes n'auront d'ailleurs guère de difficultés à faire avouer ce prêtre de trente-six ans, que l'on disait dévoué à ses paroissiens.

Patrick Reumaux ne se contente pas, dans *le Cher Corbeau délicieux*, de narrer ce célèbre fait divers. Son livre, riche en humeurs et en frissons, est surtout le récit de ses rencontres, trente ans après, avec les témoins du drame. *« Du passé détruit — par la télé, les tracteurs, les voitures — subsiste un tour de phrase, une manière abrupte de parler qui ressemble à un coup de hache contre le tronc d'un arbre »*, constate l'auteur dès ses premières conversations avec des hommes et des femmes dont la mémoire ne demande qu'à être interpellée.

Dans ces villages à la limite des « Vosges sombres », tout se sait, tout se voit, tout s'étale, tout s'épie, et la mort est appréciée, car elle met en valeur la famille du défunt.

La personnalité trouble et fascinante du curé d'Uruffe émerge progressivement de témoignages qui se complètent par leurs contradictions. Les zones d'ombre de cet homme captivent, car elles agressent l'imagination. Ainsi, on ne saura jamais si cet adolescent triste avait la vocation quand il entra, à treize ans, au petit séminaire, ou s'il tentait d'échapper à sa condition sociale. La prêtrise, à laquelle Desnoyers accéda en 1946, fit immédiatement de cet homme ambitieux un notable. Dans la France rurale de l'après-guerre, le curé, l'instituteur et le maire partageaient encore un magistère que peu de paysans songeaient à leur contester.

Un libertin en soutane

Patrick Reumaux, qui, honnêtement, affiche un anticléricalisme bon enfant, se délecte des bonnes fortunes de cet ecclésiastique qui, dans ses passions interdites, conciliait mysticisme et libertinage. L'abbé Desnoyers, devenu, selon l'auteur, *« le gardien nocturne du troupeau, l'inconscient du village »*, entreprit dès son ordination de conquérir les paroissiennes à son goût. Ce libertin en soutane séduira même une jeune veuve de quelques heures après avoir administré l'extrême-onction au mari. Le curé d'Uruffe savait, dans sa stratégie amoureuse, éveiller la jalousie chez ses *conquêtes* ; mais il rejetait les femmes qui se permettaient d'entraver son appétit donjuanesque.

Régine Fays mourut de ne pas avoir compris l'originalité de son amant. La jeune fille se condamna, peut-être, en refusant obstinément de s'éloigner d'Uruffe pour accoucher, et abandonner l'enfant, comme l'avait fait une précédente maîtresse de Desnoyers. Ce crime, accompli comme un exorcisme, mènera l'abbé Desnoyers devant la cour d'assises de Nancy, qui le condamnera, le 25 janvier 1958, à la réclusion criminelle à perpétuité — peine réduite à vingt ans par la suite.

Patrick Reumaux ignore ce qu'est devenu, depuis sa libération en 1978, cet homme qui, paraît-il, vécut la prison à la manière d'un moine, en priant matin et soir. Les rumeurs les plus folles continuent de circuler sur ce fait divers d'un autre âge. L'une d'elles prétend qu'avant de tuer l'enfant, le criminel redevint prêtre et le baptisa en plein champ.

P. D.

★ **LE CHER CORBEAU DÉLICIEUX, de Patrick Reumaux. Ramsay, 221 p., 89 F.**

culture

« ALCESTE », A L'OPERA DE PARIS ; ALCESTE A BOBIGNY

La confusion des genres

Voici Alceste par deux fois sur le devant de la scène. Il est le « misanthrope », il est le héros de Molière, à Bobigny. Elle est l'épouse dévouée à en mourir, elle est l'héroïne de Gluck à l'Opéra.

Chacun devrait reconnaître le sien, mais ce n'est pas certain. La mémoire est mal embouchée, et l'interlocuteur de Célimène plus connu que son homonyme. Plus vieux d'un siècle et une année, il aurait cependant pu la prendre pour modèle. Lulli et Gluck s'emparèrent de l'exemplarité conjugale en 1674 et 1767, mais Alceste est fille de Pélias, petite-fille de Poséidon et inspiratrice d'Euripide (*Alceste*, 438 av. J.-C.).

Enfin, la culture est une notion relative, et on a les mythologies qu'on peut Alceste n'est-il pas surtout le copain qui mange tout le temps dans le *Petit Nicolas*, chez Sempé et Goscinny ?... — Cl. D.

Gluck, et la passion d'une femme

En pleine apothéose de l'opéra baroque (Monteverdi, Cavalli, Vivaldi, Rameau, Haendel et bien d'autres), la superbe représentation d'*Alceste*, le 17 avril au Palais Garnier, intervient comme un coup de cymbale ou de gong pour marquer la rentrée en scène d'un géant : le chevalier Gluck, qui a si mauvaise presse depuis les remarques assassines de M. Croche-Debussy.

Alors que l'*Iphigénie en Tauride* dirigée par Gardiner à Lyon avait révélé toute l'intensité tragique, la pureté linéaire d'un chef-d'œuvre survolté, étonnamment moderne, la même *Iphigénie* montée par Liliana Cavani à l'Opéra de Paris, avec Gerd Albrecht au pupitre, avait paru une cérémonie ennuyeuse et surannée, malgré la présence, déjà, de Shirley Verrett (*le Monde* des 19 octobre 1983 et 25 mai 1984).

Alceste, le plus monolithique des opéras de Gluck, magnifiquement dirigé (dans une optique traditionnelle) par un chef danois de trente-deux ans, Michael Schoenwandt, nous fait comprendre comment, seul, Gluck a traversé victorieusement le dix-neuvième siècle, alors que Rameau et Haendel disparaissaient (et même Mozart, au moins ses operas *serias*). Sa réforme a émondé radicalement tous les délices de l'opéra baroque qui nous ravissent aujourd'hui, pour se concentrer sur un drame antique, complètement dépouillé (correspondant à la nouvelle esthétique prérévolutionnaire), mais chargé d'une puissante émotion, *« un langage venu du cœur, des passions fortes »*, disait-il, celui-là même qui est trop souvent enseveli sous la pompe funèbre des interprétations abâtardies.

Le véritable héritier de Gluck, c'est le Beethoven de *Fidelio* (comme l'a très bien vu Schoenwandt), que semble très précisément annoncer l'air d'Alceste descendant aux enfers, avec chez tous deux un même genre de matériau mélodique plus commun, moins séduisant, nerveux et sensible que chez Haendel ou Mozart, mais aussi un formidable investissement intérieur qui met en branle des forces enracinées au plus profond de l'humanité.

L'étonnant est que cette réhabilitation de Gluck soit due à l'enchanteur des renaissances baroques, Pier Luigi Pizzi, qui, dans ce spectacle créé l'an passé à Genève, célébra ce mariage moderne réconciliant les formes opposées de l'opéra au dix-huitième siècle.

Le livret d'*Alceste* (dans sa version française de 1776) se résume en quelques lignes : *« A l'acte I, Alceste décide de se sacrifier pour permettre à Admète, son époux, de vivre ; à l'acte II, elle annonce sa décision à ce dernier ; à l'acte II, tous deux revendiquent l'honneur de mourir l'un pour l'autre, et sont sauvés par un deus ex machina, Hercule »* (Michel Noiray). Tout repose sur les immenses récitatifs accompagnés et airs des deux protagonistes, Alceste surtout, et sur le chœur qui, à la manière antique, commente sans cesse l'action et l'architecture ainsi fortement.

Cette concentration de l'action, Pizzi l'inscrit dans un décor Renaissance, d'une pureté classique, qui rappelle irrésistiblement le Théâtre olympique de Palladio à Vicence : une colonnade en demi-cercle (surmontée de statues) sous laquelle siègent les deux groupes du chœur enserrant l'action ; au milieu, une porte monumentale, à laquelle viendra s'accoler un mur rempli de niches et de personnages romains pour le temple d'Apollon. Les costumes (et les visages et les coiffures) tout blancs des choristes et des danseurs tendent à la sobriété classique (les voiles de religieuses), avec d'exquis détails comme un adieu au baroque (les longues chemises à la Watteau des danseuses) auquel appartiennent encore les uniformes empanachés des gardes et Admète lui-même.

Un sourire avant l'enfer

Au centre de cette aire, Alceste brûle et se consume ; une tunique bleue, *« abstraite de l'histoire »* ; des gestes lents, d'une gradation infinie, l'essence même de l'âme qui se déploie, se dépouille, s'affermit dans sa décision de mourir en abandonnant ses enfants. Shirley Verrett est admirable dans ce rôle écrasant où Gluck a varié de cent manières, et toujours dans une nudité tragique, l'expression de cette volonté unique, de cette véritable Passion, qui tord la voix jusqu'au râle et la redresse en pics vertigineux, cette voix bouleversante, tendue comme une corde et un cri dans l'aigu, ou sombre, rougeoyante, tissée de toutes les fibres du corps, exprimant l'arrachement physique de cette héroïne, inébranlable dans son amour et qui refuse de se plaindre.

A ses côtés, l'Admète de Barry McCauley nous rend plus sensibles encore le génial travail de Gluck sur les mots, tant sa prononciation française est parfaite (alors que celle de Verrett est inaudible), toute cette force ravageante de la poésie traduite par un phrasé et des attitudes d'une émotion et d'une délicatesse prodigieuses.

Autour d'eux, les chœurs superbes de Jean Laforge (malgré quelque tendance des femmes à crier et, au début, d'incroyables décalages) font corps avec le drame, présence immobile impressionnante, qu'adoucissent par moments de sobres mouvements, quelques individus qui se détachent, les mouvements gracieux des danseurs, les subtiles fioritures que Pizzi se permet en souvenir du baroque.

Celui-ci d'ailleurs s'épanouit franchement avec l'arrivée d'Hercule (Mikael Melbye), personnage pétaradant d'opéra-ballet, bien incongru dans cette tragédie préromantique, monté sur d'énormes cothurnes et brandissant sa massue ; cela vaut bien un sourire avant la descente aux enfers, entre deux murailles frappées à l'effigie de deux squelettes couronnés d'or.

On s'en voudrait de ne pas citer les autres protagonistes de ce beau spectacle, notamment Jean-Philippe Lafont, Patrick Power, Philippe Duminy, Jean-Philippe Courtis, Eliane Lublin, Françoise Galais, Jean-Luc Viala, Jean-Noël Béguelin et l'Orchestre de l'Opéra, qui a retrouvé ses plus belles et ses plus sombres couleurs sous la direction de ce chef, dont les gestes précis et fulgurants déterminent, modèlent, impriment la chaleur, l'émotion, la magnificence d'une musique rarement fouillée ainsi dans sa profondeur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20, 23, 30 avril, 3, 6, 8 et 11 mai (19 h 30). *L'Avant-Scène-Opéra* consacre un de ses meilleurs numéros à *Alceste*, avec en particulier les analyses et les commentaires de Michel Noiray (nº 73, 58 F).

Le drame d'amour du Misanthrope

André Engel présente sa mise en scène du *Misanthrope* de Molière à la Maison de la culture de Bobigny dans la grande salle, transformée par Nicky Rieti en haras. Plus exactement en manège couvert. Le plafond, qui se prolonge au-dessus des gradins, semble fait de planches et de poutres piquetées, délavées. Les gradins descendent jusqu'à l'épais terreau humide où les pas s'enfoncent, s'étouffent. Les hautes fenêtres restent closes, laissent voir des branchages désordonnés, un couloir tendu de rouge. Les portes s'ouvrent pour laisser passer des gens qui traversent, mais comme ils se rencontrent, ils « s'attrappent », se disent des choses impensables dans tout autre endroit mieux adapté à leur vie mondaine. Le manège, qui devrait être un lieu de passage, est un grand espace qui enferme. Dehors, le roi chasse. On entend le rituel des sonneries au cor, et des oiseaux. On imagine une forêt, une campagne rude à laquelle les courtisans emplumés craignent de se frotter. Ils sont là, avec leurs chapeaux à larges bords, leurs perruques, leurs dentelles, leurs visages fardés, leurs discours perfides.

Alceste en a assez. Il n'en peut plus. Les amabilités de Philinte envers un imbécile sont la goutte d'eau. Il selle son cheval, il veut en finir. La vanité de tout ça lui saute aux yeux, lui saute au cœur, son amour pour Célimène lui paraît sans avenir. L'Alceste de Gérard Desarthe est un égoïste qui souffre de son égoïsme, qui est malade de ne rien savoir accepter ni aimer. D'une perversité de caractère, il tire sa philosophie, mais pas le bonheur ni même la paix. Il roule sur ses rails, les yeux ouverts, conscient des plaisirs qui lui échappent. « *Pendant cinq actes*, disait Gérard Desarthe (*le Monde* du 11 avril), *il désapprend d'aimer.* »

Déjà, quand la pièce commence, son regard sur Célimène n'est plus adorateur ni généreux, si tant est qu'il l'ait jamais été. A-t-il jamais fait un pas vers elle ? Elle est jeune, il voulait la former. Leur relation ressemble à celle d'Arnolphe-Agnès, mais Célimène est moins futée. Laurence Masliah est une comédienne trop inexpérimentée pour donner les complexités et contradictions de son personnage. Elle se contente d'être une minette, une coque creuse, disponible mais opaque, où chacun pense à tort pouvoir se retrouver. En pâtissent ses affrontements avec amants et rivales, en particulier avec Arsinoé — Anne Alvaro — beauté figée par les bijoux, le maquillage, les bonnes manières.

Les scènes avec Eliante sont plus intéressantes, parce que le conflit est marqué — il va jusqu'à la gifle — et que Marie Armelle Deguy montre une personnalité affirmée, la seule qui soit chaleureuse. Philinte — Bertrand Bonvoisin, — proche des aimables sceptiques du dix-huitième siècle, ne paraît pas moins égoïste qu'Alceste, même s'il s'en accommode mieux.

Le rire est amer

Quant aux marquis — Jean-Claude Dreyfus et Wladimir Yordanoff — ce sont des figures grotesques, d'une terrifiante sécheresse. Et Oronte — Eric Frey est un monstre froid, vindicatif — on peut l'imaginer en bourreau bureaucratique. La scène du sonnet est une merveille de finesse méchante et d'émotion quand Gérard Desarthe, soudain vulnérable, fredonne sa petite chanson.

Dans le décor insolite, les caractères s'accentuent. André Engel s'est concentré sur les personnages, leur richesse, les glissements des rapports de forces, l'étouffement du cœur, l'équilibre d'un groupe corseté dans un code social et moral qui façonne et l'apparence et les désirs. Le lieu est suffisamment spectaculaire pour permettre une mise en scène classique, au sens exigeant du terme. Le rire est amer, mais le texte est suivi au mot près. Les éclairages sont superbes. Il y a des images splendides — comme l'arrivée en masse des « victimes » de Célimène, blèmes fantômes accusateurs portant des torches... Il y a surtout Gérard Desarthe, une fois de plus, étonnant, antipathique et bouleversant homme de marbre, fermé sur sa brûlure.

COLETTE GODARD.

★ Bobigny, Maison de la culture, 20 h 30, jusqu'au 12 mai.

VARIÉTÉS

MORT DE LA CHANTEUSE GERMAINE SABLON

La chanteuse Germaine Sablon est morte, mercredi 17 avril, à Saint-Raphaël, dans le Var. Elle était âgée de quatre-vingt-cinq ans.

[Fille du compositeur Charles Sablon et sœur du chanteur Jean Sablon, Germaine Sablon était née à Paris en 1899. Dans les années 30, elle fit une carrière de chanteuse et eut notamment la tête d'affiche du music-hall ABC avec des chansons comme *le Galérien*, *Mon légionnaire*, créées par Edith Piaf, et *Mon homme*, chantée d'abord par Mistinguett.

Germaine Sablon participa activement à la Résistance. A Londres, en 1943, ce fut elle qui créa *le Chant des partisans*, de Maurice Druon, Joseph Kessel et Anna Marly. Elle tourna aussi dans un film d'Alberto Cavalcanti (*Pourquoi nous combattons*), avant de participer aux combats de la première division de la France libre en qualité d'infirmière-ambulancière.

Peu de temps après la Libération, Germaine Sablon se retira sur la Côte d'Azur. Elle avait la Légion d'honneur, la médaille de la Résistance et la croix de guerre. — C. F.]

INSTITUT

A l'Académie française

DOUBLE ÉLECTION AUX FAUTEUILS DE PIERRE EMMANUEL ET DE MARCEL BRION

L'Académie française procède, ce jeudi, au remplacement de Pierre Emmanuel et de Marcel Brion, décédés.

Au premier fauteuil sont candidats, M. Alain Bosquet et le professeur Jean Hamburger, déjà membre de l'Académie des sciences.

Le second est brigué par MM. Charles Dedeyan, André Frossard, Norbert Hachedé et Michel Mohrt.

DANSE

AU THÉATRE DE LA VILLE

Trois moments dans la vie de Pina Bausch

Le Ballet de Wuppertal danse à bureau fermé. On tente désespérément d'acheter des billets à la porte du Théâtre de la Ville, on occupe les escaliers, comme c'était le cas voici vingt ans pour Maurice Béjart. La nouvelle génération a trouvé chez Pina Bausch le reflet de ses inquiétudes, de ses désirs.

Une déception : les deux dernières créations ne sont pas à l'affiche. Les ballets choisis — ou imposés par les programmateurs, — *Walzer* (1983), *Café Müller* (1978), *Le Sacre du printemps* (1975), proposent dans le désordre trois moments essentiels dans la carrière de Pina Bausch.

Walzer, spectacle de plus de trois heures dilué dans l'espace et le temps, est un exercice de style où la chorégraphie livre ses secrets, sa manière de travailler à partir d'improvisations dont elle suggère les thèmes aux danseurs, les impliquant dans un perpétuel psychodrame. *« Pina nous a demandé... »* : tel pourrait être le sous-titre du ballet, où des gestes inspirés de la vie quotidienne, saisis par un œil impitoyable, recomposés, répétés, aboutissent à une caricature féroce, obscène, des comportements humains.

Ici, pas de distanciation. Le plateau vient s'insérer dans le public ; les artistes circulent de la scène à la salle partiellement éclairée. Nous sommes voyeurs, complices de cette dérive linéaire où flottent l'angoisse et la frustration. Jan Minarik joue les Monsieur Loyal, Mechthild Grossman — voix à la Marlène Dietrich — boit du gros rouge, Ann Endicott, frôlant l'hystérie, mange des pommes et jette les trognons dans la salle.

La chorégraphie est élémentaire, vigoureuse : de grandes descentes frontales, des défilés, des figures de valse et de tango, rythment des numéros qui évoquent tantôt le café-théâtre, tantôt le music-hall, ou le cinéma. Tout un matériel s'accumule qui servira à Pina Bausch pour nourrir des œuvres plus structurées comme *Ein Stuck 83*, *Tanzabend* ou *Nelken*. Dans *Walzer* s'ébauche une nouvelle orientation : parole, musique, danse, sketches, chansons. Pina Bausch n'est pas loin de la comédie musicale. On y trouve aussi un film sur la naissance d'un enfant, insolite au milieu de ces dépravations ; une façon peut-être de conjurer la peur de l'avenir.

Café-Müller, beaucoup plus ramassé, est un constat brutal de l'incommunicabilité d'autant plus bouleversant que Pina Bausch elle-même y danse. Pâle et maigre, grise comme une madone de Memling, elle revit les souvenirs de son enfance. Dans un lieu clos où les danseurs doivent se frayer un passage à travers les tables et les chaises, elle erre, se heurte aux murs, dans un état second, et s'identifie à la souffrance, à la quête d'amour des autres dans un raccourci pathétique.

Pour *le Sacre du Printemps*, le plateau est recouvert de terre. Hommes et femmes, les pieds ancrés dans le sol, s'affrontent en sueur, le souffle court. Ce jeu d'attirance et de répulsion, terriblement brutal et charnel, atteint très vite un paroxysme.

De la musique de Stravinsky, Pina Bausch n'a retenu que les grandes secousses telluriques qui traversent les danseurs comme des décharges. Primitif dans son dessin, ce « printemps » sans rituel est dénué de tout caractère sacré. Il évoquerait plutôt le pourrissement et la mort. Mais on peut déjà y apprécier la façon dont la chorégraphe se dégage des influences de la danse expressionniste allemande, et refuse la technique en soi pour inventer son propre langage.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 45. Dimanche 21 avril, 14 h 30.

CINÉMA

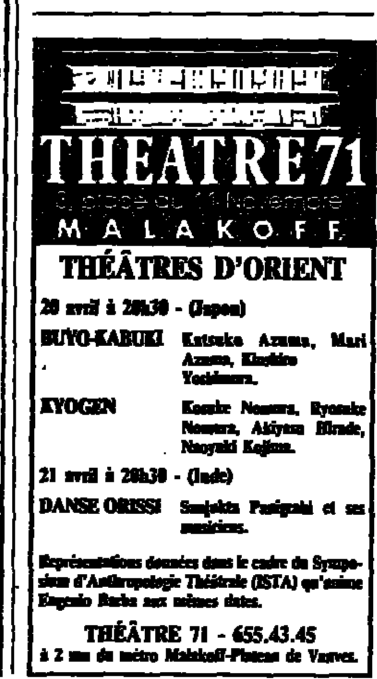
Festival de Cannes

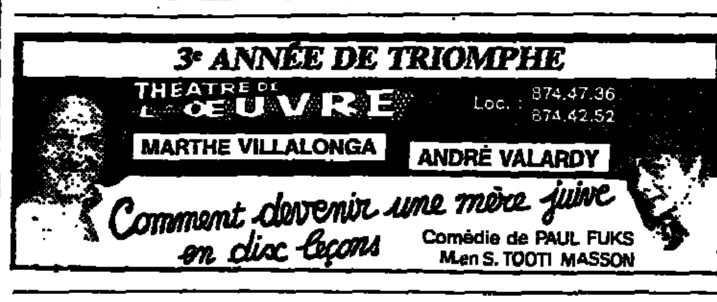
LA SÉLECTION OFFICIELLE

La France sera représentée au Festival de Cannes (8-20 mai) par *Poulet au vinaigre*, de Claude Chabrol ; *Détective*, de Jean-Luc Godard, et *Rendez-vous*, d'André Téchiné (voir nos dernières éditions datées 19 avril).

Voici d'autre part la liste des films de la sélection officielle : *The Purple of Cairo*, de Woody Allen (hors compétition, États-Unis). *Baiser de la femme-araignée*, d'Hector Babenco (Brésil) ; *Mask*, de Peter Bogdanovich (Etats-Unis) ; *Adieu, Bonaparte*, de Youssef Chahine (Egypte) ; *Pale Rider*, de Clint Eastwood (Etats-Unis) ; *Angel Eyes*, de Lewis Furey (hors compétition, Canada) ; *Joshua then and now*, de Ted Kotcheff (Canada) ; *Papa est en voyage d'affaires*, d'Emir Kusturica (Yougoslavie) ; *Bliss*, de Ray Lawrence (Australie) ; *Coca Cola Kid*, de Dusan Makavejev (Australie) ; *Feu Mathias Pascal*, de Mario Monicelli (Italie) ; *Birdy*, d'Alan Parker (États-Unis) ; *La Historia oficial*, de Luis Puenzo (Argentine) ; *le Fou de guerre*, de Dino Risi (Italie) ; *Insignifiance*, de Nicolas Roeg (Grande-Bretagne) ; *Mishima*, de Paul Schrader (Etats-Unis) ; *Colonel Redl*, d'Istvan Szabo (Hongrie) ; *Adieu l'arche*, de Shuji Terayama (Japon) ; *Witness*, de Peter Weir (hors compétition, Etats-Unis).







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EXILS : Bastille (357-42-14), 20 h.
FOLIES BURLESQUES INTERNATIONALES : Amandiers (366-42-17), 20 h 30.
LA DAME EST FOLLE : Essaïon (278-46-42), 19 h.
NE LAISSEZ PAS VOS FEMMES... : Essaïon II (278-46-42), 21 h.
DJAMILIA : Essaïon (278-46-42), 20 h 45.
TRIPLE MIXTE : Fontaine (874-82-34), 20 h 30.
LA CHARRETTE DES CAYMANS : Plaine (250-15-65), 20 h 30.
LE TEMPS D'UN CRI : Aubervilliers, Lycée Wallon (834-18-87), 21 h.
LMS-Vincennes : Tour village (365-63-63), 21 h.
WEST END : Villejuif, Romain Rolland (726-15-02), 20 h 30.
LE MALADE IMAGINAIRE : Présent (203-02-55), 20 h 30.
J'AI CASSÉ MA TIRELIRE : Théâtre 33 (858-19-63), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50). Opéra : 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner : livret d'Alban Berg). Danse : Voir rubrique (Palais des congrès).
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.
TEP (364-80-80) Théâtre : 20 h 30 : Macadam Quichotte.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats : 18 h 30 : Terrorisme et démocratie ; Concerts-animations : 20 h 30 : Concert de l'itinéraire (Benjamin, Barlow, Durville, Decoust. Dir. Zollmann) ; Cinéma vidéo : 19 h. Pour qui vote l'oxygène, de J. Van der Keuken ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : 17 h 30 : le Grand Soir, de F. Reusser ; 20 h 30 : Extérieur nuit, de J. Bral.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Ballet : 20 h 30 : le Concours (chorégraphie : M. Béjart ; musique : Percussions Adam : Tchaïkovski).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). Danse : 18 h 30 : Barrett Sisters (Chicago).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.
☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Donogoo.
☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.
☞ BASTILLE (357-42-14), 20 h : Exils.
☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil.
☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Macbeth ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Voix humaine.
CLA (508-48-28), 20 h 30 : Il était une fois un roi.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.
☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.
☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).
☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : la Folie de Don Quichotte.
☞ ESSAION (278-46-42), I. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; II. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.
☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle, 21 h 30 : C'est rigolo.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Jeudi 18 avril

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye bye show biz.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Henri IV. – Petite salle, 21 h : Tchekov Tchekova.
☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.
MUSÉE GUIMET (723-61-65), 20 h 30 : le Banquet.
LE NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62) (354-53-79), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet : 21 h 30 : G. Deschamps.
☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Oxtiern ou les Malheurs du libertinage du marquis de Sade.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
☞ PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Charette de Caymans.
☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.
☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Transports en commun.
☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.
☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : le Concile d'amour ; 18 h 30 : l'Incendie.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.
☞ THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.
THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.
☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : le Malade imaginaire.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.
☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.
☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Linne crève l'écran.
☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

La danse

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h : Midi, minuit.
☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Danse Buto.
☞ PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ballets contemporains K. Waehner.
☞ THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 21 h : Ballets Eddy Toussaint de Montréal.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Bach, Henze, Beethoven).
Salle Chopin-Pleyel, 18 h 15 : J.-P. Lacour, J. Ponticelli, D. Bouez, J.-P. Bérard, P. Moragues (Beethoven, Weber).
La Table verte, 21 h 30 : Trio A. Stocchetti (Bach, Haendel, Vivaldi...).
Péniche-Opéra, 21 h : Opéra royal de Wallonie (Ledoux).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Chow Ching Lie, Lin Yu Xi (Mozart, Beethoven, Franck).
Eglise luthérienne Saint-Jean, 20 h 30 : Ensemble vocal Montorgueil (Palestrina, Lotti, Gastoldi).
Salle A.-Marchal, 21 h : M. Piquemal, G. Magnan (Fauré, Brahms, Ravel...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Queffelec (Bach, Mozart, Schumann).
Salle Cortot, 20 h 30 : Trio Alienor (Leclair, Gousset, Debussy) ; C. Marchais, M.-L. Gillet-Bossard (Mozart, Mallié, Schumann).
Eglise Saint-Roch, 19 h : F. Langloff-Levechin (Bach, Saint-Saëns, Alain).
192, rue Saint-Honoré, 19 h : Chœurs des Petits Chanteurs du Marais, chœurs d'enfants de France, dir. J.-P. Poupart (Barnabei, Lotti, Scarlatti...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
19 h : Carte blanche à « Cinématographe » : Saugre negra/Native son, de P. Chenal ; 21 h : Hommage à D. Lean : Brève Rencontre.

BEAUBOURG (278-35-57)
17 h : 70 ans d'Universal : le Pirate des Caraïbes, de J. Goldstone ; 19 h : Classiques du cinéma mondial : The Yankee Clipper, de R. Julian.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
APRÈS LA RÉPÉTITION (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).
BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (606-87-61).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
BROTHER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
2010 (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06).
GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
HORS LA LOI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
MARLENE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 5e (329-79-89).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DES MURS, film israélien de Uri Barbash, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LE DÉCLIC, film français de Jean-Louis Richard (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (305-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ELECTRIC DREAMS, film britannique de Steve Barron, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE KID DE LA PLAGE, film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MAISON ET LE MONDE, film indien de Satyajit Ray, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE, film franco-canadien de Daniel Petrie, Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02).
SOLLERS/GODARD : L'ENTRETIEN, film français de Jean-Paul Fargier, le Latina, 4e (278-47-86).
VIDAS, film portugais d'A. Cunha Telles, v.o. : Le Latina, 4e (278-47-86), v.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

COMMUNICATION

23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'INPUT à Marseille

Les télévisions publiques en quête d'idées neuves

De notre envoyé spécial

Marseille. – Un voyage au bout de l'enfer avec retour garanti sous quarante-huit heures, tel était l'un des trois premiers tickets-chocs offerts par la huitième conférence internationale des télévisions de service public (INPUT), réunie à Marseille du 15 au 20 avril.

Sous le titre générique « L'ère de l'angoisse », le jury international d'INPUT avait rassemblé onze émissions – dont deux françaises – abordant, dans un style direct, quelques sujets contemporains : l'insécurité, les mauvais traitements à enfants, la crise économique et le chômage, la grande misère du Sud, le danger nucléaire, les guerres révolutionnaires. Deux autres secteurs de programmation, avec projection simultanée, abordaient « L'art du récit » et « L'art et les artistes ».

Ceux qui avaient délibérément choisi de donner la priorité aux sujets d'actualité plutôt qu'à la fiction ont parcouru, lundi et mardi, un itinéraire allant du récit ordinaire de la vie quotidienne d'un commissariat de police (avec le film de Depardon *Faits divers*), ou les activités inquiétantes des shérifs noirs de Munich, jusqu'à la solution nucléaire finale que rappelait la télévision japonaise, ou celle qu'a imaginée la BBC avec « De fil en aiguille ». Une grande rasade de désespérance qu'on serait tenté de repousser aux limites de l'impossible et des fausses terreurs.

Dans un genre tout aussi dramatique, la chaîne britannique Channel 4 a réalisé une émission résolument subjective sur la longue grève des mineurs en Grande-Bretagne, donnant uniquement la parole aux grévistes pour contrebalancer, ont affirmé les producteurs, la manière « officielle » mensongère avec laquelle la BBC a traité le sujet pendant de longs mois.

Les débats qui suivent chacune des projections, et au cours desquels les responsables (producteurs ou réalisateurs) répondent aux questions, sont la grande particularité d'INPUT. Les professionnels interrogent leurs confrères, parfois même jusqu'à l'indiscrétion : *« A quelles conditions vous a-t-on permis de filmer ? Avez-vous reçu des menaces ? Pourquoi avez-vous des fonds allemands alors qu'il s'agissait d'une coproduction avec la France ? »*

Productrice de deux émissions sélectionnées, Pascale Breugnot (Antenne 2) affirme : *« L'INPUT est la rencontre entre professionnels la plus féconde que je connaisse. A la faveur de cette confrontation et même si tout n'est pas transposable d'un pays à l'autre, on trouve des idées nouvelles, des angles d'attaque qui bousculent les habitudes, qui dérangent et vous obligent parfois à vous remettre en question ».*

La matinée de mercredi 17 avril a fourni l'occasion de voir deux émissions exceptionnelles : d'une part, « Au cœur du racisme », deux heures d'affrontement entre quatre Suisses racistes déclarés et quatre hommes de couleur immigrés dans la Confédération helvétique. Confrontation à huis clos, pendant quatre jours, dans un chalet de montagne enneigé. Ce document, un peu long sans doute mais très révélateur, mériterait de passer sur l'une des chaînes françaises.

D'autre part, une énorme enquête de la chaîne privée britannique Thames Television sur l'influence de la Mafia aux Etats-Unis, « Crime and Co », (six émissions), est achevée depuis neuf mois, mais aucun des grands réseaux commerciaux américains (CBS, NBC, ABC) n'a encore proposé d'acheter la série...

CLAUDE DURIEUX.

Le Canada et ses industries culturelles

II. – *L'Etat partenaire*

La production culturelle canadienne, particulièrement en matière de films et de téléfilms, se développe pour freiner l'invasion américaine (*le Monde* du 18 avril). L'Etat est puissamment présent. Mais les réorientations économiques n'échappent pas à ce secteur : l'argent public doit servir à dynamiser les entrepreneurs privés.

De notre envoyé spécial
YVES AGNÈS

Toronto (Ontario). – Un drôle de bonhomme dans une drôle de maison. Lui, avec sa barbe rousse, ses petites lunettes rondes, sa voix douce, a l'air d'un vieux baba des années 70. Le décor est à l'unisson : une vieille bâtisse de bois, aux planchers qui craquent, à la clarté incertaine. Pas de désordre, non, mais aucun signe éclatant de modernité.

Erreur ! Stan Bevington et sa Coach House sont à la pointe du progrès en matière d'édition. Au rez-de-chaussée s'entassent matériel de fabrication dernier cri, informatique de pointe pour la saisie, la correction, la mise en page, la gestion... Un auteur peut taper son manuscrit à Halifax, un graphiste peut faire la mise en page à Calgary. L'ordinateur est à la réception.

Une dizaine de personnes impriment ainsi cent cinquante livres par an (chiffre d'affaires : environ 400 000 dollars, soit 2,8 millions de francs) ; la société édite elle-même une quinzaine d'ouvrages littéraires (chiffres d'affaires annuel : environ 80 000 dollars, soit 560 000 francs).

Performante, la petite PME ? Sans aucun doute... Pourtant, Stan Bevington est formel : *« Sans aide publique, Coach House ne pourrait pas fonctionner. »* Le soutien, il est vrai, est loin d'être marginal : en 1984, 46 000 dollars du gouvernement fédéral et 16 000 dollars du gouvernement provincial de l'Ontario (au total 434 000 francs), soit 13 % du budget global.

Situation isolée ? Pas du tout. De Montréal à Vancouver, on chante le même refrain. A Toronto, encore, Greg Keilty, président de l'Association canadienne des éditeurs de périodiques, estime que les magazines canadiens n'ont pu se développer, ces dernières années, que grâce aux programmes d'aide gouvernementaux. Aujourd'hui ils sont plus nombreux et mieux capables de concurrencer leurs confrères américains.

« Les aides ne doivent pas disparaître ! » s'exclame G. Keilty. Les producteurs de films de Colombie britannique estiment avec Crawford Hawkins (société Tegra) que *« sans les fonds publics, l'initiative privée ne peut pas se développer »*. *« Le marché fournit seulement 40 % des revenus*, note à Montréal Danièle Suissa, présidente de l'Association des producteurs de films du Québec. *Le reste, ce sont des aides. »*

La fin de l'Etat-providence

Même André Perry, le dynamique patron du studio audio et vidéo de Morin Heights, dans les Laurentides, – le top niveau international – qui vient d'investir 1,5 million de dollars dans de nouveaux équipements, admet bénéficier de subsides et en espère d'autres. Une fois mise de côté la part de *lobbying* de ces déclarations intéressées, la réalité s'impose : au Canada ultralibéral de Brian Mulroney, l'Etat est présent, et bien présent, dans les industries culturelles.

Bien sûr, ce n'est pas d'aujourd'hui : le Canada de 1985 a hérité une solide tradition de *welfare state*, qu'a encouragée la richesse du pays. La culture, depuis des décennies, n'était-elle pas considérée, ici aussi, comme un secteur naturellement déficitaire, devant échapper aux lois du profit capitaliste, la collectivité favorisant l'expression et la diffusion des œuvres ? Le vénérable Conseil des arts du Canada, par où transitent beaucoup de ces aides, en est le symbole. Il distribuera cette année (1985-1986) 68 millions de dollars de subventions (476 millions de francs), un million de moins toutefois que lors de l'exercice précédent.

Car la crise économique a renversé les priorités. Avec un déficit budgétaire global de 36 milliards de dollars, le Canada a dû, comme d'autres, refaire ses comptes. Ici on ne parle que des « *coupures* » dans les budgets culturels. Et le ministre fédéral des communications, Marcel Masse, est en ce moment la bête noire. Les méchantes langues disent que Mickey Mouse – c'est le sobriquet qu'on lui a trouvé dans les milieux du cinéma – n'est pas venu à la cérémonie des Génies (nos Césars) pour ne pas affronter la meute revendicative des cinéastes et producteurs...

La crise a d'abord conduit à une certaine décantation, après les années folles de la créativité tous azimuts. *« Elle a été l'occasion de s'assurer que les groupes créés pendant la période du fort épanouissement culturel pouvaient survivre. Ceux qui existent maintenant sont plus forts et de meilleure qualité »*, assure Mark Larrat-Smith, sous-ministre adjoint des affaires civiques et culturelles de l'Ontario. En langage moins diplomatique, on a un peu écrémé, même si subsistent aujourd'hui un peu partout des artistes indépendants, organisés notamment en réseaux alternatifs et... aidés.

Mais surtout, elle a amené une réorientation dans la manière de distribuer les fonds publics, dans la philosophie même de ces aides. A l'Etat-providence se substitue peu à peu « l'Etat-partenaire ». Alain Gourd, sous-ministre adjoint principal au ministère des communications à Ottawa, est l'un des artisans de la nouvelle politique. Lui-même dirigeant d'une société privée de radio et de télévision, il était déjà à l'œuvre sous le gouvernement libéral de M. Pierre-Eliott Trudeau.

« Les conservateurs ont accentué des orientations qui étaient seulement en filigrane auparavant, explique-t-il, *mais à un point tel qu'il s'agit d'un changement radical. Désormais, l'Etat ne doit plus être producteur, mais banquier. Il doit être partie prenante aux profits. C'est une question de principe. »* Alain Gourd espère ainsi que va se développer *« une mentalité de responsabilité »*. Et quand on lui demande s'il ne craint pas que le *business* n'enterre la culture, il répond : *« C'est un pari. On fait confiance à nos créateurs pour qu'une production canadienne se développe avec cette méthode. »*

Les organismes publics – ce qu'on appelle ici les « agences », fédérales ou provinciales – sont désormais invités à travailler davantage avec le privé. C'est vrai pour les stations publiques de Radio-Canada, cela l'est aussi pour l'Office national du film (ONF), dont le budget 1985-1986 (62 millions de dollars) a été réduit de 1,5 million de dollars (10,5 millions de francs). Conséquences : on diminue le personnel et l'infrastructure administrative et on s'apprête à monter des coproductions avec le secteur privé. Pour l'ONF, flambeau et symbole du cinéma « culturel » canadien – quatre mille films en distribution, avec de nombreux Oscars à la clé –, c'est une petite révolution.

Le vocabulaire – contesté par certains – donne le ton de cet aggiornamento. On parle plus volontiers, comme en France depuis Jack Lang, d'industries culturelles et pas seulement de culture. En espérant que les banques et sociétés d'investissement prennent enfin au sérieux un domaine qu'elle ont jusqu'à présent largement négligé. A Vancouver, le producteur Werner Aellen (Image Flow) reprend une boutade bien connue : *« Ici, on fait des investissements dans les « mines », pas dans les « minds » (1). »*

Plus frappant encore : il y a un véritable consensus politique aujourd'hui sur ces infléchissements « reaganiens » entre le nouveau gouvernement fédéral (conservateur) et ceux des provinces, par exemple dans l'Ontario du conservateur Franck Miller ou le Québec du social-démocrate René Lévesque. L'état de grâce, assure-t-on. Ainsi, à Toronto, le gouvernement provincial réalise sur 8 hectares en bordure du lac Ontario, un centre résidentiel, commercial et culturel de prestige : Harbourfront est mis en œuvre par une société mixte Etats-capitaux privés.

« L'objectif est de supprimer à terme les subventions, d'être autonome, donc de faire participer le monde des affaires », déclare John Parsons, fonctionnaire au ministère provincial des affaires civiques et culturelles et membre du conseil d'administration d'Harbourfront.

Des « gestionnaires de la culture »

Le Québec est à la pointe du mouvement, par exemple dans le domaine de la production de films et de téléfilms. Il est la seule province (avec l'Alberta, qui a créé un Fonds de production) à compléter l'agence fédérale Téléfilm Canada avec sa propre Société générale du cinéma. Le gouvernement fédéral dégrève-t-il d'impôts à 100 % pendant deux ans les producteurs ? Le gouvernement provincial consent une réduction de taxes à hauteur de 150 % des investissements... Il faut à tout prix *« encourager l'initiative privée »*, déclare Denise Robert, directrice générale adjointe de la Société générale du cinéma.

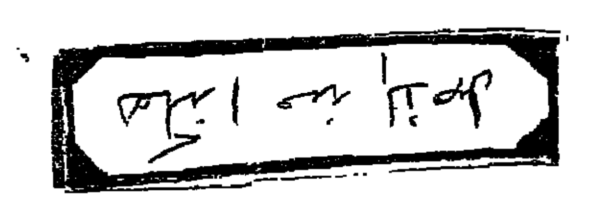
Surtout, le Québec a créé, en 1979 (déjà), la Société de développement des industries de la culture et des communications. Son slogan : « culture et communication, c'est aussi une question d'affaires ». La société possède un capital de 20 millions de dollars (140 millions de francs) qu'elle investit dans les entreprises sous forme de prêts (à des taux inférieurs à ceux des banques) ou en entrant dans le capital des sociétés.

Cette dernière forme d'activité financière est la plus récente et devient prioritaire (en cinq ans, la société a opéré avec cent cinquante partenaires, et est entrée dans une quinzaine de sociétés). Pas de subventions donc, mais une activité intégrée au marché : la société de développement fonctionne sur les profits de ses investissements. Au bout de la démarche, selon Michel d'Astous, directeur de la planification : aider à se révéler *« une nouvelle race d'individus, des gestionnaires de la culture »*.

Un discours qui passe de mieux en mieux, surtout dans la jeune génération des vingt-trente ans. Chez les plus âgés, quelques dents grincent, quelques marginaux s'inquiètent. Mais le virage est pris.

FIN

(1) En anglais : mine = mine; mind = esprit.



هكذا صدر الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 18 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
Réponse des partis politiques (PS et PC) à l'intervention de M. Fabius.

20 h 45 Série : le Canon paisible.
Réal. S. Bertin. Avec J.-P. Darras, F. Lax, R. Boulanger.
Tandis que Madame Odette et Madame Sylvette passent une semaine de vacances à Quiberon, leurs maris, Monsieur Léon (patron du Canon paisible) et Monsieur Emile (le voisin) sont tourmentés par des polyvalents qui épluchent leurs comptes. Horreur ! Resquille.

21 h 50 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine de la rédaction proposé par A. Denvers, R. Pic et J. Decornoy.

23 h 10 Journal.

23 h 20 Etoiles à la une.

23 h 30 Cinéma : Quasimodo.
Film américain de W. Dieterle (1939), avec C. Laughton, Sir C. Hardwike, M. O'Hara, T. Mitchell, E. O'Brien, A. Marshall (N.).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Princesse Daisy.
Réal. W. Hussein. Avec M. Van Kamp, L. Wagner.
Deuxième et dernier épisode des aventures romanesques d'une jeune fille, d'un prince russe et d'une star américaine.

22 h 10 Alain Decaux, l'histoire en question.
Le 30 avril 1945, à 15 h 35, Hitler se donnait la mort dans son bunker de Berlin.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La Guerre en face.
Emission de J.-C. Guillebaud. Avec Yves Montand.
Pauvre Europe, sérieusement menacée, si d'aventure elle se retrouvait face à la guerre. Les Français doivent cesser de rêver, sinon les quarante années de paix (depuis 1945) qu'ils viennent de vivre risquent d'être un leurre. A 22 h 50, M. Charles Hernu, ministre de la défense, répondra aux questions de J.-C. Guillebaud, L. Joffrin *(Libération)* et de notre collaborateur Michel Tatu.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Allegoria : David.

23 h 50 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Tour de France gourmand (Alsace) ; 17 h 15, Oum le dauphin ; 17 h 25, Quoi de neuf ? 17 h 40, Fraggle rock ; 18 h 05, Série : Dynastie ; 18 h 50, Atout PIC ; 18 h 55, Feuilleton : l'Homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Doux moments du passé, film de C. Saura ; 22 h 15, Ghostkeeper, film de J. Makichuk ; 23 h 45, l'Homme du clan, film de T. Young ; 1 h 15, *Liberty belle*, film de P. Kane.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'Epine d'Iliaque, d'I. Yhnel. Avec M. Epin, J.-L. Philippe, J. Guigui...

21 h 30 Vocalyse : Opéra 85 (« Alceste », de Gluck ; « Ariodante », de Haendel, « Hippolyte et Aricie », de Rameau).

20 h 30 Nuits magnétiques : la Belgique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Extraits de la « Missa Pange Lingua », motets à 4 voix, à 2 et 3 voix, à 5 voix, extraits de la « Missa Gaudeamus », de Des Prez, par les chœurs du King's College de Cambridge, dir. S. Cleobury.

23 h 00 Les soirées de France-Musique : « la Création du monde » (création), de Parmegiani ; à 23 h 5, un pianiste : Charles Rosen.

Vendredi 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h 00 Feuilleton : la Porteuse de pain.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13.50 A pleine vie.
Série : l'Homme d'Amsterdam ; 14.45, la maison de TF 1 ; 15.15, Temps libres (et à 16 h 50) ; à 16 h, Série : Capitaine Troy.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Le village dans les nuages.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 30 Série : Cœur de diamant.

19 h 10 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

20 h Journal.

20 h 30 Droit de réplique.
Réponses des partis politiques (RPR-UDF) à l'intervention de M. Fabius.

20 h 45 Variétés : Maillan roule pour vous.
De M. Carpentier. Réalisation A. Frédérick.
Avec Jacqueline Maillan, Michel Roux, Roger Carel, Sophie Desmarets et Robert Rollis.

21 h 55 Multifoot.

23 h 25 Journal.

23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h 00 Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.

13 h 45 Aujourd'hui la vie :

14 h 50 Série : Chips.

15 h 40 La télévision des téléspectateurs.

16 h 15 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question. Vingt jours après Hitler (diffusé le 18 avril).

17 h Itinéraires, de Sophie Richard.

17 h 45 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, R. Pellegrin, L. Merenda.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Du côté du polar français ». Sont invités : Jacques-Pierre Amette (Enquête en hiver), *Didier Daeninckx* (le Der des der), *Thierry Jonquet (pour le nº 2000 de la Série noire :* la Bête et la Belle *et pour* URSS, go home !, *signé Ramon Mercader, pseudonyme de T. Jonquet), Claude Mesplade (coauteur avec Jean-Jacques Schleret de* Voyage au bout de la noire), *Hugues Pagan* (Boulevard des allongés), *Louis C. Thomas* (Une chute qui n'en finit pas), *Jean-François Vilar* (Etat d'urgence).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle burlesque) : Passez muscade.
Film américain d'E. Cline (1941), avec W. C. Fields, G. Jean, F. Pangborn, A. Nagel, M. Dumont, S. Miller v.o. sous-titrée. (N.)
Un vieil acteur loufoque cherche à placer à un producteur un scénario totalement abracadabrant. W. C. Fields joue son propre rôle dans ce récit de pur « nonsense » qui tourne en dérision le cinéma commercial et romanesque américain.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Impasse au roi : Tommy et Tuppence, intrigués par une annonce parue dans le courrier d'un journal, sont conduits sur les lieux. Rendez-vous « amoureux » dans un night-club. Le meurtre d'une femme masquée, un capitaine arrêté...

21 h 30 Vendredi : Face à la 3.
Emission d'André Campana et Igor Barrère.
Invité : Dominique Baudis, maire centriste de Toulouse, ancien journaliste.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Décibels de nuit.
Emission de rock présentée par J.-L. Janeir.

23 h 50 Allegoria : Pierre Brueghel.

23 h 55 Musiclub.

CANAL PLUS

7 h 7/9 ; 9 h, la Loi et la Pagaille, film d'I. Passer ; 10 h 30, Stryker, film de C. H. Santiago ; 11 h 50, Les grandes familles ; 12 h 40, Cabou Cadin ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, la Crime, film de Ph. Labro ; 15 h 40, Liberty belle, film de P. Kane ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 25, Football (PSG-Racing) ; 22 h 20, le Troisième Homme, film de C. Reed ; 0 h 5, Noces de sang, film de C. Saura ; 1 h 15, Ghostkeeper, film de J. Makichuk ; 2 h 40, Hanna K, film de Costa-Gavras ; 4 h 25, les Anges du mal, film de P. Nicolas ; 6 h 5, Michel Leeb à l'Olympia.

FRANCE-CULTURE

12 h, Panorama : histoire et roman ; à 12 h 45, De l'Allemagne ; 13 h 40, On commence... création de danse à Grenoble ; 14 h, Un livre, des voix : « Un sabre dans les nuages », de Marc Alfred Pellerin ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « Les amours de Jacques », de Claude Regy, d'après Diderot ; 15 h 30, L'échappée belle : des Huskies et leurs hommes : aventures en traîneau à chiens ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct d'Angers ; 18 h, Subjectif : Agora (avec Yves-Noël Lelouvier) ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le palais de la Découverte

20 h, Musique, mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase ; 20 h 30, Le grand débat : crise et avenir du syndicalisme, avec Edmond Maire, Jacques Pommatau, Alain Touraine et Michel Noblecourt ; 21 h 30, Black and blue : Funky bluesy churcy, avec Maurice Cullaz ; 22 h 30, Nuits magnétiques : la Belgique.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers » ; 12 h 30, Concert, (Musique de chambre) : œuvres de Fauré, Ravel, Schubert ; 14 h 2, Repères contemporains : Maderna, Berthomieu, Bourdin ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : au pays basque ; 15 h, Verveine-Scotch : et la technologie ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 15, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30, Concert : Ouverture pour harmonie en ut majeur de Mendelssohn, « dialogue avec Haydn pour trois groupes orchestraux et deux pianos solistes de Zender, Symphonie nº 7 en la majeur de Beethoven par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir., H. Zender, sol., G. Cramer, Y. Sugawara, pianos ; 22 h 20, Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h., musique traditionnelle : Baile flamenco.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 18 AVRIL

– *MM. Bernard Tapie*, industriel, et *André Sainjon*, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie, sont les invités du « Face à la rédaction » de France-Inter, à 19 h 20.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

Soc. spécialisée dans la distribution de micro-ordinateurs prof. recherche pour la région Seine-et-Marne - Essonne
1 INGENIEUR CCIAL
– Il lui faudra une exp. d'au moins 2 ans sur le terrain dans la vente d'ordinateurs aux professionnels.
– Des connaissances en connexions systèmes et micro-ordinateurs.
Adres. C.V. à MICRO'L S.A. 96, rue du Général-de-Gaulle 77000 MEULUN.

Pour développer sa structure commerciale le nº 1 français (CA 84 : 512.000.000 F, progression : + 28,5 %, 13.000 clients) propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H ou F)
tél. pour banlieue sud au 660-52-52, poste 38 ;
et pour Paris et banlieue ouest au 500-24-03, poste 42.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
– formation assurée ;
– rémunération motivante.
Tél. pour Paris et banlieue ouest au 500-24-03 poste 41 et pour banlieue sud au 660-52-52 poste 38.

TERRE DES HOMMES FRANCE (Association loi 1901) 26, rue des Batailles 93400 St-Ouen
rech. pour emploi à mi-temps (SALAIRE BRUT 4.100 F)
UN GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
(présence quotidienne).
TACHES :
– Budget investissements.
– Gestion administrative.
Candidature reçue jusqu'au 28 AVRIL 1985 INCLUS.

INFORMATIS TEMPS RÉEL
pour importants projets de CAO, de PROCESSUS INDUSTRIELS, DE RÉSEAUX et de développement de moniteurs TEMPS RÉEL
INGÉNIEURS SYSTÈME
INGÉNIEURS SYSTÈME
INGÉNIEURS RÉSEAUX

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Le délégué aux Fonctionnaires internationaux
communique
RECRUTEMENT DE FRANÇAIS DANS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

O.N.U.
● **Administrateurs (P1/P2) au secrétariat des Nations unies**
– Secteurs économique et politique (3 postes) ;
– Traitement de l'information (liste de réserve) ;
– Niveau diplôme universitaire, dans le domaine considéré, du deuxième cycle ou équivalent ;
– Concours septembre 1985.

C.E.E.
● **Administrateurs à la Commission (administration générale)**
– A 8 Niveau diplôme universitaire deuxième cycle ;
– A 6/A 7 Diplôme universitaire deuxième cycle + expérience professionnelle ;
– Concours fin 1985 début 1986.

DIVERSES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
● **Administrateurs**
– Postes offerts au titre de la mobilité (anciens élèves de l'E.N.A. ou de l'E.N.S.P.T.).

Pour tous renseignements s'adresser :
Au Service des Fonctionnaires internationaux, Ministère des relations extérieures, 34, rue La Pérouse, 75016 Paris. Tél. 577-16-10.
Au Centre d'informations des N.U. pour la France, 4-6, avenue de Saxe, 75007 Paris. Tél. 568-16-69.
Au bureau de Presse et d'Information, 61, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris. Tél. 501-58-85.

P.N.U.D.
● **Administrateurs stagiaires dans un bureau hors siège (contrat de 1 à 2 ans)**
– Diplôme universitaire dans le domaine considéré du deuxième cycle ou équivalent + expérience professionnelle souhaitée ;
– Recrutement sur titres courant 1985.

B.A.D.
● **Assistants techniques de coopération (contrat de 2 ans) au siège (Abidjan)**
Deux postes : un formateur (agronome) au centre de formation,
un éditeur au bureau du secrétaire général.
– Avoir dix années d'expérience dans ce domaine ;
– Recrutement sur titre immédiat.

Pour tous renseignements s'adresser au Ministère des relations extérieures, coopération et développement, 20, rue Monsieur, 75007 Paris. Tél. 783-10-10.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt
PLACE LOUVRE

MONT-CENIS Près Clignancourt, charmant dble liv. 3 ch. 100 m², balc. s/verdure. 790.000 F. DORESSAY 624-93-33.

92 Hauts-de-Seine

4e arrdt

93 Seine-Saint-Denis

5e arrdt
VUE St SEVERIN

NEUF JARDIN DES PLANTES

94 Val-de-Marne

7e arrdt
3 PCES, TERRASSE

10e arrdt

12e arrdt

13e arrdt

14e arrdt

ST-JACQUES

16e arrdt

18e arrdt
SACRÉ-CŒUR

MAISON, 150 m² vue

locations non meublées demandes

Paris

Pour directeurs et employés mutés Paris, important Groupe Bancaire Européen rech. appts 2 à 8 p., villas.

Région parisienne

locations meublées demandes

Paris

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT

viagers

F. CRUZ - 266-19-00

locations non meublées offres

Paris

bureaux

hôtels particuliers

pavillons

PAVILLONS

MAUREPAS VILLAGE

LYON - 25 KM

châteaux

propriétés

fermettes

secrétaires

UNE SECRÉTAIRE NOTARIALE

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Locations

GARE DE LYON

SIÈGE SOCIAL

CONST. SOCIÉTÉS

ASPAC 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

fonds de commerce

Ventes

SNACK - BAR

boutiques

Ventes

ENVIRONNEMENT

APRÈS L'EXPLOSION DANS UN IMMEUBLE DE REIMS

Cent mille transformateurs électriques doivent être vérifiés

Cent trente personnes au moins sous surveillance médicale, cent mille transformateurs électriques à vérifier et peut-être modifier, telles sont les conséquences de l'accident survenu à Reims le 14 janvier dernier. L'explosion et l'incendie d'un transformateur avaient ce jour-là provoqué des dépôts de suie dans un immeuble d'habitation. Les analyses chimiques faites ultérieurement ont montré que ces résidus contenaient des substances hautement toxiques, notamment des dioxines type Seveso. C'est, semble-t-il, la combustion du pyralène – un isolant contenu dans le transformateur – qui a amené la formation des dioxines.

Les prélèvements effectués dans la cave de l'immeuble révèlent que la dioxine s'est déposée sur toutes les parois du local. Les concentrations y sont élevées : elles varient de 78 à 380 microgrammes par mètre carré. Les fumées de l'incendie s'étant répandues dans les étages, on redoute que l'ensemble des appartements n'aient été contaminés. Les résultats des prélèvements faits dans les locaux d'habitation ne seront connus que dans quelques semaines.

Avant d'être évacué et mis sous scellés, l'immeuble est resté habité pendant onze semaines par ses locataires et les cinq personnes qui travaillaient dans les bureaux du rez-de-chaussée. En outre, il a été visité par une centaine de professionnels (pompiers, agents EDF, fonctionnaires, journalistes, etc.) qui ont pu se trouver en contact avec la dioxine. C'est pourquoi ces personnes vont être soumises à des examens médicaux systématiques.

Le second problème à traiter est celui de l'immeuble lui-même, un bâtiment en béton de six étages construit en 1965. Le préfet de la Marne a demandé à EDF de lui présenter d'ici un mois un plan de décontamination. Puis l'entreprise publique devra assurer le nettoyage effectif dans un délai d'un an. Les spécialistes capables de mener à bien une telle opération sont rares en France. Des accidents semblables à celui de Reims se sont produits aux Etats-Unis et en Suède. C'est dans ces pays-là qu'il faudra sans doute aller chercher le « savoir-faire ».

De toute façon, la note sera très lourde. Le nettoyage complet d'une tour de vingt étages contaminée par un incendie de transformateur, dans l'Etat de New-York, a coûté 20 millions de dollars (près de 200 millions de francs). S'il se révèle que les cloisons, les huisseries, les planchers et le mobilier de l'immeuble de Reims contiennent de la dioxine, il faudra tout démonter et tout brûler. L'entreprise la plus proche capable d'incinérer ces matériaux à 1 200 degrés – température nécessaire pour détruire la dioxine – se trouve à Saint-Vulbas, dans l'Ain, à 460 kilomètres de là.

Pendant les travaux, des dizaines d'analyses de contrôle seront nécessaires. Une seule firme française, Rhône-Poulenc en l'occurrence, paraît en état de les faire. Le ministère de l'environnement envisage d'acheter du matériel à l'étranger pour faire face.

Troisième problème, lui aussi considérable, la surveillance et la modification éventuelle des transformateurs au pyralène qui fonctionnent actuellement en France. EDF, qui en possède onze mille mais qui n'en installe plus depuis un an, vient d'envoyer à ses centres de distribution des instructions précises. Elles préconisent de contrôler un à un ces appareils, notamment ceux qui sont installés dans des immeubles, et de s'assurer qu'en cas d'incendie (heureusement très rares) les suies ne gagneront pas les locaux habités.

Mais les particuliers et les entreprises possèdent également des transformateurs électriques au pyralène. On estime leur nombre à quatre-vingt-dix mille. Certains de ces appareils sont encore en vente, bien que les professionnels y aient progressivement renoncé. Une directive européenne est d'ailleurs en préparation, qui proscrit définitivement leur commercialisation.

En attendant, il ne peut être question de remplacer du jour au lendemain cent mille transformateurs. Le ministère de l'environnement prépare donc une nouvelle réglementation assurant au moins la sécurité de ceux qui en utilisent. Il s'agit d'abord d'éviter que ces appareils ne subissent des surtensions. C'est à la suite d'un phénomène de ce genre que celui de Reims a explosé. Puis il faut les isoler de manière absolue des locaux habités. Enfin, il est nécessaire de prévoir leur destruction lorsque le temps viendra de les remplacer. Cette destruction devra se faire à très haute température dans des incinérateurs spéciaux.

Les services de l'environnement se préoccupent encore de protéger les professionnels qui sont en contact avec les transformateurs au pyralène : fabricants, utilisateurs, réparateurs et même ferrailleurs. Tout cela devrait faire l'objet d'un arrêté technique à paraître dans les mois à venir.

L'accident de Reims, dont la gravité a d'abord été minimisée par EDF, apparaît donc aujourd'hui comme une affaire lourde de conséquences. Il aura au moins le mérite d'attirer l'attention sur les risques présentés par un appareil pourtant familier. Il oblige désormais les pouvoirs publics et les particuliers à prendre les précautions indispensables.

MARC AMBROISE-RENDU.

Un rapport médical

A la demande du préfet de la Marne, trois médecins – les professeurs Françoise Conso (hôpital Raymond-Poincaré, Garches) et Sylvain Dally (hôpital Fernand-Widal, Paris), ainsi que le docteur Falcy (INRS, Nancy) – remettront à la fin du mois de mai un rapport sur les risques encourus par les personnes ayant été exposées à la dioxine à Reims. Ce rapport indiquera les mesures de surveillance médicale et biologique qu'il convient de prendre afin de détecter et de prévenir – autant que faire se peut – l'apparition de certaines pathologies. Les trois médecins, qui se sont rendus à Reims au début de la semaine, ont demandé aux responsables de la direction régionale de l'action sanitaire et sociale (DRASS) de la Marne d'examiner les cent trente personnes (habitants de l'immeuble, pompiers, personnels de nettoyage, journalistes) ayant été en contact avec la dioxine.

« Dans un premier temps, nous allons évaluer le risque d'apparition de certaines affections, indique le professeur Conso. A priori, *nous ne sommes pas très inquiets. Un accident de ce type est survenu, dans les mêmes conditions, il y a trois ans aux Etats-Unis. Aucune complication grave n'a, pour l'instant, été notée. »* Il faudra cependant attendre les résultats de certaines analyses pour se prononcer sur la gravité potentielle de l'accident.

« Il existe plusieurs dizaines de types différents de dioxine, précise le professeur Dally. *Leur toxicité est très variable. Ce n'est que quand on connaîtra exactement la nature des dioxines de Reims que l'on pourra, en se référant au millier de publications scientifiques déjà parues sur ce thème, prédire l'importance des risques. »*

Compte tenu de ce que l'on sait déjà, on peut s'attendre à voir apparaître des cas d'acnée (éruption cutanée) déclenchés par la présence de chlore dans la dioxine. *« De toute manière,* ajoute le professeur Conso, *une surveillance médicale et biologique stricte sera appliquée à toute personne ayant été exposée. »*

F. N.

Mme Bouchardeau s'en prend à EDF

Mme Huguette Bouchardeau a fait le point, mercredi 17 avril à l'Assemblée nationale, sur deux affaires relatives aux dangers de dioxine. Si elle a justifié le stockage de déchets allemands en contenant une faible dose à Montois-la-Montagne (Moselle), où, dit-elle, toutes les précautions ont été prises et où il y a eu *« une information claire et complète de tous les intéressés »*, elle a été d'une particulière sévérité pour EDF après l'explosion de Reims.

Le ministre de l'environnement reproche à l'entreprise nationale d'avoir choisi des laboratoires *« incapables »* de faire les analyses nécessaires et d'avoir proposé la réutilisation de l'immeuble contaminé. Pour elle, EDF a eu *« une attitude incorrecte »* et avait, il y a peu, *« des pratiques condamnables »*, car, pour le ministre de l'environnement, *« il est essentiel que les responsables disent clairement, dès le départ, s'il y a des risques ou s'il n'y en a pas. Et, dans le premier cas, quelles sont les actions nécessaires pour les prévenir ».*

Cet exposé a valu à l'ancienne responsable du PSU les félicitations de M. Claude Labbé, président du groupe RPR.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Eva et Frédéric SAINT-GEOURS
ainsi que Jean

ont la joie d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 7 avril 1985.

Mariages

– M. et Mme Jacques Fournol,
M. et Mme Jean Bramat,
M. et Mme Jacques Mairin

sont heureux d'annoncer le mariage de

Catherine et Dominique,

qui sera célébré en l'église Saint-Ambroise, à Paris-11e, le 20 avril, à 15 heures.

Décès

– Mme Candoni,
Son fils et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Apollo CANDONI,

survenu le 13 avril 1985.

L'inhumation a eu lieu, selon sa volonté, en toute intimité, au cimetière des Semboules, à Antibes (Alpes-Maritimes).

– Beyrouth (Liban).
On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 16 avril 1985 à Beyrouth, de

Mme veuve Youssef FIRZLI,
née Victoria Firzli,

une messe sera dite à son intention à Paris en l'église grecque-orthodoxe, 7, rue Georges-Bizet, le samedi 20 avril, à 12 heures.

De la part de
M. et Mme Elias Firzli
et famille,
M. et Mme Nicolas Firzli
et famille,

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Xavier PASCAL GARDELLE,

le 13 avril 1985 à Delhi (Inde),

à l'âge de vingt-six ans.

Il est allé à la Lumière,
A l'Amour,
A la Vie

rejoindre ses grands-parents très aimés.

De la part de

Christiane et Jean-Baptiste Pascal,
ses parents,
Frédéric et Vincent,
ses frères,
Mme de Battisti,
sa grand-mère,
Yvonne Delpech,
Marc Dominique Luc Delpech,
Joachim et Raphaëlle,
Jean et Janine Gardelle,
Mère Monique Gardelle,
François et Tan Haô Gardelle,
Catherine, Camille et Valérie,
Anne et Gilles Roubellat,
Sébastien, Marine et Gaëlle,
Tous ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Izquierdo Pascal, Grollet, Charrin, Petit,
Fruchard, Hébé Hatty, Tison,
Et tous ses amis.

La cérémonie religieuse et l'inhumation seront annoncées ultérieurement.

3, rue Mignet,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme J. J. Teboul,
Ses enfants et sa famille,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

M. Julien TEBOUL,
ingénieur diplômé
de l'Ecole supérieure de l'aéronautique et de l'espace,

survenu à Lyon le 16 avril 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 avril.

Ni fleurs ni couronnes, des arbres pour Israël.

7, rue Garibaldi,
69006 Lyon.

– La direction
Et le personnel de la Société Weber Métaux
font part de la disparition subite de leur président-directeur général

M. François WEBER.

9, rue de Poitou,
75003 Paris.

Remerciements

– Mme Raymond Mery
Et ses enfants,

profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Raymond MERY

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

– Depuis le 19 avril 1979, le doux souvenir de

Henri GARIH

reste toujours présent dans le cœur de sa famille et de tous ses amis.

Avis de messes

– Mme Ferdinand Alquié
fera dire une messe le mardi 23 avril 1985, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à l'intention de son mari

Ferdinand ALQUIÉ,

décédé à Montpellier, le 28 février 1985.

Messes anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre-Jean LAUNAY,

la messe paroissiale du dimanche 21 avril 1985, à 12 h 15, en la chapelle de la Vierge, église Saint-Augustin à Paris-8e, sera dite à son intention et à celle des défunts des familles

LAUNAY et VÈVE.

Communications diverses

– Une vente de livres au profit d'Amnesty International aura lieu le samedi 20 avril, de 14 h 30 à 18 heures, au Théâtre Le Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e. Les écrivains présents dédicaceront leurs ouvrages.






Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, samedi 20 avril, à 9 heures, salle des Conseils, M. Jean-Claude Attuel : « La mise en place des tribunaux de district en Seine-et-Oise (1790-1791). »

– Université Paris-VIII, samedi 20 avril, à 14 heures, amphithéâtre 1, M. Yildiz Seriel : « La crise économique et la migration turque (l'immigration turque en France). »

– Université Paris-VIII, lundi 22 avril, à 14 h 30, salle F 275, M. Edmond Couchot : « Images et technologie de l'optique au numérique. »

– Université Paris-VIII, lundi 22 avril, à 15 heures, salle F 288, M. Joseph Boumendil : « La question du retard russe. Eléments pour une analyse des fondements socio-économiques de l'entreprise bolchevik. »

Université Paris-VIII, lundi 29 avril, à 14 heures, salle D 055, M. Jean-Yves Pollock : « Etudes sur la syntaxe de l'impersonnel. Syntaxe française, syntaxe comparée et grammaire universelle. »

VENTE A VERSAILLES

TABLEAUX MODERNES

notamment par

AMBROGIANI, d'ANTY, AUJAME, BALANDE, BARANOFF ROSSINE, de BELAY, BELLINI, BERAUD, BERTRAM, BOUDET, BRASILIER, BRIDGMAN, CAILLARD, CERIA, CHAPELAIN MIDY, CLEMENT SERVEAU, CORNU, COSSON, CROTTI, CSAKY, DESNOYER, DEVAL, J. DUFY, R. DUFY, DUMINIL, DUMONT, EBERL, EPSTEIN, D'ESPARBES, FLANDRIN, FRANK WILL, GALAND, GALL, de GALLARD, GANTNER, GEN PAUL, GRAU SALA, GROMAIRE, GROSPERRIN, GUIRAND DE SCEVOLA, HAMBOURG, HEUZE, HILAIRE, JACOBS, JACQUE, KIJNO, KVAPIL, LAPICQUE, LAPRADE, LATAPIE, LAVOINE, LEANDRE, LECOMTE, LORJOU, LUCE, MACLET, MANESSIER, MARIN MARIE, M. MARTIN, MAX AGOSTINI, MENTOR, MIRO, L. Ph. MORETTI, NEILLOT, NESSI, NOQUET, OTTMANN, OUDOT, PASCIN, PESKE, PLANSON, POUGNY, PRAX, PRESSMANE, ROCHEGROSSE, ROHNER, SABOUREAUD, SEBIRE, SICARD, SOUVERBIE, SPITZER, TOBEEN, TROUILLEBERT, VIVANCOS, VOLLON, ZELLER.

LE DIMANCHE 21 AVRIL 1985, à 14 HEURES
A VERSAILLES, 5, RUE RAMEAU

Me Georges BLACHE, commissaire-priseur, tél. (3) 950-55-06
expositions les vend. 19 et sam. 20 avril 1985 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 – Télex : Drouot 642260

Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières. * expo le matin de la vente

SAMEDI 20 AVRIL

* S. 12. – Actions de collection - Mes LENORMAND, DAYEN.

DIMANCHE 21 AVRIL

S. 1. – 50/60 bijoux d'artistes, Arman, Berrocal, Mitoraj, Sculptures César, Derbré, Penalba - Me CHARBONNEAUX.
S. 2. – Vente d'ateliers Giordani, Labiche - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 3. – Bijoux, Argie - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 4. – Tableaux du XIXe - Me BOISGIRARD, M. Marumo, expert.
S. 5. – 1900/1950 - Me CHEVAL, Mlle Caillac, M. Marcillac.
S. 6. – Verreries 1900 - Me DEURBERGUE.
S. 8. – Archéologie. - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN, M. Slitine, expert.
S. 10. – 15 h 30. Tapis anciens - Me ROGEON.
S. 11. – Objets de vit. et horlogerie de collection - Me CHAYETTE.

LUNDI 22 AVRIL

S. 1. – 16 h 30. Tapis d'Orient - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Berthéol, expert.
* S. 2. – Timbres-poste - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 8. – Suite de la vente du 21/4 - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
* S. 9. – 21 h. Coll. de papiers peints Maison Follot - Me CHAYETTE.
* S. 12. – Cartes post. Montreur d'ours de Choisy-le-R. Me MORAND.
S. 14. – 14 h. Curiosités - Me LOUDMER.
S. 16. – Bons meubles, objets mob. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 23 AVRIL

S. 4. – Extr.-Orient - Me BOISGIRARD, M. Moreau-Gobard.
S. 7. – Estampes et tableaux modernes - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAU, TAILLEUR, Mlle Cailac.
S. 11. – Linge, dentelles, poupées, jouets, fourrures - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mme Daniel, expert.
S. 14. – 11 h et 14 h. Curiosités (suite) - Me LOUDMER.

MERCREDI 24 AVRIL

S. 1. – Succession de la baronne de Menasce, objets d'art et d'ameublement - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 4. – Suite du 23/4 - Me BOISGIRARD.
S. 5. – Dessins et tableaux modernes - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Pacitti, Jeannelle, Maréchaux, experts.
S. 9. – Mat. audio visuel - Me BOSCHER.
S. 10. – Meubles et objets d'art - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 12. – Art primitif - Me RENAUD.
S. 16. – Tabl., bib., meubles anciens et style - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

JEUDI 25 AVRIL

S. 3. – 14 h 30. Tableaux anciens - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 7. – Meubles, objets d'art - Me LOUDMER.
S. 11. – Bij. Argie - Mes GROS, DELETTREZ.

VENDREDI 26 AVRIL

S. 1. – Antiquités et sculptures africaines - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Roudillon.
S. 2. – Bij. Obj. de vit. Orfèv. anc. et mod. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromenger, Véronique Fromanger, experts.
S. 4. – Livres anciens et modernes - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 6. – Art déco. Art nouveau. Me BOISGIRARD, M. Marcilhac.
* S. 11. – * Linge, bib., meubles - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
* S. 15. – Timb., bib., mob. 18e - Me WAPLER.

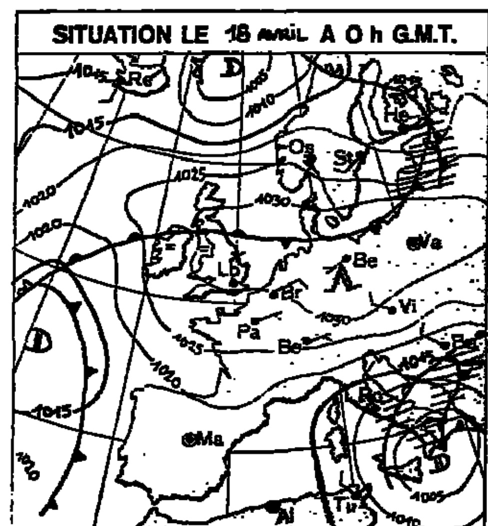
ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 742-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BOSCHER, 3, rue d'Amboise (75002), 260-87-87.
CHARBONNEAUX Catherine, 134, Faubourg-Saint-Honoré (75008), 359-66-56.
CHAYETTE, 12, rue Rossini (75009), 770-38-89.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 770-56-26.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 261-36-50.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 770-83-04.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 281-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 523-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
MORAND, 7, rue Ernest-Renan (75015), 734-81-13.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 770-48-95.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 278-57-10.

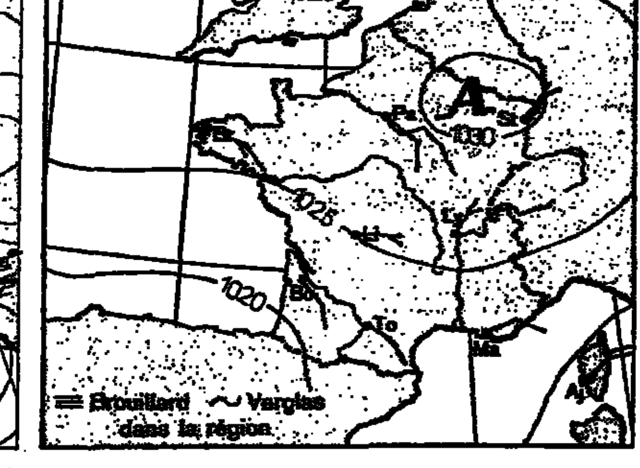
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 AVRIL A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19-04 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 avril à 0 heure et le vendredi 19 avril à 24 heures.

L'anticyclone établi sur la France persiste. Toutefois, il est cerné par plusieurs systèmes perturbés.

Vendredi, le temps sera généralement très printanier sur tout le pays avec des températures maximales toujours supérieures aux normales saisonnières.

Quelques brumes matinales seront observées, plutôt au nord de la Seine. Les températures minimales seront basses dans le Nord-Est et le Centre-Est avec 2 à 4 degrés, localement 0 degré. Sur les régions méridionales, elles seront de 9 à 11 degrés, ailleurs de 6 à 9 degrés.

La journée sera encore très ensoleillée avec des températures maximales encore en légère hausse, sauf près de la Manche. Elles y seront de l'ordre de 13 à 15 degrés, tandis qu'elles atteindront 17 à 22 degrés du Nord au Sud.

Quelques éléments viendront un peu ternir ce tableau. Sur l'est de la Corse, des nuages d'instabilité se formeront encore et le vent de nord-est sera modéré. Un voile de nuages élevés arrivera vers l'Aquitaine en fin de journée. Enfin, près de la Manche, le ciel deviendra nuageux en cours d'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le jeudi 18 avril, à 8 heures, de 1 027,5 millibars, soit 770,7 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 17 au 18 avril) : Ajaccio, 24 et 9 degrés; Biarritz, 21 et 7; Bordeaux, 21 et 8; Bourges, 18 et 6; Brest, 18 et 5; Caen, 14 et 4; Cherbourg, 13 et 6; Clermont-Ferrand, 18 et 6; Dijon, 17 et 4; Grenoble-St-M.-H., 20 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 1; Lille, 17 et 5; Lyon, 18 et 1; Marseille-Marignane, 23 et 7; Nancy, 16 et 2; Nantes, 18 et 9; Nice-Côte d'Azur, 18 et 9; Paris-Montsouris, 19 et 9; Paris-Orly, 18 et 6; Pau, 21 et 6; Perpignan, 23 et 10; Rennes, 18 et 6; Strasbourg, 15 et 2; Tours, 17 et 7; Toulouse, 21 et 4; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 6; Amsterdam, 15 et 6; Athènes, 19 et 12; Berlin, 15 et 4; Bonn, 17 et 2; Bruxelles, 17 et 6; Le Caire, 38 et 18; îles Canaries, 24 et 17; Copenhague, 13 et 4; Dakar, 22 et 17; Djerba, 17 et 13; Genève, 15 et 5; Istanbul, 13 et 9; Jérusalem, 29 et 15; Lisbonne, 26 et 13; Londres, 16 et 7; Luxembourg, 15 et 4; Madrid, 25 et 5; Montréal, 3 et -7; Moscou, 7 et 0; Nairobi, 23 et 15; New-York, 12 et 6; Palma-de-Majorque, 24 et 5; Rio-de-Janeiro, 29 et 19; Rome, 20 et 11; Stockholm, 10 et 1; Tozeur, 20 et 11; Tunis, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 18 avril :

DES ARRÊTÉS

• Fixant le taux du prélèvement prévu par l'article 12 du décret du 1er décembre 1984 (fonds de soutien à l'expression radiophonique locale).

• Autorisant le projet de création d'un centre d'aide pour adultes sourds et aveugles présenté par l'association Entraide universitaire.

DES DÉCRETS

• Complétant le code de la construction et de l'habitation en ce qui concerne les conditions d'octroi des prêts conventionnés pour les opérations de location-accession à la propriété immobilière.

• Complétant le code de la construction et de l'habitation en ce qui concerne l'attribution de subventions pour certains travaux d'amélioration de l'habitat.

DES LISTES

• Des candidats admissibles aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole normale de la magistrature.

EN BREF

COLLOQUE

L'EUROPE DE LA JEUNESSE. – Le colloque européen des centres d'information pour la jeunesse, qui aura lieu, du 23 au 26 avril, à l'Institut national d'éducation populaire à Marly-le-Roi, réunira plus de deux cents spécialistes de l'information des jeunes des vingt-deux pays membres du Conseil de l'Europe. Une initiative du Centre d'information et de documentation jeunesse placée sous le patronage du ministère des relations extérieures, du ministère délégué à la jeunesse et aux sports et de la Commission des Communautés européennes.

★ **CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : (1) 566-06-67.**

DOCUMENTATION

LES GRANDES DÉCOUVERTES. – La Documentation française publie, dans la collection la « Documentation photographique », un dossier consacré aux grandes découvertes, établi par Michel Fontenay, maître-assistant à l'université de Paris I. L'auteur présente l'Europe à la veille et au lendemain d'événements qui, du quinzième au dix-septième siècle, devaient en bouleverser les données politiques, économiques et culturelles.

Des cartes et illustrations somptueuses – caravelles et nefs portugaises au seizième siècle, planisphère de Pierre Desceliers (1550), le port d'Anvers aux environs de 1540 – confirment l'attrait du document, que complètent éventuellement douze diapositives. Le dossier : 38 francs, les 12 diapositives : 38 francs.

★ **En vente à la Documentation française, 29/31, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07. Tél. : 261-50-10.**

ELUS LOCAUX

NÉGOCIER LES MARCHÉS DES COMMUNES. – Les élus locaux et les personnels des communes confrontés à la négociation de marchés publics pourront participer à une session organisée à leur intention par l'ENA et l'Association d'information-formation des élus locaux (AIFEL), samedi 27 avril à Paris. Renseignements : (1) 633-28-22.

EXPOSITION

HISTOIRE DE DANSER. – La délégation à l'action artistique de la Ville de Paris organise, du 27 avril au 29 mai à la mairie du vingtième, une exposition sur le thème « Quatre siècles de ballet de Paris ». Quatre cents documents (estampes, dessins, costumes de scène, décors et maquettes) évoqueront l'histoire du ballet, qu'il soit de cour (Charles IX, Louis XIII, Louis XIV), romantique ou moderne (Béjart, Roland Petit et les Ballets des Champs-Elysées, entre autres).

★ **Tous les jours de 11 h 30 à 18 h, 6, place Gambetta.**

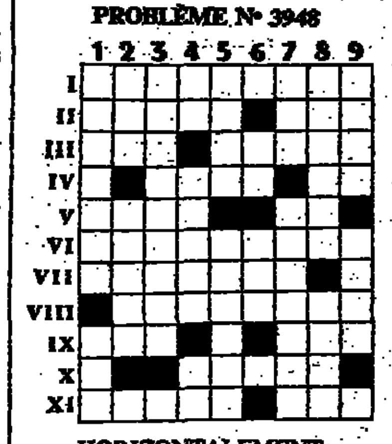
LOISIRS

RETIENS LA NUIT. – « Souvenirs, souvenirs »... la Fédération unie des auberges de jeunesse organise, le 27 avril à la Mutualité, une « nuit du rock », de 21 heures à 5 heures du matin. Ce sera aussi l'occasion de s'informer auprès des forums sur les possibilités de vacances et de loisirs offertes.

★ **Renseignements : Association interdépartementale de la région de l'Ile-de-France, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris. Tél. : (1) 285-55-40.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3948



HORIZONTALEMENT

I. Paris et Bordeaux. – II. Siège auquel les Britanniques sont fortement attachés. Son obéissance ne va pas jusqu'au « sacrifice ». – III. Forme d'avoir. Personnage très attachant. – IV. Sous-préfecture méridionale. Personnel. – V. Qui ne satisfait ni le goût ni le toucher. Saint à deux lieues de Lourdes. – VI. Moyens de transport populaires. – VII. Qu'une pointe acérée risque de faire éclater. – VIII. Programme divin d'une semaine bien remplie. – IX. Article spécifiquement anglais, avec ou sans accent. Refuse de se mettre à table devant un poulet. – X. Essences évoquant certaines « stations ». – XI. Etoile des mers. Une étoile y brille sous des soleils artificiels.

VERTICALEMENT

1. Disposition pour le commerce. Se succède avec une régularité d'horloge. – 2. Seul, il casse les oreilles ; doublé, il les charme. Argument massue. – 3. Son élu lui prenait la taille sans qu'elle en soit pour autant charmée. – 4. Privatif. Ce n'est pas quand il porte une robe à rayures qu'on le dit drôle. Conjonction. – 5. Agrandit le cheptel. Centre de formation. – 6. Avis partagé. Peut s'éviter en travaillant sans filet. – 7. Prend racine au fond des mers. Dont la conquête de l'espace a été totalement réussie. – 8. Fait état d'une situation intéressante. Reflète le pignon de la maison de Guise. – 9. Celui de Joinville fut l'ami d'un illustre Pisciaçais. Peut résoudre le problème d'une personne embarrassée.

Solution du problème n° 3947

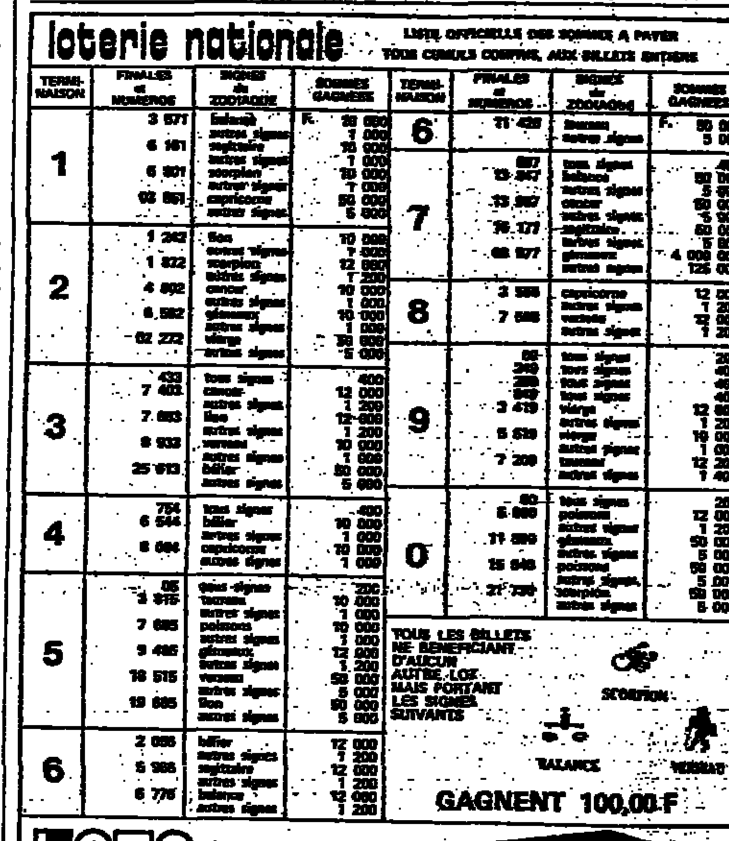
Horizontalement

I. Hypocrite. – II. Ce. – III. Nécromant. – IV. DCA. Laque. – V. Oothèques. – VI. Un. Ouest. – VII. Idylle. – VIII. Sue. Etant. – IX. Tim. Trie. – X. Ere. Rendu. – XI. Senne.

Verticalement

1. Hindouistes. – 2. Econduire. – 3. CAT. Yémen. – 4. Our. – 5. Olé-olé. RE. – 6. Maquette. – 7. Icaque. Arno. – 8. Tenues. Nid. – 9. Testateur.

GUY BROUTY.



loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	3 571	balance	20 000
		autres signes	1 000
	6 161	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6 801	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	02 861	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
2	1 242	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 822	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	4 892	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 582	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	02 272	vierge	50 000
		autres signes	5 000
3	433	tous signes	400
	7 403	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	7 883	lion	12 000
		autres signes	1 200
	9 932	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	25 913	bélier	50 000
		autres signes	5 000
4	754	tous signes	400
	6 544	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	8 084	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
5	05	tous signes	200
	3 815	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 685	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 485	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	18 515	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	19 885	lion	50 000
		autres signes	5 000
6	2 086	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	5 986	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	6 776	balance	12 000
		autres signes	1 200
6	71 426	taureau	50 000
		autres signes	5 000
7	887	tous signes	400
	13 347	balance	50 000
		autres signes	5 000
	13 987	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	76 177	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	68 977	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
8	3 588	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	7 088	verseau	12 000
		autres signes	1 200
9	89	tous signes	200
	249	tous signes	400
	289	tous signes	400
	849	tous signes	400
	3 419	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	5 519	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 209	taureau	12 200
		autres signes	1 400
0	60	tous signes	200
	5 000	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	11 580	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	15 040	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	27 730	scorpion	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SCORPION, BALANCE, VERSEAU – GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 16 – TIRAGE DU MERCREDI 17 AVRIL 1985

6 – 15 – 21 – 25 – 39 – 45 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 28

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 24 ET SAMEDI 27 AVRIL 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 TRANCHE D'AVRIL DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 17 AVRIL 1985 – 33e

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul LLO. du 28/03/85.

Le numéro 495246 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 095246, 195246, 295246, 395246, 595246, 695246 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
405246	490246	495046	495206	495240	
415246	491246	495146	495216	495241	
425246	492246	495346	495226	495242	
435246	493246	495446	495236	495243	
445246	494246	495546	495256	495244	10 000,00 F
455246	496246	495646	495266	495245	
465246	497246	495746	495276	495247	
475246	498246	495846	495286	495248	
485246	499246	495946	495296	495249	

Tous les billets se terminant par		gagnent
5246		5 000,00 F
246		1 000,00 F
46		200,00 F
6		100,00 F

85 TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 17 AVRIL 1985 – 34e

économie

REPÈRES

Dollar : près de 2 % de hausse

En forte baisse ces derniers jours, le dollar s'est très sensiblement redressé (près de 2 % de hausse), jeudi matin 18 avril, sur toutes les grandes places financières internationales. Mais le mouvement a été assez désordonné. Parvenu à 9,35 F (contre 9,2110 F la veille) et à 3,0650 DM (contre 3,0220 DM), le « billet vert » revenait, par la suite, à 9,3150 F et à 3,0550 DM. Selon les cambistes, cette hausse, enregistrée dans des marchés mi-hésitants mi-nerveux, n'est guère révélatrice de la tendance de fond sur le dollar, qui, pour l'instant, reste orientée à la baisse. Les opérateurs attendent avec impatience la publication du PNB pour le premier trimestre.

Auto-moto : 2 millions de conducteurs roulent sans assurance

Sur les quelque 25 millions d'automobilistes et de conducteurs de deux-roues circulant en France, environ 2 millions d'entre eux, soit un sur douze, ne peuvent compter sur aucune assurance, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). Selon cet organisme, ce chiffre comprend huit cent mille personnes n'ayant souscrit aucun contrat d'assurance, et plus d'un million de titulaires de contrats, mais qui ne peuvent les faire jouer pour des raisons diverses (non paiement de prime, défaut de permis, fausses déclarations...). Rappelons que les pouvoirs publics étudient l'éventualité d'obliger les conducteurs à apposer un certificat d'assurance – dont la forme reste à définir – sur leur véhicule, mais aucune décision n'a encore été prise à ce jour.

Hi-fi : Philips s'implante en Chine

Le groupe néerlandais Philips va construire, en Chine, une fabrique de matériels audio (chaînes hi-fi, lecteurs de disques à laser, enceintes, postes de radio portatifs, etc.), en collaboration avec la Peking Radio and Television Industrial Corp. et la China Electronics Import and Export Corp. Aux termes de l'accord signé avec les autorités chinoises, la firme d'Eindhoven détiendra 50 % du capital de la société à créer. Ce sera le premier investissement du « numéro un » de l'électronique européenne dans ce pays. Le porte-parole de la firme a précisé que la fabrique serait opérationnelle dans moins d'un an et que son chiffre d'affaires atteindrait rapidement 200 millions de florins (540 millions de francs) pour une production évaluée à un million d'appareils par an.

Nucléaire : un tiers de l'électricité en RFA

Pour la première fois au premier trimestre 1985, un tiers de l'électricité produite en RFA a été d'origine nucléaire. 32,3 milliards de kilowattheures ont été produits dans les dix-neuf centrales nucléaires du pays, soit 33,5 % du total, contre 22,6 % un an auparavant. Cette progression est due au raccordement au réseau de quatre nouvelles tranches nucléaires depuis l'an passé.

Porcs : ouverture d'un marché à terme à Londres

Un marché à terme de porcs vifs s'est ouvert, le 16 avril, à Londres. Le contrat a pour objectif la protection des éleveurs, négociants, distributeurs et transformateurs contre les variations de prix sur le marché effectif. Il transfère aussi à l'acheteur le coût de l'abattage. Les transactions s'effectuent par lots de cinquante porcs d'un poids moyen de 60 kilos. Sur le même marché de Londres, fonctionne depuis un an déjà un marché à terme de viande en carcasses. En France, tant les pouvoirs publics que les éleveurs sont hostiles à la création de marchés à terme sur les viandes. Toutefois, à l'initiative de M. Caldi, président de la Fédération nationale des marchés aux bestiaux de France et maire de Sancoins (Cher), une étude pour la réalisation d'un marché à terme de la viande bovine dans ce département a été lancée.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les « grands contrats » avec l'URSS ne sont toujours pas signés

De notre correspondant

Moscou. – Mme Edith Cresson a-t-elle péché par optimisme en affirmant, le jeudi 4 avril, à l'issue de la grande commission franco-soviétique, que des contrats très importants allaient être signés *« dans les jours à venir »* ? (1). Deux semaines ont passé et les négociations se poursuivent toujours à propos des deux grandes affaires que le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur avait en tête.

La signature prochaine de ces contrats avait été présentée comme la preuve de la bonne volonté de Moscou et de son désir de stabiliser, voire de réduire, le déficit commercial très élevé de la France.

Le premier concerne le doublement de l'usine de désulfurisation de gaz d'Astrakan, près de la mer Caspienne. La firme française Technip, avec Creusot-Loire Entreprise, en avait réalisé la première tranche aux termes d'une commande (2,7 milliards de francs) passée en décembre 1982 par le ministère soviétique du gaz (*le Monde* du 18 décembre 1982). Technip escompte bien être choisi de nouveau, le montant du contrat étant estimé à environ 2 milliards de francs.

Tout est apparemment réglé, mais rien n'est encore signé. *« Cela ne traîne pas plus que d'habitude,* remarque un expert français. *Ils vont signer demain, la semaine prochaine ou dans six mois. »*

Mme Cresson n'a apparemment pas compté avec les caprices et la lenteur proverbiale de la bureaucratie soviétique. Toutefois, Technip espère conclure d'ici une dizaine de jours.

Le deuxième contrat concerne une autre usine de désulfurisation de gaz, couplée avec des installations destinées à séparer préalablement ce gaz du pétrole auquel il est mêlé, à Tenguiz, également dans la région de la mer Caspienne. Un consortium du groupe Lurgi France (filiale d'une société ouest-allemande), Litwin (filiale française d'une société américaine) et Lavallin (Canada) devrait être choisi. Technip est également toujours sur les rangs, mais semble moins bien placé.

En URSS, des raisons sûrement administratives jouent en faveur du consortium Lurgi-Litwin-Lavallin. Pour l'usine de Tenguiz, en effet, à la différence de celle d'Astrakan, le ministère soviétique concerné est celui du pétrole, que Technip connaît moins bien. Le montant des commandes à l'industrie française pourrait atteindre, là encore, environ 2 milliards de francs. Mais il semble que les Soviétiques ne soient prêts à s'engager rapidement que pour la construction de l'usine (qui représente environ les deux tiers du contrat), les aménagements du champ pouvant être reportés.

Au total, Astrakan et Tenguiz représentent donc quelque 4 milliards de francs pour le commerce extérieur français. Les livraisons seraient évidemment étalées sur plusieurs années, mais le chiffre doit être rapproché de celui du déficit au détriment de Paris des échanges franco-soviétiques qui a atteint 5,2 milliards de francs en 1984. On comprend que Mme Cresson ait voulu présenter comme imminente la conclusion de ces deux affaires. Pour l'instant, cependant, il faut encore attendre, même si les chances d'aboutir sont très grandes.

Volkswagen de préférence à Renault

L'optimisme français devrait en tout cas être tempéré par la façon dont évolue une autre grande « affaire », celle des moteurs Moskvitch qui doivent équiper des millions de petites cylindrées soviétiques dans les années à venir. On sait que Renault s'est retiré de la course il y a six semaines (*le Monde* du 7 mars) après avoir compris que les Soviétiques ne lui confieraient jamais la construction des trois usines qui fabriqueront ces moteurs. Seul le savoir-faire de la Régie était le bienvenu. Le contrat principal était pour d'autres.

Ces soupçons devraient se confirmer prochainement, apprend-on de bonne source à Moscou, puisque Volkswagen a été sollicité par les Soviétiques pour livrer ces trois usines « clés en main ». Une société de services du sud de la RFA, Liebherr, qui avait déjà joué un rôle important dans la construction du gazoduc eurosibérien, devrait coordonner l'ensemble du projet.

Le paradoxe veut cependant que Volkswagen joue les coquettes. La firme automobile ouest-allemande qui a passé des contrats considérables pour la fabrication de moteurs en RDA et en Chine n'a tout simplement pas assez de personnel spécialisé et de matériel pour se lancer dans l'aventure. Les responsables de Renault apprécieront...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Le Monde* du 6 avril. Il fallait lire au début de l'article *« lors de la visite à Paris de M. Arhipov »*, et non *« de M. Tikhonov »*, comme il a été écrit par erreur.

Faible déficit en mars

Coups d'accordéon

Comme l'a souligné à la télévision, le 17 avril, le premier ministre, qui s'est d'ailleurs réservé la primeur des résultats de mars, le commerce extérieur subit des coups d'accordéon. Ainsi, après les lourds déficits enregistrés en février (6,48 milliards de francs, en chiffres corrigés des variations saisonnières) et en janvier (3,89 milliards), les échanges de la France n'ont subi qu'un léger solde négatif le mois dernier, soit 567 millions de francs (256 millions en données brutes).

Ce résultat est lié surtout au niveau élevé des exportations, qui ont atteint, après correction, 79,4 milliards de francs (84,9 milliards en chiffres bruts), en progression de 4,6 % par rapport à février et de 15,7 % par rapport à mars 1983. Ce niveau – *« sans précédent »*, fait remarquer le communiqué officiel – est lié à de bonnes ventes de biens d'équipement, en particulier de matériel aéronautique (huit Airbus, soit plus de 3 milliards de francs).

Toutefois, les importations ont diminué de 2,8 % en un mois pour représenter 80 milliards de francs (85,1 milliards en chiffres bruts). Mais elles ont augmenté de 11,7 % en un an, ce qui traduit notamment, d'après le communiqué, *« le poids très lourd »* des achats d'énergie, compte tenu du froid et du niveau du dollar.

Malgré cette présentation somme toute flatteuse, il n'en reste pas moins que le déficit cumulé atteint pour les trois premiers mois de cette année 10,8 milliards de francs (3,6 milliards en moyenne par mois), soit pratiquement le même montant que celui enregistré durant le premier trimestre de 1984. Pour le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, cela prouve que *« la tendance profonde n'est pas à la dégradation »* ; cela montre aussi qu'elle n'est pas à l'amélioration.

De fait, le solde négatif pour l'ensemble de 1985 devrait, étant donnée la conjoncture française et internationale, être comparable à celui de l'an dernier, soit 25 milliards de francs (le chiffre de 1984 ayant été révisé en hausse, à la suite d'une modification, classique en début d'année, des méthodes statistiques). Le noyau dur du déficit – environ 2 milliards de francs par mois – ne peut être entamé qu'au terme d'un long ajustement de l'appareil industriel et commercial.

M. B.

FINANCES

Les prévisions du FMI pour 1985

(Suite de la première page.)

La stratégie menée par M. de Larosière consiste à négocier séparément avec chacune des nations débitrices. Cette méthode dite « cas par cas » à laquelle les bailleurs du Fonds, c'est-à-dire les grands pays industrialisés, tiennent comme à la prunelle de leurs yeux, risque-t-elle d'être remise en cause à l'occasion du changement politique au Pérou ? Comme pour exorciser cette menace, le porte-parole du département d'Etat américain, M. Bernard Kalb, interrogé sur les déclarations de M. Garcia au *Washington Post*, s'est borné à déclarer que les Etats-Unis sont *« prêts à discuter en temps approprié des problèmes de politique étrangère et des questions économiques internationales »* avec les nouveaux dirigeants péruviens, ajoutant que le Pérou et le FMI devaient régler leurs affaires entre eux.

A l'assemblée générale du Fonds monétaire en septembre dernier, les Américains avaient proposé que cette réunion du comité intérimaire soit l'occasion d'un « dialogue » avec les pays en voie de développement sur cette question lancinante de l'endettement. Le dialogue annoncé a donc eu lieu, mercredi après-midi, en séance restreinte. Il était entendu que, en aucun cas, il ne donnerait lieu à une négociation en bonne et due forme puisque, par définition, les négociations ont lieu non pas entre l'ensemble des pays créanciers et l'ensemble des pays débiteurs, mais entre chaque pays débiteurs d'une part, et de l'autre le Fonds monétaire et les créanciers (Etats et banques commerciales). Cette précision essentielle a été de nouveau apportée mercredi.

Reste donc à savoir dans ces conditions quelle est la signification du dialogue. Des points de vue quelque peu divergents se sont exprimés à cet égard. Selon le chancelier britannique de l'échiquier, M. Nigel Lawson, les entretiens auraient donné lieu à *« une réelle discussion »*. D'après M. Pierre Bérégovoy, ministre français des finances, de l'économie et du budget, aucun point nouveau ne se serait dégagé de la discussion. Une des questions rapidement abordée a été l'émission éventuelle de droits de tirage spéciaux par le Fonds monétaire. La France est en faveur d'une importante allocation annuelle de l'ordre de 20 milliards de dollars pendant deux ou trois ans. Mais les Etats-Unis, soutenus par la Grande-Bretagne et la RFA, ont maintenu leur opposition.

L'autre sujet important qui figurait à l'ordre du jour était les perspectives économiques à propos desquelles le FMI a établi un rapport qui a été jugé plutôt optimiste dans la mesure où il estime *« improbable »* une faiblesse marquée de l'économie américaine et table sur *« le renforcement de la demande en Europe et au Japon »*. L'expansion moyenne en 1985 et 1986 dans les pays industrialisés, après avoir été de 5 % en 1984, devrait être de l'ordre de 3 % en 1985 et à nouveau en 1986. Ce rythme de croissance, selon les experts du FMI, devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la décennie, mais à condition que les déséquilibres budgétaires, surtout aux Etats-Unis, soient corrigés.

Baisse du dollar ?

Faute d'un succès des efforts entrepris par le gouvernement américain pour diminuer les dépenses publiques, l'économie mondiale connaîtrait une récession accompagnée d'un effondrement du dollar et d'une nouvelle aggravation du chômage.

Ce qu'il faut retenir de cette analyse est le fait que désormais les experts internationaux lient dans tous les pays la croissance à la réduction des déficits publics.

M. Bérégovoy s'est montré satisfait du nouveau pas franchi en direction de la tenue d'une conférence internationale, dont le principe est désormais accepté par les Etats-Unis, sur le renforcement du système monétaire. Le 21 juin à Tokyo se tiendra une conférence des ministres du groupe des Dix (Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Suède, Japon, Canada, auxquels s'est agrégée la Suisse), pour examiner les conclusions du rapport que leur « suppléants » (hauts fonctionnaires) sont en train de rédiger à ce sujet.

P. F.

ÉTRANGER

Danemark : les récentes grèves ont divisé la gauche et les syndicats

De notre envoyé spécial

Copenhague. — Lorsque les Danois sont en colère, ils se donnent rendez-vous, devant le Folketing, le Parlement, situé au cœur de leur capitale. Durant les trois semaines de grèves, « légales » puis « sauvages », qui ont perturbé l'activité du pays autour de Pâques, trois manifestations de masse, parfois émaillées d'incidents assez graves, ont eu lieu sur le vaste parvis du château de Christiansborg. Leurs organisateurs entendaient protester contre l'irruption du gouvernement bourgeois et des députés dans le conflit : un ordre de reprise du travail, accompagné de l'imposition d'une limite de 3,5 % aux hausses de salaires pour 1985 et 1986.

L'ampleur de ces rassemblements était impressionnante dans un pays de quelque cinq millions d'habitants. Le 29 mars, de cent vingt-cinq mille à cent cinquante mille personnes avaient répondu à l'appel du Parti social-démocrate et de la Confédération générale du travail (LO). Trois jours plus tard, diverses sections syndicales « dures » et les formations d'extrême gauche réunissaient plus de cent mille participants. Le 10 avril, enfin, alors que le mouvement commençait pourtant à s'essouffler, il y avait tout autant de monde devant Christiansborg.

Même si la bière coulait à flots, donnant à l'affaire une allure bon enfant, l'importance des deux dernières manifestations a beaucoup surpris et inquiété LO : cette organisation avait, en effet, ordonné la reprise du travail dès le 1er avril. Ce « colosse » syndical à l'idéologie social-démocrate regroupe quelque 1 300 000 membres — plus de 90 % des ouvriers. Sa puissance se mesure aussi à son budget : la cotisation annuelle est de l'ordre de 4 000 francs.

Or cette puissance établie s'est vue soudain débordée sur sa gauche et placée devant une situation délicate : comment demeurer une organisation « responsable », respectueuse des votes du Parlement, sans se désolidariser totalement des partisans de la poursuite de la grève — et apparaître aux yeux des militants comme un outil du pouvoir ?

« Ce sont les communistes qui étaient derrière ces mouvements sauvages, assure M. John Svenningsen, de LO. *Ils ne représentent que 2 à 3 % des délégués à nos congrès. Ils sont peu nombreux, mais très actifs, et assez influents dans les professions relativement bien payées comme le bâtiment et l'industrie graphique, ainsi que parmi les gens de mer, les enseignants et le personnel des crèches. Depuis la guerre, ils ont toujours protesté contre les conventions collectives que nous avons signées avec le patronat, même quand elles étaient avantageuses pour nous, mais ils n'ont jamais songé à quitter LO pour fonder leur propre syndicat. »*

Depuis 1979, les communistes n'ont pas réussi à obtenir les 2 % de voix nécessaires pour siéger au Parlement ; mais ils pourraient peut-être, par des actions spectaculaires dans les entreprises et les syndicats, retrouver une assise politique. La vedette de cette vague de grèves sauvages, organisées parfois avec le renfort de petites radios locales, aura été M. Jan Andersen, en qui beaucoup voient le futur chef du PC danois. Le patron de la section Metall 13 de Copenhague est, en quelques jours, devenu une personnalité. A son corps défendant, affirme-t-il : *« LO a capitulé devant le gouvernement et les députés. Il fallait bien que quelqu'un défende les intérêts des travailleurs ! Le syndicat est puissant, mais ses dirigeants ne veulent pas se servir de cette force qui permettrait d'évincer les bourgeois du pouvoir. »*

Hormis cette menace venant de gauche, il existe au sein de la centrale ouvrière des tensions entre travailleurs du secteur privé et ceux du secteur public, entre fédérations « raisonnables », comme celles de la métallurgie, favorable à des négociations par branches, et d'autres plus dures, plus politiques, comme le SID, le Syndicat des travailleurs non qualifiés (315 000 membres, un quart des effectifs de LO), qui vient de prélever 180 millions de couronnes sur sa caisse de grève pour financer sa propre campagne, résolument politique, visant à *« abattre le gouvernement Schlüter aux prochaines élections »* — c'est-à-dire au plus tard en janvier 1988.

« Une déclaration de guerre », « une tentative de s'acheter un cabinet rouge », « le pouvoir de l'argent sur la démocratie », s'indigne-t-on chez les conservateurs au pouvoir. On y prévoit déjà la parade : la création d'un impôt sur les fonds des syndicats...

Au lendemain de ce conflit, la grande centrale ouvrière paraît donc divisée et perplexe. *« Il faut voir ce qui va se passer dans les usines »*, dit prudemment M. Svenningsen. LO vient d'essuyer un échec face au gouvernement ; son aile gauche bouge ; la situation économique s'améliore, dans le sillage de la politique d'austérité conservatrice ; et le parti social-démocrate n'est pas considéré pour l'heure comme une solution de rechange crédible à la coalition de centre-droite actuel. *« Les socialistes*, dit-on ici, *savent bien redistribuer, mais ils sont moins à l'aise en période de vaches maigres. »*

La gauche est représentée par trois partis au Parlement danois. Par ordre d'importance, ce sont le Parti social-démocrate (56 sièges, 31,6 % des voix aux élections de janvier 1984), les Socialistes du peuple (21 sièges) et les Socialistes de gauche (5 sièges). Les sondages d'opinion réalisés pendant les grèves indiquent que les principaux bénéficiaires de la vague de mécontentement sont les Socialistes du peuple. Encore une déception pour la gauche établie, qui est en perte de vitesse depuis 1979, et qui est divisée sur les méthodes à suivre pour remonter le courant.

Le « trèfle à quatre feuilles »

Le parti de l'ancien premier ministre, M. Jörgensen — « Anker » pour tous les Danois — a commis une erreur fondamentale en pensant que le « trèfle à quatre feuilles » (la coalition quadripartite de centre-droite mise en place en septembre 1982) ne serait qu'une simple parenthèse. Or le gouvernement de M. Poul Schlüter a tenu, et il est même plutôt populaire.

M. Jörgensen sait qu'il ne pourrait pas gouverner seul. Il lui faut des appuis au Parlement, soit au centre, soit à gauche. Au centre, les portes sont fermées pour le moment : les radicaux, formation charnière, ont en effet choisi de soutenir la politique économique du « trèfle à quatre feuilles ».

Reste l'hypothèse d'un rapprochement avec les Socialistes du peuple. Elle a toujours été écartée par le passé : de nombreux électeurs modérés de M. Jörgensen y sont hostiles. Pourtant, l'ancien ministre des impôts, M. Mogens Lykketoft, a, au lendemain du conflit, proposé aux Socialistes du peuple une collaboration plus nette avec les sociaux-démocrates.

L'attitude de la social-démocratie pendant le conflit montre également l'incertitude qui caractérise sa stratégie. Les dirigeants du parti avaient d'abord songé, semble-t-il, à présenter au Parlement un autre projet au plan préparé par le gouvernement en vue de mettre fin aux grèves, fixer les salaires et prendre, par la même occasion, diverses mesures d'austérité supplémentaires. Mais ils ont été désavoués par leur groupe parlementaire. Ces propositions étaient coûteuses : elles impliquaient, comme celles des « bourgeois », une détérioration du pouvoir d'achat ; mais, surtout, elles représentaient une intervention politique dans le conflit ... ce que le parti avait vigoureusement dénoncé quelques jours plus tôt.

L'économie n'est pas tout. En politique étrangère, les prises de position des sociaux-démocrates contre le déploiement des euromissiles et les multiples crocs-en-jambe faits au gouvernement dans ce domaine sont loin de plaire à tous les « anciens ».

D'une façon générale, on réclame une politique *« plus constructive »* de la part des dirigeants, et certains n'excluent pas même une amorce de coopération avec les « bourgeois » au Parlement — par exemple sur le projet de réforme fiscale qui doit être discuté au cours de la session de printemps.

Compte tenu des divisions internes de l'opposition, qui ne désire pas d'élections anticipées, le premier ministre, M. Poul Schlüter, est dans une situation relativement confortable, même si son gouvernement, minoritaire, vit dans l'insécurité. Les grèves n'ont que peu entamé le capital de confiance dont il jouit dans le pays. Le plan qu'il a fait adopter par les députés est sévère ; mais il doit garantir, à ses yeux, le redressement.

Plusieurs économistes indépendants estiment cependant que le chef de gouvernement est trop optimiste. A leurs yeux, il sera difficile de limiter l'inflation à moins de 2 % en 1986. Les patrons sont aussi inquiets et redoutent des débrayages locaux s'ils appliquent à la lettre les lois plafonnant la hausse des salaires en 1985 et en 1986. La tâche de M. Schlüter est à présent d'expliquer *politiquement* la nécessité et les bienfaits de la rigueur, car *« on n'intervient pas plusieurs fois de suite de cette façon sans risques importants »*, comme nous l'explique un syndicaliste modéré.

ALAIN DEBOVE.

MALGRÉ DES EXCÉDENTS COMMERCIAUX RECORDS

Le Japon refuse de stimuler la demande des ménages

Le premier ministre japonais, M. Nakasone, a exclu, mardi 16 avril, que son gouvernement prenne dans l'immédiat des mesures budgétaires pour stimuler la demande intérieure.

***« La priorité actuelle de la gestion économique* [du pays] *est d'éviter l'émission de nouveaux bons d'État destinés à couvrir le déficit public, et d'assurer la stabilité des prix »*, a déclaré M. Nakasone.**

Le premier ministre a reconnu qu'au sein du gouvernement et du Parti libéral démocratique au pouvoir existait une tendance en faveur de la relance de la demande intérieure.

Le secrétaire d'État américain George Shultz avait suggéré la semaine dernière que le Japon augmente sa demande intérieure, mais le ministre nippon des finances avait souligné qu'il n'était pas question de réduire les impôts dans un pays où la dette publique devrait être proportionnellement, cette année, la plus importante du monde industrialisé.

De notre correspondant

Tokyo. — *« Les syndicats devraient méditer sur leur impuissance à remplir leur rôle (...). Ils ne sont plus aujourd'hui capables d'influencer le cours de l'économie. »* C'est en ces termes sévères, mais somme toute réalistes, que le grand quotidien *Yomiuri* concluait récemment un éditorial consacré aux résultats du traditionnel *shunto*, la grande négociation salariale annuelle entre syndicats et patronat.

Les surplus commerciaux sont proches de 40 milliards de dollars — un record mondial absolu — et les pays occidentaux demandent à Tokyo de relancer la demande intérieure. La croissance économique est estimée à 6 % (5 % l'an dernier), l'épargne et les liquidités sont telles que les milieux d'affaires ne peuvent plus les absorber et que 60 milliards de dollars sont allés s'investir l'an dernier aux États-Unis.

5 % d'augmentation

Mais tout cela n'empêche pas la politique salariale japonaise d'être pour la cinquième année consécutive marquée du sceau de l'austérité. Sans cris, sans remue-ménage, et surtout sans grands mouvements de grève, les syndicats se sont une nouvelle fois inclinés devant le patronat.

L'augmentation nominale moyenne sera cette année de 5 %, soit 1 500 yens (60 F) de mieux que l'an dernier, ou 2 % de gain en revenu réel.

Le patronat, qui menace périodiquement d'imposer la *« croissance salariale zéro »*, a la partie belle. Les syndicats nippons sont, par nature ou par obligation, imprégnés d'un esprit de sacrifice et de collaboration sans équivalent en Occident. De plus, les discours patronaux sur le nationalisme et la frugalité sont confortés par la montée des menaces protectionnistes étrangères et par la montée de la concurrence des « petits Japons » que sont Taïwan, la Corée du Sud et Hongkong. Enfin, la politique de privatisation de certains monopoles (télécommunications, tabac et sel) et la menace qui pèse sur d'autres (les chemins de fer, notamment) ont porté des coups sévères à la grande fédération Sohyo (socialiste) au moment où, d'une façon générale, le nombre des syndiqués baisse régulièrement.

L'une des conséquences de cet état de choses est que, dans bon nombre d'entreprises, les salaires progressent sensiblement moins vite que la productivité. En termes réels, certaines études prévoient une baisse des coûts salariaux supérieure à 1 % entre 1983 et 1987. La compétitivité des Japonais, déjà remarquable dans certains secteurs, en serait renforcée.

L'esprit de sacrifice, la baisse d'influence syndicale et l'augmentation des profits sont également notables dans cette autre statistique : entre 1980 et 1983, la croissance cumulée du PNB japonais a été proche de 11 %, celle des salaires inférieure à 4 %...

R.-P. PARINGAUX.



AFFAIRES

MALGRÉ 3 MILLIARDS DE FRANCS DE PERTES EN 1984

L'activité « camions » de Renault sera poursuivie

Renault poursuivra son activité « poids lourds », maintiendra sa participation dans l'Américain Mack Truck, et ne recherche aucun partenaire étranger pour Renault-Véhicules industriels (RVI). Dans la stratégie des petits pas de M. Georges Besse, le nouveau patron de la Régie, celui qu'a effectué M. Pierre Gras, le président de RVI en présentant, le 17 avril, ses résultats pour 1984, est loin d'être négligeable. *« Il n'existe pour Renault aucun handicap structurel majeur qui interdise à l'activité Véhicules industriels du groupe de devenir, à terme, convenablement rentable, sans qu'il soit pour cela obligatoirement nécessaire d'envisager des fusions ou des sujétions avec les tiers constructeurs »*, a précisé clairement M. Gras, avant d'ajouter : *« Renault ne cèdera à personne sa participation à vocation majoritaire dans Mack. »*

On avait prêté à M. Besse l'intention de couper des branches mortes. La plus grosse d'entre elles ne le sera pas. Et pourtant, RVI n'est guère florissant. Les pertes annoncées sont finalement de 2,988 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 13,48 milliards. C'est énorme, même si cette somme englobe une provision importante (749 millions de francs) pour le plan social 1985. Ce résultat ne tient pas compte, par ailleurs, de la bonne santé de Mack (75 millions de dollars de bénéfices), qui est consolidé au niveau de groupe.

Qui plus est, le marché national, affecté depuis des années par une guerre des prix coûteuse, ne sera guère « porteur ». Avec 37 000 immatriculations attendues pour 1985, il sera au niveau le plus bas depuis 1968.

La décision de maintenir une activité Véhicules industriels – mais pouvait-il en être autrement ? – a cependant une contrepartie : accélérer un redressement qui d'après M. Gras est engagé et donc résorber *« un évident sureffectif »*. Or la filiale poids lourds de Renault reconnaît qu'après les plans FNE et les départs volontaires, il restera environ un millier de personnes – souvent des employés – qui devront quitter l'entreprise. La mobilité – entre Limoges dont l'activité est menacée et Annonay (Ardèche) en sous-effectif – ne règlera pas tout. Personne n'ose prononcer le mot licenciement, mais on y pense. Et on sera alors à moins de neuf mois des élections législatives.

Par ailleurs, M. Gras ne cache pas qu'il faudra rationaliser : banque commune d'organes, à terme, avec Mack, retrait possible de Renault Véhiculos Industriales, si les négociations en cours avec les pouvoirs publics espagnols n'aboutissent pas, coopération possible avec des constructeurs étrangers sur certaines activités (fonderie, boîtes de vitesses).

Peut-on extrapoler les décisions prises chez RVI avec ce que l'on peut attendre chez Renault ? Pour les provisions c'est vraisemblable et les pertes avancées seront donc bien plus proches de 14 milliards de francs que de 10 milliards. Pour la résorption des sureffectifs la démarche devrait aussi être identique. Ce sont les seuls points communs. Pour le reste *« rien n'est décidé »*, dit-on à la Régie.

B. D.

LA STRATÉGIE DE THOMSON

• 3 milliards de francs en obligations pour Thomson-CSF
• Retraite dans le secteur de la hi-fi

La société Thomson-CSF va émettre des obligations convertibles pour environ 3 milliards de francs. La maison mère nationalisée Thomson y souscrira pour la moitié environ afin de maintenir sa part (50,4 %) dans le capital. Environ 800 millions de francs devraient être empruntés sur le marché financier français, le reste l'étant sur les marchés suisse, ouest-allemand et britannique. Les conditions précises de souscription ne sont pas arrêtées, mais le prix d'émission devrait être d'environ 600 F par titre. M. Gomez, PDG de Thomson, qui a donné ces informations lors de la présentation des comptes pratiquement équilibrés du groupe, le 17 avril (*le Monde* du 18 avril), a insisté sur l'intérêt que représente pour sa société et pour les souscripteurs l'adoption des lois récentes sur le *« retour en arrière »* des pertes antérieures. Thomson-CSF a, en effet, 2,8 milliards de francs de déficit accumulés en 1982 et 1983 qui, *« passés »* dans les comptes à venir, réduiront ses impôts.

Par ailleurs, M. Gomez a indiqué que l'activité « composants » de CSF sera filialisée à la fin de juin prochain. Ce secteur encore en pertes – non dévoilées – en 1984 devra *« retrouver son équilibre en 1986 »* grâce à un effort de productivité et malgré le retournement du marché mondial observé depuis le deuxième semestre de l'an passé. Le PDG du groupe n'a pas caché que le *développement dans ce secteur « essentiel »* restait néanmoins un pari.

Concernant l'activité d'électronique grand public (rattachée directement à la maison mère), M. Gomez a déclaré que son groupe *« allait opérer une retraite dans la domaine de la hi-fi »*. Après s'y être lancé *« la fleur au fusil »* en 1983, le groupe a dû faire face à *« un effondrement d'un tiers du marché français »*, qui a bouleversé les prévisions : *« C'est un échec. »* Environ 300 des 650 emplois de l'usine de Moulins où sont fabriqués les chaînes hi-fi vont être supprimés parallèlement à une réduction de la production.

« Retraite » ou abandon ? M. Gomez s'est refusé à le préciser. On sait que le gouvernement est partagé sur cette question, qui fut, il y a deux ans, l'un des symboles de la reconquête du marché intérieur attendue après les nationalisations.

• Air France verse 75 millions de francs de dividendes. – Le conseil d'administration d'Air France a décidé, le 17 avril, de verser un dividende de 75 millions de francs à ses actionnaires sur son bénéfice comptable, réalisé en 1984, de 533.3 millions de francs. La compagnie nationale n'avait pas distribué de dividendes depuis 1972. L'Etat recevra, en plus de sa part, le versement de 31 millions de francs correspondant à la moitié du bénéfice d'exploitation de Concorde.

LOGEMENT

Nouvelles déductions fiscales

Le joli coup de M. Quilès

Le logement bénéficie des faveurs gouvernementales. Le 23 janvier dernier, plusieurs mesures étaient adoptées en conseil des ministres pour relancer l'activité du bâtiment. Parmi elles, la promesse de déductions fiscales supplémentaires pour les ménages s'endettant pour acheter un logement.

Le projet de loi à l'étude prévoyait entre autres de porter de 9 000 F à 12 000 F le maximum de réduction d'impôt qu'un ménage peut obtenir en déduisant un certain pourcentage de ses intérêts d'emprunt (25 % pendant cinq ans si l'emprunt a été souscrit depuis le 1er janvier 1984, et 20 % pendant dix ans s'il a été souscrit avant cette date). A cette somme de 12 000 F, le contribuable pouvait ajouter 2 000 F par personne à charge, contre 1 500 F actuellement.

Mercredi 17 avril, alors que le texte était examiné par le Sénat, M. Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, proposait de porter de 12 000 F à 15 000 F le maximum de réduction d'impôts pour les seuls emprunts souscrits depuis le 1er janvier dernier. Ce qui fut accepté.

On pourrait en rester là et se féliciter d'une mesure qui aura un effet d'autant plus rapide et important qu'elle touche l'impôt sur le revenu – un sujet toujours brûlant – et qu'elle s'appliquera rétroactivement puisque les emprunts contractés depuis le début de l'année.

Il est possible qu'une reprise de l'activité du bâtiment ralentisse la chute catastrophique des emplois dans le secteur (73 000 l'an dernier) en même temps qu'elle traduira un mieux-vivre pour un certain nombre de Français capables de se loger.

Mais la décision du gouvernement n'est pas sans conséquence. Elle va coûter de l'argent à l'Etat (on ne le verra qu'à partir de 1986, ce qui est bien commode...), alors même que tout l'effort est concentré, de l'aveu même de M. Bérégovoy, sur la réduction des déficits publics (1). Il y a là plus qu'une simple contradiction : pour des raisons purement conjoncturelles, on modifie de façon définitive le code des impôts dans un pays où la fiscalité directe est déjà beaucoup plus légère qu'à l'étranger.

Une autre contradiction tient au discours qu'avait tenu le gouvernement précédent sur le thème de la priorité donnée à l'industrie. On estimait, il n'y a pas si longtemps, que le logement bénéficiait de trop d'avantages fiscaux et budgétaires. Cela n'est pas faux puisque ceux-ci coûtent chaque année plusieurs dizaines de milliards de francs à l'Etat.

Enfin, plusieurs mesures fiscales importantes avaient déjà été prises l'année dernière lors du vote du budget de 1985 au Parlement.

Les contradictions sont sans doute inhérentes à toute politique gouvernementale. Point trop n'en faut tout de même...

A. V.

(1) La mesure Quilès représente un coût supplémentaire de 200 millions de francs en 1986 (500 millions au lieu de 300 millions dans le projet qui avait été soumis à l'Assemblée).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,3260	9,3310	+ 145	+ 160	+ 290	+ 320	+ 650	+ 750
$ can.	6,8649	6,8737	+ 11	+ 32	+ 42	+ 79	+ 89	+ 187
Yen (100)	3,7155	3,7198	+ 128	+ 138	+ 265	+ 283	+ 741	+ 790
DM	3,0507	3,0543	+ 119	+ 129	+ 243	+ 258	+ 661	+ 706
Florin	2,6965	2,6996	+ 79	+ 87	+ 166	+ 179	+ 474	+ 511
F.B. (100)	15,1396	15,1551	+ 88	+ 137	+ 176	+ 261	+ 439	+ 650
F.S.	3,6430	3,6492	+ 164	+ 179	+ 337	+ 359	+ 910	+ 975
L (1 000)	4,7679	4,7741	– 142	– 123	– 294	– 261	– 911	– 828
£	11,7927	11,8884	– 274	– 237	– 447	– 391	– 850	– 678

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/8	8 3/8	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9
DM	5 3/8	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10	9 3/4	10	9 3/4	10
F.S.	1	1 1/4	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	13 5/8	14 1/8	13 3/4	14 1/4	14 3/8	14 3/4
£	13 5/8	13 7/8	12 15/16	13 1/16	12 5/8	12 3/4	12	12 1/8
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 5/16	10 9/16	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8

SOCIAL

UN DÉBAT SUR LE SYNDICALISME

L'art de ne pas en découdre

« La réunification syndicale n'est pas pour demain ». C'est par ce constat, mi-amer, mi-ironique, que M. Michel Albert, président des Assurances générales de France et ancien commissaire au Plan, a conclu le 16 avril lors d'un colloque de *Liaisons sociales*, le débat qu'il animait sur les mutations du syndicalisme. M. Raymond Soubie, directeur général de *Liaisons sociales* et ancien conseiller social de MM. Chirac et Barre, avait fait l'ambitieux pari de faire débattre à une même tribune – devant cinq cents participants environ – les dirigeants des cinq centrales syndicales sur leurs propres maux !

C'était effectivement une gageure. Ce rendez-vous n'avait visiblement pas la même importance pour tout le monde. M. André Bergeron s'était fait représenter in extremis à la tribune par M. Marc Blondel, secrétaire confédéral, et ne put s'associer au débat qu'une heure avant la fin. Sagement assis face à l'estrade, il ne prit la parole que pour haranguer les chefs des entreprises présents en tournant le dos à ses collègues en syndicalisme. Quant à la CGT, elle n'avait délégué qu'un quatrième couteau en la personne de M. Lucien Chavrot, permanent au secteur revendicatif et candidat malheureux à la dernière commission exécutive en 1982. En dehors d'une brève esquisse de polémique CGC-CGT, les syndicalistes présents ont livré chacun un monologue sans chercher vraiment à échanger ou même à en découdre. Dommage.

Pour les syndicats, un tel débat était l'occasion de montrer que l'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi ne les avait pas mis KO Chacun y alla donc de son couplet sur la flexibilité avec une volonté inégale d'autojustification. Puis on élargit le sujet. M. Blondel, *« FO et content de l'être »*, réitéra son credo dans la négociation collective, fondement des grandes avancées sociales et garantie de la démocratie, en soulignant au passage l'implication considérable de l'organisation syndicale qui *« participe à la gestion du budget social »*. S'inquiétant de voir que la France est encore un pays *« où on viole le droit »* – comme sur le travail de nuit des femmes, – il se déclara convaincu que la négociation n'est pas *« atteinte de manière mortelle »*.

Ouvert à certaines adaptations – *« si on ne s'adapte pas, on disparaît »*, – M. Jean Bornard, président de la CFTC, mit en garde contre le risque de *« tomber dans une déréglementation systématique »*, cette inquiétude l'ayant amené à demander à rencontrer les partis politiques pour détourner notamment l'opposition de cette tentation. M. Chavrot devait se livrer à une défense et illustration des thèmes de la CGT en estimant qu'*« il n'y a rien de plus vieillot que la collaboration de classes »*. Ainsi, s'il y a crise, c'est celle des pratiques syndicales qui se fourvoient dans cette *« impasse »*. CQFD. M. Edmond Maire resta lui aussi sur un registre « mairiste » classique en reprenant ses idées sur l'adaptation du syndicalisme et sur la transformation du travail, qui est *« la priorité pour faire rattraper à l'économie française son retard sur ses principaux concurrents »*.

Indéniablement, c'est M. Paul Marchelli, président de la CGC, qui devait se montrer le plus incisif et le plus provocant. *« Je suis pour la collaboration de classes car je crois que c'est plus efficace »*, lâcha-t-il, en ajoutant à l'intention du syndicalisme : *« Nous sommes dans l'obligation de modifier nos mentalités et nos comportements. » « Nous avons tendance, nous syndicalistes, à nous tromper dans nos priorités, peut-être parce qu'il est plus facile d'écouter la base que de chercher à la convaincre »*, affirma-t-il.

Le débat faillit s'engager lorsqu'un participant demanda si les avantages acquis pouvaient être à durée déterminée, réversibles... M. Maire se jeta à l'eau en estimant qu'il fallait regarder *« cas par cas ce qu'on a intérêt à modifier »* à condition qu'il y ait *« des acquis de substitution »* et qu'on n'oppose pas *« une volonté de déréglementation générale au syndicalisme »*. M. Blondel évita de s'engager sur un terrain aussi mouvant, tout en notant que *« l'avantage de la convention collective, c'est sa souplesse, c'est qu'elle est adaptable d'un secteur d'activité à l'autre »*. A chacun ses adaptations...

MICHEL NOBLECOURT.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SOCIALES

M. Michel Delebarre craint les atermoiements du CNPF

Trois jours après la réponse donnée par les instances du CNPF, proposant à toutes les organisations syndicales une réunion exploratoire en vue d'une négociation sur les contrats de formation recherche emploi préconisés par le gouvernement et d'autres dossiers liés à l'emploi, les dirigeants syndicaux et le ministre du travail lui-même continuent de s'interroger, voire de s'inquiéter, de la portée exacte de la position patronale.

« Le gouvernement ne saurait se satisfaire d'une démarche qui, de rendez-vous en réunions, de réunions en négociations et éventuellement de négociations en négociations, n'aurait comme conséquence que de rendre plus difficiles certaines situations tant au niveau des entreprises qu'au niveau des travailleurs concernés », a ainsi déclaré, sous forme de mise en garde, M. Michel Delebarre, en réponse à une question d'actualité, le 17 avril à l'Assemblée nationale.

« M. Gattaz nous donne l'impression de chercher avant tout à gagner du temps quitte à « suicider » la politique contractuelle », a estimé M. Paul Marchelli dans un entretien publié le 18 avril par le journal *Sud-Ouest*. L'attitude du CNPF, se demande le président de la CGC, *« ne serait-elle pas dictée par quelques considérations politiques qui conduiraient le CNPF à attendre les prochaines élections législatives de 1986 ? » « Ce serait désastreux*, conclut M. Marchelli, *car ce serait la démonstration qu'en cas d'alternance politique nous entrerions dans une phase de blocage et même de réaction (...). Le danger est donc grand de voir, ainsi, annulés les efforts demandés aux Français depuis 1982 (...) ».*

De son côté, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a évoqué le sujet, le 17 avril, pour préciser que cette réunion ne permettra pas de revenir *« sur la grande discussion (...) dite de la flexibilité, en dehors de certains aspects des règles de licenciement, notamment la réduction des délais »*.

Quant à la CGT, elle entend faire remarquer qu'elle n'a pas encore pris de décision définitive sur sa participation à la réunion. Dans un communiqué, la CGT émet de sérieuses réserves et répète qu'il *« faut agir pour mettre en échec toute nouvelle manœuvre (...) tendant à remettre en cause les droits acquis des travailleurs (...) »*.

Enfin, la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), qui avait déjà fait connaître sa mauvaise humeur, vient de s'accorder deux jours supplémentaires de réflexion avant de décider si elle participerait ou non aux négociations.

PAS D'ACCORD A L'UNEDIC SUR LA REVALORISATION DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE

Au cours de sa réunion du 17 avril, le conseil d'administration de l'UNEDIC – organisme de gestion paritaire du régime d'assurance-chômage où siègent les représentants des organisations syndicales et patronales – devait définir le montant de la revalorisation, applicable au 1er avril, des allocations de chômage. Un accord n'a pu être trouvé et une nouvelle réunion est prévue pour le 24 avril.

Après avoir proposé une revalorisation de 3 % du salaire de référence qui sert au calcul de la partie des allocations servie sur la base du revenu antérieur, les organisations syndicales avaient envisagé une augmentation de 2,5 %. Les représentants du CNPF, pour leur part, affirmaient ne pas vouloir dépasser les 2,25 % après avoir recommandé une hausse de 2 %.

Parallèlement, il semblerait que les partenaires sociaux puissent s'entendre sur le montant réévalué de la partie fixe qui est actuellement de 42 francs par jour. Mais la question des allocations de fins de droits, si sensible, n'aurait pas été traitée.

Dans un communiqué, M. André Bergeron, secrétaire général de FO et président de l'UNEDIC *« demande au patronat d'admettre qu'il n'est pas possible de s'enfermer exclusivement dans des considérations comptables »*.

AUGMENTATION EN MARS DU NOMBRE DE CHOMEURS INDEMNISÉS

Selon les statistiques mensuelles, publiées le 17 avril par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 0,3 % au mois de mars.

En fin de mois, 2 081 166 personnes ont reçu une allocation versée par l'UNEDIC, mais on peut estimer à 2 446 265 le nombre de celles qui auront été indemnisées au titre du dernier jour de mars si l'on tient compte des demandes d'indemnisation qui feront l'objet d'un paiement avec effet rétroactif. En février, au titre du dernier jour du mois, 2 430 500 personnes ont finalement été indemnisées (+ 0,6 % en un mois).

Parmi ces chômeurs indemnisés, on compte 1 746 426 demandeurs d'emploi (+ 1,2 % en un mois, + 16,1 % en un an), 682 323 préretraités (– 0,5 % en un mois, – 4,1 % en un an) et 17 516 bénéficiaires d'allocations de formation (– 7,5 % en un mois, – 39,2 % en un an).

CONSOMMATION

Yaourts d'appellation contrôlée

Le yaourt français est menacé. Les Pays-Bas ont, en effet, déposé une plainte contre la France, dont la réglementation interdit la vente de yaourts pasteurisés ou traités à très haute température (comme le lait UHT). Du coup, la Commission européenne vient de demander à la France des explications sur cette réglementation.

Ces yaourts pasteurisés sont autorisés aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale, et le traité de Rome stipule que tout produit qui est vendu légalement dans un Etat doit l'être aussi chez ses partenaires européens.

La position française (italienne également) est claire : un yaourt pasteurisé n'est plus un yaourt, mais un autre produit. Il n'a plus les mêmes caractéristiques biologiques qu'un yaourt frais, qui contient des ferments vivants : ne recommande-t-on pas la consommation de yaourts pour réensemencer la flore intestinale, lorsqu'on absorbe des antibiotiques ?

Paris ne serait pas hostile à la commercialisation de produits laitiers pasteurisés, du type yaourt, à condition de leur trouver une autre dénomination. Le produit néerlandais s'appelle yogo-yogo. La connotation est trop forte et s'apparente, pour la France, à une appellation frauduleuse.

Les enjeux économiques sont considérables. Bien que ce type de produit, dans les essais effectués auprès des consommateurs, n'ait pas rencontré un grand succès, il est évident que l'avantage pratique du pasteurisé (pas de conservation au frais, stockage longue durée) peut intéresser la distribution.

Or l'industrie française des produits frais et donc du yaourt est une des plus performantes au monde. Les entreprises nationales ont produit, en 1984, quelque 670 000 tonnes de yaourts et autres laits fermentés. Dans la CEE, la France est la première productrice (653 000 en 1983, contre 574 000 pour l'Allemagne fédérale et 279 000 pour les Pays-Bas, pour un total dans la CEE de 1 859 000). Sur les marchés extérieurs, hors CEE, par leurs filiales, ou les franchisés, les marques françaises de produits frais occupent l'une des trois premières places.

Pour la santé des entreprises, enfin, confrontées à la crise laitière, les produits frais (qui représentent près de 20 % du chiffre d'affaires total de l'industrie laitière) et singulièrement les yaourts sont « une vache à lait », c'est-à-dire des produits à très forte valeur ajoutée.

J. G.

M. BERTRAND SCHWARTZ VA QUITTER LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'INSERTION DES JEUNES.

M. Bertrand Schwartz, auquel M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, avait confié une délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, va quitter ses fonctions pour raison de santé. L'annonce officielle devrait en être faite à l'occasion du conseil des ministres du 24 avril, le nom de son successeur n'étant pas encore arrêté.

Cette décision intervient au moment où le conseil des ministres du 17 avril a entendu une communication sur le bilan d'activité de la délégation, qui précédait elle-même une réunion, prévue pour le 22 avril, des présidents des missions locales mises en place par M. Bertrand Schwartz.

Depuis des années, M. Bertrand Schwartz se faisait l'ardent défenseur de solutions adaptées pour venir en aide aux jeunes de seize à vingt et un ans en difficulté. Durant l'été 1981, un rapport lui avait été demandé sur ce sujet, qui devait ensuite donner naissance à plusieurs dispositifs originaux dont les missions locales et les PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) implantées dans les localités et les quartiers les plus démunis.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 avril

Retour à la hausse

Coup de froid, pouvait-on penser en constatant le fort recul des valeurs françaises (– 2,25 %) enregistré mardi sous le poids des prises de bénéfices. En fait, il ne s'agissait que d'une « petite purge ». Une baisse escomptée depuis plusieurs jours au palais Brongniart au vu du bond effectué depuis le début de l'année (plus de 20 % de hausse).

Mercredi, après l'assainissement opéré sur la plupart des positions, la cote a repris sa marche en avant, accentuée en cours de séance, et à l'approche du son de cloche final, l'indicateur instantané reflétait une hausse de 0,4 % sous l'effet d'une reprise des achats. A quelques jours des opérations de liquidation mensuelle (celles-ci sont prévues pour le 22 avril prochain), le marché parisien, en progrès de 4,70 % pour le mois boursier en cours, continue à faire preuve de bonnes dispositions.

En dehors de Matra, Moulinex, Soveg (plus de 4 % à 5 %), Bic, en hausse de 3,5 % réagit à l'annonce d'une progression de 51 % du bénéfice net du groupe du baron Bich. De même, Thomson-CSF, en hausse de 4 % environ, tire profit de l'information selon laquelle le bénéfice consolidé du groupe a finalement atteint 300 millions de francs en 1984, après une perte de 810 millions l'année précédente. On ne peut en dire autant d'Euromarché (+ 1,5 %) dont les résultats ont baissé de 25 %.

Orienté à la hausse, le titre participatif Rhône-Poulenc a bénéficié à son tour de la forte progression de ses résultats 1984. Par ailleurs, Poliet, Dassault et Facom perdent 1 % à 3 %.

Sur le marché de l'or, le métal fin est revenu à 327 dollars à Londres (330,50 dollars la veille). Le lingot a cédé 400 F, à 97 600 F et le napoléon 1 F, à 581 F.

Dollar-titre : 9,63/67 F.

NEW-YORK

L'avance se poursuit

Très irrégulière durant la majeure partie de la séance, la tendance s'est, de nouveau, raffermie mercredi à Wall Street, et, pour la sixième fois consécutive, l'indice des industrielles a légèrement monté. A la clôture, il s'établissait à 1 272,30 (+ 2,76 points). Le bilan de la journée a été meilleur que la veille. Sur 1 996 valeurs traitées, 888 ont progressé, 626 ont baissé et 482 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, le sentiment était toujours aussi partagé sur l'attitude à adopter. Les dernières statistiques économiques pour le mois écoulé continuent de tomber. La communauté a ainsi appris que les revenus personnels des Américains avaient augmenté de 0,5 %, mais que leurs dépenses avaient diminué de 0,5 %. Beaucoup ont interprété ces chiffres comme un signe du ralentissement de l'activité économique. Mais le PNB est le point de mire du marché. L'estimation affinée de sa progression ne devait être publiée que ce jeudi.

Pour une large part, la bonne tenue relative de la Bourse était attribuée à la fermeté du marché obligataire. « *Mais pour dégeler vraiment les initiatives*, assurait un professionnel, *il faudrait que les taux d'intérêt s'orientent résolument à la baisse.* » Des analystes affirmaient que Wall Street avait encore un potentiel de hausse évalué à 20 points et qu'ensuite seulement les ventes reprendraient vraiment. L'activité a porté sur 96,02 millions de titres, contre 98,48 millions.

VALEURS	Cours du 16 avril	Cours du 17 avril
Alcoa	38 1/4	33 1/4
A.T.T.	21	20 7/8
Boeing	61	62
Chase Manhattan Bank	55 1/8	55 3/8
Du Pont de Nemours	55 7/8	56 1/2
Eastman Kodak	66 5/8	66 1/2
Exxon	51 3/4	52 7/8
Ford	43 7/8	44 1/2
General Electric	59 1/4	59 1/4
General Foods	61 7/8	62
General Motors	73	73 3/8
Goodyear	26 7/8	27
I.B.M.	129 5/8	129 3/8
I.T.T.	34 5/8	33 1/2
Mobil Oil	29 3/4	29 7/8
Pfizer	43 5/8	44 3/8
Schlumberger	38 5/8	38 1/2
Texaco	37 1/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	44 7/8	44 5/8
Union Carbide	38 3/4	38 5/8
U.S. Steel	27 1/4	27 1/8
Westinghouse	30 1/4	30 5/8
Xerox Corp.	45 7/8	46 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. – Le bénéfice net consolidé du groupe est revenu à 140 millions de francs en 1984, contre 164,3 millions de francs en 1983, sur un chiffre d'affaires de 2,76 milliards de francs, en hausse de 10,7 % sur 1983. Le résultat net de la société a baissé à 78,5 millions de francs, contre 126,7 millions en 1983, en raison de « pertes exceptionnelles » de 193 millions, traduisant les conséquences sur les comptes de la société mère des pertes de Degrémont en 1983-1984.

IMÉTAL. – Le groupe français Imétal (métaux non ferreux) a enregistré, en 1984, un résultat consolidé positif de 165 millions de francs, contre une perte correspondante de 639 millions de francs en 1983. Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés industrielles du groupe Imétal devrait être de l'ordre de 11 milliards de francs en 1984, contre 7,7 milliards l'année précédente. Imétal attribue l'amélioration de ses résultats l'année dernière à la réduction sensible des pertes du groupe Penarroya, dont il est le principal actionnaire, ainsi qu'au retour à l'équilibre de sa filiale américaine Copperweld et la progression des profits de sa filiale britannique Cookson Group.

De son côté, Penarroya, premier producteur mondial de plomb et présent dans le zinc, le cuivre, l'argent, l'or, etc., a fait 35 millions de francs de pertes consolidées en 1984, après avoir enregistré un déficit de 270 millions de francs en 1983. Au niveau de la société mère, les résultats de 1984 font apparaître une perte de 71,4 millions de francs, contre une perte de 176,6 millions de francs en 1983.

SOFINCO-LA HENIN. – Ces deux établissements bancaires distincts ont décidé de prolonger, jusqu'au 31 juillet prochain, l'expérience menée, depuis février 1985, dans la seule région Rhône-Alpes, pour l'instant, et qui consiste à harmoniser certains de leurs services. Ainsi les agences de ces deux établissements proposent au même guichet et conjointement un prêt destiné à l'amélioration de l'habitat. La banque Sofinco, spécialisée dans le crédit à la consommation, et la banque La Hénin (crédit immobilier) se répartissent, ensuite, les dossiers en fonction de la durée du crédit.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	16 avril	17 avril
Valeurs françaises	114	114,1
Valeurs étrangères	106,6	106,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 avril	17 avril
Indice général	214,8	214,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 avril	18 avril
1 dollar (en yens)	248,50	250,50

BOURSE DE PARIS Comptant 17 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 25	1 836
5 %	45 10	1 041
3 % amort. 45-54	71	2 137
Emp. 7 % 1973	8315	..
Emp. 8,80 % 77	118 40	7 966
9,80 % 78/93	96 30	7 618
8,80 % 78/86	97 60	3 062
10,80 % 79/94	99 60	6 687
13,25 % 80/90	106	11 580
13,80 % 80/87	106 40	6 967
13,80 % 81/89	108 58	3 518
16,75 % 81/87	111 90	10 096
16,20 % 82/90	118 10	4 216
16 % juin 82	118 15	13 721
E.D.F. 7,8 % 61	144 30	3 525
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 30	11 584
Ch. France 3 %	137 60	..
CNB Bques janv. 82	102 56	3 615
CNB Paribas	103 10	3 615
CNB Suez	103	3 515
CNI janv. 82	102 35	3 515

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	106 80	104 80
A.G.F. (St Cent.)	1448	1460
A.G.P. Vie	8420	8470
Agr. Inc. Madag.	78 60	72 20 o
Amrep	58	47 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	700	700
Eurocom	898	882
Europ. Accumul.	56 10	53 10
Eternit	811	948
Exor	1826	1695
Ferm. Vichy (Ly)	173	187 50 d
Finalens	170	163 50
FIPP	120	....
Fnac	403	400 20
Focep (Chât. eau)	880	....
Foncière (Cie)	315 50	315
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2166	2080
Foncina	302 50	302
Forges Strasbourg	285	283
Fommter	1140	1120
Fougerolle	86	82 40
France I.A.R.D.	189	....
France (La)	1590	1560
Frankel	225 30	234 30
Fromageries Bel	1317	1300
From. Paul Renard	726	705
GAN	2330	2423
Gaumont	537	536
Gaz et Eaux	1637	1640
Gerty S.A.	471	471
Gér. Arm. Hold.	77	80
Gerland (Ly)	786	790
Gévelot	275 60	285
Gr. Fin. Constr.	286 20	286 20
Gds Moul. Corbeil	134 20	134
Gds Moul. Paris	442	450
Groupe Victoire	1390	1390
G. Transp. Ind.	185 50	191
Hutchinson	291 70	280

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 17/4

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

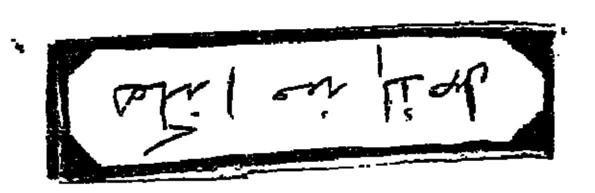
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1758	1745	1745	– 0 73
3870	C.N.E. 3 %	4141	4155	4152	+ 0 28
1460	Electricité T.P.	1488	1478	1480	– 0 53
540	Esso S.A.F.	526	535	540	+ 2 66
1230	Eurafrance	1246	1254	1254	+ 0 64
960	Euromarché	985	1000	1000	+ 1 52
435	Ford Motors	425	425	425	....
250	Free State	300	293	293	– 2 33
127	Gencor	149 80	150	150	+ 0 13
315	Gén. Belgique	304	299	299	– 1 64
645	Gén. Electr.	581	580	585	+ 0 68
756	Gen. Motors	714	710	716	+ 0 28
62	Goldfields	70 90	70	70 10	– 1 12
36	Gd Metropolitain	35 80	35 80	35 80	....
154	Harmony	162 50	159 70	159 90	– 1 60
35	Hitachi	31 10	30 70	30 90	– 0 64
685	Hoechst Akt.	669	676	665	– 0 44
94	Imp. Chemical	92	95 50	95 50	+ 3 80
134	Inco. Limited	129	134 60	134 60	+ 4 49
1340	IBM	1250	1251	1259	+ 0 72
170	St Helena Co	185	182	182	– 1 62
405	Schlumberger	372	370	370	– 0 53
87	Shell transp.	89 70	91 60	91 60	+ 2 11
1780	Siemens A.G.	1736	1735	1733	– 0 17
187	Sony	170	162 50	162 10	– 4 64
240	T.D.K.	206 50	206 40	206 40	– 0 04
16 50	Toshiba Corp.	15 40	15 35	15 30	– 0 64
990	Unilever	995	988	988	– 0 70
410	Unit. Techn.	388	376	378	– 2 57
980	Vaal Reefs	999	999	1000	+ 0 10
400	West Deep	465 10	459	462	– 0 66
325	West Hold.	358	341	350	– 2 23
446	Xerox Corp.	441	438 10	438 10	– 0 65
2 07	Zambia Corp.	2 16	2 12	2 12	– 1 85

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 196	9 211	8 900	9 450
ECU	6 830	6 832	....	....
Allemagne (100 DM)	305 290	305 170	294	314
Belgique (100 F)	15 152	15 133	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 620	269 650	260	280
Danemark (100 krd)	85 070	84 880	80	88
Norvège (100 k)	105 270	105 440	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 790	11 814	11 400	12 100
Grèce (100 drachmes)	6 995	7	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 778	4 777	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	367 620	366 500	3 555	3 725
Suède (100 krs)	104 270	104 420	102	109
Autriche (100 sch)	43 435	43 440	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 469	5 477	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	6 405	5 420	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	6 766	6 789	6 500	6 850
Japon (100 yens)	3 691	3 702	3 570	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/4
Or fin (kilo en barre)	98000	97500
Or fin (en lingot)	98000	97600
Pièce française (20 fr)	582	581
Pièce française (10 fr)	406	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	580
Pièce latine (20 fr)	562	557
Souverain	709	704
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2050	2040
Pièce de 5 dollars	1625	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3705
Pièce de 10 florins	592	584



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM 89

à Paris

Allô « le Monde »

232-14-14

Jeudi 18 avril, 18 h 45

Cote d'alerte dans les prisons françaises

BERTRAND LE GENDRE répond aux questions des auditeurs et des lecteurs

Débat animé par FRANÇOIS KOCH

Le numéro du « Monde » daté 18 avril 1985 a été tiré à 444 108 exemplaires

A B C D E F G

EN URSS

M. Gorbatchev mène une campagne d'un nouveau style en faveur de la modernisation de l'économie

Moscou. – M. Mikhaïl Gorbatchev vient d'adresser à l'ensemble de la société soviétique un message qui ne passera pas inaperçu. Lors d'une « rencontre », mardi 16 et mercredi 17 avril, avec les « travailleurs de la circonscription Proletarski » de la capitale, le secrétaire général a en effet développé le thème de la « discipline » et celui de la « modernité ». Dans un langage simple presque exempt des lourdes formules habituelles, M. Gorbatchev a précisé quel était son « projet » économique et social pour les années à venir.

Le secrétaire général souhaite *« un tournant fondamental dans la productivité du travail »* et invite donc ses compatriotes à travailler davantage et plus soigneusement.

Le lieu choisi pour ce discours-programme est en lui-même hautement symbolique. La circonscription Proletarski était en effet celle d'Andropov. M. Gorbatchev indique donc une fois de plus sa « filiation » politique. L'héritage est cependant nuancé. Andropov mettait l'accent sur la discipline du travail et menaçait ouvertement tous ceux qui ne s'y soumettraient pas. La maladie qui l'a rapidement terrassé a rassuré nombre de travailleurs soviétiques peu soucieux de renoncer à divers passe-droits acquis au fil des années, parmi lesquels la possibilité de quitter son poste de travail une heure ou deux pour aller chez le coiffeur, aux bains publics ou faire des courses...

M. Gorbatchev, tout en renouvelant l'appel à la discipline, insiste davantage sur la modernisation du pays, non seulement de son industrie, thème marxiste traditionnel, mais aussi des « services », en particulier le système hospitalier et l'enseignement. Les propos tenus le 31 janvier 1983 par Andropov aux ouvriers de l'usine Ordjonikidze, près de Moscou, étaient par comparaison beaucoup plus sévères. *« Nous perdons des millions d'heures de travail à cause de l'absentéisme, des pauses cigarette, des absences injustifiées* (...). *Les tire-au-flanc et les fainéants causent un préjudice à toute la société* (...). *Il faut mettre de l'ordre partout où l'on perd des minutes de travail »*, avait lancé le secrétaire général, déclenchant pour quelques mois une série de contrôles dans l'ensemble du pays.

Depuis quelques semaines, les descentes de police ont repris dans les lieux publics, mais à une échelle plus réduite qu'au printemps 1983. Les policiers vérifient l'identité des citoyens qui font la queue devant les magasins ou les cinémas et s'enquièrent de leurs horaires de travail. Ils téléphonent ensuite au supérieur hiérarchique de l'ouvrier ou de l'employé absentéiste. La *Moskovskaia Pravda* a ainsi raconté par le menu samedi 13 avril la journée du lieutenant Moudrenko. Celui-ci en interrogeant les clients d'un marché s'est aperçu que presque tous auraient dû être à ce moment-là à leur travail. Le chauffeur d'une ambulance qui avait pris son service deux heures plus tôt était déjà là pour aider sa mère, venue de province, vendre de la viande. Un opérateur de cinéma avait « emprunté » une voiture de fonction, une Moskvitch noire, pour faire l'emplette d'un bouquet de fleurs destiné à une collègue de travail et d'un cadeau pour sa femme. Un ingénieur attendait une amie avec laquelle il avait convenu d'acheter du fenouil. Le lieutenant Moudrenko a même eu la surprise, en téléphonant à l'employeur d'un des interpellés, de découvrir que celui-ci ne s'était pas présenté à son travail depuis quatorze jours. On a été soulagé dans son entreprise d'avoir enfin de ses nouvelles.

Contre la « bougeotte »

M. Gorbatchev a préféré au cours de sa tournée de deux jours dans le district Proletarski n'évoquer qu'en termes assez vagues le problème de l'absentéisme. Il a en revanche parlé à plusieurs reprises de l'*« intensification »* de l'économie soviétique. L'idée semble chère au nouveau secrétaire général et correspond aux analyses de M. Aganbegyan, économiste de la section sibérienne de l'Académie des sciences et promoteur des réformes économiques avortées des années 60. Celui-ci relevait l'an dernier dans l'organe des syndicats que la main-d'œuvre s'était

De notre correspondant

accrue de onze millions de personnes pendant le dixième quinquennat (1976-1980) mais qu'elle n'augmenterait que de trois millions pendant le XIe Plan en cours (1981-1985). Bref, les ressources humaines de l'URSS tendent à plafonner. La même remarque vaut pour les matières premières. D'un développent « extensif » fondé sur l'augmentation des effectifs, la création de nouvelles régions industrielles, etc., il faut donc revenir à une nouvelle logique de croissance dont le maîtremot est l'« intensification » de ce qui existe déjà.

Dans le domaine industriel cette approche aboutit à préférer la modernisation et la remise en état des installations vieillies à la « fuite en avant » que constitue la construction de nouveaux sites. M. Gorbatchev a ainsi fait allusion devant les ouvriers de l'usine automobile Zil aux projets de *« nouveaux modèles dotés d'un moteur Diesel garantissant une économie considérable de carburant »*.

Des ouvriers et des « spécialistes » de Zil avaient de leur côté, selon la *Pravda*, exposé leurs vœux au secrétaire général. Il s'agit sans doute de présenter comme venant « des travailleurs » un projet déjà bien avancé de la nouvelle direction. *« Il a été proposé notamment de majorer à l'ancienneté les salaires des travailleurs pour leur fidélité à la même entreprise, ce qui conduira à stabiliser les collectifs de travailleurs et à fixer les cadres »*, écrit la *Pravda*. La presse soviétique publie régulièrement des reportages sur les difficultés causées par la *bougeotte* des ouvriers et des cadres, surtout parmi les plus jeunes d'entre eux et dans les régions les moins agréables du pays, notamment orientales.

Le sens des relations publiques du nouveau secrétaire général se révèle enfin au style de cette tournée. M. Gorbatchev a, en effet, en deux jours visité plusieurs usines du district Proletarski, des établissements d'enseignement, des magasins et un hôpital. Dans un style comparable à celui pratiqué jadis par M. Giscard d'Estaing, M. Gorbatchev est en outre descendu chez l'habitant. Il a ainsi été « invité » par un jeune couple travaillant dans le quartier, Tamara et Viatcheslav Nikichine, qui lui ont *« montré leur appartement, parlé de leur travail, de leur vie et de leurs projets »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Mort d'Olivier Wormser ancien gouverneur de la Banque de France

On a appris, le mercredi 17 avril, la mort d'Olivier Wormser, gouverneur honoraire de la Banque de France et ambassadeur de France, à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était né à Jouy-en-Josas en 1913.

Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et docteur en droit, Olivier Worsmer commence sa carrière comme attaché d'ambassade de France à Rome (1933) puis participe à différents cabinets ministériels avant et pendant le Front populaire. Engagé, en juillet 1941, dans les Forces françaises libres, il occupe diverses fonctions auprès du Comité français de libération nationale à Londres à partir de 1943.

Après avoir été délégué permanent de la France auprès de l'OCDE, il devient en 1954 directeur des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay. Il sera nommé ambassadeur à Moscou (1966-1968) et sera gouverneur de la Banque de France d'avril 1969 à juin 1974. Il sera ensuite ambassadeur à Bonn jusqu'en 1977, Ayant pris une retraite anticipée, il entre au groupe Shell. M. Worsmer a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France en 1968.

Un des artisans de la diplomatie gaulliste

C'est une des personnalités les plus fortes qu'ait connue l'administration française depuis la guerre qui vient de s'éteindre. Olivier Wormser aura, pendant toute la période où il a été directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, largement contribué à l'élaboration de la politique économique et monétaire extérieure de la France, et aux différentes négociations qui l'ont marquée.

Deux qualités dominent en lui : un talent de négociateur ; une grande capacité d'analyse, aidée par une solide connaissance doctrinale des questions économiques et financières.

Au cours des dernières années de la IVe République, c'est lui qui, souvent, met au point avec son ami Bernard Clappier, alors directeur au ministère des finances (direction des relations économiques extérieures), les positions françaises. C'est ainsi qu'il joue un rôle de premier plan dans la négociation du traité de Rome instituant le Marché commun. L'arrivée, avec de Gaulle, d'un pouvoir politique fort affirmant la priorité de la politique étrangère, loin de le desservir, est pour lui l'occasion de donner toute sa mesure. Il est, au côté de M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, auquel il est lié d'amitié, l'homme qui contribuera sans doute le plus à façonner la diplomatie gaulliste. Olivier Wormser, qui sait mieux que quiconque négocier un compromis mais qui hait la compromission, a enfin la possibilité, dans quelques occasions, d'affirmer haut et fort des positions tranchées. C'est lui, quand M. Couve de Murville ne négocie pas en personne, que les Britanniques trouvent en face d'eux lorsqu'il s'agit pour la France d'écarter le projet de création d'une grande zone de libre échange qui noierait le Marché commun avant même qu'il ait pris naissance. Ses interlocuteurs sont fascinés par une personne qui sait user à merveille de son ascendant intellectuel et de sa prestance physique autant qu'ils le redoutent, car cet homme connaît aussi bien l'art d'argumenter avec charme que de couper net avec hauteur.

A la fin de 1968, avec Robert Marjolin et Jean Sadrin, il est chargé d'établir un rapport sur la réforme du marché monétaire, une tâche qu'il entreprend avec passion, car il s'agit là d'un de ses sujets de prédilection : ce sera le célèbre rapport W.M.S., connu de tous les spécialistes. A la veille du référendum que le général de Gaulle devait perdre, Olivier Wormser est nommé par le gouvernement que préside M. Couve de Murville gouverneur de la Banque de France.

Le titre de « Monsieur le gouverneur » est sans doute celui auquel il sera le plus attaché, lui à qui la vie n'a pas refusé les honneurs et qui les aimait. A la Banque de France, il montra son goût pour l'indépendance, bien que M. Valéry Giscard d'Estaing, redevenu ministre des finances, essaye de réformer les statuts de l'Institut d'émission pour le priver encore un peu plus d'autonomie.

En mai 1974, en pleine campagne présidentielle, le gouverneur critique sans ménagement le relâchement de la politique française en matière d'inflation. Cela ne lui sera pas pardonné. Une des premières décisions qui prendra M. Giscard d'Estaing en arrivant à l'Elysée sera de changer le gouverneur qui avait gardé la nostalgie des grands desseins de la politique gaulliste. Grand amateur de littérature et d'art, on rencontrait souvent dans les expositions la haute stature d'Olivier Wormser tenant par la main son épouse.

PAUL FABRA.

Sur le vif

Duettistes

Génial, le show Lanzi-Fabius à la télé. Super-efficace, super-rodé. Je n'en avais vu qu'un, le premier, je crois. Ça démarrait déjà pas mal. Mais alors là, ça écrase les plus grands numéros de duettistes que j'ai pu voir, de Médrano à Bobino en passant par le Lido, au cours de ma longue carrière de critique de variétés. Non, je vous assure, même Poiret et Serrault, Dieu sait pourtant s'ils étaient drôles, c'est rien à côté.

Le meilleur, et de loin, le plus culotté, celui qui pousse la satire à un point inégalé, c'est Lanzi dans le rôle du journaliste à plat ventre devant le ministre. Il va systématiquement au-delà de la lâche de tradition dans un pays où notre métier s'est longtemps confondu avec celui de faire-valoir, de porte-coton. Vous avez vu ces questions en forme de bulletins de victoire ? C'est à mourir de rire. Du genre : avec la proportionnelle vous avez réussi à déchirer l'opposition, ou grâce à vous la CEE a pris un tas de mesures très positives, très concrètes.

Du coup, l'autre joue les modestes, les réalistes : faut pas s'emballer, on a pas mal réussi, oui, mais enfin il y a encore beaucoup à faire. Le chômage, d'accord ça va mieux, attendez quand même un peu pour vous réjouir. L'inflation, non, je tiens à le rappeler, les résultats de mars ne sont pas fameux. En avril ce sera pareil, mais alors à partir de mai, pas de problème.

Non, vraiment, c'est très au point leur truc. Lanzi balance ses compliments. Fabius les écarte d'un geste vachement élégant. Les critiques qu'on pourrait lui faire, c'est lui, c'est pas son partenaire qui les énumère pour mieux y répondre ensuite. Ça fait très chic, très fair play. Très lucide aussi.

Chaque fois qu'il a fini son cours, au tableau noir de l'écran, sur le succès de sa mission dans le Sud-Est asiatique par exemple, Lanzi lève le doigt impatient du fort en thème et s'empresse de résumer la pensée du maître à l'intention des cancres que nous sommes. Tout le monde a bien compris, oui, au fond des livings, des coins salle à manger et des cuisines ? Bon. Alors, m'sieur, m'sieur ! Je voudrais vous demander : le Loto sportif, ça va marcher, oui ? Et la guerre des télés, c'est pas grave, non ?

Et le coup du sondage ! Ça, ça dépassait tout. Lanzi : 67 % des Français interrogés pour TF 1 sont satisfaits de votre action et vous trouvent sympathique. Fabius : tant que ça ? Vous m'étonnez. Lanzi : mais si, mais si, absolument. Alors une dernière question, monsieur le premier ministre : pourquoi êtes-vous génial ?

CLAUDE SARRAUTE.

LA MISSION DE DISCOVERY

La mise en activité du satellite de la NASA a échoué

Le « bricolage spatial » auquel s'est livré, mercredi 17 avril, l'équipage de la navette américaine Discovery a échoué. L'astronaute Rhea Seddon n'a en effet pas réussi à enclencher l'interrupteur récalcitrant de Syncom IV-3, et la NASA a, pour l'instant, renoncé à tenter de mettre en route l'alimentation du satellite, qui dérive dans l'espace depuis samedi. Syncom IV-3, qui était destiné aux communications de la marine militaire américaine, sera donc inutilisable, à moins qu'une nouvelle tentative de sauvetage ne soit mise au programme d'une prochaine mission de la navette.

« Vous avez fait tout votre possible », a déclaré aux astronautes M. Dave Hilmers, l'un des responsables du vol. De fait, la première étape du dépannage s'était parfaitement déroulée. Mardi, Jeffery Hoffman et David Griggs étaient parvenus, en moins de temps qu'il n'était prévu, à fixer sur le bras télécommandé de la navette la « tapette à mouche » qui devait permettre d'activer la satellite (*le Monde* du 18 avril).

Tout était donc prêt pour que commence, le lendemain, l'opération de sauvetage proprement dite. Le commandant de bord, Karol Bobko, a mis à feu les moteurs de Discovery pour l'approcher à quelque neuf mètres du satellite, que les astronautes ont scruté attentivement pendant plus d'une heure pour s'assurer qu'aucun danger ne les guettait. C'est alors que Rhea Seddon, guidant le bras télécommandé de la navette, a tenté, à deux reprises, d'agripper l'interrupteur de commande d'alimentation du satellite à l'aide de la fameuse « tapette », sans toutefois réussir à le débloquer.

Peut-être les « outils » que les astronautes ont dû bricoler avec les « moyens du bord » n'étaient-ils pas tout à fait adaptés à cette réparation improvisée en orbite. A moins, comme l'ont suggéré mercredi des responsables de la NASA, que le levier commandant l'alimentation du satellite ne soit pas responsable de la panne et qu'il faille trouver ailleurs la cause de la « perte » de Syncom IV-3.

Bonn recherchera une position commune avec ses alliés européens sur la « guerre des étoiles »

De notre correspondant

Bonn. – Le chancelier Kohl a salué ce jeudi matin 18 avril, au cours d'une déclaration devant le Bundestag sur l'initiative de défense stratégique du président Reagan, la proposition française *« de lancer sans délai une plus étroite coopération européenne dans le domaine des technologies du futur »*. *« Je partage, a-t-il dit, l'appréciation du gouvernement français selon laquelle la réponse de l'Europe à l'initiative américaine de défense stratégique (IDS) ne peut pas consister en une politique de résignation et en un rejet non coordonné. »*

Réaffirmant qu'il avait la même position de principe sur ce sujet que les premiers ministres britannique et italien, Mme Thatcher et M. Craxi, ainsi que d'autres partenaires européens, le chancelier a estimé qu'*« une participation des pays européens serait une occasion historique pour l'Europe de faire valoir ses intérêts politiques, stratégiques et technologiques de manière unie »*. *« De cette manière, a-t-il ajouté, l'IDS pourrait être une chance réelle pour l'OTAN et l'Europe. »* La manière dont les Etats-Unis entendent la coopération à double sens de part et d'autre de l'Atlantique, que ce soit en matière de production d'armement ou dans le domaine spatial, suscite cependant de plus en plus de résistance en Allemagne fédérale. Le refus de Washington d'adopter le système d'identification aérien entre avions amis et ennemis, développé par la firme ouest-allemande Siemens, pour la couverture de l'OTAN en Europe a suscité de vifs remous dans les partis politiques en RFA.

Après une audition du ministre de la défense, M. Manfred Wörner, qui avait conclu un accord le 1er avril dernier à Washington avec son collègue américain M. Caspar Weinberger, sur l'adoption d'une version améliorée du système américain Mark-15, la commission de la défense du Bundestag s'est réservé le droit de le refuser si un certain nombre de conditions n'étaient pas respectées. La première était que les besoins de l'armée de l'air allemande soient bien pris en compte, et que la sécurité du trafic civil soit assurée. La commission a également exigé que soit assurée la participation au projet de l'industrie allemande, à laquelle des contrats de compensation *« adéquats »* devront être fournis.

***M. Wörner* avait renoncé au système allemand, sous réserve que ces compensations doivent faire l'objet, dans les semaines à venir, de négociations dans une commission bilatérale d'experts.**

HENRI DE BRESSON.

هكذا من الأصل